DC
130
.A7
C8
1896
v.3

MÉMOIRES

DE

M. D'ARTAGNAN

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

Mémoires

de

M. d'Artagnan

Capitaine-Lieutenant

de la 1ère Compagnie des Mousquetaires du Roi

***

Le Capitaine

Gens d'épée et Gens de Cour.

PARIS

A LA LIBRAIRIE ILLUSTRÉE

8, RUE SAINT-JOSEPH, 8

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresdemdart03cour

MÉMOIRES

DE

M. D'ARTAGNAN [1]

I

Intrigues espagnoles à Londres. — L'alliance anglaise. — La campagne de 1657. — Attaque de Cambrai. — Marche rapide du prince de Condé. — Les régiments de Mancini et de Mazarin. — Le colonel Reynolds. — Le roi à l'armée. — Parcimonie royale. — Les gants mouillés. — Saint-Venant. — Siron et le trésor de l'armée. — Les quinze cents chevaux du comte de Bouteville. — Utilité des bons amis. — La vaisselle d'argent de M. de Turenne. — Ardres en péril. — Une garnison aux abois. — Tentatives infructueuses.

L'Espagne, qui avait profité de nos dissensions pour mettre notre état à deux doigts de sa perte, voyait ses affaires en grand péril depuis que la couronne avait ramené les factieux à l'obéissance, et que, délivrée de ce souci, elle apportait tous ses soins à pousser activement la guerre. Néanmoins, la déroute de Valenciennes rendit quelque espoir à nos ennemis, et tout

(1) Les épisodes qui précèdent ont pour titre : *Mémoires de M. d'Artagnan.* — I. Le Cadet. — II. Le Lieutenant.

fier de ce succès, l'ambassadeur d'Espagne à Londres s'était flatté de rompre le traité qui liait les Anglais à notre nation.

Il avait déjà gagné par ses largesses une bonne partie des membres du Parlement, et comme il savait que la victoire est un grand argument, et que les battus perdent facilement leurs amis, il se voyait presque sur le point d'emporter cet avantage: la suite ne répondit pas à ses espérances. La France, au contraire, ayant repris le dessus, les manèges de cet ambassadeur tournèrent contre lui.

Cromwell, qui était un des plus habiles hommes de son siècle, semblait avoir plié d'abord sous la volonté de son Parlement; mais prenant son temps au moment favorable, il chassa de cette assemblée tous ceux qui prétendaient s'opposer à ses volontés. Il menaça les autres de leur infliger le même traitement s'il leur prenait fantaisie de se mettre en travers de sa route. En un mot, il rétablit si bien sa puissance entamée par les brigues tramées contre lui, qu'on le vit plus en possession que jamais de dicter la loi à son pays. Son premier acte, après ce coup de force, fut d'intimer à l'ambassadeur d'Espagne l'ordre de quitter l'Angleterre. Cette invitation fut formulée avec une hauteur peu déguisée, et comme elle était accompagnée de procédés assez fâcheux, l'ambassadeur en vint à craindre qu'on l'arrêtât en personne.

M. le cardinal envoya un de ses gentilshommes pour complimenter le Protecteur sur cette victoire remportée contre les intrigants qui attentaient à sa puissance, et dont l'effet, en ce qui concerne notre pays, était d'une extrême conséquence, car si Cromwell eût succombé sous les efforts des partisans de l'Espagne, le préjudice dont nos affaires eussent souffert aurait

été bien plus considérable que la perte d'une bataille.

Ce gentilhomme avait ordre, en même temps, de presser l'exécution du traité consenti par Cromwell, et qui obligeait celui-ci à joindre à nos troupes une armée de douze mille hommes. Les Espagnols, irrités au plus haut point de l'injure faite à leur ambassadeur, imprimèrent un libelle à ce sujet qu'ils répandirent dans Londres. Cromwell, qui était fort maltraité en cet écrit, appréhenda une sédition ; aussi crut-il prudent de diminuer de moitié le corps d'armée qui devait opérer avec nous. Les troupes qu'il destinait à faire campagne contre les Espagnols filèrent du côté de la mer. Cette marche intimida les Espagnols au point qu'ils crurent tout perdu ; ils amenèrent les garnisons des places intérieures de Flandre pour renforcer les villes maritimes.

Ils connaissaient, par les termes du traité entre le roi et Cromwell, que la ville de Dunkerque serait attaquée en premier; ils se précautionnèrent sur ce point où ils rassemblèrent une forte garnison, au détriment des autres places, sans réfléchir que leurs ennemis, libres de modifier leur traité, pouvaient se laisser tenter par les facilités de conquête qu'ils se voyaient offertes en d'autres lieux.

Le vicomte de Turenne était désigné pour commander seul, cette année (1657), l'armée de Flandre. La rude leçon que nous avions reçue devant Valenciennes, avait convaincu le cardinal que son parti pris de donner deux généraux à une seule armée, présentait de graves inconvénients pour quelques avantages contestables.

M. de Turenne assembla ses troupes du côté d'Amiens, où le roi les vint passer en revue. En attendant l'arrivée des Anglais, le général pensa tenter

une surprise fructueuse aux dépens des Espagnols.

M. le cardinal avait renvoyé à Cromwell le même gentilhomme qu'il lui avait dépêché précédemment, pour obtenir du Protecteur qu'il ne réduisît pas de moitié le secours promis à Sa Majesté. Le Protecteur représenta à cet envoyé que le libelle lancé par l'ambassadeur d'Espagne avait si fort irrité l'esprit des peuples contre lui, qu'il devait conserver des forces par devers lui, pour sa sûreté personnelle. Chacun en ce monde ne voit que son intérêt; si Cromwell songeait à se garder contre les menaces de sédition, le cardinal pensait que, Dunkerque une fois pris, notre armée, appuyée par un gros corps anglais, serait en mesure de s'emparer de Gravelines, et des places environnantes.

La négociation demeura longtemps en suspens, ces deux hommes voulant l'emporter l'un sur l'autre. On crut même que le traité serait rompu, et peut-être cette rupture eût-elle contenté le secret désir du cardinal, car il y avait une affaire d'argent là-dessous, et d'argent à débourser, ce qui, en tout temps, déplaisait fort à Son Eminence. Cromwell avait déjà reçu une bonne somme pour prix de son aide; il réclamait l'appoint de ce subside, que le cardinal se refusait à verser, prétendant que si le chiffre des hommes à fournir était diminué, le subside devait être diminué en proportion. Cromwell, en ce cas, eût été obligé de restituer une partie de l'argent reçu, ce à quoi il se refusait absolument.

Pendant que cette discussion se poursuivait à Londres, sans qu'aucune des parties lâchât pied, M. de Turenne avait feint une marche vers la mer. Les ennemis virent dans ce mouvement une menace contre Dunkerque et s'acheminèrent sur ce point, pour être en mesure de pourvoir au nécessaire. M. de Turenne

aussitôt détacha Castelnau avec une partie de sa cavalerie pour investir Cambrai au delà de l'Escaut ; tout aussitôt, il partit avec le reste pour exécuter une manœuvre semblable, mais en deçà de la rivière ; son infanterie s'ébranlait en même temps pour le rejoindre au plus vite.

Toute la garnison de Cambrai, y compris la citadelle, s'élevait au plus au chiffre de six cents hommes ; ce n'était rien en comparaison de la quantité nécessaire de troupes qu'il eût fallu pour présenter une résistance sérieuse. M. de Turenne comptait bien forcer la place en un rien de temps.

Par malheur pour ses projets, le jour même où Castelnau arrivait sous les remparts de Cambrai, qui était le 29 de mai 1657, le prince de Condé, qui était sorti de Bruxelles pour passer sa cavalerie en revue, rencontra en son chemin un homme que le gouverneur de Cambrai adressait à don Juan, pour l'avertir que l'ennemi était devant la place. M. le prince ne balança pas sur le parti qu'il avait à embrasser, en une situation si pressante. Il ne prit pas le temps de rassembler son armée, par crainte que M. de Turenne n'eût le loisir d'établir ses lignes de circonvallation, auquel cas il lui eût fallu livrer bataille à un ennemi retranché. Au lieu de faire escadronner et défiler sa cavalerie, il lui donna ordre de marcher sur Cambrai. La route est longue ; il arriva sur les lieux dans la nuit du 31 mai au 1er juin.

M. de Turenne avait commandé qu'on observât un bivouac très exact, de peur que les gouverneurs des places voisines ne profitassent d'un relâchement de surveillance pour jeter quelque secours dans la place. L'orgueil avait été rendu aux Espagnols, par suite d'un succès qu'ils avaient remporté dès les premiers

jours du printemps. Après avoir manqué Saint-Guillain, dans le cours de la campagne précédente, ils avaient surpris cette place le 22 du mois de mars.

Toute l'expérience de M. de Turenne ne lui servit que peu, puisqu'il avait affaire au seul homme qui fût capable de lui tenir tête. Le prince de Condé, qui connaissait admirablement le pays, désigna à ses troupes l'endroit où M. de Turenne ferait meilleure garde, en présumant que cet endroit était le seul par où l'on tenterait de secourir la place. M. le Prince prit une autre route et rencontra, comme il s'y attendait, des troupes de moindre qualité, M. de Turenne ne se gardant sur ce point que pour la forme, car la disposition des lieux l'empêchait de soupçonner qu'on le viendrait tâter de ce côté.

Ces troupes de moindre qualité, c'étaient les régiments de Mancini et de Mazarin, qui jouissaient de la faveur du ministre, et qui en eussent valu d'autres s'ils n'avaient pas été commandés par des officiers plus soucieux du métier de courtisan que de celui de guerrier. A peine attaquées, au lieu de tenir ferme, pour laisser aux secours le temps d'arriver, ces troupes lâchèrent pied. Le régiment de Clerembault, qui les soutenait, remplit vaillamment son devoir. M. le Prince y courut même quelque péril; il se tira de la difficulté avec bonheur, et pénétra avec son monde dans la ville où on le reçut en triomphateur.

M. de Turenne avait entrepris ce siège, sur la considération qu'une garnison aussi faible ne présenterait qu'une minime résistance. La situation n'était plus la même, maintenant que cette garnison était grossie de tant de bonnes troupes, et qu'elle était commandée par un général d'une si haute valeur. Il se retira aussitôt, si bien qu'on apprit en même temps

dans le monde et l'investissement de la place et la levée du siège.

Le cardinal, instruit de cette méchante nouvelle, avertit son gentilhomme à Londres d'accepter, sans plus de débats, toutes les conditions de Cromwell. La cour se tenait à Amiens; cette dernière ville est toute proche de Boulogne. De Boulogne aux côtes d'Angleterre, le trajet est de trois heures au plus. Le courrier du cardinal arriva à Londres le lendemain au matin du jour de son départ. Le gentilhomme vit Cromwell une heure après qu'il eut reçu le message. Tout fut arrêté séance tenante, et l'ordre d'embarquement fut expédié aux troupes anglaises, qui attendaient au bord de la mer. Les vaisseaux de transport étaient prêts depuis longtemps; l'embarquement s'exécuta avec toute la diligence imaginable.

Ces troupes, qui étaient commandées par le colonel Reynolds, nous joignirent à Tupigni. Les Anglais prétendaient que nous marchassions sur le champ du côté de la mer, pour exécuter ce qui avait été convenu avec Cromwell. Avant qu'on entreprît le siège de Cambrai, il avait été arrêté que le maréchal de la Ferté tenterait de s'emparer de Montmédy : ce maréchal avait commencé sa besogne; on ne pouvait le laisser sans secours alors qu'il serait aux prises avec l'ennemi sous les murs de cette place.

Force fut donc de reculer la marche qu'exigeait le colonel Reynolds. Celui-ci ne dissimula pas son mécontentement. Il ne songeait qu'à avancer les affaires de sa nation, et se préoccupait très peu des nôtres. Il eût été bien préférable, à tous les points de vue, de laisser les Anglais en leur île, si nous n'avions pas eu à craindre qu'ils ne portassent leur alliance aux Espagnols.

Le colonel Reynolds ne voulant entendre raison, le cardinal renvoya auprès de Cromwell pour obtenir un ordre conforme à nos désirs, et, dans le cas où le Protecteur refuserait de se rendre à nos observations, il fut enjoint au maréchal de la Ferté de surseoir à son entreprise jusqu'à ce qu'on eût ajusté cette affaire. Les ennemis, qui avaient compris que le maréchal menaçait Montmédy, s'étaient hâtés de lancer un détachement sur ce point, mais voyant que M. de la Ferté s'arrêtait sans pousser plus avant, ils s'arrêtèrent également, indécis qu'ils étaient sur les véritables causes de notre inaction, dont ils ne pouvaient soupçonner la nature.

Le gentilhomme que le cardinal avait chargé de ces négociations avait quitté Londres quand le nouveau courrier y arriva. Celui-ci dut donc s'adresser à M. de Bordeaux, qui n'avait pas cessé d'être notre ambassadeur auprès du Protecteur, mais qui se dépitait très volontiers, car il voyait les affaires importantes se traiter en dehors de son ministère; aussi ne se fût-il pas hâté outre mesure pour traiter celle-ci. Mais le roi avait écrit lui-même à Cromwell, et Sa Majesté s'expliquait de façon si précise que l'ambassadeur ne put rien embrouiller; le Protecteur céda à cette demande, et nous marchâmes alors du côté de la Meuse.

M. de Turenne se plaça adroitement entre le détachement espagnol et Montmédy que M. de la Ferté assiégeait définitivement. Le siège fut long, et Montlandri, le gouverneur de la place, se signala extraordinairement. Par malheur pour lui, il fut tué de la main des siens, alors qu'il reconnaissait un de nos postes avancés. Sa mort jeta le découragement parmi ses troupes, qui résistèrent encore, mais par manière d'acquit, et qui nous cédèrent la place.

Le roi nous avait rendu visite, à deux ou trois reprises, pendant la durée du siège. On remarqua avec louanges qu'il ne craignait ni la pluie, ni le soleil, ni la poussière, ni les autres incommodités qui sont comme le partage des gens de guerre; on admirait également sa bonne mine, qui effaçait celle des seigneurs de sa cour qui se croyaient les mieux faits. Cependant on trouvait à redire parce qu'il semblait s'attacher par trop à suivre les conseils du ministre, qui ne cessait de lui recommander d'être bon ménager. Son Éminence craignait que le roi ne s'adonnât à la magnificence, dont le goût paraissait en lui, auquel cas il eût dû composer sur les revenus de la couronne dont il s'appropriait la majeure partie.

Ces leçons avaient porté sur l'esprit du roi qui se faisait violence pour les mettre en pratique. On observa que Sa Majesté retirait soigneusement ses gants et les mettait en sa poche dès qu'il survenait quelque pluie. Peut-être le roi se trouvait-il incommodé d'avoir des gants mouillés aux mains; c'était l'explication la plus simple, mais comme on ne prend jamais les choses en bonne part, on préférait attribuer aux recommandations du cardinal cette marque de trop grande précaution.

Montmédy, après avoir tenu deux mois, s'était donc rendu à composition, sans que les Espagnols tentassent un effort sérieux pour nous contrecarrer. Pour dire le vrai, à chaque pas qu'ils tentaient en avant, ils rencontraient M. de Turenne qui se déployait devant eux. Ils n'étaient pas assurés de lui passer sur le ventre; ils préférèrent demeurer paisibles témoins de la prise de cette place, plutôt que de s'exposer à un grave affront.

Aussitôt que nous eûmes décampé, M. de Turenne,

par une marche détournée, semblable à celle dont il avait usé l'an passé pour surprendre la Capelle, se dirigea soudainement sur Saint-Venant. Nous passâmes l'Oise à Etreux, et nous rentrâmes tout d'un coup en Flandre lorsque les ennemis eurent pris le change ; nous arrivâmes ainsi en vue de la place.

Quoique fort étonné de notre visite, le gouverneur de Saint-Venant estima qu'il serait secouru à temps encore s'il tenait bon pendant quelques jours. Notre armée, pour être plus rapide, avait laissé ses gros bagages et son trésor à Arras. M. de Turenne manda à Siron, lieutenant-général, qu'il avait détaché, de les lui amener sans perdre de temps, pourvu toutefois que sa sûreté ne fût pas compromise. Notre général apportait cette restriction, car il savait que le comte de Bouteville, depuis duc de Luxembourg, s'était mis en campagne avec quinze cents chevaux pour enlever ce convoi.

Siron, informé que le comte de Bouteville était encore assez loin, sortit d'Arras avec le bagage, huit cents hommes de cavalerie et deux mille hommes à pied, ce qui était plus que suffisant pour résister à l'ennemi, d'autant qu'il pouvait, au besoin, se retrancher derrière ses chariots. Il se crut trop sûr de lui-même; aussi, dès qu'il fut parvenu à Lilliers, à deux lieues de notre camp, il partit de l'avant pour annoncer lui-même à M. de Turenne qu'il avait mené son convoi à bon port.

A peine était-il entré dans nos lignes avec une partie de son escorte, que le comte de Bouteville tombait sur l'autre qui formait arrière-garde, et la culbutait au moment où elle franchissait un passage difficile. Il pilla l'argent que l'on amenait à M. de Turenne et

mit le feu aux bagages ; il se retira là-dessus et s'en retourna d'où il venait.

La cour, instruite de cet échec, ordonna d'envoyer Siron devant le conseil de guerre. Son affaire était mauvaise, et chacun le condamnait à l'avance. Les bons amis sont d'une grande utilité en ces sortes de conjonctures. M. de Turenne tira Siron de danger, je ne sais trop par quel biais ; toujours est-il qu'un nouvel ordre de la cour commanda de suspendre l'information.

Mis en belle humeur par ce succès, l'ennemi attaqua un autre convoi qui nous venait de Béthune ; l'escorte se défendit vaillamment, et l'on perdit beaucoup de monde de part et d'autre. Repoussé sur ce point, l'ennemi s'en vint tâter nos lignes, et les trouva bien fortifiées ; aussi n'osa-t-il essayer de nous forcer.

La prise de l'argent qui nous était destiné mettait M. de Turenne dans un grand embarras. Il rassembla les mestres de camp et tous les premiers capitaines des régiments, pour connaître le secours qu'ils pourraient donner à leurs compagnies. Le besoin était pressant pour chacun et le voisinage de l'ennemi l'augmentait encore ; car, tout ce qu'on apportait au camp était vendu au poids de l'or. Ceux qui étaient en état de secourir les autres, les secoururent en proportion de leurs forces : M. de Turenne donna l'exemple ; il fit fondre sa vaisselle d'argent pour assister les compagnies dont les capitaines étaient démunis. Cet argent fondu fut découpé en guise de monnaie, et les vivandiers durent l'accepter comme s'il était marqué au coin du roi.

Nous ouvrîmes la tranchée, là-dessus ; les ennemis ayant reconnu qu'ils ne nous entameraient pas facilement, se retirèrent de notre voisinage pour s'en

aller assiéger Ardres. Cette place, qui est du côté de la mer, se voyait pour ainsi dire sans défenses : ni dehors, ni contrescarpes ; et des fortifications dans le plus pitoyable état. Encore, si la garnison eût été nombreuse ! mais à peine s'élevait-elle à deux cents hommes, ce qui était bien peu pour résister dans une semblable place. Ces deux cents hommes étaient si mal équipés, qu'on les eût plutôt pris pour des mendiants que pour des soldats ; la plupart n'avaient ni habits, ni souliers, ni chapeaux.

M. de Turenne, très inquiet, se demandait s'il n'allait pas abandonner le siège de Saint-Venant, pour défendre la ville menacée. Après deux ou trois jours d'irrésolution, il se détermina à poursuivre son entreprise. Il forma trois ou quatre détachements, de deux cents maîtres environ chacun, qui tenteraient de se jeter dans la place.

Romecourt, capitaine dans Villequier, que nous avons vu depuis lieutenant des gardes du corps, en commandait un ; la Feuillée un second ; des officiers d'une valeur éprouvée furent mis à la tête des autres. Ils s'avancèrent par des chemins différents ; mais la surveillance de M. le Prince était si exacte que ces détachements, sans en excepter un seul, bien loin de passer au travers des lignes ennemies, furent en grand danger d'être détruits ou faits prisonniers.

Romecourt, qui connaissait bien le pays, se tira d'affaire le premier ; il se retira dans les bois, d'où il revint au camp annoncer sa mauvaise fortune ; les autres arrivèrent après lui, en rapportant cette persuasion qu'on ne parviendrait pas à secourir la place assiégée, sinon par une action ouverte, de vive force et en nombre.

II

Trois émissaires. — D'Artagnan se déguise en marchand de tabac. — Un justaucorps à la livrée de Condé. — La tranchée d'Ardres. — Un pari d'ivrognes. — Le mouchoir. — Une salve de réjouissance. — Un faux déserteur. — L'interrogatoire du prince de Condé. — Une vilaine promesse. — Une vedette qui s'enfuit. — De bois en bois. — Coureurs de cavalerie. — Royal-Etranger. — Les *schenapans*. — Une ruse de M. de Turenne. — Les défiances de Rouville. — La trahison du maréchal d'Hocquincourt. — Hesdin et son major. — Lockard et M. de Guiche.

Ardres eût été perdue sans ressource si M. de Turenne n'eût usé d'un expédient pour ainsi dire désespéré. Il choisit Coulanges, La Haye et moi, et nous enjoignit de tout tenter pour passer au travers de l'armée de M. le Prince. Nous nous déguisâmes tous trois : Coulanges s'habilla en brandevinier, La Haye en paysan, et moi en marchand de tabac ; et nous partîmes tous trois, séparément, pour chercher la fortune, en grand danger d'être pendus si nous étions découverts.

Rouville, qui était gouverneur d'Ardres, commençait à perdre toute espérance, si son courage n'était pas ébranlé. Il savait que M. de Turenne assiégeait Saint-Venant, et craignait bien qu'il ne pût venir à

bout de son entreprise assez à temps pour le dégager ensuite. M. le Prince, devant cette bicoque, ne s'était pas amusé à mener un siège dans les formes. Il avait ouvert la tranchée à vingt pas du corps de la place, et tout aussitôt, avait attaché ses mineurs aux murs, prétendant bien, aussitôt que les fourneaux auraient fait leur office, mettre le gouverneur en demeure de capituler, à moins qu'il ne préférât qu'on lui donnât l'assaut.

Je voulais être le premier qui arrivât dans Ardres, et, pour distancer mes compagnons, je jouai le tout pour le tout. Au lieu de ruser, de me cacher, d'attendre la nuit, je m'en allai tout droit, en plein jour, au quartier de M. le Prince, en cherchant des acheteurs pour mon tabac. J'avisai un de ses palefreniers, à qui je demandai s'il n'avait pas quelque méchant justaucorps de sa livrée à me vendre. J'alléguai pour prétexte à cet achat, que le mien était bien délabré, et qu'un justaucorps à la livrée de Condé imposerait quelque respect aux soldats, que j'accusai de vouloir souvent mon tabac à trop bon marché, et même de me l'enlever parfois de haute lutte. L'excuse était donc fort acceptable et le palefrenier ne s'étonna pas autrement; il avait un vieux justaucorps, par bonheur, que j'achetai et que j'endossai en sa présence.

Cet équipage me permit de pousser jusqu'à la tranchée, sans qu'on m'arrêtât en chemin. Je remarquai toutes choses, et comme quoi le mineur était déjà attaché à la muraille. Je passai de là, en plein jour, par-dessus le parapet de la tête de la tranchée, en feignant d'exciter un soldat qui se vantait de s'en aller à découvert jusqu'aux murailles de la ville. Ce soldat était ivre-mort; c'est, d'ailleurs, ce qui le poussait à cette vantardise. Je le défiai de donner cette preuve

de son courage, et je lui proposai de l'accompagner pour lui montrer un bon exemple de hardiesse.

Les compagnons de ce soldat se seraient peut-être étonnés d'une proposition aussi singulière, mais j'affectais de me montrer pour le moins aussi saoul que cet homme, qui, piqué au jeu, franchit le parapet, et s'avança près de moi. Le comte de Bouteville, dont c'était le jour de garde à la tranchée, nous aperçut et demanda ce qu'il en était. On lui répondit que c'était une folie de gens ivres à laquelle on n'avait pu mettre obstacle. Il répliqua qu'il n'y avait rien à craindre pour nous, parce que Dieu aidait aux fols et aux ivrognes.

On nous laissa donc aller, et chacun nous lança son brocard. Je dis alors à mon homme que nous nous ferions tuer tous deux, si nous prétendions marcher de front ; qu'il valait mieux que l'un passât devant, et que l'autre se dissimulât derrière lui ; je m'offris à prendre la tête.

Le soldat n'était pas si saoul qu'il ne lui restât quelque souci de la vie ; il me prit au mot. Je lui conseillai de s'arrêter, pendant que je m'avancerais de quelques pas en avant ; il me laissa faire. Je m'éloignai rapidement de lui, et tirant mon mouchoir, je le montrai aux assiégés.

Ceux-ci, qui nous tiraient dessus à l'envi, cessèrent aussitôt et je pris ma course à fond de train vers la ville. C'était prudent à moi de ne pas m'attarder, car les soldats de la tranchée, me voyant montrer mon mouchoir aux assiégés, me jetèrent une décharge générale. Comme tous les gens de mon pays, heureusement, j'avais bonne jambe, et je me tirai vite de péril.

L'officier qui commandait à la poterne la plus voi-

sine me prit, sur mon justaucorps, pour un valet de M. le Prince et me demanda pour quelle raison j'avais quitté un maître d'une aussi grande réputation. Je lui répliquai : « Que je n'étais pas ce qu'il pensait ; que je n'avais d'autre maître que le sien, c'est-à-dire le roi de France ; mais que ce n'était pas à lui que je devais rendre compte, et qu'il eût à me faire conduire auprès du gouverneur. »

Je me fis connaître à Rouville et lui rendis l'espérance qu'il commençait à perdre. Je lui appris que M. de Turenne marcherait incessamment à son secours, et qu'il n'avait qu'à tenir trois ou quatre jours au plus. Il donna connaissance de cette nouvelle à la garnison pour qu'elle s'en réjouît avec lui. L'on tira en même temps une salve de toute l'artillerie et de toute la mousqueterie en signe de fête, ce qui étonna M. le Prince et lui fit appréhender que Saint-Venant ne se fût rendu.

Je me doutai que telle serait sa pensée. Aussi, dès le lendemain, je pris un habit de soldat et me sauvai dans le camp ennemi comme si j'étais un déserteur. J'avais compté qu'on me mènerait au prince de Condé, et que la curiosité le pousserait à me demander ce que signifiait la salve tirée par la ville. J'avais porté, quelques années auparavant, un message ou deux à M. le Prince, de la part de M. le cardinal, mais j'espérais bien qu'il n'avait pas gardé un souvenir assez précis de ma mine pour me reconnaître aussitôt.

Dès que je fus en présence de M. le Prince, il m'interrogea aussitôt sur ce qui avait fait l'objet de mes prévisions. Je lui répondis : « Qu'un nommé Coulanges et qu'un nommé La Haye, tous deux officiers de cavalerie, étaient venus annoncer, de la part de M. de

Turenne, que Saint-Venant s'était rendu à composition, que la garnison sortirait sous deux jours et que l'armée accourrait sur-le-champ pour délivrer Ardres. »

M. le Prince, à qui l'on n'en donnait pas aisément à garder, soupçonna qu'on m'avait aposté pour lui fournir une fausse nouvelle. Je pense qu'il m'eût fait passer un vilain moment, s'il n'avait été en suspens de ce qui en pouvait être. On lui avait rapporté qu'un homme vêtu de sa livrée s'était jeté la veille dans la ville. Son incertitude le poussa à s'éclaircir plus amplement, ce qui ne l'empêcha pas de m'annoncer qu'il se disposait à me faire pendre en récompense de mon avis qu'il tenait pour faux en vertu de diverses raisons qu'il me rapporta. Ce disant, il me regardait fixement dans les yeux, pour épier le moindre signe de crainte, le moindre changement de couleur.

Je savais que ma vie en dépendait, et je tins ferme. Je lui répondis : « Que mon sort était entre ses mains et que s'il me faisait mourir, ce serait bien injustement, puisque je ne lui pouvais dire que ce que j'avais entendu répéter, et que tout Ardres connaissait aussi bien que moi. »

Je m'étais servi du nom de Coulanges et de celui de La Haye, pour donner plus de poids à mon récit, sans crainte de nuire à ces deux officiers, qui étaient entrés en ville après avoir couru de grands dangers presque au moment où je repartais.

M. le Prince hésita devant mon assurance ; on n'a pas coutume de pendre les déserteurs, ce serait donner une rude leçon de fidélité à ceux des ennemis qui auraient fantaisie de fausser compagnie à leur parti. Cependant, M. le Prince, toujours méfiant, me remit aux mains de son prévôt jusqu'à ce qu'il se fût assuré

de la vérité de mes paroles, me promettant toujours une cravate de chanvre si je l'avais trompé, ce qui me porta à regretter vivement l'excès de zèle qui m'avait mené en cette méchante situation.

Si j'avais pu prévenir M. de Turenne de la triste passe où je m'étais jeté, je ne doute pas qu'il eût fait tous ses efforts pour m'en retirer, mais c'eût été folie de ma part que d'espérer mon salut de ce côté. Je me résolus à tout hasarder plutôt que de demeurer en cet état. J'avais trente louis d'or sur moi, cousus dans ma culotte ; je me préparai à les offrir à quelqu'un de mes gardes pour obtenir ma liberté. Cependant, j'y devais réfléchir à deux fois ; je courais le risque de voir ce garde avertir le prévôt de ma proposition, auquel cas mon affaire serait vivement réglée.

Mon bonheur voulut que je trouvasse l'occasion de m'échapper la nuit suivante sans qu'il me fût besoin de corrompre qui que ce soit. Les cavaliers qui me gardaient étaient couchés et dormaient de bon cœur; j'étais étendu au milieu d'eux et je n'avais nulle envie de dormir : la pendaison ne m'accommodait guère et je n'y pouvais songer sans horreur. Je me serais bien levé tout doucement au milieu de ces dormeurs pour gagner les champs, si ce n'eût été une maudite vedette qui aurait donné l'éveil au premier mouvement. Je ne perdais pas de l'œil cet homme de qui ma vie dépendait pour l'heure, lorsque je le vis tout d'un coup remettre son sabre au fourreau et regarder à droite et à gauche pour juger si on ne le verrait pas. Cela fait, il partit à tout petit bruit et disparut dans la nuit. Je compris qu'il désertait et que je n'avais pas de meilleur parti à prendre que de suivre son exemple.

Je me jetai dans un bois qui était à un quart de

lieue du camp que je venais de quitter. Je m'arrêtai pour reconnaître si l'on ne me poursuivait pas, mais rien ne branlait. Je gagnai pays afin d'être bien loin au lever du soleil. Le petit jour parut; j'avais fait trois bonnes lieues; j'avisai un autre bois et courus m'y cacher. Je passai ma journée entière en de singulières transes, car ce bois fut battu d'une quantité de monde. Je crus, non sans apparence, que c'était à moi qu'on en voulait et je me gardai de bouger. Heureusement, je ne fus pas découvert et dès la tombée de la nuit, je me remis en route. Je marchai quatre heures environ, prêtant l'oreille pour épier si je n'étais pas poursuivi. A un moment, j'entendis des chevaux trotter et je m'arrêtai court.

Je me couchai à terre pour laisser passer cette cavalerie; mais le hasard voulut qu'elle s'avançât sur moi. Je me traînai sur le ventre pour l'éviter; les coureurs qui précédaient le gros de la troupe se rabattirent de mon côté, non qu'ils m'eussent découvert, mais j'étais tout proche de quelques buissons, que dans l'obscurité ils prirent pour des hommes. Un cheval m'aperçut et fit un écart : son cavalier le ramena comme c'est la coutume de ceux qui s'entendent à mener un cheval pour l'empêcher de devenir ombrageux; son cavalier donc le ramena sur l'objet qui avait effrayé l'animal; il m'aperçut alors et me dit de le suivre, sinon qu'il me tirerait un coup de mousqueton.

Devant cet argument, je n'avais qu'à obéir. Me relevant alors, je n'attendis pas qu'il me demandât qui j'étais; je pris les devants en lui disant, car il m'avait parlé en bon français : « Que j'espérais qu'il appartenait aux troupes du roi; que, pour mon compte, j'étais un pauvre déserteur touché de repentir et re-

grettant la faute commise, qui m'en retournais à mon régiment pour obtenir mon pardon. »

Au cas où j'aurais eu affaire aux troupes de M. le Prince, mon histoire m'eût valu d'être fait prisonnier, et peut-être m'eût-on confondu avec les autres soldats du roi, également prisonniers, sans pousser à fond une information sur ma personne. Mon cavalier appartenait à Royal-Étranger et par conséquent à notre armée, comme j'en avais bien préjugé par son langage. Il me répliqua là-dessus : « Que je faisais le bon apôtre, maintenant que je me voyais pris et que si je n'avais pas fait de rencontre, il est probable que ma compagnie ne m'aurait jamais revu. » Il ajouta que rien ne lui prouvait que je ne fusse pas un espion, mais qu'il me mettrait aux mains d'un homme qui saurait bien me faire parler. Il me renouvela le commandement de marcher devant lui, et comme ses camarades l'avaient rejoint, j'eus moins que jamais l'envie de fausser compagnie à tout ce monde.

On me mena à l'officier qui commandait ce parti ; mais aux premières paroles qu'il prononça, je le reconnus plutôt au son de la voix qu'au visage, car la nuit était fort obscure. C'était M. le comte de Roye, mestre de camp dans Royal-Étranger. J'en avais fini avec toutes mes épreuves ; je donnai mon nom, ce qui n'eût pas été nécessaire s'il avait fait jour : le comte de Roye me connaissait particulièrement ; il fut ravi de m'avoir tiré d'embarras.

Il commanda qu'on me donnât un cheval et s'informa alors pour quelle cause je battais la campagne en cet équipage. Je lui contai mon histoire et comme quoi je m'étais vu à deux doigts d'être pendu.

— A vous parler franc, me dit-il alors, je fais pro-

fession d'être bon serviteur du roi, mais mon zèle pour les intérêts de Sa Majesté ne me poussera jamais à risquer la potence pour son service.

Je lui répliquai là-dessus que je l'en croyais facilement, vu qu'il était riche et grand seigneur, mais qu'un officier sans fortune n'a pas d'autre moyen pour s'avancer que d'aventurer sa peau en toutes circonstances.

Dès que j'eus satisfait la curiosité du comte de Roye, je lui demandai cinq ou six cavaliers d'escorte pour rejoindre notre armée sans avoir à craindre les *schenapans* (1), car il en courait des quantités par le pays. Nous les appelions schenapans, comme on les nomme en Allemagne ; ils n'allaient que par petites bandes pour mieux échapper aux poursuites. M. de Turenne en faisait bonne et exacte justice quand il saisissait quelques-uns de ces voleurs : autant de pris, autant de pendus.

Le comte m'accorda ces cavaliers et j'achevai la nuit en marchant sans m'arrêter. Quand le petit jour se montra, nous étions engagés dans un chemin creux et je vis paraître, non loin sur une hauteur, un escadron. Cela me fit faire bride en main, mais j'aperçus tout aussitôt un second escadron, puis un troisième ; j'en comptai jusqu'à six qui firent halte sur cette hauteur et je conjecturai que c'était la tête de notre armée qui, ayant levé ou réussi le siège de Saint-Venant, marchait au secours d'Ardres.

Je savais bien ne pouvoir rencontrer d'aussi grosses forces ennemies dans la direction que je suivais ; aussi je n'écoutai pas les avis de mes soldats d'escorte, qui voulaient tourner le dos et fuir au plus

(1) De l'allemand *schnappen*, happer ; *hahn*, coq ; voleur de poules, et par extension, maraudeur, vaurien, mauvais sujet.

vite. D'ailleurs, on nous avait découverts, et dix ou douze cavaliers accouraient au qui-vive. Je répliquai : « Vive France ! » et j'appris que M. de Turenne, après avoir réduit Saint-Venant, se hâtait de marcher sur Ardres. Je m'en fus rejoindre le général, qui, après mes explications, me demanda en quel état j'avais laissé M. de Rouville. Je lui répondis que le gouverneur avait bon courage, mais peu de forces, et que je craignais qu'on arrivât bien tard pour le sauver.

M. de Turenne me répondit sans s'émouvoir : « Qu'il allait travailler à y porter remède ». Je ne compris pas, tout d'abord, car il me semblait que pour apporter une aide utile aux assiégés, il eût fallu pourvoir chacun de nos soldats d'une paire d'ailes, si l'on voulait qu'ils franchissent la distance assez rapidement. Les grands hommes de guerre ont des moyens auxquels ne songe pas le commun des mortels. Au lieu de poursuivre sa route en droiture, M. de Turenne fit incliner à gauche pour que l'armée passât en vue d'Aire (1). Le gouverneur de cette ville n'aperçut pas plutôt notre avant-garde, qu'il tira une volée de coups de canon pour avertir celui de Saint-Omer de notre mouvement. Le gouverneur de Saint-Omer répéta ce signal, dont le bruit arriva jusqu'au camp espagnol. M. le Prince comprit que notre armée était en marche et qu'il n'avait que le temps bien juste de sommer Rouville de se rendre, car sous peu il nous verrait sur ses talons.

Pour intimider Rouville, il lui offrit de lui montrer comme quoi, les fourneaux de mine étant prêts à remplir leur office sur le corps de place, son rempart serait largement démantelé.

(1) Aire et Saint-Omer appartenaient aux Espagnols.

Rouville, qui ne manquait pas d'esprit, s'étonna d'une précaution aussi charitable de la part d'un ennemi; il suspecta la bonne volonté de M. le Prince; il lui fit réponse : « Qu'il espérait obtenir tant de gloire à défendre sa brèche contre un ennemi aussi redoutable, qu'il préférait en courir le hasard. »

M. le Prince eût mieux aimé moins de compliments et plus de facilité; il informa Rouville que s'il ne saisissait l'occasion, il n'aurait à compter sur aucun quartier. L'autre demeura insensible aux menaces comme aux belles paroles. M. le Prince, qui ne se sentait pas en forces, se retira sans plus attendre et se réfugia sous le canon de Gravelines.

C'était le seul parti qu'il eût à prendre; il n'avait pas établi de lignes de circonvallation : il fallait donc qu'il abandonnât la partie, ou qu'il vînt au-devant de nous pour nous barrer le chemin. Cette dernière résolution eût été plus conforme à ses goûts et à ses habitudes; il craignit que la perte d'une bataille n'entraînât celle des places maritimes de la Flandre.

Notre armée était fatiguée au plus haut point par la marche forcée qu'elle avait fournie; M. de Turenne lui accorda quelque repos. Cependant il détacha quatre mille hommes, tant infanterie que cavalerie, qui, sous les ordres de Castelnau, emportèrent un château nommé la Motte-au-Bois, que M. de Turenne fit raser. Notre général marcha alors vers l'ennemi qui semblait se repentir de sa retraite, et qui avait passé la Colme. Notre approche le fit reculer; il repassa cette rivière, et se retrancha derrière si avantageusement que nous n'osâmes l'attaquer.

Les Espagnols avaient commis une grande faute : ils avaient abandonné Bourbourg. M. de Turenne n'était pas homme à négliger une occasion semblable;

il occupa aussitôt cette place, dont le comte de Schomberg fut nommé gouverneur. C'est le même comte de Schomberg (1) que nous voyons aujourd'hui en grande estime chez les Portugais pour les grandes actions dont il s'est illustré dans la défense de ce royaume.

Schomberg rétablit les fortifications de cette ville que les ennemis avaient ruinées avant que de l'abandonner; il en fit une importante place d'armes propre à seconder les grands desseins que Sa Majesté projetait de ce côté. Nous enlevâmes ensuite le fort de Mardick, où on laissa les Anglais en garnison. Ceux-ci s'y enfermèrent en si grand nombre qu'une sorte de peste s'éleva parmi eux et en tua un grand nombre. Les Espagnols prirent ce temps pour essayer de rentrer en possession de la place. Toute malade qu'elle fût, la garnison résista si vigoureusement que nous eûmes le temps de nous porter à son aide. C'était à la fin de l'année, et nous avions pris nos quartiers d'hiver. Les Espagnols se retirèrent sans nous attendre.

Ces heureux succès furent obscurcis par la trahison du maréchal d'Hocquincourt, qui se retira auprès du prince de Condé, et par celle de la garnison de Hesdin qui livra la place à M. le Prince. Depuis longtemps, M. le cardinal se défiait du maréchal, et Son Eminence n'avait eu de repos qu'elle n'eût retiré de ses mains les gouvernements de Péronne et de Ham.

(1) Armand-Frédéric, comte, puis duc de Schomberg, maréchal de France, né en Allemagne en 1618, tué au combat de la Boyne, livré en Irlande, contre les Jacobites, le 11 juillet 1698. Ce général, qui s'acquit une haute réputation militaire, n'appartenait pas à la famille du Schomberg que nous avons vu, au commencement de ces *Mémoires*, commander devant Perpignan, sous Louis XIII (1642).

M. d'Hocquincourt avait fait payer chèrement sa démission : il avait exigé deux cent mille écus ; encore avait-on dû investir son fils aîné du gouvernement de Péronne. Le cardinal était désolé, car il craignait que son argent fût tout aussi bien perdu que cette ville ; mais M. de Turenne se porta caution de la fidélité du fils du maréchal. En effet, celui-ci ayant voulu s'approcher de Péronne pour tenter quelque intelligence, son fils tira ses canons sur lui.

M. le cardinal n'avait plus qu'à réduire Hesdin ; à cette tâche, il ne ménagea ni promesses, ni menaces. Lorsque M. de Bellebrune, le dernier gouverneur de Hesdin, était mort, un nommé La Rivière, qui était lieutenant pour le roi, en avait demandé le gouvernement. C'était un pauvre homme que ce La Rivière ; de plus, le cardinal était en marché avec le marquis de Palaiseau, gendre du défunt, qui offrait une bonne somme de cette charge. La Rivière se retira donc fort mécontent. Le major de la place, nommé Fargues, était le beau-frère de La Rivière ; il comptait que si ce dernier était fait gouverneur, ce serait lui qu'on investirait de la charge de lieutenant du roi ; aussi prit-il sa part du refus ; il conseilla à l'autre d'obtenir par la force ce qu'on ne voulait lui donner de bon gré.

C'était un gros morceau pour un aussi petit compagnon que La Rivière ; mais, sur les conseils de son beau-frère, il s'avisa d'un expédient, qui fut d'offrir à M. le Prince de lui livrer la place, sous la condition de réaliser les désirs de ces deux traîtres. M. le Prince, tout ravi, s'accorda avec eux. Or, à ce moment, M. le cardinal, qui n'avait pu s'entendre avec M. de Palaiseau, disposait de ce gouvernement en faveur de M. de Créqui. Lorsque celui-ci se présenta pour

prendre possession de la ville, les portes lui furent refusées.

Cette affaire fit grand bruit à la cour, et le cardinal ne songea plus qu'à reprendre Hesdin et à punir rigoureusement Fargues et son beau-frère. Il envoya un homme pour lever le plan des fortifications de la ville, comme si on devait commencer le siège au plus tôt. Cet homme se fit surprendre; il avoua qu'il avait commission de M. le cardinal. Fargues, qui avait déjà mené toute l'affaire de trahison, pour bien montrer qu'il n'était pas disposé à se laisser moquer de lui, traita cet homme en espion et le fit pendre sans miséricorde.

On prétendit même que le cardinal avait averti Fargues en sous-main, afin que son homme fût saisi. Il espérait, en sacrifiant ce malheureux, tromper les ennemis sur ses véritables intentions et leur donner à croire que la cour voulait rentrer en possession d'Hesdin avant de tenter quoi que ce fût. Les Anglais eux-mêmes en furent persuadés, et, lorsqu'en mai suivant, l'armée fut rassemblée non loin, Lockard, qui commandait les troupes de Cromwell, dont il était le gendre, et qui remplaçait Reynolds, s'en plaignit tout d'abord; mais on l'invita à suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il vît par expérience ce qu'il en devait penser.

Pendant ce temps, M. le cardinal offrait une bonne somme à Fargues qui n'avait cessé d'être la cheville ouvrière de cette affaire. L'autre se souciait assez peu de fausser la parole qu'il avait engagée auprès de M. le Prince, pourvu qu'on lui donnât un bon prix. Il se fit marchander et conclut pour deux cent mille francs.

Le cardinal eut tout sujet de remontrer à Lockard

qu'un habile homme ne saurait renoncer à une bonne occasion, et qu'il n'était pas bon de laisser un ennemi sur ses derrières quand on pouvait le désarmer.

Dans la pensée que nous assiégerions Hesdin, les Espagnols avaient rassemblé quelques troupes à Moncassel, mais elles faisaient mauvaise garde, car elles ignoraient les intrigues du cardinal et l'accord de Fargues (1); elles pensaient M. de Turenne tout occupé aux apprêts de ce siège. Celui-ci donna ordre au comte de Créqui, qui était gouverneur de Béthune, de ramasser toutes les troupes de sa garnison et de s'avancer sur Moncassel, pendant que M. de Turenne marchait d'un autre côté avec son armée. Tout ce qu'il y avait de troupes espagnoles dans l'endroit fut ainsi surpris et fait prisonnier.

Là-dessus, l'armée poussa droit vers Bergues, dont on ne put approcher, l'ennemi ayant rompu les écluses et la campagne étant inondée, au point que les eaux s'étendaient jusque bien près de Dunkerque. Ces inondations nous gênaient fort, car elles isolaient le fort de Mardick où se trouvaient des magasins pour notre armée. Le plus gros de nos approvisionnements était à Calais; or, les ennemis tenaient Gravelines qui nous barrait la route. De plus, il était difficile d'attaquer directement Dunkerque avant d'avoir réduit les places importantes qui forment comme une

(1) Balthazar de Fargues, en dépit de cet accord, continua à servir dans le parti de M. de Condé, où il se distingua de façon à mériter toute l'animosité de la cour. Il fut néanmoins compris dans l'amnistie qui suivit la paix des Pyrénées. Il vivait paisiblement en ses domaines, près de Dourdan, lorsque Louis XIV apprit par hasard son existence. Il manda le président de Lamoignon et lui manifesta, dit Saint-Simon, l'extrême désir qu'il pût trouver le moyen de faire pendre Fargues ; ce qui fut fait (1665). Les biens de Fargues, évalués à quatre millions, furent confisqués.

ceinture à cette ville. M. de Turenne était d'avis de s'emparer tout d'abord de Gravelines pour demeurer maître du chemin de Calais, puisqu'on ne pouvait plus compter sur Mardick.

Avant d'envoyer nos troupes sous les murs de Gravelines, on devait obtenir l'assentiment des Anglais ; c'était un nouveau retard apporté à l'entreprise sur Dunkerque qu'on leur promettait depuis si longtemps, et qu'ils avaient si fort à cœur. M. de Turenne connaissait que Lockard tiendrait ferme là-dessus; aussi le fit-il sonder au préalable par le comte de Guiche, qui était l'ami particulier de cet Anglais, car ils faisaient souvent débauche ensemble.

Lockard répondit à M. de Guiche qu'il ne fallait pas compter sur son acquiescement : quoiqu'il lui en coûtât de refuser à une personne qu'il estimait fort, il priait M. de Guiche de ne pas insister davantage. Depuis trop longtemps, déjà, M. le cardinal l'amusait de vaines défaites pour qu'il consentît à ce que la situation se prolongeât. Ou bien on attaquerait Dunkerque, ou bien il se retirerait. Ce fut son dernier mot.

M. de Turenne, persuadé qu'il n'obtiendrait rien de plus, se résolut à tenter ce siège qui présentait les plus grandes difficultés.

III

Campagne de 1658. — Préparatifs du siège de Dunkerque. — Le marquis de Leyde. — Défense furieuse de la garnison. — Molondin, mestre de camp du régiment des Suisses. — La mort du maréchal d'Hocquincourt. — L'ennemi offre le combat. — Ordre de bataille. — Prétentions des Anglais. — Le régiment de Picardie. — Faute de canons. — Les « waltergangs. » — Charge désespérée de M. le Prince. — Victoire des Dunes. — Castelnau et le bâton de maréchal. — Capitulation de Dunkerque. — Le roi en reconnaissance. — Maladie du roi. — Les alarmes du cardinal.

Une fois que son dessein d'assaillir Dunkerque fut bien arrêté, M. de Turenne déploya toute l'expérience et l'habileté qu'il avait acquises à la guerre pour surmonter les obstacles qui s'opposaient à son action. Il rétablit tout d'abord les communications avec Mardick, puisqu'il ne pouvait plus compter sur Calais pour ses approvisionnements.

La seule route possible, quoiqu'elle fût inondée, était battue par une redoute que les ennemis avaient élevée sur la Colme, qu'ils avaient fortifiée soigneusement et armée de quatre pièces de canon. M. de Turenne enleva cette redoute. La route inondée et que les eaux avaient rompue fut raccommodée au moyen de fascines que l'on entassa en quantité. M. de Tu-

renne s'avança alors le long du canal de Bergues, dans la direction de Dunkerque. Les ennemis construisaient par là un grand fort qu'ils n'avaient pas eu le temps de mettre complètement en défense, car ils avaient compté que leur redoute tiendrait plus longtemps. Tel qu'il était, ce fort empêchait notre passage ; l'ennemi y posta aussitôt quantité de monde, et comme les derrières étaient libres, cette garnison se renforçait et se rafraîchissait à volonté.

Notre général se décida à rompre la communication, pour réduire la garnison à ses seules forces. Un parti de notre infanterie traversa le canal et se retrancha, non sans peines, puisqu'il fallut creuser des fossés d'écoulement pour nettoyer le terrain de l'eau qui le couvrait. Cette infanterie tint bon en son poste et ne se laissa pas déloger, quoique l'ennemi s'efforçât de la chasser de ses retranchements. Le fort fut emporté après une belle résistance, et ceux qui le défendaient se sauvèrent non sans peine.

Au delà, le terrain était à sec ; M. de Turenne put commencer ses approches dans les dunes. Les Anglais, selon leur promesse, tenaient la mer avec une flotte de vingt voiles, ce qui était plus que suffisant pour imposer le respect aux Espagnols. Ceux-ci, qui ne pouvaient opposer une force égale, n'avaient plus à compter sur des secours par voie de mer.

M. de Turenne prit son quartier sur les dunes du côté de Nieuport. La tranchée fut ouverte dans la nuit du quatrième au cinquième de juin 1658, et l'on travailla jusqu'au jour sans que l'ennemi tirât un seul coup de mousquet. Auparavant, on avait jeté des ponts sur les canaux pour assurer les communications entre les quartiers et l'on avait établi des lignes de circonvallation et de contrevallation.

Le marquis de Leyde, qui commandait dans la place, était un homme expérimenté à la guerre. Il avait défendu la ville de Dunkerque quand nous l'avions attaquée et prise en 1646, pour la perdre quelques années plus tard dans nos guerres civiles, et celui-là même qui s'était alors couvert de gloire par la conquête de cette place, combattait aujourd'hui pour la défendre contre nos armes.

Le marquis de Leyde nous laissa travailler en paix trois jours de suite, semblant oublier qu'une ville assiégée se défend surtout par des sorties. Son ardeur endormie se réveilla le quatrième jour; il nous lança quinze cents hommes de cavalerie et d'infanterie qui mirent le plus grand désordre dans la tranchée. L'affaire tournait à mal pour nos intérêts, si tout ce qu'il y avait de gens de qualité dans le camp n'était accouru. Chacun d'eux paya de sa personne comme de simples soldats. Leur fermeté permit aux fuyards de se reconnaître. M. de Turenne fit monter à cheval cinq cents cavaliers d'extraordinaire et avança deux bataillons. Les ennemis craignirent d'être enveloppés et se retirèrent en bon ordre.

Ces sorties se renouvelèrent et devinrent si fréquentes que nous en essuyâmes jusqu'à deux dans la même journée. M. de Turenne grossit les troupes de tranchée aussi bien que la garde de cavalerie pour prévenir tout accident. Quatre ou cinq jours se passèrent ainsi dans l'attente d'une attaque des assiégés.

Tandis que nous portions notre vigilance de ce côté, le péril nous menaçait d'un autre. Les ennemis étaient résolus à ne nous pas permettre d'entrer dans la place sans nous troubler par quelque bonne attaque venue de l'extérieur. Le maréchal d'Hocquincourt, pour son entrée de jeu, se chargea de reconnaître nos

lignes. Il aborda notre grand'garde quoiqu'elle fût deux fois plus nombreuse que l'escadron qu'il commandait. A dire le vrai, cet escadron était composé de gens d'élite qui chargèrent avec un tel entrain que la grand'garde refoulée passa un défilé avec une précipitation extraordinaire.

Le camp fut en alarme et le bruit y courut que le comte de Soissons, qui était colonel-général des Suisses, avait été pris. Molondin, mestre de camp du régiment des gardes de cette nation, accourut avec quelques-uns de ses soldats armés de mousquets pour s'efforcer de le délivrer si c'était possible. L'avis était faux, mais le comte était néanmoins en grand péril. Comme il se trouvait fortuitement à la grand'garde, quand M. d'Hocquincourt avait poussé sa pointe, il avait tenu ferme avec quelques braves, non pas en deçà du défilé, mais en tête, ce qui prouvait davantage en faveur de son courage que de sa prudence, car en une aussi méchante situation, il ne pouvait manquer d'être tué ou pris.

L'arrivée de Molondin changea la face des choses ; il rangea ses Suisses derrière une dune, en deçà du défilé, et leur ordonna de ne se montrer que sur son signal. Il attendit alors que le maréchal d'Hocquincourt et ses gens fussent assez près pour que les coups tirés par ses soldats missent chacun un homme à bas, ce à quoi il réussit merveilleusement, car il tomba roide mort une vingtaine des assaillants et parmi eux M. d'Hocquincourt lui-même qui, à dire le vrai, n'était que blessé, mais il n'en valait guère mieux car sa blessure était au ventre ; à peine s'il vécut une heure encore. Il eut la force de demander un confesseur ; on le transporta dans une petite chapelle qui était là tout auprès. Il témoigna un extrême regret d'avoir

pris les armes contre son souverain et rendit l'âme un moment après entre les bras d'un gentilhomme qui était à lui.

Le cardinal ne fut pas trop fâché de sa mort ; M. d'Hocquincourt n'était pas sans lui inspirer une certaine terreur, non pas que ce fût un habile homme, loin de là ; il ne connaissait pour raison que son emportement et c'était ce caractère qui alarmait singulièrement Son Éminence, car elle savait qu'il n'y a aucune sûreté avec les gens emportés.

Le lendemain de cet engagement, les ennemis qui avaient construit des ponts sur le canal de Furnes le passèrent et marchèrent en bataille sur les dunes. M. de Turenne ne douta pas qu'ils ne désirassent en venir aux mains avec nous ; il résolut de leur épargner la moitié du chemin. M. de Turenne estimait que la troupe qui attaque est en avantage par cela même, tandis que celle qui se contente de se défendre en sort rarement à son honneur. Il laissa Pradel pour garder la tranchée avec quatorze cents hommes de notre régiment ; Marins, lieutenant-général, demeura à la garde du camp avec six cents chevaux et quinze cents hommes de pied. Cela arrêté, il voulut régler l'ordre de bataille, mais de graves difficultés se produisirent.

Bien que Lockard eût le commandement en chef sur les Anglais et que sa qualité d'allié de Cromwel dût lui mériter la confiance de ses troupes, il ne pouvait empêcher celles-ci de murmurer contre le traité avec la France. C'était la suite des menées que l'Espagne avait faites en Angleterre, comme je l'ai déjà marqué.

M. de Turenne était instruit de ces réclamations qui l'inquiétaient quelque peu au sujet de l'humeur turbulente de ces Anglais. Par là-dessus, ces troupes vinrent à connaître l'ordre de bataille qui les plaçait

comme auxiliaires au centre sans leur confier un poste d'honneur. Elles voulurent être traitées plus avantageusement et déclarèrent que, sinon, elles ne combattraient pas. C'était une vanité insupportable que cette prétention de dicter la loi chez nous. M. de Turenne, en dépit de sa modération, le représenta très vivement à Lockard qui répliqua : « Qu'il acceptait que la nation française l'emportât sur la sienne en un seul point, c'est-à-dire qu'il consentait à lui céder la gauche de l'ordre de bataille, mais qu'il n'entendait sous aucun prétexte que les Français s'emparassent de la gauche et de la droite. » Il ajouta : « Que son corps était assez considérable pour qu'on le traitât avec distinction et qu'il ne pouvait se relâcher de ses exigences sans trahir lui-même sa patrie. »

M. de Turenne, bien embarrassé et craignant une défection, en passa par les exigences des Anglais. Il lui restait à persuader le régiment de Picardie, à qui le poste que réclamait Lockard avait été assigné. Ce régiment avait le pas sur tous les autres régiments, sauf sur celui des gardes ; il refusa de toutes ses forces. M. de Turenne en vint aux prières et aux supplications, quoique ce ne fût guère sa coutume de se plier ainsi aux volontés du soldat. Il l'avait bien montré quelque temps avant la paix de Munster quand il ordonna de charger un régiment qui lui refusait obéissance. Il jugea sans doute que la rigueur n'était pas de saison ici ; enfin, à force de répéter au régiment de Picardie que par son obstination il causerait les plus grands malheurs, il l'amena à se désister de ses prétentions.

Rien n'entravait plus les mesures de notre général ; mais alors qu'on offrait le combat aux ennemis, on s'aperçut qu'ils avaient changé d'avis après s'être

avancés si loin comme s'ils brûlaient d'en venir aux mains. Cette hésitation était due au retard de leur gros canon qu'ils attendaient d'un moment à l'autre. M. de Turenne fut averti par un page du marquis d'Humières, aujourd'hui maréchal, alors lieutenant-général. Ce page avait été fait prisonnier lors de l'action pendant laquelle M. d'Hocquincourt avait été tué : il s'était sauvé du camp espagnol où on le laissait aller et venir en raison de sa grande jeunesse. Néanmoins, il avait de bons yeux dont il sut se servir, et sur son témoignage, M. de Turenne se décida à ne pas attendre plus longtemps.

Il y eut encore quelque mécontentement parmi les lieutenants-généraux, qui accusaient M. de Turenne d'avoir distingué certains au détriment des autres. Tout s'arrangea enfin, et l'armée passa la nuit sous les armes, pour attaquer dès l'aube. Les ennemis, instruits par leurs espions, ne laissèrent pas de faire bonne mine, quoique leur canon ne fût pas arrivé et qu'ils attendissent encore quelque infanterie. Don Juan prit le commandement de l'aile droite, en laissant celui de la gauche à M. le Prince.

M. de Turenne passa la nuit, couché sur les dunes, le nez dans son manteau. Les officiers généraux, de part et d'autre, dormirent de la même façon. Dès la pointe du jour (1), nous sortîmes de nos lignes et marchâmes à l'ennemi. Ceux qui étaient à l'aile droite ne voyaient pas ceux de l'aile droite, à cause des nombreuses dunes qui se dressent en cet endroit. Castelnau, qui était à l'aile gauche, commença le combat dont il eut bon marché.

Par bonheur pour moi, je n'étais pas du détache-

(1) 13 juin 1658.

ment qui, sous les ordres de M. de Pradel, gardait la tranchée, je faisais partie d'un bataillon qui tenait, à la première ligne, la droite de toute l'infanterie. Nous marchions avec assez de contrainte, parce que sur notre droite nous étions resserrés par des *watergangs* (1) qui régnaient bien loin, devant et derrière nous. Le marquis de Créqui, pour nous élargir, fit passer ces watergangs au régiment de Bretagne, de sorte qu'en sortant du centre, il se trouva sur les ailes. M. le Prince, qui ignorait notre position incommode, pensa qu'on postait ainsi ce régiment pour le prendre en flanc, lorsque son aile et la nôtre viendraient à se choquer. Il commanda un de ses bataillons pour exécuter un mouvement semblable. Nous nous avançâmes aussitôt vers ce bataillon, sans qu'il fît mine de nous épargner la moitié du chemin. Loin de là, il mit ventre à terre ses enfants perdus, avec ordre de faire leur décharge à bout portant. Ils exécutèrent fort mal cet ordre, et nous étions encore à quarante pas lorsqu'ils commencèrent à tirer. Ces gens étaient consternés par la pensée qu'ils livraient combat, démunis de leur canon; ils étaient à demi vaincus et dès qu'ils eurent déchargé leurs armes, ils s'enfuirent à toutes jambes, pendant qu'une partie de leur cavalerie imitait cet exemple. Dès lors, assurés de la victoire, nous marchâmes sur ceux qui demeuraient encore à nous attendre.

Par ce malheureux commencement, M. le Prince connut que l'affaire était compromise s'il n'y remédiait par sa fermeté. Il ignorait encore que l'aile de don Juan eut été battue. Se mettant à la tête d'un escadron, il recommanda à Coligny, à Bouteville et à

(1) Du hollandais : *water* eau, *gang* issue; fossé d'écoulement, issue quelconque pour les eaux.

quelques autres personnes de qualité qui partageaient sa fortune, d'imiter son exemple, chacun de son côté, afin d'encourager ces troupes qui faiblissaient. Ceux-ci mirent tout en œuvre pour seconder leur chef; leurs efforts n'aboutirent qu'à rassembler un second escadron. C'était bien insuffisant pour attaquer une armée entière, mais notre victoire facile inspirait trop de confiance à nos gens, qui marchaient en désordre. Les deux escadrons de M. le Prince, par leur charge brusque, mirent en déroute huit des nôtres. Le bataillon où j'étais, qui n'avait pas rompu ses rangs, voyant avec quelle furie le prince de Condé s'était lancé, s'arrêta tout court pour le tirer assurément quand il s'approcherait de nous.

Nous réussîmes à merveille, et, de notre décharge, nous abattîmes la moitié des gens qui suivaient M. le Prince. Le cheval de celui-ci fut tué, et il demeurait entre nos mains, si un de ses cavaliers ne lui avait donné le sien pour qu'il se sauvât. Bouteville, Coligny et les autres n'en furent pas quittes à aussi bon compte; ils furent pris ou blessés et les fuyards furent poursuivis jusqu'au canal de Furnes. Leur hâte était si grande, qu'il s'en noya une bonne partie; les autres préférèrent la vie à la liberté et se rendirent.

Don Juan ne fut pas réduit à une aussi dure extrémité, car il avait adopté de bonne heure une tout autre décision. Dès qu'il avait vu ses premiers escadrons rompus, pendant que la flotte anglaise le canonnait sur le flanc, il s'était retiré à Nieuport. Cette bataille ne fut pas de celles qui durent toute une journée pour recommencer le lendemain; quatre heures de temps suffirent pour assurer la défaite, si bien qu'à midi nous étions de retour au camp, sauf celles de nos troupes qui continuaient à poursuivre les fuyards.

M. de Turenne, pour tirer tout le profit qu'il était en droit d'espérer de sa victoire, fit sommer aussitôt le gouverneur de Dunkerque. Celui-ci ne pouvait ignorer ce qui s'était passé, car la bataille s'était livrée presque sous ses yeux. Néanmoins, il répondit : « Que don Juan avait fait son devoir en essayant de le secourir, et qu'il lui avait montré par là qu'il devait faire le sien en défendant la place jusqu'à la dernière extrémité. »

Castelnau, à qui l'on devait en partie le succès remporté, et qui aspirait depuis longtemps au bâton de maréchal, ne quitta plus dès lors la tranchée, pour ajouter encore à ses services, déjà fort éclatants. Cinq jours après la bataille, alors qu'il examinait un nouveau travail que le gouverneur avait élevé pour gêner notre action, il reçut un coup de mousquet dans le ventre. Il se fit porter tout aussitôt à Calais, où la cour s'était logée ; il savait que sa blessure était mortelle et voulait obtenir la grâce qu'on lui avait refusée jusque-là. Le roi lui fit l'honneur de le visiter, en la compagnie de M. le cardinal ; ce pauvre blessé pria Sa Majesté de donner cette consolation à sa famille, qui perdait tout en le perdant. Le roi, alors, n'osait rien faire par lui-même ; il ne répondit rien et laissa le cardinal prendre la parole.

Celui-ci dit donc à Castelnau qu'il lui conseillait, en l'état où il était, de renoncer aux vanités de ce monde, de peur qu'il n'eût un compte sévère à rendre au souverain Juge ; il lui représenta que le salut de son âme devait lui être plus cher que le soin de sa famille. Castelnau remercia Son Eminence, du souci qu'elle prenait des affaires de sa conscience mais il la conjura, néanmoins, si elle consentait à ce qu'il mourût content, de ne pas détourner le roi de lui accor-

der ce qu'il croyait avoir mérité par ses services. Le ministre répondit encore que Sa Majesté y ferait la réflexion qu'elle devrait.

C'était l'informer en peu de mots qu'il devait renoncer à toute espérance, car tel était le langage que le cardinal avait coutume de tenir lorsqu'on lui présentait une demande qui ne lui convenait pas. Le pauvre mourant chercha des amis qui eussent plus de pouvoir sur l'esprit du ministre, que le souvenir des services qu'il avait rendus à l'Etat. Il reconnut alors qu'il avait donné, jusque-là, le nom d'ami à des gens qui ne le méritaient guère; les uns après les autres se gardèrent d'user leur crédit en faveur d'un homme aussi proche de la mort.

Seul, M. Le Tellier se montra plus officieux; il s'y prit si bien auprès de Son Eminence, qu'il obtint qu'elle exauçât le désir de Castelnau. M. le cardinal objectait que, s'il accordait cette faveur, tous les officiers, à la moindre blessure, en exigeraient autant. Le cardinal était ménager de cette grande dignité, car les personnes qui en étaient revêtues sollicitaient aussitôt des gouvernements de province et autres charges productives que Son Eminence était bien aise de conserver pour elle, pour ses parents et pour ses créatures.

M. Le Tellier répondit à cela : « Que si Son Eminence se mettait sur le pied d'accorder cette dignité à des gens aussi malades que Castelnau, elle n'aurait pas à subir de nombreuses demandes, et que les accordât-elle, cela ne tirerait pas à conséquence. » Castelnau n'avait pas deux jours à vivre, le fait était reconnu et certain. Son Eminence se laissa fléchir, et le mourant fut fait maréchal de France. Il expira d'ailleurs le jour suivant, en enlevant toute crainte

au cardinal de lui voir faire banqueroute, en survivant, ce qu'il appréhendait, selon sa défiance ordinaire, qui le portait à soupçonner de tromperie toutes choses et toutes gens.

Deux ou trois jours après l'accident de Castelnau, le marquis de Leyde fut blessé à son tour, alors qu'il encourageait un régiment italien, à qui il avait confié la défense d'une demi-lune, et qui prenait l'alarme à notre approche. Sa blessure refroidit l'ardeur de la garnison, et comme elle empirait de jour en jour, le marquis fut bientôt dans un état désespéré. Tant qu'il eut un souffle de vie, il ne permit pas qu'on lui parlât de se rendre, voulant être enterré avec son honneur intact, mais dès qu'il eut fermé les yeux, ses gens battirent la chamade, de sorte que la ville tomba avec son gouverneur (1).

M. de Turenne remit la place aussitôt aux mains de Lockard, qui y plaça la plus grande partie de ses Anglais en garnison. La France entière savait que ce voisinage était aussi dangereux pour nous que celui des Espagnols. On blâma Son Eminence d'avoir ouvert une porte à une nation qui nous avait causé jadis tant de mal, lorsqu'elle possédait un endroit de débarquement sur notre territoire. On ne considérait pas qu'il était difficile de mieux faire; si le ministre n'eût pas traité avec Cromwell, l'Espagne était toute prête à contracter alliance avec les Anglais, et ces deux peuples réunis, nous eussent fait un mal plus considérable que celui qu'on appréhendait dans l'avenir.

Le roi vint de Calais, pour assister à la sortie de la garnison. Elle était forte encore de treize cents hom-

(1) 24 juin 1658.

mes en état de combattre, sans compter quantité de malades et de blessés que l'on transporta à Nieuport sur des chariots. Cette garnison avait demandé à se retirer à Gravelines ou à Bergues. La cour avait formé le projet de saisir ces deux places ; on ne jugea donc pas à propos de renforcer leurs garnisons.

Deux jours après, en effet, nous investîmes Bergues ; la tranchée fut ouverte le même jour ; le lendemain les assiégés tentèrent une sortie ; il y eut des coups de part et d'autre et l'escarmouche fut assez rude. Le roi qui était au camp avec la cour, assista à l'affaire, et, après la retraite des assiégés, comme il s'entendait en fortifications, il voulut reconnaître la place ; il s'approcha si près que les balles de mousquets lui sifflaient aux oreilles. Deux escadrons des gardes l'accompagnaient, mais il leur avait ordonné de s'arrêter à deux cents pas en arrière, ce qui était un peu loin, selon les règles de la guerre.

Le maréchal du Plessis, qui était gouverneur de Sa Majesté, était demeuré en arrière, lorsqu'on vint l'avertir que le roi se hasardait si avant. Il accourut au grand galop, et dans l'excès de son émotion, il ne put s'empêcher de jurer en représentant au roi qu'il s'aventurait imprudemment. Le roi lui répondit avec sang-froid qu'il s'aventurait lui même fort imprudemment en s'échauffant de la sorte, et que les pleurésies étaient aussi dangereuses que la mousqueterie. Sa Majesté s'en revint néanmoins au petit pas, sans savoir mauvais gré au maréchal de l'intérêt qu'il prenait à sa conservation.

Le roi, de retour au camp, rapporta à M. de Turenne ce qu'il avait reconnu de la place. Celui-ci trouva qu'il raisonnait fort juste et en fit son compliment à M. le cardinal, qui en fut charmé ; car il prétendait

aujourd'hui avoir dirigé l'éducation de Sa Majesté, et tirait une gloire personnelle de tout ce qui pouvait être à la gloire du roi. Ses prétentions étaient bien injustes ; à part la fortification qu'on avait enseignée à Sa Majesté, on l'avait tenue sur le reste dans la plus grande ignorance, sous le prétexte de ne pas altérer sa santé. Nourri dans une semblable indolence, le roi fût devenu semblable à ce que l'on raconte des rois de la seconde race, s'il n'avait été servi par son heureux naturel, qui triompha de cette méchante éducation.

Après qu'il fut demeuré quelques jours au camp de Bergues, le roi s'en retourna du côté de Mardick que l'on fortifiait. Pressée par les circonstances, la cour n'avait pu faire autrement que de livrer Dunkerque aux Anglais, mais elle savait que c'était là un mauvais voisinage et c'est pourquoi l'on fortifiait Mardick, et que l'on cherchait à s'assurer des autres places avoisinant Dunkerque. De cette façon, s'il plaisait à Cromwell de changer de parti, ses communications avec les Espagnols seraient d'autant entravées.

Par suite de fatigues, le roi tomba tout d'un coup dans une fièvre si prodigieuse, qu'on dut le transporter à Calais. Cela se passait le jour même que nous prîmes Bergues ; mais la tristesse en laquelle se tenait la cour, par suite de la maladie du roi, empêcha qu'on accueillît cette conquête comme elle l'eût été en tout autre temps.

Dès le lendemain, l'armée avait connaissance de cette maladie, que l'on présentait comme très dangereuse. Nous crûmes à une exagération, ainsi que le fait se produit fréquemment en ce qui touche la personne royale. Cela ne nous empêcha pas d'attaquer Dixmunde qui se rendit sans coup férir. Le

vicomte de Turenne, sur la prière que je lui en fis, demanda ce gouvernement pour moi à Son Eminence. M. le cardinal lui répondit qu'il avait d'autres vues sur moi. Changeant le sujet de la conversation, il aborda la maladie du roi : c'était là un événement qui l'alarmait singulièrement et qui lui causait les plus noirs soucis; au point qu'il dit à M. de Turenne que si l'état du roi ne devenait pas meilleur, ce serait lui qu'on mettrait au tombeau avant Sa Majesté.

S'il y avait eu exagération, en premier lieu, sur les bruits qui couraient de la santé royale, les faits donnaient raison actuellement à ceux qui avaient propagé ces bruits. Cette maladie continuait de si grande force qu'on commençait à désespérer. Son Eminence, qui se savait moins en faveur dans l'esprit de Monsieur que dans celui du roi, chargea le comte de Moret, frère aîné de M. de Vardes, d'établir quel secours il pourrait tirer de ses amis dans une conjoncture aussi difficile. Je ne sais trop quel était le fond de la pensée du cardinal et s'il prétendait que l'on entrât en guerre contre Monsieur, pour le maintenir en possession du ministère, au cas où le royaume changerait de maître.

Ce comte, tout en menant ses brigues, me remit une lettre du cardinal, dans laquelle Son Eminence me mandait ce qu'elle avait répondu, en ce qui concernait le gouvernement de Dixmunde, à M. de Turenne. Elle ajoutait que j'eusse à tâter mes camarades sur ce qu'ils pensaient de M. le Prince, afin que je fusse en mesure de lui désigner ceux sur qui elle pourrait compter, si Dieu venait à disposer de Sa Majesté.

IV

Commission périlleuse. — Les chiens à grands colliers. — Stratagèmes de Bocet du Bois. — Les transes du cardinal. — Rétablissement du roi. — Fausse joie. — Le gouverneur du duc de Nevers. — La créance de M. de Charnassé. — Si le roi payait ses dettes!... — D'Artagnan au comble de ses vœux. — Les préférences du neveu de Son Eminence. — La fille de Pluvinel. — Jalousie forcenée. — Quatre-vingt mille francs de nourriture. — Le placet de Besmaux. — Au trou de la serrure. — Calcul déjoué. — La pitance des prisonniers. — Plus heureux que sage.

La commission dont Son Eminence voulait bien me charger n'était pas sans présenter quelques périls, si le roi venait à mourir, et le sentiment général, sur ce triste sujet, était fort inquiétant. Néanmoins, j'espérais en la jeunesse de ce prince, et je me déterminai à me rendre aux désirs du ministre. Pradel, Pollac, Césan, Busserolles et quelques autres me donnèrent parole qu'ils seraient pour lui envers et contre tous. C'étaient les chiens à grands colliers de notre régiment, quoiqu'il y eût des gens mieux qualifiés.

Ne doutant pas que Son Eminence ne fût aise de connaître le succès de la négociation qu'elle m'avait confiée, je l'avertis par un billet, dont Fleury, l'enseigne de ma compagnie, fut porteur.

Ce Fleury était fils d'un gentilhomme de Norman-

die, nommé Bocet du Bois, qui avait un régiment d'infanterie et qui ramassait, bon an, mal an, douze à treize mille livres de rente, par un plaisant stratagème. Quand il partait de chez lui pour se rendre en campagne, on l'eût pris, à son équipage, pour quelque général. Il traînait à sa suite trois ou quatre chariots, autant de charrettes et je ne sais combien de mulets. Tout cela était vide au départ ; cependant les mulets portaient du lard et des jambons ; pour les chariots et les charrettes, il les envoyait à Reims, charger du vin. Ce vin ce n'était pas lui qui le buvait : il le faisait vendre à pot par un valet. Quand ses provisions étaient épuisées, il commandait une escorte et renvoyait chariots et charrettes sur la frontière pour en ramener d'autres.

Ce manège durait jusqu'à la fin de la campagne. On lui amenait alors, de Bruxelles et d'Oudenarde, des tapisseries qu'il passait en France sans payer les droits. Il en trouvait bon débit à Paris où ces marchandises se vendaient un gros prix, car nous n'avions pas alors de manufactures de ces sortes de marchandises, comme nous avons aujourd'hui celles des Gobelins et de Beauvais. Voilà comment cet homme s'était mis à son aise, étant à la fois mestre-de-camp, vivandier et marchand.

Si le cardinal menait des intrigues pour recruter des amis, d'autres s'appliquaient à le contrecarrer, dans le cas où nous viendrions à changer de maître. Madame de Choisi, femme du chancelier de Gaston de France, duc d'Orléans, fâchée d'avoir perdu toute influence depuis que ce prince avait quitté la partie pour se retirer à Blois, appela près d'elle l'intendant du prince de Condé pour délibérer sur les mesures à adopter dans la circonstance. Il était valet à louer

depuis que son maître avait quitté le royaume, et ressemblait, sur ce point, à cette femme.

Ils concertèrent entre eux que si le roi venait à mourir, rien ne leur serait plus facile que de faire rentrer M. le Prince qui commencerait par chasser le cardinal.

Le duc de Brissac et Gersé entrèrent dans leurs vues : celui-ci, parce que la reine lui ayant mis dans les mains le bâton de capitaine des gardes du corps, le lui avait ôté pour le donner à un autre ; celui-là, parce qu'il s'indignait qu'on n'eût aucune considération pour lui, sous le prétexte qu'en diverses circonstances, il s'était rangé ouvertement dans le parti de Gaston et du prince de Condé. Ils crurent si fermement que le roi n'échapperait pas à la mort qu'ils firent courir dans Paris le bruit du prochain retour de M. le Prince.

Cependant M. le cardinal ne s'endormait pas sur le soin de ses intérêts ; les mesures qu'il avait prises pour se ménager l'appui de l'armée témoignaient du contraire ; tant qu'il aurait les troupes pour lui, il pourrait braver le danger. Néanmoins, il n'était qu'à demi rassuré ; il passait son temps au chevet du roi, plongé dans les larmes, comme une femme, en songeant aux vilains retours de fortune que la destinée lui ménageait, si le roi venait à périr. Ce désespoir ne l'empêcha pas de saisir toutes les lettres qui allaient en Flandre ; il connut alors ce qui se brassait contre lui au Luxembourg. Madame de Choisi logeait en ce palais, et les conjurés la venaient voir, passant, celui-ci par une porte, celui-là par une autre, afin de ne pas attirer l'attention.

Son Eminence patienta, car le moment n'était pas encore venu d'agir. Le roi était à toute extrémité ; un jour même on le crut mort et déjà l'on ouvrait en

grand les rideaux du lit, comme on a coutume de le faire auprès d'un trépassé. Cette alarme était fausse, par bonheur; tout au contraire, le roi se sentit mieux un moment après, et comme la jeunesse revient aussi vite qu'elle a semblé plutôt abattue, au bout de quelques jours, Sa Majesté s'était complètement tirée d'affaire.

La lettre que le cardinal avait interceptée était de Perraut pour M. le Prince. Elle était écrite en chiffres et s'adressant à un Louis de Groves, marchand à Bruxelles, qui était un nom supposé. Un certain Rossignol, que le cardinal de Richelieu avait érigé déchiffreur en titre d'office, fit connaître au ministre ce qu'elle contenait. M. le cardinal conserva en dedans de soi le ressentiment que lui inspirait cette manœuvre, jusqu'à ce qu'il trouvât un moment propice. Il renvoya cependant le roi à Paris. Quant à lui, il demeura sur la frontière.

Bientôt, il me faisait dire de l'aller voir à Calais. Je me rendis à son ordre et il m'enjoignit de passer en Angleterre, pour demander à Cromwell l'exécution d'un certain article du traité. Déjà, M. de Bordeaux, qui n'avait cessé d'être notre ambassadeur à Londres, avait négocié sur cet article avec le Protecteur. Il avait été arrêté, lors de la signature de ce traité, que Dunkerque nous serait rendu contre une somme de trois millions, et Cromwell avait objecté à M. de Bordeaux, lorsqu'il revint sur ce sujet : « Qu'il ne disconvenait nullement de cette particularité, mais pour que la convention fût valable, la somme eût dû être versée au temps marqué; que le cardinal avait laissé passer ce délai, et qu'il était dans son tort aujourd'hui d'accuser les Anglais de lui manquer de parole. »

Je vis donc Cromwell, mais il ne me paya pas d'autres raisons; il me dit également : « Que les Français étaient mal venus de lui envier une place pour vingt qu'ils saisiraient avec l'aide des troupes anglaises; que sans cette aide, nous ne pourrions assiéger les places maritimes, puisque c'était la flotte anglaise qui nous gardait sur la mer. » Il finit par cette conclusion :

— La seule chose dont vous soyez en droit de m'accuser, c'est de m'être servi le premier; mais je suis en droit de vous répondre que, pour avoir quelque peu attendu, vous vous êtes fait une part de frère aîné.

Je m'en revins donc avec ma courte honte et je retrouvai M. le cardinal à Calais. Il me recommanda de ne souffler mot à personne, car il était d'une grave conséquence qu'on le crût, en tous lieux, au mieux avec le Protecteur. Il ajouta qu'il était content de moi, et que, sous peu, j'aurais tout sujet d'être satisfait de lui, car il comptait me mettre en une place où je ferais envie à bien des gens.

Ces belles promesses étaient fondées sur ce qu'il avait enfin conclu son accord avec Tréville. Celui-ci, après qu'il eût longtemps combattu pour que la compagnie des mousquetaires fût rétablie en sa faveur, se fatigua de son insuccès. Il accepta enfin que Son Éminence la remît sur pied pour le duc de Nevers, moyennant qu'il donnât la cornette à son cadet; car M. de Tréville avait décidé que son aîné serait d'Église, pour cause qu'on l'avait taillé. Cet aîné, toujours en considération de l'abandon que M. de Tréville faisait de ses droits, aurait l'abbaye de Montirandé, et Tréville, lui-même, serait pourvu du gouvernement du pays de Foix, avec survivance pour son cadet.

Après avoir remercié Son Éminence, je rejoignis ma compagnie sous les murs de Gravelines, que l'on assiégeait. Dès mon arrivée, le comte de Moret fut tué d'un boulet de canon. Vardes, son frère, succéda à ses biens qui étaient considérables.

Mon séjour devant Gravelines ne fut pas long. Je n'étais pas arrivé depuis deux jours, que je reçus ordre de M. le cardinal de le suivre à Compiègne où il était près de s'acheminer. Le roi s'était arrêté dans cette ville, au sortir de sa grande maladie. Dès que j'eus rejoint Son Éminence, elle me dit de me présenter devant le duc de Nevers et de préparer mon équipage, pour me rendre à Lyon, avec la nouvelle compagnie des mousquetaires, qui escorterait le roi dans ce voyage.

Je me vis au comble de tous mes vœux : ma joie fut de courte durée. J'avais un concurrent dont le cardinal n'était pas averti, alors qu'il me parlait ainsi. C'était Debas, qui avait été fait gouverneur du duc de Nevers, au sortir de Flandre. Telle était la récompense qu'il avait reçue pour avoir abandonné le parti de M. le Prince qu'il servait autrefois avec distinction et pour avoir embrassé celui du cardinal.

Cette distinction l'avait mal contenté, comme on pense, et il espérait mieux. Auprès de M. le Prince, il était sur le pied d'obtenir le premier gouvernement vacant. Il n'espérait pas moins de M. le cardinal, qui lui avait promis monts et merveilles pour le gagner. A chaque gouvernement dont Son Éminence pouvait disposer, Debas renouvelait sa demande, mais bien inutilement ; Son Éminence avait les meilleures raisons du monde pour ne le point contenter. Pour dire le vrai, elle adoucissait l'amertume de ses refus par les plus beaux compliments ; elle assurait Debas

qu'il lui était trop nécessaire auprès de son neveu pour qu'elle se privât de ses services. Au besoin, quand l'autre réclamait trop fort, elle lui signait une ordonnance, qu'elle s'attachait à faire aussi minime que possible.

Le duc de Nevers devenait en âge à se passer de gouverneur; Debas apprit alors que le cardinal me destinait une charge qui ferait son affaire; il la demanda aussitôt, et l'obtint aussi vite. Je n'y pus rien comprendre, d'après ce que Son Éminence m'avait dit et répété elle-même, à plusieurs reprises. Je lui en voulus parler, comme de raison. Elle me répliqua qu'elle avait eu la main forcée, qu'elle avait dû respecter d'anciens engagements auxquels elle n'avait pas songé lorsqu'elle m'avait entretenu de cette charge.

Je ressentis une légère consolation dans la peine que prit M. le cardinal pour me persuader de sa bonne foi. Il me représenta que s'il avait eu un mauvais dessein à mon égard, il ne m'eût pas fait venir tout exprès de l'armée pour me causer cet ennui; il termina en m'assurant que je n'y perdrais rien pour avoir attendu, et m'engagea, là-dessus, sa foi de cardinal. Je n'ai jamais ouï dire que la foi d'un cardinal fût d'une meilleure qualité que celle de tout autre, et je n'avais qu'une médiocre confiance dans la parole de celui-ci; je m'efforçai donc d'attraper quelque chose, si peu que ce soit, mais immédiat. Je lui demandai donc de m'accorder une pension pour m'aider à subsister plus commodément.

Il me répondit que je prenais bien mal mon temps, que les coffres du roi étaient épuisés, et que même, s'il m'accordait cette grâce, on ne trouverait pas un sol pour me payer.

Il ne fallait pas être grand clerc pour reconnaître que ces refus, les uns après les autres, ne m'agréaient aucunement. Le cardinal voulut cependant me donner un os à ronger. Il me dit : « Qu'il ne comprenait pas qu'un homme d'esprit comme moi ne s'intriguait pas à découvrir un bon avis; qu'il était à la cour des gens qui n'avaient d'autre subsistance que celle-là, et qui en vivaient fort grassement. »

J'aurais pu lui répondre que ceux qui donnaient de bons avis n'en profitaient pas toujours, en citant à l'appui mon propre exemple, et ce qui m'était déjà arrivé avec lui. Ce n'eût pas été d'un bon courtisan. Je répliquai là-dessus que la bonne chance, en cet ordre d'affaires, l'emportait sur l'adresse qu'on pouvait déployer, et qu'en outre, s'il s'agissait de finances, on n'obtenait rien à moins qu'on ne fût l'ami des surintendants. Il me fit observer que lorsqu'on avait le ministre pour ami, comme j'étais assuré de l'avoir, il n'était pas nécessaire d'en chercher d'autre. Je lui tirai une belle révérence pour le remercier de ce compliment, et puisqu'il me promettait l'honneur de sa protection, je lui annonçai que j'allais me mettre sur l'heure à la recherche de quelque paraguante.

Je me mis donc en quête de quelque bon avis, et j'en découvris un qui me sembla excellent. Il était dû vingt-cinq mille écus à feu M. de Charnassé pour ses appointements d'ambassadeur, dont il n'avait jamais rien touché. Son fils était lieutenant aux gardes; aussi alerte que personne en ce qui concernait ses intérêts, il avait remué ciel et terre pour obtenir le paiement de cet argent, sans y réussir. Dînant un jour avec lui chez le grand-chambellan, il me parla de sa réclamation comme d'une chose désespérée. Je lui répliquai qu'il avait tort de jeter le manche après la

cognée, et je m'enquis de ce qu'il donnerait à celui qui obtiendrait qu'on le satisfasse.

Charnassé se prit à rire là-dessus et me dit que nous n'avions que faire d'acheter du fil pour coudre les sacs où nous mettrions cet argent, car, jamais, il ne nous salirait les mains.

J'insistai, quoiqu'il pût plaisanter, et me voyant obstiné dans ma confiance, il consentit à partager le gâteau par moitié.

— Je vous donnerai les deux tiers si vous insistez, ajouta-t-il, cela ne me coûtera pas davantage. Aussi bien suis-je certain que, ni vous ni moi, ne verrons jamais un sol de cet argent.

Je compris que je n'aurais pas raison de son incrédulité, mais d'autre part, comme je ne doutais pas du succès, je ne voulais pas faire un aussi gros bénéfice à ses dépens. Je lui signifiai donc que je n'entendais prendre pour mes peines ni les deux tiers, ni même la moitié, ce qui me paraissait exorbitant, et que je me tiendrais pour bien récompensé s'il m'accordait un tiers.

Il me le promit, non seulement de bonne foi, mais de tout son cœur, et m'invita à mettre les fers au feu, puisque c'était ma fantaisie.

— Seulement, fit-il, ne vous en prenez pas à moi si vous en avez le démenti.

Je courus chez M. le cardinal à qui je contai qu'il ne tenait qu'à lui de me faire gagner vingt-cinq mille francs. Il m'invita à lui exposer mon affaire, ce que je fis de mon mieux. Après avoir ri de bon cœur, il me demanda si c'était là ce que je nommais un bon avis.

— Un bon avis, continua-t-il, amène de l'argent dans les coffres de Sa Majesté et n'en retire pas. Si le

roi se mettait sur le pied de payer toutes ses dettes, il n'y aurait pas de pire condition que la sienne dans tout le royaume.

Sur une réponse semblable, je n'avais pas à réclamer mon reste. Je partis tout honteux. Après avoir fait blanc de mon épée, il me restait à avouer ma déconvenue à Charnassé. J'attendis qu'il abordât ce sujet pour m'en expliquer. Or, comme nous appartenions au même maître, nos occasions de rencontre étaient fréquentes. Dès le lendemain, je l'aperçus dans la salle des gardes. Je l'eusse évité volontiers, mais je réfléchis que tôt ou tard il faudrait en venir là. Je reconnus qu'il avait eu raison en montrant peu de confiance dans le succès de mon entreprise, car j'avais été refusé tout à plat. Mon échec ne l'étonna nullement; il l'attendait de pied ferme. Il ne m'en voulut donc pas d'avoir cherché à lui inspirer des espérances que ses mauvaises réussites antérieures l'empêchaient de partager.

Debas, qui était vieux et tout usé par les longues fatigues supportées à la guerre, ne garda pas longtemps sa charge, ce qui permit à Son Éminence de me montrer sa bonne volonté. Le cardinal me la donna et joignit à ce bienfait le présent de deux beaux chevaux venant de son écurie et du poil convenable à cet emploi. Il me demanda pour toute gratitude de porter son neveu à prendre du goût au métier.

C'était me prier contre mes intérêts, car je trouvais un agrément infini dans le mépris que montrait ce jeune homme pour sa charge : dès l'heure où il remplirait ses devoirs comme il faut, mon importance serait réduite à rien. En effet, j'avais l'honneur de parler tous les jours au roi, qui prenait un goût particulier dans cette nouvelle compagnie. Il me donnait

ses ordres lui-même, sans me les faire passer par le duc de Nevers, car il avait reconnu que celui-ci tenait ce qui concernait la compagnie comme au-dessous de lui. Il l'eût cassé, cent fois pour une, s'il n'eût pris en considération la personne du cardinal.

Pour mon compte, j'avais une si grande obligation à Son Éminence que j'étais tenu de veiller à ses intérêts, au préjudice même des miens. J'osai représenter au duc que cette grande charge lui donnait une entrée merveilleuse auprès de Sa Majesté, mais que cela ne lui servirait à rien s'il ne s'aidait lui-même.

Le duc m'écouta attentivement; il se doutait bien que mes paroles étaient dictées par son oncle. A force de le tracasser, j'obtins qu'il se présentât pendant quelques jours au lever de Sa Majesté. C'était à lui, quand il était présent, de prendre l'ordre de Sa Majesté; il le fit pendant ces quelques jours; mais, selon toutes les apparences, il n'était pas né pour subir la contrainte à laquelle on doit s'astreindre à la cour; il en revint à son naturel.

D'ailleurs Paris et la France ne lui plaisaient guère; quand il se voyait en compagnie de quelque jeunesse, il célébrait les délices de l'Italie. La ville de Rome le ravissait par-dessus tout; il l'appelait sa chère patrie et devenait intarissable à ce sujet. Je crus devoir en parler à M. le cardinal pour qu'il avertît son neveu de ne se point fier à tout le monde. A la cour, chaque chose est rapportée au roi; certaines gens ne connaissent pas d'autre moyen de se mettre en faveur, et leur langue n'épargne personne, même les neveux du premier ministre.

Tout ce que je pus faire ne servit à rien. Le duc se montra quinze jours de suite au Louvre, puis il fut

un mois sans y paraître; le roi s'habitua donc à se passer de lui.

Besmaux fut placé à peu près en même temps que le roi me donna cette charge. Il s'était marié à la fille de Pluvinel. Celui-ci avait pour métier d'enseigner à monter à cheval (1). La fille était belle et avait quelque bien; Besmaux fut aussi embarrassé de l'une que de l'autre, car il était jaloux et avare. Posséder une jolie femme et du bon bien, sans donner envie aux autres de s'emparer de celui-ci et de celle-là, lui parut une besogne peu commode. Aussi travailla-t-il à sortir à son honneur de cette difficulté.

Il enferma son argent dans un coffre-fort, et ne le laissa sortir qu'à de bonnes enseignes. S'il eût pu agir de même avec sa femme, il n'y eût pas manqué, surtout en nos pays où l'on n'a pas la liberté d'user de certaines machines, comme en Italie, très propres à garantir la tête des maris des ornements qu'ils appréhendent.

Besmaux, dans son embarras, se procura le plus grand masque qu'il trouva dans Paris, avec une bonne mentonnière; il en affubla sa femme qu'il obligea à ne jamais sortir sans cette sauvegarde.

Quand on sut dans le monde que Besmaux était frappé de cette maladie, des gens malicieux s'en allèrent tout droit conter des douceurs à ce masque, quoiqu'ils n'eussent jamais vu ce qu'il y avait dessous. Besmaux se résolut de ne plus quitter sa femme d'une semelle; il se fatigua bientôt de cette garde,

(1) Ce Pluvinel doit être le fils du fameux Antoine de Pluvinel de la Baume, né en 1555, mort en 1620, qui a composé pour le roi Louis XIII un livre portant ce titre un peu long : *Manège royal, où l'on peut remarquer le défaut et la perfection du cavalier en tous les exercices de cet art digne des princes, fait et pratiqué en l'intention du roy* (grand in-folio avec 66 planches).

ce qui lui inspira une pensée à laquelle il dut sa fortune.

Il avait songé, tout d'abord, à enfermer sa femme dans quelque château écarté, où elle serait à l'abri des cajoleries. Aussi courut-il les environs de Paris, à dix ou douze lieues, pour rencontrer un logis qui lui agréât.

Les terres étaient chères en ce temps-là, surtout quand elles n'étaient pas très éloignées de cette grande ville. Cette considération déplut très fort à Besmaux, qui ne put s'accorder avec personne. Tandis qu'il était dans ces pourparlers, il fit rencontre en une compagnie d'un nommé la Bachellerie, qui avait le gouvernement de la Bastille par commission. Quelqu'un de ceux qui étaient là, étant venu à parler du gouvernement de la Bastille, dit que c'était une charge avantageuse pour lui. La Bachellerie répondit qu'il était bien ennuyé, au contraire, car on lui devait beaucoup d'argent sur la nourriture des prisonniers; or, il avait grand'peur de ne jamais rentrer en cet argent.

Besmaux avait l'esprit alerte sur tout ce qui pouvait lui servir; il ne perdit pas une syllabe de ce discours. Il réfléchit que ce château lui serait infiniment commode pour le but qu'il voulait remplir; qu'il aurait des gardes qui ne lui coûteraient rien et à qui, sous prétexte du service du roi, il consignerait, pendant son absence du logis, l'ordre de ne laisser entrer ni sortir qui que ce fût.

Il rédigea un placet pour demander ce gouvernement, qu'il considérait comme vacant, puisque la Bachellerie ne le tenait que par commission et que de plus, il s'en montrait fort dégoûté. Il porta ce placet à Son Eminence qu'il rencontra lorsqu'elle rentrait en sa chambre au sortir de celle du roi.

Sans dire un mot sur le sujet même du placet, Besmaux pria le cardinal d'en prendre connaissance à loisir, parce qu'il y ajoutait grand intérêt. Son Eminence aimait assez Besmaux qui est extrêmement patelin; elle lui répondit qu'elle s'efforcerait de lui être agréable, puis elle entra en son cabinet.

Besmaux qui était seul dans l'antichambre, eut l'effronterie de regarder, au travers de la serrure, si le cardinal aurait la curiosité de lire son placet, sans plus attendre. Il pensait à part soi, ainsi qu'il me l'a conté depuis, que si le cardinal avait quelque amitié pour lui il ne différerait pas un instant d'examiner cette demande; si, au contraire, il mettait le placet en sa poche ou sur la table, ce serait un bon signe de son indifférence. Or, il vit Son Eminence qui, non seulement lisait ce placet, mais encore qui approuvait d'une inclinaison de la tête. On ne saurait dire la joie qu'en eut Besmaux.

Il jugea que tout irait bien pour lui ; il avait imaginé de coucher en son écrit, qu'il indemniserait la Bachellerie des avances qu'il avait faites à la Bastille. Poussé par son envie de posséder ce gouvernement, peut-être avait-il dépassé ce qu'il pensait en réalité ; toujours est-il que Son Eminence retint cette proposition ; elle aimait fort qu'on payât les dettes du roi, sans qu'elle fût obligée de mettre la main dans sa bourse.

Le cardinal ne tarda pas à mander Besmaux pour lui annoncer qu'il lui accordait l'objet de son désir. M. de Guénégaud, secrétaire d'Etat de la maison du roi, qui avait l'inspection sur ce château, comme M. Colbert, qui a succédé à sa charge, la possède aujourd'hui, eut ordre aussitôt de lui en expédier les provisions.

La Bachellerie fut bien surpris quand il se vit ainsi dépossédé. Il courut au ministre pour lui demander quel crime lui avait mérité d'être traité de la sorte. Son Eminence, que l'on avait pris soin d'informer de ses plaintes, lui répondit que le roi n'aimait pas les gens qui se plaignaient d'être réduits à mourir à l'hôpital, en le servant. Le pauvre homme comprit qu'il avait trop parlé et qu'on avait saisi la balle au bond à son détriment. Il essaya plusieurs instances, afin qu'on le rétablît, mais voyant qu'il n'obtiendrait rien, il se retrancha à ce que le roi le payât de ce qu'il avait avancé pour lui. Le cardinal le renvoya à Besmaux, qui se fit tirer l'oreille. La Bachellerie avait pour quatre-vingt mille francs d'états arriérés; il comprit, à la façon dont on le traitait, qu'il courait le risque de ne pas toucher un sol; il se résigna à prendre la moitié, que Besmaux lui versa sous la condition de le subroger dans ses droits.

Besmaux s'imaginait qu'il parviendrait à se faire payer les quatre-vingt mille francs par le cardinal. De cette façon, il aurait son gouvernement pour rien et quarante mille francs de bénéfice. Son Eminence ne donnait pas ainsi son argent, surtout quand elle avait un bon prétexte pour s'en dispenser. Elle demanda à Besmaux s'il ne se souvenait pas à quelles conditions il avait obtenu sa charge ; lui-même avait pris soin, en son placet, de stipuler qu'il s'accommoderait avec la Bachellerie. Besmaux objecta bien que cet accommodement ne regardait pas le paiement des dettes du roi, mais il parlait à des oreilles qui ne voulaient pas l'entendre. Il se consola d'avoir lâché son argent en enfermant sa femme dans cette honnête prison. D'ailleurs il ne tarda guère à se rembourser en diminuant la pitance des prisonniers.

Sa pauvre femme ne s'attendait pas, lorsque son mari avait obtenu ce poste, à compter parmi ceux ou celles qu'il avait ordre de garder sous clé. Elle se flattait de se voir plus de relief et de prendre plus de plaisirs, puisqu'il jouirait d'un plus gros revenu. Il l'avertit de ne pas s'attendre à une vie dissipée, puisqu'il avait besoin que ses yeux se joignissent aux siens pour mieux surveiller les prisonniers confiés à sa garde; d'ailleurs, elle commençait à lui donner des enfants: c'était le moment ou jamais d'amasser pour eux.

Aussi ne permit-il plus de sorties ; elle allait, tout au plus, à la messe des Filles-Sainte-Marie, qui sont tout proches; encore avait-elle son masque et sa mentonnière ; deux soldats du château l'accompagnaient même dans ses dévotions; l'un, sous le prétexte de lui donner la main, l'autre pour veiller à ce qu'on ne lui parlât à la traverse, ou qu'on ne lui glissât quelque billet en cachette. Jamais homme ne mérita mieux que celui-là d'être cocu. Il ne le fut pourtant pas, selon moi, et c'est en quoi il fut plus heureux que sage, puisqu'à force de tarabuster cette pauvre femme, il se mettait dans le cas d'en être payé selon ses mérites. Par bonheur pour lui, elle était honnête femme, ce qui ne se rencontre pas tous les jours dans le siècle où nous sommes.

V

Le frère de Bernaj ux. — Bien faits, riches et gens de condition. — La cour du Louvre. — Les obligeances de M. Fouquet. — Propositions alléchantes. — Jalousie du cardinal. — Les espions de cour. — M. Fouquet revient à la charge. — Une révélation compromettante. — Signification de rupture. — Le dépit de M. Fouquet. — Mademoiselle de Savoie. — Pimentel. — La réception de Berny. — Collation pillée par les courtisans. — La gourmandise de l'Infante. — Une bonne maison. — L'orgie du château de Roissy. — Un cochon baptisé. — La relation de Bussy-Rabutin. — Exil des coupables.

Pour revenir à ce qui me concerne, je ne fus pas plutôt investi de la charge que M. le cardinal m'avait donnée que je fus assailli de lettres de mon pays et d'autres endroits, dans lesquelles on me sollicitait de donner une place de mousquetaire à quantité de gens qu'on me recommandait de toutes parts.

Bernajoux, de qui j'ai parlé au commencement de cette histoire, me donna son frère que je présentai au roi, afin que Sa Majesté l'agréât ou le refusât ; sans cela, il n'y avait rien à faire pour personne. Aussi ne me chargeais-je pas volontiers de tous ceux qu'on me recommandait. Le roi voulait qu'ils fussent bien faits, qu'ils eussent du bien et qu'ils fussent gens de condition. Ces qualités ne se rencontraient pas tou-

jours dans la même personne, surtout chez les gens de mon pays qui possèdent souvent la première et la dernière, et jamais, pour ainsi dire, la seconde; cependant elle était indispensable dans un poste comme celui-là. Tous les jours, c'était quelque nouvelle dépense; le roi, qui se plaisait à nous exercer en personne, ordonnait, à chaque instant, quelque nouveauté dans l'ajustement, si bien que tel ou tel, qui avait fait mille pas et démarches pour entrer en ce corps, se rebutait bientôt, et eût voulu être à recommencer.

Le roi nous assemblait ordinairement dans la cour du Louvre, en plein hiver comme en plein été. Il demeurait là trois ou quatre heures à nous commander toutes les évolutions, les unes après les autres. Il ne se souciait ni du froid ni du chaud, tandis que ses courtisans soufflaient souvent dans leurs doigts pour se réchauffer, ou essuyaient la sueur qui coulait sur leurs visages. Le roi nous faisait ensuite défiler trois ou quatre fois devant lui, brigade par brigade, et nous laissait partir presque à regret, tant il se plaisait avec nous.

Cette faveur eût dû mettre du cœur au ventre au duc de Nevers, mais rien n'était capable de le tirer de son indolence. Aussi, comme il persévérait à ne s'occuper de rien, tout le détail de la compagnie roulait sur moi, et quoique je ne fusse que sous-lieutenant (1), chacun me considérait comme si j'étais déjà à la tête de la compagnie. Cette situation me valut des égards infinis de la part des courtisans et même des ministres subalternes tels que MM. de Lyonne, Le Tellier, Servien et les autres.

Chacun me faisait donc amitié et M. Fouquet, qui

(1) Il ne faut pas oublier que le roi était capitaine des mousquetaires, et le duc de Nevers, capitaine-lieutenant.

éfait toujours surintendant, me reprocha de ne jamais le visiter, et de n'avoir pas encore dîné une seule fois chez lui ; il exigea que je lui promisse de ne pas tarder davantage. J'y fus dès le lendemain, car il m'avait prié de si bonne grâce que c'eût été reconnaître bien mal l'honneur qu'il me faisait que de différer plus longtemps. Il ne cessa de m'entretenir pendant le repas, puis au sortir de table, il m'invita à le suivre en son cabinet. Il me dit qu'un poste comme le mien nécessitait une grosse dépense ; aussi était-il aise de m'informer, dans le cas où j'aurais besoin de quelque chose, qu'il n'entendait pas que je m'adressasse à d'autres qu'à lui ; et qu'il aurait toujours mille louis à mon service, et même une plus grosse somme, s'il le fallait ; qu'il me demandait, pour toute reconnaissance, d'être de ses amis et de lui en donner des marques dans l'occasion.

Je reçus, comme je le devais, ces protestations de bonne volonté, et lui en adressai mes très humbles remerciements. Avant que je le quittasse, il voulut joindre les effets aux promesses, et me pressa extraordinairement de prendre une bourse qui contenait cinq cents louis, me disant que c'étaient les arrhes de ce qu'il avait envie de faire en ma faveur. Je me gardai d'accepter, par crainte que M. le cardinal n'interprétât en mal ma facilité, et je m'excusai en alléguant que je ne me connaissais aucun besoin présentement.

M. Fouquet, ne se contentant pas de cette réponse, insista très fort, et je dus lui jurer que j'aurais recours à lui dès ma première nécessité.

Dès le soir même, quand je vins faire ma cour à M. le cardinal, ainsi que j'avais accoutumé, je m'aperçus qu'il me faisait la mine ; à peine s'il me regarda.

Je le suivis dans son cabinet, lorsqu'il voulut s'y retirer seul ; l'huissier ne m'arrêta pas ; il crut que j'agissais ainsi sur l'ordre du ministre. Dès que celui-ci, se retournant, m'eut vu sur ses talons, il me demanda qui m'avait fait si hardi de pénétrer en cet endroit, sans son ordre.

J'alléguai aussitôt la mauvaise réception que Son Eminence m'avait faite ; et j'ajoutai que : « Préférant la mort à la perte des bonnes grâces de Son Eminence, je voulais être à même de me justifier auprès d'elle, au cas où j'eusse été noirci dans son esprit par quelque mensonger rapport. »

Le cardinal me sembla fort en colère et sa parole se ressentait de son irritation ; il me dit : « Que je joignais l'impudence à l'effronterie en feignant d'ignorer en quoi je l'avais offensé ; que je m'imaginais être placé au-dessus de ma position, parce que le roi me parlait familièrement, mais qu'il ne fallait pas un grand effort pour me ramener là d'où j'étais parti, et qu'on ferait bien voir qu'entre l'ingratitude et la punition, la distance n'est pas grande. »

Tout autre eût été déconcerté par cette réception. Fort de mon innocence, j'attendis que le cardinal consentît à s'expliquer clairement, pour me justifier. Je lui dis, néanmoins : « Que bien loin de me targuer des privilèges de ma charge, j'étais tout prêt à la remettre entre les mains de Son Eminence, et que j'y joindrais ma tête, au cas où l'on me convaincrait d'une culpabilité quelconque. »

Le cardinal s'écria là-dessus qu'un mot lui suffisait pour me couvrir de confusion ; il s'enquit là-dessus si je considérais comme une preuve de mon innocence le fait d'être entré en commerce étroit avec l'ennemi de mon bienfaiteur.

J'étais loin de me douter que le cardinal fût assez mal avec M. Fouquet, pour qu'il le traitât comme son ennemi. D'autre part, je ne pouvais admettre qu'un homme de bon sens m'accusât d'entretenir un commerce étroit avec un personnage chez qui j'avais dîné une seule fois. Je priai Son Eminence de bien vouloir s'expliquer plus nettement encore, tout en songeant, à part moi, que la cour est un étrange endroit où l'on doit prendre garde au moindre pas.

Le cardinal, poussé à bout, me posa enfin cette question :

— Oui ou non, avez-vous dîné chez M. Fouquet?

J'aurais eu mauvaise grâce à le nier ; je reconnus le fait, qui, à mon estime, ne tirait à nulle conséquence, d'autant que c'était tout au plus une entrée en connaissance.

— Pour une entrée en connaissance, fit le ministre, vous paraissez avoir fait beaucoup de chemin en son amitié; il a montré en votre faveur une intimité qu'il ne montre pas aux indifférents, puisqu'il s'est enfermé avec vous, dans son cabinet, au sortir de table, et je suis assez curieux de connaître ce que signifie cette conférence secrète.

Les gens de cour sont de bons espions ; ils ne tardent guère à déposer leurs rapports. Je racontai naïvement notre conversation. Quand j'en vins à l'offre de la bourse et à mon refus, j'ajoutai que, cependant, cet argent m'eût tiré grandement d'embarras. J'étais si bas dans mes espèces que si M. de Boilève ne m'avait prêté, le jour même, deux cents pistoles, je ne savais plus où donner de la tête. Son Eminence voyait M. de Boilève tous les jours, elle était à même de se renseigner.

— Je n'ignore pas, ajoutai-je, que M. le surinten-

dant a prétendu me faire un présent, plutôt qu'un prêt, aussi me suis-je tenu sur mes gardes. Je donne à juger à Votre Eminence, si elle est en droit de soupçonner ma fidélité. Maintenant que je connais qu'elle considère M. Fouquet comme son ennemi, j'aurai soin de me conduire en conséquence.

M. le cardinal n'eut rien à objecter, mais il lui vint en tête une autre idée qui ne me séduisit guère. Il voulut que je continuasse mes visites au surintendant pour lui tirer les vers du nez. Je le priai de me dispenser de cette tâche à laquelle je me savais peu habile. Je préférais qu'il m'envoyât travailler de ce métier chez les ennemis, quoiqu'il y allât de ma vie ; je risquerais la corde une fois de plus, mais il ne serait pas dit que j'aurais trahi un homme après avoir sollicité son amitié.

Son Eminence ne trouva rien à objecter, et il fut convenu, entre nous, qu'à la première invitation de M. Fouquet, je couperais court en lui déclarant franchement que je ne voulais, ni ne pouvais entretenir aucune liaison avec lui.

Quelques jours de là, le surintendant me rencontra dans l'antichambre du roi ; il me dit en passant et sans attendre ma réponse, que je ne manquasse pas de l'aller voir, car il avait une chose importante à me communiquer, Je contai cette circonstance au cardinal, comme quoi M. Fouquet ne m'avait pas donné le temps de l'éconduire, ainsi que je m'y étais engagé. Le cardinal demeura songeur pendant un moment, puis tout d'un coup, il me signifia qu'il entendait connaître ce que M. Fouquet avait à me confier, et qu'il m'enjoignait de le voir.

J'y fus donc, bien mécontent de moi-même et surtout du cardinal qui me faisait cette violence, mais il

m'était bien difficile de me dispenser de cette démarche. M. Fouquet protesta bien fort, encore une fois, qu'il prétendait être de mes amis, et qu'à ce titre, il me voulait gratifier d'un bon conseil. Il savait, de bon lieu : « Que Sa Majesté était extrêmement blessée de l'indifférence du duc de Nevers pour les devoirs de sa charge ; je pouvais hardiment tabler là-dessus, en entretenant le roi dans ces sentiments, au lieu de pallier les fautes du neveu de Son Eminence. Par ce moyen, je me fraierais le chemin de monter en la possession de la charge. Peut-être faudrait-il que je m'armasse de patience, car le roi subissait encore l'influence du cardinal, et ne voudrait pas, de sitôt, infliger ce chagrin à son ministre. Cependant, ce prince avançait en âge ; il annonçait, à de certains signes, qu'il se fatiguait d'un joug pesant, et qu'il ne tarderait pas à le repousser. A ce moment, je l'aurais belle pour m'établir sur les ruines de M. de Nevers, et s'il ne me fallait que cent mille écus pour obtenir cette charge, M. Fouquet me les promettait, dût-il les emprunter à ses amis. »

Dans la bouche du surintendant, ces paroles avaient un poids singulier, car il était placé pour être mieux informé que personne. Sa générosité me toucha fort ; c'eût été le perdre que de rapporter à Son Eminence la confidence qu'il venait de me faire. Je me résolus à déguiser l'affaire, afin de ne pas allumer une guerre, entre eux deux, qui eût été fatale à M. Fouquet. Je contai donc au cardinal que M. Fouquet m'avait pressé d'acheter le régiment de Picardie, qui était à vendre, s'engageant à me prêter l'argent nécessaire, sous le prétexte que je hâterais ma fortune, en préférant un régiment, comme celui de Picardie, à la charge que j'occupais présentement. C'était la

coutume du surintendant d'offrir de l'argent à ceux en qui il reconnaissait quelque mérite. L'argent ne lui coûtait guère, il ne regardait à rien pour se créer des amis. Tous ceux qu'il voyait en bon pied auprès du roi trouvaient du secours chez lui, quand ils prétendaient acheter quelque charge. Il payait je ne sais combien de pensions de son propre fonds, autant, pour ainsi dire, qu'il en était payé par l'Etat.

Le cardinal n'eut donc pas à mettre ma parole en doute ; il s'écria que ce M. Fouquet s'entendait aux choses de finances, mais qu'il montrait sa grande ignorance des affaires de guerre et de cour en estimant à un plus haut prix le commandement d'un régiment, fût-ce celui de Picardie, par rapport à la charge dont j'étais investi.

Je laissai Son Eminence s'échauffer sur ce point, content que j'étais qu'elle eût pris si facilement le change. Il me restait à rompre définitivement avec M. Fouquet, ce qu'il m'avait été impossible de faire lors de sa dernière proposition. Le duc de Mercœur était survenu, et son arrivée avait coupé court à toute conversation.

Je fus content sur l'heure, je dois l'avouer, de l'arrivée de ce seigneur qui reculait ainsi une explication embarrassante. Cependant, il m'en fallait passer par là, et je souhaitais de grand cœur que Son Eminence eût à m'envoyer bien loin pour me dispenser de rompre définitivement en visière à M. Fouquet.

Je prévoyais qu'il me parlerait à la première occasion, et qu'il m'accablerait de ses offres obligeantes. Il le fit effectivement ; cette fois j'étais acculé à mon dernier retranchement. Je m'armai de courage et lui notifiai qu'il m'était interdit de compter parmi ses obligés ; que j'avais les meilleures raisons de me

défendre contre l'inclination qui me portait à accepter ses bonnes grâces. Je lui représentai également que ma franchise devait être plus méritoire à ses yeux qu'un déguisement hypocrite, et je le priai, nonobstant l'obligation où je me voyais placé de demeurer dans un parti contraire au sien, de croire à toute mon estime, qui ne cesserait qu'avec ma vie.

J'avais pris soin de corriger ce que ma déclaration présentait de désagréable, mais les grands ont cela de particulier : celui qui leur manque en une chose, leur manque en tout. M. Fouquet me répondit brusquement : « Qu'il m'avait fait plus d'honneur que je ne le méritais en me demandant mon amitié, et qu'il se passerait bien de mon estime. » Il me tourna le dos à la vue des courtisans, car ceci se passait dans la chambre du roi. On crut généralement qu'il venait de me refuser quelque demande indiscrète ; car c'est ainsi qu'on arrange les choses à la cour. Toujours est-il que notre brouille fut publique ; je ne demandais rien autre chose, pour mon compte.

Le roi fit alors son voyage de Lyon, et le prétexte qu'on donna dans le public fut qu'il désirait voir mademoiselle de Savoie, qu'on lui proposait pour femme. Cependant ni la reine-mère, ni le cardinal ne songeaient sérieusement à ce mariage. Son Eminence eût préféré surtout que le roi épousât celle de ses nièces dont le roi était éperdument amoureux ; celle-ci était non moins éprise, pour le moins. Cet amour n'empêcha pas que le roi ne vit pas plutôt mademoiselle de Savoie qu'il la trouva tout aimable.

Les Espagnols, qui tenaient les yeux ouverts sur notre cour, s'alarmèrent à la menace de ce mariage. Ils étaient bien bas depuis la prise de Dunkerque, à laquelle s'étaient adjointes nombre d'autres conquêtes

faites par nous, parmi lesquelles était la ville d'Ypres.

Une alliance étroite entre notre roi et le duc de Savoie eût probablement entraîné, au détriment des Espagnols, la perte du duché de Milan. Ils envoyèrent Pimentel à la cour pour proposer le mariage de l'Infante d'Espagne. La reine-mère désirait passionnément ce mariage; les peuples le désiraient non moins, afin de terminer par là une guerre qui durait depuis vingt-cinq ans.

Des obstacles, sinon insurmontables, du moins difficiles à ajuster, s'opposaient à cette solution. L'Infante était héritière présomptive des royaumes de son père; les Espagnols craignaient de tomber sous la domination française, pour laquelle ils montraient beaucoup d'aversion. Lors des premières négociations, on leur avait proposé une renonciation formelle de l'Infante, tant en son nom qu'en celui des enfants à venir; le roi aurait même, lors du mariage, établi sa propre renonciation, sous la forme la plus authentique, et ces divers actes eussent été enregistrés par le Parlement.

On ne pouvait offrir davantage. Soit que les Espagnols eussent jugé ces garanties insuffisantes, soit que leurs affaires ne leur parussent pas aussi délabrées qu'elles l'étaient présentement, ils avaient préféré persévérer dans les hostilités plutôt que d'accepter des offres suspectes à leurs yeux.

Ce que l'on refuse la veille devient souvent désirable le lendemain; c'est alors une question de nécessité. Pimentel venait donc en nos pays avec la mission de dénouer la difficulté, et même de passer par-dessus. Son arrivée à Lyon détermina le roi à repartir, sans avoir conclu avec mademoiselle de

Savoie, que sa mère avait amenée en grande pompe. Elle ne se doutait guère qu'on mettait sa fille en jeu afin d'éperonner les Espagnols.

La ruse avait produit son effet ; le cardinal ne penchait nullement à la paix, selon son habitude ; aussi se refusa-t-il longtemps à accorder une trêve aux Espagnols, qu'ils demandaient tout d'abord, pour sauver, si possible, de nos armes, le reste de leurs possessions en Flandre, bien compromis par la défaite de leur armée. La reine-mère arracha à grand'peine le consentement du ministre. Celui-ci donnait ses raisons, qui semblaient assez pertinentes. Il remontrait qu'on perdrait tout le bénéfice d'une campagne, si les Espagnols rompaient les négociations, sous un prétexte quelconque; que la dépense était toute faite pour la prise d'armes, et que les frais des quartiers d'hiver seraient les mêmes; dans ce cas, la France se serait épuisée d'argent sans en retirer aucun fruit.

La reine-mère opposa sa volonté, et, le cardinal cédant à moitié, la trêve fut consentie sur paroles, quoiqu'on ne la signât pas encore. Cependant les affaires étaient en bonne voie ; Pimentel vint à Paris incognito, et on décida de lui donner un régal, qui lui montrerait, comme dans un tableau, la magnificence de la France. On choisit la maison de Berny, qui appartenait à M. de Lyonne. On les avait mis aux mains tous deux, non seulement pour ajuster la conclusion du mariage, mais celle des différends qui existaient entre les deux couronnes.

Ce fut un véritable tour de Gascon. Pour émerveiller davantage cet étranger, M. de Lyonne le pria de visiter sa maison, toute proche de Paris, et, en impromptu, il fit servir, comme venant de son chef, la plus belle collation qu'on eût vue depuis longtemps.

La fête se donnait aux dépens du roi, qui y parut afin de faire honneur à M. de Lyonne. On ne portait pas à Sa Majesté le respect qu'elle a su exiger depuis; avant que la collation parût devant le roi, elle avait été pillée en partie par les courtisans. Malgré ce désordre, Pimentel fut rempli d'admiration par la délicatesse et la prodigalité étalées devant lui, qui contrastaient fort avec la frugalité qu'on voit sur les tables des grands d'Espagne et même sur celle de Sa Majesté Catholique.

Il mangea avec MM. de Lyonne, Le Tellier, Servien et quelques autres ministres subalternes. Il se donna garde de manifester sa surprise, pour qu'on crût qu'il avait accoutumé, en son pays, d'assister à des fêtes aussi somptueuses. L'Infante, quand elle arriva plus tard en France, se montra de meilleure foi. Croyant que le souper qu'on lui avait apprêté était chose extraordinaire et qu'on la réduirait bientôt sur un pied plus modeste, elle dit à M. de Villacerf, qui était son premier maître-d'hôtel, de lui conserver pour le lendemain les reliefs d'un plat dont elle s'était particulièrement accommodée. M. de Villacerf lui répliqua qu'elle était en trop bonne maison pour user de ce manège, et qu'on lui servirait de ce plat chaque jour, autant à chaque repas, jusqu'à ce qu'elle s'en lassât.

Toute la France était en joie dans l'attente de la paix prochaine. On estimait tous les obstacles surmontés au sujet de la renonciation, lorsqu'un événement enleva les derniers sujets de doute et de crainte: la reine d'Espagne devint grosse et accoucha d'un prince : c'était un préservatif assuré, pour les Espagnols, contre toute revendication possible de la couronne de France.

Tandis qu'on se réjouissait de tous côtés, la nou-

velle se répandit dans le monde d'une furieuse débauche à laquelle certaines gens de la cour s'étaient livrés, et dans laquelle on s'était moqué outrageusement des sacrements les plus augustes de notre religion, tels que ceux du Baptême et de l'Eucharistie. On racontait des choses effroyables, qu'on doit passer sous silence et dont on ne peut se souvenir sans horreur. Le duc de Nevers en était, avec l'abbé Le Camus, aumônier du roi, aujourd'hui évêque de Grenoble, le comte de Guiche, Manicamp, Cavois, frère aîné de celui qui est, à cette heure, grand-maréchal des logis de la maison du roi, et, enfin, Bussy-Rabutin.

Cette scène se passa à Roissy (1), maison du duc de Vivonne, fils du duc de Mortemart, et qui avait la survivance de la charge de premier gentilhomme de la Chambre. Il prit lui-même sa bonne part dans la débauche; ils avaient tous à peu près le même âge, sauf Bussy qui comptait vingt bonnes années de plus que les autres; or, vingt années ajoutées à la première jeunesse amènent généralement la correction de bien des défauts.

Non content de s'être ainsi mêlé à des actions abominables, alors qu'en sa qualité d'aîné de cette jeunesse il eût dû lui représenter la honte d'une débauche semblable, Bussy s'ingénia de divulguer ses hauts faits dans un écrit. A dire le vrai, dans son insupportable vanité, il se piquait d'écrire mieux que personne. Au lieu de cacher ce qu'il avait fait, il en

(1) Cela se passait le vendredi saint de l'année 1659. Il paraîtrait que les convives baptisèrent et communièrent un jeune cochon, qui n'était pas déplacé en cette compagnie. La fête se termina par une orgie, qu'il serait difficile de raconter même en latin. La dame qui répandit dans le monde la relation écrite par Bussy-Rabutin serait la marquise de la Baume.

composa une relation qu'il confia à une dame, quoique ce fût une étrange lecture pour une personne de ce sexe. Celle-ci ne se scandalisa peut-être pas du crime commis contre Dieu, mais le mépris qu'on y témoignait contre le beau sexe, en lui préférant des choses qu'il n'est pas permis de nommer, l'offensa grandement.

Elle voulut que cette débauche ne demeurât pas impunie; après qu'elle eut fait exécuter diverses copies de cette relation, elle les sema par la cour, en nommant de qui elle tenait l'original.

La reine-mère et le cardinal reçurent connaissance de cette affaire, et devant l'indignation soulevée dans le public, il fallut punir les coupables; on se borna à les exiler pour un an. Le châtiment n'avait rien de bien sévère, mais la présence du neveu du ministre sauva tous les autres. On jugea qu'ils en étaient quittes à bon marché, et l'on regretta partout qu'un bon exemple n'eût été fait aux dépens de Bussy, dont l'âge aggravait la faute, et à qui l'on ne pardonnait pas l'effronterie vaniteuse qui l'avait poussé à se vanter de ce que tout autre aurait celé soigneusement. Encore cette année d'exil fut-elle abrégée grandement, car ils revinrent, les uns après les autres, du lieu qui leur avait été fixé pour leur exil, bien avant que le temps fût écoulé. On les vit bientôt se montrer non seulement à Paris, mais encore dans le public. Si le neveu du ministre n'eût pas été dans le nombre, il n'eût pas manqué d'âmes charitables pour en avertir la reine et le cardinal. Je ne parle pas du roi, puisque Sa Majesté ne se mêlait encore de rien et laissait le pouvoir entier à Son Éminence.

VI

Pimentel et de Lyonne. — L'île des Faisans. — Les conférences. — Difficultés au sujet de M. le Prince. — Terreur et obstination du cardinal. — Ruse des Espagnols. — Dupeur dupé. — Marie Mancini. — Les amours du roi. — Explication entre amants. — Larmes et fureurs. — Le dépit mauvais conseiller. — Regrets tardifs. — Une orgueilleuse humiliée. — Vaux-le-Vicomte. — Le faste de M. Fouquet. — Hauteur méprisante. — Le baigneur Prudhomme. — La famille du surintendant. — Frères ennemis. — Le mariage du roi. — Vingt pistoles de rubans sur un cheval. — Le rétablissement du roi d'Angleterre.

Cependant, M. le cardinal commençait à sentir les premières atteintes du mal auquel il devait succomber un peu plus tard; il s'obstina moins dans son désir de persévérer dans la guerre. D'autre part, Cromwell venait de mourir subitement (1). L'on racontait qu'il avait été empoisonné, mais que sa femme et ses enfants avaient caché la véritable cause de sa mort, que l'on attribua à une maladie dont il souffrait assez habituellement.

Pimentel et de Lyonne avait convenu des princi-

(1) 3 septembre 1658. Cromwell était âgé de cinquante-neuf ans. Cette accusation d'empoisonnement ne semble aucunement fondée. On en disait autant d'ailleurs, à cette époque, lors de la mort de tout personnage important.

paux articles du traité. Les deux premiers ministres des couronnes prirent alors l'honneur de la négociation, et se donnèrent rendez-vous dans l'île des Faisans (1), sur la rivière de Bidassoa, qui sépare les deux royaumes, du côté de la Navarre, Ils s'y rendirent dans le plus magnifique équipage qu'on eût admiré jusqu'à ce jour. Tous ceux qui tenaient aux deux couronnes par quelque endroit, ou qui voulaient être compris dans le traité, y envoyèrent des ambassadeurs.

Le roi d'Angleterre prétendit se présenter à cette conférence pour demander du secours contre ses peuples qui persévéraient dans leur rébellion. Après la mort de Cromwell, les Anglais avaient voulu s'ériger en république libre, puis ils étaient revenus à la forme du protectorat, en acceptant que Richard, fils aîné de Cromwell, succédât à son père.

M. le cardinal avait repris, là-dessus, ses anciens desseins, qui étaient d'obliger Richard à épouser une de ses nièces, en lui promettant des secours contre les factions qui se soulevaient déjà contre lui. Il commanda qu'on avertît le roi d'Angleterre de ne pas s'avancer plus loin. Ce prince eut recours aux Espagnols, mais ceux-ci ne pouvaient rien pour lui si la France n'y consentait également; ils se bornèrent à lui marquer quelques preuves de leur bonne volonté, qui ne furent suivies d'aucun effet. Le prince se retira à Bruxelles, avec ses illusions bien déçues; car il

(1) Antonio Pimentel avait signé, le 7 mai 1659, une suspension d'armes, et le 4 juin les préliminaires de la paix; le cardinal Mazarin et don Luis de Haro se rencontrèrent dans l'île des Faisans le 13 août; les conférences qui suivirent furent au nombre de vingt-cinq; la dernière eut lieu le 12 novembre, mais la date officielle du traité, connu sous le nom de traité des Pyrénées, est du 7 novembre 1659.

avait compté sur la mort de Cromwell pour remonter sur son trône, s'imaginant être aidé par les autres têtes couronnées, puisqu'il y allait de l'intérêt commun à tous les rois de ne pas souffrir qu'un peuple persistât plus longtemps dans la rébellion et la félonie.

Les conférences de la paix se terminèrent heureusement en ce qui regardait les intérêts de la France et de l'Espagne ; il ne restait plus à ajuster que les intérêts de M. le Prince sur lesquels MM. de Lyonne et Pimentel n'avaient pu s'entendre. Les deux premiers ministres y furent de même bien embarrassés. M. le cardinal tenait très fort à ce que le prince de Condé ne revînt jamais en France, car il appréhendait que celui-ci ne lui demandât un compte sévère du passé. Les Espagnols, d'autre part, s'étaient engagés formellement vis-à-vis de M. le Prince à ne conclure de traité que son sort n'y fût avantageusement compris. Sur ce pied, il était incommode de s'entendre, puisque les Espagnols ne voulaient rien signer, si le prince n'était pas rétabli dans tous les biens, charges et honneurs, qu'il possédait avant sa rébellion ; ils étaient prêts à tout rompre plutôt que de manquer à leur parole.

M. le cardinal se voyait d'autant mieux empêché qu'il avait disposé d'une partie des biens en question, selon ses convenances personnelles. Cependant, les Espagnols commencèrent à se relâcher sur le grand respect qu'ils affichaient d'abord de leur parole donnée à M. le Prince. Ils finirent par dire à Son Éminence qu'ils consentiraient à sacrifier le prince de Condé si, de son côté, elle se montrait plus accommodante en ses prétentions. M. le cardinal, poussé par la peur que lui inspirait M. le Prince, préféra sa propre sûreté aux intérêts de l'État. Il consentit à restituer

trois ou quatre places à l'Espagne, pourvu qu'on ne lui parlât plus de celui qu'il considérait comme un ennemi dangereux.

Ce dernier était aux écoutes de ce qu'on réglerait à son sujet. Il se plaignit à don Juan et au comte de Monterei qui était le fils de don Luis de Haro. Or, celui-ci faisait le même personnage aux conférences de la paix qu'y faisait le cardinal Mazarin. Les uns et les autres ne surent que répondre à M. le Prince; d'ailleurs, il leur était bien difficile d'imaginer une bonne excuse pour justifier un manquement à des promesses solennelles, ratifiées par un traité signé de la main du roi d'Espagne.

Le comte de Monterei écrivit à son père qui lui répondit de rassurer le prince de Condé en lui affirmant que Sa Majesté Catholique ne l'abandonnerait jamais. M. le Prince voulut bien se fier aux nouvelles promesses de l'Espagne, et cependant le bruit public, appuyé sur des copies du traité en négociation qui circulaient de toutes parts, lui donnait fort à douter de la bonne foi de ses alliés.

Du jour au lendemain, les affaires prirent une tournure bien différente. Don Luis de Haro déclara au cardinal que le roi, son maître, consentait, en faveur de la paix, à ne pas insister sur la rentrée du prince de Condé en ses biens, charges et honneurs; cependant, il entendait prouver sa reconnaissance à un prince qui lui avait rendu de si grands services, en lui établissant une petite souveraineté en Flandre au moyen des places restituées par Son Éminence. Ce serait une compensation aux pertes que subissait M. le Prince par le refus du cardinal.

Son Éminence calcula que cet arrangement, bien loin de terminer la guerre, la rendrait éternelle; un sou-

verain, comme le prince de Condé, établi sur les frontières du royaume, causerait autant et plus de mal que n'en causèrent jadis à la couronne les ducs de Bourgogne. Il fut le premier à vouloir défaire ce qu'il avait fait ; aussi demanda-t-il aux Espagnols de considérer comme nulle la restitution des places qu'il avait consentie ; il s'engagea en échange à rétablir M. le Prince en France. Don Luis de Haro répliqua que le roi d'Espagne, ayant arrêté ces nouvelles mesures, n'entendait pas revenir sur sa parole ; c'était déjà beaucoup qu'il eût cédé une première fois.

Le cardinal se vit dupé et par sa propre faute ; en dépit de son insistance, il n'obtint qu'une chose, à savoir qu'on se contenterait de deux places au lieu des quatre promises ; si bien que le retour du prince de Condé, qui ne lui eût rien coûté d'abord, lui valut ensuite la perte de deux villes.

Le roi partit alors de Paris pour se rendre sur la frontière d'Espagne. Chemin faisant, il calma quelque sédition qui s'était élevée en Provence. Il envoya le maréchal de Gramont à Madrid pour demander l'Infante en mariage. Le maréchal fut accueilli avec tous les honneurs imaginables.

M. le cardinal s'était toujours flatté que le roi épouserait celle de ses nièces pour laquelle Sa Majesté avait fait preuve d'une grande amitié. Quand il eut reconnu que l'affaire du mariage d'Espagne s'avançait si fort, il annonça qu'il allait marier cette même nièce, pour couper court à toutes les conversations qui se faisaient dans le monde, et peut-être aussi pour exciter le roi à se déclarer, alors qu'il était encore temps d'arrêter l'union projetée avec l'Infante.

Le roi, cependant, ne parut pas s'alarmer de cette nouvelle ; s'il aimait, son amour ne le portait

pas à commettre une folie. Sa maîtresse (1), désespérée de ce silence auquel elle ne s'attendait pas après les ardeurs que le roi avait manifestées auprès d'elle, se crut en droit de lui adresser des reproches. Le roi lui répondit qu'il avait jugé plus séant de lui épargner un chagrin et à lui aussi ; puisque tout mariage entre eux était impossible, les regrets qu'ils pourraient faire là-dessus, bien loin de soulager leur ennui, rendraient leurs maux plus cuisants.

Cette fille demanda au roi pourquoi tout mariage était impossible entre eux, puisqu'il possédait la souveraine puissance et que ce mariage dépendait de sa volonté. Le roi répliqua qu'il avait à répondre de sa conduite, non seulement à ses peuples, mais à l'Europe; et, quoiqu'il lui en coûtât, il devait préférer sa gloire à son amour. Elle ne voulut pas admettre qu'un prince fût déshonoré pour épouser une demoiselle. Elle lui cita l'exemple de son grand-père Henri IV qui n'avait pas craint d'épouser Marie de Médicis, nièce d'un souverain, mais de bien fraîche date; et dont la maison ne valait pas, il s'en fallait de beaucoup, celle des Mancini.

Elle s'animait étrangement et le roi se sentait à bout de forces. C'était un rude combat à soutenir, d'autant que le cœur de Sa Majesté, vivement épris, combattait en faveur de son adversaire. Le roi voulut se retirer ; sa maîtresse l'arrêta par le baudrier en exigeant qu'il lui rendît compte de tous les serments qu'il avait jurés. Le roi se défendit en alléguant qu'il

(1) Marie Mancini ; elle avait alors dix-neuf ans. Le roi avait été au mieux déjà (1657) avec une autre nièce du cardinal, Olympe Mancini, plus tard comtesse de Soissons et princesse de Carignan. Après l'éloignement de Marie Mancini, l'amour du roi pour Olympe eut une seconde saison, jusqu'à ce qu'il la quittât une seconde fois. Il fut remplacé par de Vardes.

lui avait promis de l'aimer sa vie entière, mais non de l'épouser.

Elle était d'une humeur emportée et, sur ces mots, sa colère éclata. Elle s'indigna que le roi eût espéré obtenir d'elle des marques de sa tendresse en dehors des sacrements ; enfin, elle tint les mêmes discours que si elle eût été une vestale. Mais ces protestations ne semblaient pas émouvoir le roi, et, dans l'amertume de sa déception, elle voulut se venger en lui affirmant qu'il n'avait plus aucune espérance à établir sur son amour au cas où il reviendrait à elle après son mariage. « Certes, elle ne manquait pas de prétendants, ajouta-t-elle ; et pour échapper au souvenir de son humiliation plus cruel à ses yeux que la mort même, puisqu'elle avait été dédaignée, elle se marierait hors de France et quitterait à jamais la cour. »

Elle se rendit sur l'heure auprès de son oncle et le pria de la marier avec le connétable de Colonne qui précédemment l'avait demandée en mariage. Le cardinal connaissait les grands biens et la haute naissance de ce prétendant ; de plus, il n'était pas sans appréhender que la haine des peuples se réveillât plus furieuse contre lui au cas où le roi aurait voulu épouser une personne de sa famille. Il accepta volontiers ce parti, puisque c'était sa nièce qui prenait elle-même une décision qui le tirait d'un grand embarras. Il arrêta l'alliance avec l'agent que le connétable entretenait à Paris ; l'affaire fut menée grand train, si bien que, deux jours après, il disait à sa nièce de se tenir prête à partir pour l'Italie.

Ce fut un coup de foudre pour elle ; quand elle avait signifié sa volonté à son oncle, c'était le dépit qui parlait par sa bouche et non pas la raison. Cet exil en Italie l'effraya autant que si elle devait se

laisser enterrer toute vive. Elle se jeta aux genoux du cardinal pour le prier de rompre ce qu'il avait conclu. Celui-ci lui remontra qu'il n'y avait plus à s'en dédire, puisqu'il avait signé les articles de son mariage. Il s'étonna également qu'elle fût si prompte à changer d'avis.

Toute autre se fût tenue pour battue ; mais le cardinal témoignait habituellement une extrême faiblesse en ce qui touchait sa famille ; elle revint donc à la charge. Elle protesta qu'elle serait la plus malheureuse femme du monde, car elle venait d'apprendre que ce connétable possédait une méchante humeur et qu'il était enclin à la jalousie la plus soupçonneuse ; elle pouvait déjà, à ce titre, estimer quelle serait sa triste destinée, à partir du moment où elle serait indissolublement unie à cet homme (1).

Le cardinal se désespéra de la voir en cet état ; il lui était interdit d'en user avec un homme de la qualité du connétable comme avec le premier venu. Aussi ne voyait-il qu'un seul remède, à savoir que le roi en personne daignât agir, ce qui servirait de prétexte et d'excuse à un manquement de parole.

La nièce trouva le remède aussi pire que le mal, d'autant que le cardinal voulait que ce fût elle-même qui sollicitât cette grâce de Sa Majesté. Le roi, en souvenir de la grande amitié qu'il avait ressentie pour cette fille, accepterait peut-être de lui sauver le triste sort auquel elle s'était exposée. La belle dut en pas-

(1) L'union fut aussi malheureuse que possible ; mais le caractère emporté et fougueux de Marie Mancini ne contribua pas peu à exciter la discorde conjugale. Elle s'enfuit en France vers 1670 ; elle fut très mal accueillie du roi qui lui interdit le séjour de la cour. Sa vie se passa dès lors en séjours plus ou moins prolongés dans des couvents ou même des prisons. Elle mourut obscurément en 1715.

ser par cette extrémité, le cardinal s'étant affermi dans son dessein de ne pas tenter lui-même cette démarche. Elle en parla donc au roi, mais sans obtenir grande satisfaction. Sa Majesté connaissait, à cette heure, son esprit remuant et emporté ; elle pensa qu'elle ne s'arrêterait pas en un aussi beau chemin et qu'elle ne lui causerait que des ennuis par la suite. Il lui répondit : « Puisqu'elle avait commis la faute de se presser si fort, c'était à elle d'en subir les conséquences, dût-elle s'en repentir ; qu'il ne voulait pas, pour son compte, qu'on répétât dans le public qu'il se ménageait une maîtresse au moment où il s'apprêtait à prendre femme, et qu'elle devait s'étonner moins que personne de cette détermination, puisqu'elle lui avait témoigné, récemment encore, plus d'orgueil qu'elle n'en montrait aujourd'hui. »

A ce compliment, la belle perdit toute mesure ; elle accabla le roi de ses reproches. Ils se quittèrent, très aigris l'un contre l'autre. Elle ne souleva aucune difficulté dorénavant, et partit, à quelques jours de là, cachant soigneusement ses regrets de quitter une cour aussi superbe.

Depuis que j'exerçais ma nouvelle charge, je ne quittais plus le roi. Je me trouvai donc à Vaux-le-Vicomte, où s'arrêta le roi dans son voyage vers le lieu où se tenaient les conférences. Cette maison appartenait à M. Fouquet ; il y faisait, en embellissements, des dépenses si considérables qu'il eût effacé les splendeurs de Fontainebleau, tout proche, s'il eût continué à marcher sur le même pied.

Je me rencontrai plusieurs fois avec lui ; j'en éprouvai quelque ennui, et lui aussi, si je ne me trompe. C'était un homme d'une fierté méprisante ; il me regarda avec hauteur. Je m'en aperçus bien, et

n'y pris aucune garde; non parce que j'étais chez lui: cette considération ne m'eût pas arrêté. D'ailleurs, le roi est le maître partout où il se trouve; j'étais donc chez le roi. Je jugeai qu'il était bien inutile que je montrasse mon ressentiment à un homme qui n'était pas capable de m'en faire raison, et je passai par-dessus tout.

Il fit au roi une réception digne assurément de Sa Majesté. Il lui donna la collation la plus magnifique dont on eût encore entendu parler. Celle qui avait été donnée à Berny n'approchait pas de celle-là, à beaucoup près, quoiqu'elle eût été servie aux dépens du roi.

M. Fouquet triompha sur tous les points.

En outre du plaisir qu'il éprouvait en étalant sa magnificence aux yeux de toute la cour, il jouissait de l'applaudissement unanime des courtisans. C'était à qui lui prodiguerait l'encens, et nul ne s'en faisait faute, le cardinal n'étant pas là pour en éprouver quelque jalousie.

La Feuillade (1), surtout, s'épuisait en flatteries; non pas qu'il pensât un mot de ce qui lui sortait de la bouche, mais sa gueuserie était si marquée que, chaque jour, il avait besoin de la bourse du surintendant. M. Fouquet le savait en faveur auprès du roi; il n'épargnait pas son argent, quoi qu'il estimât la Feuillade à sa valeur. C'était un bouffon qui amusait le roi par ses saillies, mais parfaitement incapable de conquérir une influence sérieuse sur l'esprit de Sa Majesté.

La Feuillade, quoique l'aîné de sa maison, avait grand'peine à subsister; aussi faisait-il une cour

(1) François, vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade, maréchal de France, né en 1625, mort en 1691.

assidue au surintendant, au point même que le roi lui en sut assez mauvais gré. Sa Majesté eut la patience de n'en rien marquer. Le cardinal, qui déjà songeait à perdre M. Fouquet, avait prié le roi de se contraindre, car il craignait extrêmement le surintendant qui comptait beaucoup d'amis dans le Parlement, où il possédait une charge. Son Eminence n'avait pas perdu le souvenir des tracas que lui avait valus l'inimitié de cette compagnie.

Les largesses de M. Fouquet venaient à point pour la Feuillade, qui était grand dissipateur. Il devait je ne sais combien à un baigneur, nommé Prudhomme, chez qui il logeait. Quelque temps après, il épousa secrètement la fille de ce baigneur, pour mieux se ménager ses secours. A la fin, Prudhomme se lassa, car la Feuillade le menait à la ruine ; ils firent souvent le coup de poing ensemble : celui-ci pour défendre son argent, celui-là pour en extirper le plus possible.

Ce baigneur, qui était assez honnête homme, logeait chez lui d'autres bonnes pratiques. Le chevalier de Gramont, frère du maréchal de ce nom, ne le cédait en rien, sous ce rapport, à la Feuillade. Quand on complimentait Prudhomme sur la bonne mine dont il faisait preuve à son âge, il priait qu'on ne s'en étonnât pas, puisqu'il gardait chez lui deux sangsues qui lui tiraient tout son mauvais sang.

M. Fouquet pensait faire sa cour au roi par cette superbe réception ; sa récompense fut tout autre que celle qu'il espérait. Sa Majesté jugea par ses propres yeux combien ce que le cardinal lui avait dit du surintendant était véritable : savoir que c'était un voleur. Son Eminence le lui avait présenté comme un effronté pillard, ne reculant devant aucune des

plus grandes profusions, car elles ne coûtaient guère à sa bourse. Or, celles auxquelles il venait de se livrer pour recevoir Sa Majesté excédaient les forces d'un particulier. C'était même une rare imprudence de sa part d'avoir mis le roi à même d'en juger par ses yeux. Toute la cour savait qu'il n'était pas né d'une famille riche; ils étaient cinq ou six fils, ce qui est un grand nombre dans une maison, d'autant que le père était magistrat, métier en lequel on ramasse certainement moins d'argent que dans toute autre profession.

Pour gueux qu'ils étaient tous, lors de leur avènement dans le monde, ils étaient tous fort à leur aise aujourd'hui. L'un d'eux possédait l'un des plus beaux archevêchés de France; un autre, un évêché d'un gros revenu; un autre, des abbayes considérables; un autre, enfin, la charge de grand-écuyer du roi.

Ce n'était pas le surintendant qui avait si bien établi la fortune de la famille, mais l'abbé, qui était un homme d'intrigues, d'une ambition démesurée. C'était même lui qui avait fait son frère surintendant, après qu'il eut appliqué ses efforts à le marier en secondes noces avec mademoiselle de Castille, ce qui était un grand parti. L'abbé Fouquet aurait pu prendre cette charge de surintendant pour lui-même; il aimait à ce point les plaisirs qu'il préféra en investir son frère, plutôt que de gêner sa liberté. Il comptait que l'autre, retenu par la reconnaissance, n'agirait que sur ses conseils. Le surintendant possédait un aussi bel appétit que l'abbé; dès qu'il se vit en place, il ne souffrit ni maître, ni compagnon.

L'abbé cria bien fort à l'ingratitude, et, comme l'autre ne s'inquiétait guère de ses colères, il voulut se venger. Oubliant les devoirs du sang, que l'on con-

sidère ordinairement comme sacrés, il découvrit au cardinal quantité de tours de passe-passe dont son frère s'était servi, à ce qu'il prétendait, pour amener dans ses coffres ce qui eût dû s'en aller tout droit dans ceux de Sa Majesté.

Le cardinal reçut ces avis avec une faveur singulière. Il prévoyait l'heure où le roi, prenant garde à ses affaires, s'apercevrait de la dissipation qui régnait dans les finances, auquel cas il était prudent à lui de s'armer à l'avance pour rejeter la faute sur un autre. La discorde ne fit que s'accroître entre les deux frères, au point qu'ils en vinrent à se morguer, partout où ils se trouvaient réunis, comme s'ils avaient été prêts à se charger. Leurs amis s'entremirent pour amener une réconciliation entre eux. Ils voyaient bien que les envieux et les jaloux tiraient avantage de cette furieuse inimitié qui annonçait la perte prochaine des deux frères, mais la haine fut plus forte que la raison ; ils refusèrent d'écouter les plus sages conseils.

Le mariage du roi s'accomplit avec toute la pompe imaginable (1), Sa Majesté s'en vint à Vincennes pour attendre que les apprêts fussent terminés pour son entrée à Paris. Cette entrée fut d'une magnificence inconcevable, et j'aurais eu grand besoin de la bourse de M. Fouquet pour la dépense à laquelle je fus obligé. Mon cheval, seul, portait pour vingt pistoles de rubans ; pour moi, j'étais paré ni plus ni moins qu'un autel de confrérie. Je dus recourir à l'aide de

(1) Le 4 juin 1660. Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, était née en 1638 ; elle mourut le 30 juillet 1683. Saint-Simon l'a jugée en quelques mots : « Une épouse vertueuse, amoureuse du roi, infatigablement patiente, devenue véritablement Française; d'ailleurs absolument incapable. »

mes amis pour subvenir à ces gros frais. Tous les mousquetaires parurent d'une propreté achevée, chaque brigade se distinguant des autres par une parure différente.

A peine avais-je mis pied à terre, alors que je ne songeais qu'à me reposer de la fatigue de cette longue journée, que le roi me commanda, de sa propre bouche, de passer en Angleterre pour complimenter Charles II, qui était rentré en possession du trône de son père (1).

Il devait ce résultat à l'indolence de Richard Cromwell plutôt qu'à l'amour de ses peuples, qui ne l'avaient pas rappelé de leur bon gré. Il était sorti d'Angleterre tout jeune ; personne en ce pays ne connaissait son humeur ni ses bonnes qualités, mais la nation persévérait dans la haine qu'elle avait vouée à la maison de ses rois, aussi bien que dans le dessein de s'ériger en république.

Dès les premiers jours, Richard, ayant succédé à son père, montra qu'il était incapable de remplir cette dignité. Sa nonchalance inspira aux principaux de ceux qui voulaient fonder définitivement la république en Angleterre le désir de le déposséder et de s'établir sur ses ruines. Parmi ceux-là, on comptait les hommes qui s'étaient le mieux signalés dans les guerres soutenues par le protecteur défunt. Ils prévoyaient que la faiblesse de Richard donnerait un libre champ aux entreprises des amis de la famille royale, et comme ils se savaient menacés de recevoir le châtiment dû à leur rébellion, si le roi légitime retrouvait sa puissance, ils conspirèrent pour ren-

(1) La proclamation du roi Charles II eut lieu devant les deux Chambres, à Londres, le 8 mai 1660 ; le roi fit son entrée le 29 du même mois dans la capitale.

verser le fils de Cromwell. Chacun de ces principaux s'imaginait conquérir le pouvoir pour soi seul, au détriment des autres; chacun se constitua un parti, et tous ces partis entrèrent en lutte, épuisant ainsi les forces qu'ils auraient présentées, s'ils étaient demeurés en union.

L'un de ces prétendants, Georges Monck, désespérant de venir à bout de ses concurrents, envoya secrètement auprès de Charles II, pour lui offrir son appui et celui de son parti. Le roi pouvait compter sur un certain nombre de fidèles serviteurs; ceux-ci, cependant, n'osaient relever la tête, de peur d'être écrasés. Monck avait le commandement des troupes qui s'étaient trouvées sur pied à la mort de Cromwell; dès qu'il se fut prononcé pour Charles II, les serviteurs du roi furent délivrés de toute crainte, et purent agir utilement, si bien que leur maître fut rétabli sous peu de temps.

VII

La maladie de Son Eminence. — Un vieux projet. — D'Artagnan se rend de nouveau en Angleterre. — Audience royale. — Millions refusés. — Amères récriminations. — Pour brouiller les cartes. — L'émissaire de La Haye. — Prompt départ, heureuse arrivée. — Consigne bien observée. — L'hôtellerie du *Loup*, à Bruxelles. — Une aiguille dans une botte de foin. — Launai, résident de France. — Contre-expédition de quinze officiers. — L'enlèvement. — Arrivée à Boulogne — Un major qui joue l'homme important. — Prétendus rebelles. — Réclamations à Paris. — Anglais ou Français? — Le chevalier Temple. — Mécontentement de Sa Majesté Britannique.

Le cardinal, qui n'était pas en bonne santé, s'en était retourné à Vincennes. C'est lui qui avait conseillé au roi de m'envoyer auprès de Sa Majesté Britannique, car il savait que ce prince, lors de son séjour en France, m'avait vu avec quelque faveur.

La veille de mon départ, Son Eminence me fit avertir de me rendre auprès d'elle, car elle avait à me donner quelques ordres pour Londres. Bordeaux n'était plus ambassadeur, Sa Majesté Britannique l'ayant chassé d'auprès d'elle, car elle l'accusait de s'être opposé, en dessous-main, à son rétablissement. Selon toutes présomptions, Bordeaux avait agi de la sorte, sur les ordres de M. le cardinal. Le roi d'Angle-

terre, malgré son esprit de justice, dut s'en prendre à l'instrument, puisqu'il lui était impossible de remonter jusqu'à celui qui l'avait mis en œuvre. Il se plaignit donc très vivement de M. de Bordeaux, qui, à son retour en France, fut très maltraité de Son Eminence qui lui reprocha amèrement sa maladresse. Bordeaux fut à ce point affligé de cette méchante réception, qu'il mourut quelque temps après.

Son Eminence, dès le rétablissement de Charles II, l'avait fait complimenter de ce chef, et son envoyé offrit secrètement au roi d'épouser Hortense Mancini, qui apporterait douze millions de dot. Sa Majesté Britannique avait grand besoin d'argent, non seulement pour payer ses dettes, mais pour se soutenir dans sa dignité. Le cardinal savait que le roi ne s'aventurerait pas à demander de l'argent à son Parlement, et qu'il serait bien heureux d'en trouver quelque part néanmoins. D'autre part, la différence de religion ne pouvait être soulevée en guise d'empêchement, puisque Sa Majesté Britannique s'était convertie à la religion catholique, sous l'influence d'une femme (1) qu'il aimait avec passion et qui le rendit père du duc de Monmouth.

Ces diverses circonstances, que j'ignorais, me furent confiées par Son Eminence, car elle entendait que,

(1) La mère du duc de Monmouth se nommait Lucy Waters. C'était une Anglaise d'une grande beauté que Charles II avait connue à La Haye et dont il fit sa maîtresse. Le duc de Monmouth professait le protestantisme. Hume (*Histoire de la maison des Stuarts*, 3e vol.) dit également que Charles II avait adopté la religion catholique romaine, mais sur les incitations du comte de Bristol et du chevalier Bennet. Il cite aussi l'opinion de gens qui affirment que le roi d'Angleterre aurait abjuré entre les mains du cardinal de Retz, avant de quitter définitivement la France. Toujours est-il que Charles II mourut en faisant profession d'être catholique romain.

dans mon voyage, je poursuivisse cette négociation, qui n'avait pas abouti à un bon résultat. Dès que j'arrivai à Vincennes, le cardinal me fit donc asseoir au chevet de son lit; il me dit que l'injuste traitement dont le Parlement l'avait jadis accablé l'avait percé jusqu'au fond du cœur, et qu'il n'avait jamais pu se guérir de la souffrance que lui avait causée cette ingratitude; on l'avait traité comme le plus grand ennemi de la nation, alors même qu'il ne reculait devant aucun péril pour sauver le royaume; il se confia à mes propres souvenirs, en me rappelant en quel état la couronne était réduite, à la mort du feu roi, alors que Francisco de Mello, gouverneur des Pays-Bas, s'était avancé à quinze jours des portes de Paris.

Il continua en disant : « Que ce royaume, ébranlé si fort jadis, se voyait aujourd'hui affermi et florissant, et si bien redouté de l'ennemi, que celui-ci implorait la paix, la corde au col, pour ainsi dire. Pour lui, sa santé était perdue à jamais par l'effet des inquiétudes et des soucis. S'il avait amassé quelque bien, c'était pour établir sa famille; parmi ses parents, il aimait par-dessus tout sa nièce Hortense; aussi avait-il formé le projet de l'instituer légataire universelle de ses biens, sous la condition que celui qui l'épouserait prît le nom et les armes de Mazarin. Cependant, il avait réfléchi qu'il montrerait une plus grande affection à cette nièce, s'il préférait que ce nom de Mazarin s'éteignît à tout jamais, pourvu qu'il pût élever Hortense sur un trône, en la mariant à un roi. »

Là-dessus, il me conta le ressentiment que Sa Majesté Britannique avait montré à l'égard de Bordeaux, sans m'avouer cependant que cet ambassadeur ne s'était ainsi découvert que d'après ses ordres; il le

blâma très fort, au contraire, d'en avoir agi de la sorte, et me recommanda d'assurer Sa Majesté Britannique qu'il n'était pour rien dans la méchante conduite de ce Bordeaux. Il me chargea, en même temps, de remettre sur le tapis la proposition déjà faite, au sujet d'Hortense Mancini, en augmentant les douze millions de dot de huit autres. Son Eminence me recommanda toutefois de défendre son argent pied à pied, et de tirer le meilleur marché possible.

Je partis le lendemain, en poste. J'arrivai bientôt à Londres et j'y trouvai les esprits beaucoup plus calmes que je ne le croyais, par rapport aux circonstances actuelles, puisque Charles II avait dû immoler un certain nombre de victimes aux mânes de son père. J'estimais que ces exécutions ne se passeraient pas sans réunir contre le roi tous ceux qui s'intéressaient directement ou indirectement aux suppliciés. Personne, néanmoins, ne murmurait contre ces actes de justice, et ce peuple semblait, par son silence, donner raison au fils qui vengeait le crime abominable commis sur son père.

Dès que j'eus notifié mon arrivée, le roi d'Angleterre me fit conduire à son audience avec les cérémonies ordinaires. Je demandai aussitôt une audience particulière, que Sa Majesté m'accorda plus aisément qu'elle ne l'eût fait si elle avait connu que je la désirais entretenir de la part du cardinal.

Le roi ne l'aimait nullement et me le fit entendre dès les premiers mots. Il me dit : « Que la seule raison qui l'empêchait de me fermer la bouche, c'est que cet homme était le ministre d'un prince auquel lui, Charles II, portait la plus grande estime. Pour le cardinal, il en faisait moins de cas que du dernier des hommes. C'était, à son avis, un être fourbe et dissi-

mulé, et surtout sans énergie ; ce qu'il avait montré quand, sur l'injonction de Cromwell, il chassait de France le fils de Charles Ier. En même temps qu'il offrait sa nièce en mariage à celui-ci, il soumettait la même proposition à Cromwell pour son fils, promettant, comme appoint à ce marché, l'appui des forces de la France, pour lui mettre la couronne en tête. »

Je défendis Son Eminence de mon mieux; je vantai les charmes d'Hortense Mancini, dont je fis une merveille de beauté, de douceur et de charme. Sa Majesté me répondit qu'il aurait le plus grand désir de contempler un objet pourvu de tant d'attraits, s'il ne s'agissait de la nièce du cardinal Mazarin, chez qui il craignait fort de rencontrer un caractère semblable à celui de son oncle.

J'avais exagéré les beautés de cette personne, car je connaissais que Sa Majesté était de complexion amoureuse et s'enflammait aisément. Me voyant battu sur ce point, je m'en revins aux millions de la demoiselle, et j'ajoutai que Son Eminence ne se ferait pas chicaner pour ajouter trois ou quatre millions aux douze dont il avait été parlé d'abord.

Le roi me répondit vertement: « Que le bien mal acquis n'apporte avec lui que malédiction, et qu'il ne voulait pas se faire riche aux dépens des malheureux que le cardinal avait volés ! »

J'avais mon compte, et point n'était besoin d'en entendre davantage pour deviner que je n'obtiendrais rien de plus de Sa Majesté. Je pensai que les intrigues menées par Bordeaux, lorsque le roi moyennait son retour, étaient pour beaucoup dans la mauvaise volonté que montrait Sa Majesté en ce qui concernait le cardinal. Quoi qu'il en fût, je n'avais pas à m'attarder en Angleterre, puisque tout espoir de guérir les

préventions du roi m'était interdit. Je revins en France, après avoir pris congé de Sa Majesté.

J'eus cette consolation que le roi me dit alors : « Que le cardinal avait bien choisi en m'envoyant à Londres, car il éprouvait beaucoup d'estime pour moi, et que si je voulais m'établir à sa cour, je n'aurais pas lieu de regretter ce que je quitterais en France. » Je répliquai que j'étais attaché au roi, mon maître, par des liens indissolubles, et Sa Majesté Britannique ne me pressa pas davantage.

Le cardinal m'attendait en grande impatience, mais il n'eut pas lieu de se féliciter sur le succès de mon voyage, comme on le comprend. Je lui adoucis de mon mieux ce méchant breuvage à avaler, en taisant d'abord les paroles peu flatteuses dont le roi d'Angleterre avait usé à son égard, et en rejetant ce refus définitif sur les agissements de Bordeaux d'abord, et ensuite sur la résolution que le roi avait prise de ne se marier que de la main de son Parlement, ce qu'il jugeait plus conforme à ses intérêts.

Son Éminence ne pardonna pas au roi d'Angleterre ; à la première occasion, il s'attacha à lui faire sentir sa rancune. Il tenta non seulement de rallumer la guerre civile en Angleterre, mais encore il chercha à susciter les attaques de l'étranger. Il envoya un homme tout exprès aux Provinces-Unies pour leur remontrer que ce prince nourrissait le projet de ruiner leur commerce, et qu'ils n'éviteraient ce dommage qu'en commençant eux-mêmes les hostilités.

Sa Majesté Britannique, instruite des menées de cet homme, fit demander aussitôt à notre roi pour connaître si ces négociations se poursuivaient avec son aveu. Or, en ce moment, rien ne pouvait plus exciter le blâme général que ces mauvais offices exercés traî-

treusement contre un prince qui avait longtemps souffert et qui n'était pas encore assuré sur son trône.

Sa Majesté était trop soigneuse de sa réputation pour rien tenter qui pût la noircir aux yeux de toute l'Europe. Elle s'informa donc auprès du cardinal; celui-ci affirma que s'il se tramait en Hollande quoi que ce soit qui fût de nature à altérer les bons rapports qui existaient entre les cours de France et d'Angleterre, c'était en dehors de sa participation. L'envoyé de Charles II, à qui le roi transmit cette réponse, répliqua aussitôt : « Que le roi son maître n'avait pas pris l'alarme sans bonne raison, puisqu'un homme, chargé à La Haye de cette négociation, employait tous ses efforts pour obtenir une conclusion. »

Le cardinal nia de plus belle; il protesta qu'il n'avait jamais donné d'ordre pour semblable affaire. A dire le vrai, il s'était arrangé, selon ses habitudes de fourberie, pour que la négociation fût entamée sans que son nom fût prononcé. Il craignit néanmoins d'être convaincu d'imposture; aussi dépêcha-t-il un courrier pour rappeler son émissaire. Il recommanda à ce dernier de veiller à ce que son départ fût inaperçu, car on devait appréhender que le roi d'Angleterre ne lui tendît des embûches sur sa route.

L'avis était opportun. Le roi d'Angleterre avait commis des gens pour épier cet homme. On s'attendait à ce qu'il fût désavoué, et, dans ce cas, on s'apprêtait à le saisir pour savoir de lui, par gré ou par force, qui le faisait marcher. L'émissaire, qui se sentait menacé, se résolut à un déguisement. Il prit les habits de son valet de chambre et donna les siens à celui-ci. Cela fait, il avertit cet homme de ne pas bouger du logis de deux jours, et d'attendre des nou-

velles. Sans nouvelles de son maître au bout de ce temps, le valet de chambre se rendrait à Bruxelles, à l'enseigne du *Loup*.

L'émissaire n'avait guère envie de s'en aller à Bruxelles, puisque, au contraire, il se dirigea vers Amsterdam. Là, il prit passage sur un vaisseau marchand qui se rendait en Normandie. On ne prêta aucune attention à sa personne; les habits qu'il portait étaient ceux d'un homme de peu, car son valet en se piquait pas de magnificence. Le vent lui fut favorable; il aborda à Rouen en peu de temps. Les espions du roi d'Angleterre étaient encore aux aguets, qu'il prenait la poste pour gagner Paris.

Son valet de chambre exécuta les ordres reçus avec exactitude; au bout du temps prescrit, il prit, de nuit, le bateau de Rotterdam; deux ou trois heures après, il débarquait en cette ville; dès le lendemain, il partait pour Anvers. L'espion qui s'était attaché à ses pas connaissait mieux son gibier aux habits qu'au visage. Il suivit notre homme à Rotterdam, à Anvers et à Bruxelles, enfin, où il le vit s'installer à l'enseigne du *Loup*.

Il courut alors chez le résident que le roi d'Angleterre entretenait en cette ville et lui conta son histoire, en lui communiquant ses ordres. Le résident se rendit aussitôt auprès des ministres de Sa Majesté Catholique, et sollicita la permission, qu'on lui accorda, de faire arrêter le valet. On envoya ce qu'on nomme un Mayeur en ces pays, avec une escouade d'archers qui saisirent l'homme en son hôtellerie.

Le valet, interrogé, donna ses véritables noms et qualité; on n'eut pas besoin de le presser pour qu'il racontât ce que lui avait commandé son maître. On lui dit alors que ces belles histoires ne lui serviraient

à rien, et qu'il agirait prudemment en confessant la vérité. Cet homme ne savait rien de plus, et on ne tira pas davantage de lui. Le résident de Bruxelles avisa l'ambassadeur d'Angleterre à La Haye de cette déposition; il concluait, pour sa part, qu'il craignait fort qu'on eût confondu le valet avec le maître.

L'ambassadeur appela l'hôte de La Haye qui avait logé ces gens, et celui-ci lui dit qu'en voyant le valet se mettre en route, habillé des vêtements de son maître, il avait pensé à le faire arrêter, car il soupçonnait que cet homme les avait volés. L'ambassadeur comprit alors que son espion avait été joué ; et comme le contre-coup de cette maladresse retombait sur lui, il manda au résident de Bruxelles que ses soupçons n'étaient que trop justifiés, et que, néanmoins, il gardât précieusement son prisonnier en attendant des nouvelles d'Angleterre. Cependant on interrogea une fois de plus le valet, mais en insistant sur ce qui pouvait jeter quelque lumière sur la personne de son maître. L'homme déposa que son maître se nommait Villars; qu'il l'avait pris à son service huit jours devant que de partir pour La Haye; qu'il logeait à l'hôtel de Moisi, rue Dauphine, à Paris; qu'il n'était pas originaire de cette ville, mais plutôt de la Gascogne ou des provinces adjacentes, ainsi qu'en témoignait suffisamment son langage.

Un homme ainsi désigné était aussi commode à trouver qu'une aiguille dans une botte de foin. Le résident, qui ne démêlait pas si le valet parlait ainsi par adresse ou selon la vérité, le menaça de la question s'il ne causait plus amplement. Le pauvre homme protesta une fois de plus qu'il lui était impossible d'en dire plus qu'il ne savait. Le résident se détermina, de son côté, à attendre les ordres

d'Angleterre, qui mirent une quinzaine à venir, car les vents étaient défavorables.

Celui qu'on cherchait eut tout le temps d'arriver auprès du cardinal et de lui rendre compte de sa conduite. Son Éminence lui commanda de ne pas se montrer, de peur qu'on ne le reconnût; or, le roi d'Angleterre apportant une telle animosité dans sa recherche, l'émissaire avait tout à redouter si on relevait sa trace. Celui-ci ne se le fit pas dire deux fois; il quitta Paris sur l'heure et se réfugia en son pays, laissant à l'orage le temps de se calmer.

L'ambassadeur de La Haye reçut enfin ses instructions, qui lui enjoignaient d'envoyer le prisonnier en Angleterre sous bonne et sûre garde. On se détermina à embarquer cet homme à Nieuport, où il serait embarqué à bord d'un yacht que l'on envoyait d'Angleterre à cette seule intention. C'était traiter ce valet en personne de distinction, honneur dont il se serait bien passé.

La France avait comme résident à Bruxelles un nommé Launai, si je me souviens bien. C'était un homme d'esprit qui s'intriguait merveilleusement pour bien remplir les devoirs de sa charge. Il eut vent de ce qui se passait et en avertit M. le cardinal. Son Éminence fit rechercher son émissaire pour connaître si le valet était au courant de ses affaires, car, dans ce cas, ses paroles tireraient à conséquence. Mais l'homme était en route pour son pays, si bien que l'inquiétude gagna le cardinal, qui dépêcha un courrier au gouverneur de la place la plus voisine de Bruxelles, afin qu'il mît en campagne une quinzaine d'hommes d'élite, qui enlèveraient le prisonnier lorsqu'on emmènerait celui-ci pour l'embarquer.

Deux maîtres de barque furent payés afin qu'ils

demeurassent aux aguets sur la côte, en des points désignés où ils recevraient ces quinze hommes et leur capture. Tout cela s'exécuta secrètement; les hommes déguisés se dispersèrent à Bruxelles en divers cabarets, et ils se réunirent quand notre résident les informa que le valet devait être conduit à Nieuport.

Ils se cachèrent en un bois et tombèrent sur les gens qui escortaient le valet. Ceux-ci, bien moins nombreux que les autres, ne s'obstinèrent pas dans une résistance inutile. Ils abandonnèrent leur proie dans la pensée qu'on ne voulait rien autre chose d'eux. Ils ne se trompaient pas; et lorsque ceux qui les avaient arrêtés reconnurent qu'on leur laissait en gage un homme lié et garotté, ils leur permirent de prendre du champ, tandis qu'ils détachaient cet homme et qu'ils l'entraînaient d'un autre côté.

L'escorte à laquelle le prisonnier avait été arraché se réfugia à Nieuport : le gouverneur, averti, lança divers partis pour courir sus aux ravisseurs; il fit sonner l'alarme et mit sous les armes tous les villages de son gouvernement.

Les fuyards, par bonheur pour eux, avaient une bonne heure d'avance, dont ils usèrent à propos. L'une des deux barques retenues stationnait dans une baie voisine; ils la rejoignirent devant que les communes s'assemblassent et que les partis eussent le temps de les couper. La nuit, survenant là-dessus, leur permit de s'éloigner sans être vus, et le jour ne paraissait pas encore qu'ils étaient à la hauteur de Calais. Ils n'osèrent pénétrer dans ce port, où ils appréhendaient de rencontrer des Anglais qui pussent témoigner contre eux quand cette affaire s'ébruiterait. Le vent était bon, ils firent route sur Boulogne.

Le gouverneur de cette place et le lieutenant du roi

étaient absents; le major commandait à leur défaut. Ce major, qui jouait l'homme d'importance, ne permit pas que les fuyards entrassent en ville avant qu'ils n'eussent décliné leurs noms et qualités. Ils étaient tous officiers, depuis le premier jusqu'au dernier, et ne soulevèrent aucune difficulté pour obéir en cela aux ordres du major. Celui-ci, non satisfait, voulut alors qu'on lui contât les tenants et aboutissants de ce voyage qui lui paraissait extraordinaire. L'un des officiers, impatienté, dit à l'homme qui les interrogeait de la part du major que, s'il désirait être instruit plus au long, ce major n'avait qu'à venir en personne présenter sa requête.

Le major n'était pas accoutumé à commander en chef tous les jours, et, pour une fois qu'il était investi de ce pouvoir, il entendait qu'on lui montrât autant de respect qu'on l'eût fait devant le roi. Le voilà donc qui s'irrite de la hardiesse de cette réponse et qui ordonne à la garde, toujours sans daigner paraître en personne, d'arrêter tout ce monde.

L'officier, qui avait déjà parlé, dit à celui qui commandait la garde que le major ne serait pas longtemps sans avoir à se repentir de sa bévue. Cette menace, qu'on rapporta, inquiéta quelque peu le major; son esprit demeura en suspens entre la vanité qui le portait à abuser du pouvoir que lui donnait l'absence de ses supérieurs et la crainte de commettre quelque maladresse dont il aurait à répondre; il hésita jusqu'au lendemain sans rien décider.

Cette arrestation avait produit quelque bruit en la ville, et comme il fallait bien attribuer quelque cause à cet événement, la rumeur se répandit que des créatures de Cromwell, qui s'étaient sauvées de Londres, venaient d'être saisies et mises en prison. Un Anglais,

qui eut connaissance de la nouvelle, l'envoya bien vite en son pays où elle causa une grande émotion. En ce moment, Sa Majesté Britannique faisait rechercher tous ceux qui s'étaient gravement compromis dans la rébellion contre son père, pour les envoyer devant la justice. Il dépêcha aussitôt un courrier à Paris, pour supplier le roi de remettre les prétendus rebelles entre ses mains.

Ce courrier n'était pas plutôt parti que ce même roi apprenait une seconde nouvelle. On lui manda de Nieuport que l'homme qu'il faisait mener à Londres avait été enlevé de vive force, par des gens inconnus. Il se consola de ce petit échec par l'espoir de tenir les seize rebelles dangereux, dont on citait maintenant les noms et les surnoms; car il n'y a rien de plus fol que la rumeur publique quand elle se mêle d'extravaguer.

Le major de Boulogne demeurait toujours en ses hésitations; il avait pris le parti d'attendre ses chefs, sans plus se mettre la cervelle à l'envers, quand on lui annonça milord Montaigu, que Sa Majesté Britannique envoyait à Boulogne, afin que cet envoyé vérifiât par ses yeux quelles étaient au juste les personnes mises sous les verrous.

Le major se hâta d'apprendre à milord Montaigu que les gens en question n'étaient ni Anglais, ni Ecossais, ni Irlandais, et que, par conséquent, le roi d'Angleterre n'avait nul intérêt à s'occuper de leur sort. Milord Montaigu se persuada que le major tenait ce discours sur l'injonction de M. le cardinal, qui, probablement, voulait sauver ces hommes pour faire pièce à Charles II. Il renvoya bien vite à Londres, afin que son maître se mît en demeure d'agir, selon ce nouvel incident.

Le major, devant l'insistance et l'assurance de milord Montaigu, s'était rejeté dans ses hésitations. Il lui vint l'idée que ces prisonniers étaient des Anglais déguisés, qui avaient trompé les gens chargés par lui de les questionner.

Il se décida enfin à se rendre en personne auprès d'eux, et, du premier coup, reconnut trois ou quatre de ces gens qu'il avait rencontrés jadis au service, avant qu'il fût investi de sa majorité. Il commença dès lors à croire qu'il avait agi trop précipitamment ; en même temps il pensait que le roi d'Angleterre se montrait bien crédule. Cependant, il n'osa relâcher ces officiers, maintenant qu'il avait tant fait. Néanmoins, il s'en fut auprès de milord Montaigu et lui affirma une fois encore qu'il n'avait pas un seul sujet du roi d'Angleterre entre les mains.

L'envoyé de ce roi, étant arrivé à la cour de France, reçut de Sa Majesté tous les compliments possibles, et le roi lui promit en outre de le satisfaire, sous bref délai. Le roi, qui ignorait jusqu'au premier mot de cette affaire, se renseigna auprès de M. Le Tellier. Celui-ci répondit à Sa Majesté qu'il avait été instruit de l'arrestation par le major de Boulogne ; que cet officier donnait pour cause à cette mesure les façons insolentes dont ces hommes avaient usé à son égard, mais qu'il ne mentionnait nullement dans son rapport qu'il y eût un seul Anglais parmi les seize individus gardés en prison. M. Le Tellier ajouta là-dessus que si Sa Majesté voulait connaître son sentiment, il pensait fermement que les seize hommes en question étaient quinze officiers français chargés de retirer des mains des Espagnols un espion français qu'on menait à Nieuport pour le transporter en quelque endroit ; cet espion faisant le seizième de la bande.

Il s'arrêta sur cette demi-confidence, quoiqu'il eût pu expliquer l'affaire au roi, depuis le commencement jusqu'à la fin ; mais il appréhenda de déplaire au cardinal. Cependant, le roi, devant les obscurités de ce discours, insista pour que M. Le Tellier lui avouât l'entière vérité. Celui-ci répliqua que M. le cardinal était seul à posséder ce secret, et qu'il avait dit tout ce qu'il savait.

Le roi s'adressa donc à Son Eminence qu'on ne surprenait jamais sans vert. Le cardinal raconta au roi qu'un de ses espions, à Bruxelles, avait été découvert, de sorte que cet homme était perdu sans ressources si l'on n'avait pris des dispositions pour lui sauver la vie. L'explication, ainsi présentée, aurait satisfait les plus exigeants. Sa Majesté n'insista pas davantage ; à la première audience qu'elle accorda à l'envoyé anglais, elle daigna essayer de désabuser cet homme, en lui affirmant à son tour qu'il n'y avait pas un seul Anglais parmi les seize hommes.

L'envoyé répliqua que son maître était à ce point persuadé du contraire qu'il se mécontenterait fort, jugeant qu'on éludait sa demande, car il tenait la chose fort à cœur. M. le cardinal, qui était présent, intervint pour conseiller qu'on s'attachât à donner toute satisfaction à Sa Majesté Britannique. Il proposa qu'on délivrât une lettre de cachet, portant qu'on remît les prisonniers à l'envoyé anglais, dans le cas où ils seraient convaincus d'appartenir à cette nation ; dans le cas contraire, la lettre de cachet demeurerait sans effet. Un officier fut adjoint à l'envoyé pour veiller à la stricte exécution de la lettre de cachet.

M. le cardinal ne se sentait pas de colère contre la sottise de ce major qui lui valait cet ennui présent, sans parler des suites ; car il était en droit de supposer

que Sa Majesté Britannique démêlerait la véritable qualité de ces hommes quand on lui aurait prouvé que ce n'étaient pas les rebelles qu'on lui avait signalés. Pour empêcher que le major ne fît quelque nouveau pas de clerc, Son Eminence mit en route le meilleur courrier qu'il y eût à la cour, afin qu'il devançât l'envoyé anglais.

Le courrier réussit dans sa mission. L'envoyé s'aperçut qu'on s'efforçait de le dépasser; ses soupçons se réveillèrent plus fermement que jamais. Il eût tué ce courrier s'il l'avait pu; mais l'autre ne se laissa pas joindre et parvint à Boulogne avec trois heures d'avance sur l'envoyé, qui descendit de cheval à la porte du major, et qui, sur-le-champ, présenta sa lettre. L'autre se contenta de lui répondre qu'il avait fait un voyage bien inutile; qu'il avait seize prisonniers sous sa garde, mais qu'ils étaient tous Français, et qu'il était prêt à les faire comparaître devant lui, pour peu qu'il le désirât.

Aussitôt dit, aussitôt fait; le major mena l'Anglais dans la prison où on retenait ces gens. Ceux-ci avaient été embouchés comme il faut, de peur qu'ils ne prononçassent quelque parole imprudente. Le valet était au lit, comme un homme malade, pour qu'on ne le découvrît pas à ses habits, qui étaient fort délabrés à la suite des aventures par lesquelles il avait passé.

Aux premiers mots, l'envoyé ne put nier qu'ils étaient tous Français. Cependant, le fait du courrier qui l'avait si bien devancé lui donnait à penser; aussi, dès son retour, dit-il au roi, son maître, qu'il démêlait quelque tromperie dans cette histoire, et, s'enhardissant à présenter un conseil, il fut d'avis qu'on dépêchât à Boulogne un homme de confiance qui creuserait le fin fond de l'aventure.

Le roi d'Angleterre jugea que les prisonniers auraient été remis en liberté avant que cette personne de confiance eût eu le temps de passer la mer. Toutefois, pour ne rien négliger, il fit partir le chevalier Temple, déguisé en matelot. Celui-ci raconta, à Boulogne, qu'il venait de faire naufrage sur les côtes de Bretagne ; il séjourna en ville, pendant plusieurs jours, sous prétexte d'une feinte incommodité, et s'en retourna bientôt, comme il était venu, sans être à même d'asseoir son jugement sur un fait précis. Tout ce qu'il apprit consistait en ceci : les prisonniers avaient été mis en liberté aussitôt le départ de l'envoyé du roi, et ils avaient pris la route de Paris.

Le roi d'Angleterre s'abstint de nouvelles réclamations. Il demeura dans la persuasion que ces gens étaient ceux qu'on avait commis pour enlever son prisonnier; de telle sorte que, haïssant le cardinal au moins autant que le cardinal le haïssait lui-même depuis qu'il avait dédaigné son alliance, il en fût résulté infailliblement quelque rupture entre les deux couronnes si Son Eminence n'était morte bientôt après.

VIII

Mort du cardinal Mazarin. — Mariage d'Hortense Mancini. — Les amours du duc de Nevers. — Michel-François Le Tellier. — Jean-Baptiste Colbert. — Les imprudences de M. Fouquet. — Conférences secrètes du roi avec Colbert. — Pilule dorée. — Bonne mine trompeuse. — La place de Belle-Isle. — Intrigues criminelles du surintendant. — Voyage à Nantes. — Projet différé. — Courrier surpris. — Une lettre dans un talon de botte. — Mauvaise excuse. — La question. — Invitation matinale. — Générosité mal à propos. — Le lever du roi. — Arrestation de M. Fouquet. — Au château d'Angers.

Le cardinal Mazarin rendit l'esprit à Vincennes, le 9 mars 1661, n'ayant pas survécu une année à la paix. Il était âgé de cinquante-neuf ans seulement, de sorte qu'on ne pouvait dire qu'il mourait de vieillesse. Jamais homme ne fut exécré à ce point et, par conséquent, fort peu regretté. Il avait pris ses dispositions pour gêner bien des gens après sa mort; le roi avait reçu de sa main des mémoires contre M. Fouquet et les autres hommes d'affaires, qu'il présentait comme des voleurs fieffés; en quoi il n'avait pas tort, en mon sens, car ils l'étaient plus encore qu'il ne disait.

Les uns après les autres étaient des gens partis de rien et qui, néanmoins, avaient amassé des sommes

immenses pendant la minorité. On était en droit de les condamner sur l'étiquette du sac, sans crainte de méprise.

Pour preuve de leurs concussions, on n'avait qu'à examiner les palais splendides qu'ils avaient construits, tant à Paris qu'à la campagne, et qui étaient dorés des caves aux galetas. On s'étonna cependant que ce fût le cardinal qui les eût dénoncés ; puisque, pour son compte, il laissait trente millions de fortune, sans parler des biens dont il avait avantagé ses parents. Si voleur que fussent les autres, il n'en était pas un qui eût amoncelé un butin comparable.

Le cardinal laissait aussi deux nièces à marier ; Hortense Mancini était déjà accordée au marquis de la Meilleraye, sous la condition que celui-ci prendrait le nom et les armes de Mazarin. Il instituait cette nièce son héritière universelle, au détriment de ses autres héritiers. Le mari qu'il lui avait choisi était en bonne posture auprès du roi, et possédait déjà par lui-même un bien considérable. Il n'était pas ce qu'on le voit aujourd'hui (1), depuis que les moines se sont emparés de son esprit et lui ont complètement renversé la cervelle.

Le cardinal n'eut pas plutôt les yeux fermés, que

(1) Le mariage eut lieu peu après la mort du cardinal. Le marquis de la Meilleraye, devenu duc de Mazarin, était d'humeur bizarre. Sous l'excitation d'une jalousie effrénée, il rendit sa femme très malheureuse ; celle-ci, d'ailleurs, était sujette à caution, comme le prouve le reste de son existence. Elle se sépara de son mari en 1666 et depuis courut les aventures. Elle mourut en Angleterre, en 1699. Après la séparation, son mari tourna à la folie mystique et religieuse. La caractéristique de cette démence était un scrupule excessif sur les lois de la pudeur. Un exemple pris entre mille en donnera une idée : il rédigea un règlement des plus burlesques sur les règles à observer par les garçons apothicaires pour concilier la décence avec leurs fonctions.

son neveu, le duc de Nevers, fût volontiers parti pour Rome, s'il l'eût osé; non pas qu'il se plaignît bien fort de ce que son oncle avait testé en faveur de sa sœur : à peine s'il en parlait et tout juste pour montrer qu'il n'était pas insensible à cette grosse perte. Certains prétendaient qu'il voyait sa sœur d'un trop bon œil; pour moi, je n'ajoutai jamais grande foi à cette accusation, et cette amitié particulière qui paraissait en eux me semblait plutôt un feu de jeunesse mal dirigée. A dire le vrai, ils faisaient des débauches ensemble, jusqu'à boire et manger par excès, en sorte qu'il se passait d'étranges choses.

Que ce fût par amour ou par insensibilité, le duc de Nevers vit donc, sans beaucoup de chagrin, cette grosse fortune aux mains d'un autre; il en usa presque de même à l'égard de sa charge, et s'en fût défait sur l'heure, si le roi eût permis qu'il en tirât quelque argent. Or, Sa Majesté s'était mis deux choses en tête, savoir : de réformer ses finances et de rétablir la discipline dans ses troupes. Il entendait surtout réprimer la licence en vertu de laquelle tant de charges étaient devenues vénales.

Ce prince avait déjà jugé combien de désavantages amènent dans l'Etat la toute-puissance d'un premier ministre; aussi prétendait-il gouverner par lui-même. Cependant, comme il rendait justice aux lumières que possédaient les gens d'expérience et qu'il n'avait pas encore eu le temps d'acquérir par lui-même, vu sa jeunesse, il consultait chaque jour M. Le Tellier, homme sage et fort judicieux. En regard de ces deux hautes qualité, M. Le Tellier se montrait mol au possible. Tant que le cardinal avait vécu, il n'avait osé souffler mot, et applaudissait quand même à toutes les mesures qu'ordonnait le ministre.

M. Le Tellier ne chercha pas à détourner le roi quand Sa Majesté voulut être le seul maître ; mais comme il se voyait pour son compte, chargé d'un nombre plus considérable d'occupations que par le passé, il appela auprès de lui Michel-François Le Tellier, son fils aîné (1), pour qu'il travaillât avec Sa Majesté. Ce fils était à peu près du même âge que le roi; le père espéra que Sa Majesté prendrait de l'amitié pour lui. Jusqu'à ce jour, il s'était montré un assez méchant sujet, d'un esprit pesant en apparence, ennemi du travail, et préférant ses plaisirs pardessus tout, pour ne pas dire, en un mot, débauché jusqu'à l'excès.

Le roi s'aperçut vite de ses désordres par plusieurs affaires dont il ne lui put rendre compte, faute de s'y être occupé. M. Le Tellier s'attacha à excuser son fils, et n'imagina rien de mieux que de mettre ce qui provenait de la débauche sur le compte d'une prétendue pesanteur d'esprit.

Sa Majesté, à de certaines saillies, jugeait que ce jeune homme n'était nullement un sot. Aussi, espérant dans l'effet du temps, ce fut elle qui raccommodait le père et le fils. Sa Majesté ne s'était pas trompée, puisque cet apprenti ministre est devenu l'un des maîtres dans l'art de conduire un Etat.

Voilà donc les deux hommes avec qui le roi travaillait à rétablir la discipline dans ses armées, pendant qu'il en choisissait un autre pour les finances, qui valait bien les deux premiers.

Ce fut Jean-Baptiste Colbert (2), homme sans science et sans érudition, qui avait cela de commun avec le roi que, malgré qu'on ne lui eût rien appris, il en

(1) Marquis de Louvois (1641-1699).
(2) Né à Reims, en 1619, mort en 1683.

savait plus que tant d'autres, qui ont passé leur jeunesse dans les écoles. Sur la fin de sa vie, le cardinal l'avait pris auprès de lui, et il était demeuré son secrétaire jusqu'à sa mort.

Colbert était l'ennemi des gens d'affaires et surtout de Fouquet, sur les ruines de qui il voulait s'élever. Tout d'abord, il avait dû se rendre compte du désordre qui régnait dans les finances et découvrir les moyens d'y remédier. Quand il entretint le cardinal de ses projets, celui-ci y applaudit de tout son cœur ; néanmoins, le désordre s'accordant mieux avec son désir d'accroître encore ses immenses richesses, il remit à après sa mort l'exécution des plans de Colbert.

Quand la dernière heure approcha, le cardinal, qui l'avait crue plus reculée, envisagea les choses bien différemment de ce qu'il eût fait en bonne santé. Il pensa aux véritables intérêts du roi, et lui recommanda les projets de Colbert, qu'il jugeait alors d'une conséquence importante pour le bien de la couronne.

Le roi l'écouta avec attention ; si jeune qu'il fût encore, il comprenait l'importance du bon ordre dans les finances ; il eut impatience de voir Colbert, et le cardinal, presque à son agonie cependant, le fit venir dans sa chambre pour entretenir Sa Majesté. Colbert était un homme dont l'extérieur était tel qu'il doit être pour bien imposer. Il ne riait jamais en public ; on l'eût dit ennemi de tout plaisir. Son esprit était toujours hérissé de mille affaires, dont il parlait admirablement bien pour un homme sans études. Il plut extrêmement au roi qui voulut le voir de nouveau, mais non dans la chambre du cardinal, car Son Eminence empirait chaque jour et l'on croyait à tous moments qu'elle allait passer.

M. Joli, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, grand

prédicateur, que ce ministre avait appelé pour lui administrer les sacrements, ne consentit à lui donner l'absolution de ses péchés qu'il ne s'engageât à restituer ce qu'il avait pris. C'était réduire Hortense Mancini à l'hôpital, en rompant son mariage; c'était désespérer ce malade qui avait appris la langue française, au complet, sauf le mot restituer.

Force fut d'accepter un tempérament; il fut décidé que le cardinal avouerait comme quoi il n'avait jamais refusé les bonnes mains, en gérant les affaires de la couronne, et que, cet aveu accompli, il supplierait Sa Majesté de le tenir quitte. Il n'était pas nécessaire d'en dire si long au roi; personne dans la nation n'avait jamais songé que le cardinal eût préféré les intérêts de la couronne aux siens propres. Pour effacer le moindre doute à cet égard, il suffisait de se souvenir en quel état de dénuement se trouvait le cardinal lors de son arrivée en France et de comparer cet état à ses richesses présentes.

Le roi n'était pas à ignorer ces détails; mais il professait un véritable respect en faveur du cardinal, parce qu'il n'avait été environné jusque-là que des créatures de celui-ci. Il ne le vit pas plutôt gémir et pleurer, en entendant les paroles du curé de Saint-Nicolas qui lui enjoignait cette restitution sous peine d'être abandonné de la miséricorde divine, qu'il se sentit ému de compassion. Il lui accorda donc sa demande, et le cardinal expira en repos; il reste à connaître si cet aveu était suffisant pour assurer son salut. Toutefois, la rancune qu'il fit paraître, à ses derniers moments, contre M. Fouquet, prouvait davantage une envie de vengeance, plutôt qu'un vif désir de remettre le bon ordre dans les finances, au délabrement desquelles il avait grandement contribué.

La haine qu'il portait à M. Fouquet provenait de deux causes. Peu de temps après que celui-ci eût été fait surintendant, il avait refusé à Son Eminence un prêt de deux millions, parce que le remboursement de ce prêt était fort incertain. D'autre part, M. Fouquet avait dit, comme on le rapporta, que les grands du royaume dénonçaient leur propre folie en sollicitant des mariages avec les nièces du cardinal, puisque, si la disgrâce frappait le ministre, on ne ferait pas plus d'état de ces filles que des coureuses du Pont-Neuf, auxquelles elles ressemblaient d'assez près par leur grand appétit; il s'étonnait donc que des personnes de qualité consentissent à se charger d'une aussi méchante marchandise.

Fouquet apprit que le rapport de ces propos avait été fait au cardinal ; il nia comme beau meurtre avoir jamais tenu pareils discours. Le cardinal feignit de croire à ces dénégations, mais, en bon Italien, il ne s'entendait guère à pardonner.

Fouquet, averti de la malveillance du cardinal à son endroit, commit imprudences sur imprudences, et sa méchante conduite fournit d'excellents prétextes à ses ennemis pour le ruiner dans l'esprit de Sa Majesté. Il fortifia Belle-Ile en mer, qui lui appartenait ; il reçut le roi avec la somptuosité et la profusion que j'ai rapportées. En outre de cela, il pensionnait le tiers et le quart, comme s'il eût possédé une source inépuisable d'or et d'argent.

Dès le retour de M. le Prince, il ne manqua pas de commettre une nouvelle faute, tout aussi préjudiciable à ses intérêts. Il ne négligea rien pour figurer parmi les amis du prince de Condé, jusqu'à lui offrir des présents. M. le Prince, qui se voyait à court, accepta volontiers, d'autant qu'il ignorait que Fou-

quet était mal vu de Sa Majesté. Tout au contraire, il le croyait mieux en faveur que jamais, depuis la mort du cardinal. Au lieu de deux maîtres qu'il avait à servir, Fouquet n'en comptait plus qu'un seul, le roi ayant déclaré hautement devant la cour qu'il ne voulait plus de premier ministre.

On estima même cette résolution quelque peu présomptueuse pour un jeune prince à peine âgé de vingt-trois ans, et certaines personnes espéraient que Sa Majesté se fatiguerait vite à supporter le fardeau du gouvernement. MM. Le Tellier, Fouquet et de Lyonne étaient au premier rang parmi ces personnes et visaient la place du cardinal, tout en s'efforçant de se supplanter les uns les autres par divers artifices.

Personne ne pouvait deviner que M. Fouquet fût aussi près de sa chute ; voilà pourquoi M. le Prince entra en liaison avec le surintendant qui cimenta cette alliance par un présent de cinquante mille écus ; M. le Prince avait cela de commun avec son père, qu'il faisait grand cas de l'argent. Il accepta celui-là de tout son cœur, sans trop s'inquiéter à quelles fins le surintendant achetait si cher son amitié, au moment où cette amitié ne pouvait lui être utile, puisque le prince de Condé était fort mal en cour. Le souvenir de sa rébellion n'était pas effacé ; on ne se faisait pas faute de la lui rappeler, et ce prince recevait souvent des mortifications extraordinaires qu'il lui fallait avaler sans sonner mot.

M. Fouquet connaissait cette situation aussi bien que quiconque ; il pensait que M. le Prince n'était pas de nature à recevoir ces mortifications sans songer à la vengeance, et qu'on pouvait compter qu'il se rangerait parmi les mécontents, dans le cas où une

guerre civile éclaterait de nouveau. Quoiqu'il visât le ministère, M. Fouquet ne se sentait pas aussi bien assuré qu'il le voulait paraître ; il continuait ainsi à se faire des amis pour parer à toutes les circonstances.

Il avait raison de ne pas se fier outre mesure à la bonne chance qui l'avait servi jusqu'ici. Le roi, qui voyait Colbert tous les jours, qu'on lui amenait dans le cabinet de la reine-mère par un petit escalier dérobé, était plus animé que jamais contre le surintendant. Colbert ne négligeait rien pour mettre le feu aux étoupes, car il séchait d'envie de posséder la place du surintendant et savait qu'il ne l'obtiendrait qu'après avoir renversé Fouquet.

M. le cardinal, avant de mourir, avait bien recommandé au roi de ménager le Parlement jusqu'à ce qu'il fût assez fort pour imposer sa volonté à cette compagnie. Or, M. Fouquet possédait la charge de procureur-général du Parlement. Colbert fut d'avis qu'on obligeât adroitement le surintendant à se défaire de cette charge, qui est une des plus importantes de ce corps. Il craignait que le Parlement ne prît feu s'il voyait arrêter l'un de ses principaux membres ; du temps de la guerre de Paris, il s'était mis en rébellion par suite de l'enlèvement d'un simple conseiller; rien ne prouvait qu'il ne fût encore assez hardi pour tenter une sédition, sous le même prétexte.

Colbert entendait jouer à coup sûr, et Sa Majesté partageait les mêmes vues. On insinua adroitement à Fouquet qu'il ne pouvait demeurer procureur-général du Parlement, tout en aspirant à devenir premier ministre, car ces deux charges étaient incompatibles. On ajoutait que le roi était rempli de bien-

veillance à son égard, mais qu'il ne consentirait jamais à le prendre pour premier ministre tant qu'il le verrait investi d'une charge dans le Parlement.

On lui dora ainsi la pilule et il fut assez simple pour l'avaler. Il se démit de sa charge en faveur de M. du Harlay, père de M. le procureur général d'aujourd'hui. Il en reçut un prix exorbitant par rapport à la valeur actuelle de cette charge. Le roi, quand il abaissa l'autorité du Parlement, comme je le dirai ci-après, fixa toutes les charges, et celle-ci, entre autres, qui n'avaient pas de prix régulier auparavant.

Le roi, toujours conseillé par Colbert et par sa propre prudence, continuait à montrer bonne mine à M. Fouquet. Quoique Sa Majesté ne lui accordât pas la charge de premier ministre, comme il souhaitait vivement de l'avoir, elle le consola par l'espérance qu'il serait absolu dans celle qu'il occupait.

Sa Majesté fit courir là-dessus le bruit qu'elle se disposait à visiter les côtes de Bretagne, pour y choisir l'emplacement d'un nouveau port. C'était un prétexte pour approcher de Belle-Isle, qui appartenait au surintendant et qu'il avait fortifiée. On craignait, s'il éprouvait quelque soupçon, qu'il ne se jetât entre les bras des Anglais; ceux-ci ne demandaient, pour l'heure, qu'à rompre avec nous. La place de Dunkerque qu'ils conservaient, et qui leur semblait bien propre à nous causer préjudice, s'ils venaient à nous faire la guerre, les enorgueillissait au point qu'ils ne manquaient pas d'insulter les Français qui voyageaient en leur pays. A dire le vrai, c'était la populace qui, chez eux, se livrait à ces excès; mais comme elle possède beaucoup de crédit en ce royaume, c'était un bon avis de nous tenir sur nos gardes.

Il faut ajouter que le surintendant, se sentant

menacé au milieu des caresses qu'on lui faisait, avait envoyé auprès de Sa Majesté Britannique, pour lui demander secours au cas où il serait menacé de trop près. C'est une chose à peine concevable, qu'un mince particulier ait eu cette hardiesse, mais c'est la pure vérité. Voilà bien l'effet produit par l'air de la cour, et par cette abondance d'argent qui coulait entre les mains de cet homme ; il entendait agir comme le défunt cardinal, et ne jamais rendre de comptes. Aussi n'avait-il jamais regardé à pensionner qui voulait accepter de lui ; il pensait retrouver ses obligés à son premier besoin, et se montrer si bien entouré, qu'on y regarderait à deux fois avant de le prendre à parti. Voilà pourquoi il avait voulu mettre M. le Prince dans ses intérêts et voilà pourquoi, également, il s'était attaché le marquis de Créqui, qu'il s'assura par un mariage avec mademoiselle de Plessis-Bellièvre, dont la mère était entièrement acquise au surintendant. Après avoir songé à acheter une grosse charge dans l'armée pour le marquis, il s'était décidé à traiter pour celle de général des galères, car M. de Créqui était un homme de bravoure, propre à servir sur terre comme sur mer. On ne pouvait s'emparer de Belle-Isle sans le secours d'une flotte. M. Fouquet était aise de se ménager ainsi des intelligences dans l'armée navale de Sa Majesté.

Je suis persuadé, néanmoins, que M. de Créqui n'était pas homme à donner dans de semblables visions, si redevable qu'il fût à l'amitié du surintendant ; M. Fouquet comptait sans son hôte, et M. de Créqui, pour n'importe quelle raison, n'eût jamais manqué à son roi et à son devoir. Quoi qu'il en soit, nous partîmes de Fontainebleau, où résidait la cour,

et nous nous acheminâmes vers Nantes, où nous arrivâmes le 1er septembre. M. Fouquet avait suivi Sa Majesté. Néanmoins le roi différa d'exécuter son dessein, parce que les troupes qui filaient du côté de Belle-Isle n'étaient pas encore arrivées, et qu'il désirait qu'elles fussent à portées de la place avant de donner l'ordre d'arrestation.

Fouquet avait un homme de service et de confiance dans Belle-Isle qui lui avait juré fidélité envers et contre tous; cet homme s'alarma de l'approche de ces troupes; il envoya un courrier à M. Fouquet pour l'avertir de prendre garde à lui dans une conjoncture aussi délicate. L'avis était bon à suivre, sous condition que le courrier trouvât les chemins libres. En l'état des choses, les routes étaient surveillées de près et cet homme n'avait pas fait deux lieues qu'on le saisissait.

On lui demanda d'où il venait; il répliqua tranquillement qu'il était sorti de Belle-Isle et qu'il se rendait à la cour pour solliciter une compagnie dans son bataillon. La défaite n'était pas mauvaise, vu qu'il y avait en effet une compagnie vacante dans le bataillon qu'il désignait. On le fouilla fort exactement, et, après bien des recherches, on découvrit dans le talon d'une de ses bottes un billet du gouverneur de Belle-Isle, adressé à M. Fouquet, et qui ne contenait qu'une courte invitation, d'ajouter toute foi et confiance à ce que lui dirait le porteur.

Interrogé sur ce billet, l'homme ne se démonta pas et prétendit que c'était une recommandation auprès de M. Fouquet pour que celui-ci consentît à s'entremettre dans cette sollicitation de compagnie. On fit observer à cet homme qu'une simple lettre de recommandation ne se célait pas aussi soigneusement, et

que le porteur n'avait qu'à la tenir à la main, sans crainte de qui que ce soit.

Notre homme demeura assez confus; on le menaça de le mettre à la question s'il n'avouait les choses de bonne volonté, mais il se tut avec obstination. Ordre fut donné de l'envoyer à Paris; on l'enferma au Grand-Châtelet où le Lieutenant-criminel le vint interroger, sans plus de succès d'ailleurs. Il ordonna de lui donner la question qu'il endura avec une constance admirable; les souffrances ne lui tirèrent pas un mot. Peut-être croyait-il en sortir ainsi; mais on s'acharna après lui, si bien qu'il mourut dans les tourments.

Pendant ce temps, les entrevues secrètes que Sa Majesté accordait de nuit à M. Colbert avaient continué. M. Colbert m'envoya dire de grand matin qu'il me priait de me donner la peine de l'aller voir. Tels furent les termes dont se servit la personne qu'il m'adressait; je les cite, car dès qu'il fut ministre, il témoigna d'une hauteur dont il était encore bien éloigné à ce moment.

J'ignorais la présence de M. Colbert à Nantes; aussi ma surprise fut-elle grande. Il avait fait le voyage incognito et ne s'était montré à personne, si ce n'est au roi et au valet de chambre de Nyert, qui l'introduisait dans la chambre de Sa Majesté. Pour plus de sûreté, M. Colbert communiquait même par lettre, avec le roi, quand il jugeait que ses allées et venues pouvaient être surprises. M. Fouquet n'ignorait pas que M. Colbert avait reçu les plus intimes confidences du cardinal; il aurait certainement pris la fuite s'il avait soupçonné l'intelligence de M. Colbert avec Sa Majesté.

Je m'en fus donc auprès de M. Colbert qui me con-

lia que le roi avait résolu un acte d'une grave conséquence, et qu'il m'avait désigné pour l'exécuter; il s'agissait d'arrêter M. Fouquet lorsqu'il sortirait du conseil et de le mener aussitôt au château d'Angers.

Je lui répondis que le roi me faisait beaucoup d'honneur en me chargeant de cette commission ; néanmoins, je lui eusse été bien plus obligé, s'il eût jeté les yeux sur un autre que moi pour s'en acquitter.

M. Colbert était un homme d'un esprit vif et piquant; il me demanda si j'étais le pensionnaire de M. Fouquet pour hésiter ainsi à obéir aux ordres du roi. Je répliquai, sur le même ton, que je n'étais le pensionnaire de personne, et que si je témoignais quelque répugnance dans cette occasion, c'était pour une raison bien contraire. « M. Fouquet, ajoutai-je, n'a rien négligé en un temps pour m'attacher à sa personne en m'offrant ses bienfaits. J'ai refusé de compter parmi ses amis, parce qu'il me semble impossible qu'on puisse servir fidèlement deux maîtres à la fois. Si j'arrête M. Fouquet, on répétera que j'ai sollicité cette commission pour me venger du ressentiment dont il fait preuve à mon égard, après les refus que j'ai faits de ses bons offices. »

M. Colbert se radoucit aussitôt et poursuivit en m'avouant qu'il savait ma conduite auprès de M. Fouquet, et que, pour cette raison, il m'avait proposé au roi préférablement à beaucoup d'autres. Il me confia alors que le surintendant était plus coupable que je ne le pouvais deviner; que son crime ne consistait pas en de simples prévarications, mais qu'on lui reprochait des fautes beaucoup plus graves, ainsi que je l'apprendrais avec le temps. Il m'assura qu'il s'abstiendrait de répéter à Sa Majesté l'hésitation que j'avais laissé paraître, car un prince n'aime pas ordi-

nairement les générosités qui se produisent à contre-temps, surtout lorsque ces générosités ont pour objet le refus d'obéir à un ordre.

Je me dispensai de répliquer quoi que ce soit, et, me débarrassant de mes scrupules, sans doute excessifs, je me déclarai prêt à faire mon devoir; quand j'aurais reçu l'ordre d'agir, ce serait chose aussitôt accomplie. M. Colbert n'avait pas d'ordre écrit; il m'avertit que le roi me le donnerait de sa bouche, sur l'heure même, à son lever. Je n'avais donc pas un moment à perdre, car il ne tarderait pas à être jour chez Sa Majesté.

Je me rendis en même temps auprès du roi, qui, dès qu'il m'eut aperçu, m'interrogea sur la compagnie, en me faisant diverses remarques, afin de dépister tous ceux qui étaient présents. Je répondais aussi tranquillement que si cette affaire n'eût pas été entamée; enfin le roi me mena contre une fenêtre, et me demanda tout bas si j'avais vu M. Colbert. Je parlai alors de l'arrestation pour laquelle je n'avais plus à recevoir que les ordres de Sa Majesté.

Le roi me confirma les paroles de M. Colbert; il m'enjoignit d'arrêter M. Fouquet à la sortie du conseil, et de le surveiller jusque-là afin qu'il ne prît pas la fuite, en feignant de se rendre au château ; car sa défiance était éveillée, et l'on devait craindre qu'il ne tentât de se réfugier à Belle-Isle. Sa Majesté me recommanda, par-dessus tout, d'empêcher le surintendant, dès que je me serais saisi de lui, de parler à qui que ce soit.

M. Fouquet avait reçu divers avis ; on lui conseilla même d'envoyer sa chaise, rideaux fermés, au château, pendant qu'il s'échapperait par un autre point de la ville. Il n'approuva pas cet expédient, et se résolut

quand même à se rendre au conseil. Cependant, il paraissait plus troublé qu'à l'ordinaire; le roi ne lui fit pas plus mauvais visage, dédaignant d'accabler un malheureux à qui la justice devait bientôt demander un terrible compte de ses fautes.

Le conseil dura plus de deux heures; Sa Majesté voulut que M. Fouquet l'instruisît sur certaines choses, qui avaient passé par ses mains, et sur quoi M. Fouquet seul pouvait fournir des éclaircissements. Sa Majesté craignait que le surintendant, arrêté, n'eût la malice de parler alors tout de travers, afin de mieux embrouiller les difficultés.

Le conseil ayant pris fin, M. Fouquet descendit de l'appartement du roi par le grand escalier. Je l'attendais au bas, avec quelques mousquetaires, que j'avais dispersés deux à deux, à quelques pas de moi. Dès qu'il me vit, M. Fouquet, à qui les avertissements n'avaient pas manqué, se douta de ce qui m'amenait en cet endroit. Il était entouré d'une foule de monde, comme on en voit autour des ministres.

Je ne branlai pas de ma place, jusqu'à ce que je le visse sur la dernière marche, au pied de laquelle sa chaise attendait, prête à le recevoir, la porte déjà ouverte. Quand je lui dis que je l'arrêtais de la part du roi, la foule des courtisans disparut en un clin d'œil, sans qu'il en demeurât un seul pour plaindre ou consoler cet homme disgracié.

En dépit de son ennui, M. Fouquet ne laissa pas de me répondre : « Que le roi était le maître de faire de lui ce que bon lui semblerait, mais qu'il lui eût été bien reconnaissant s'il se fût servi d'un autre que moi pour exécuter sa volonté. » Je lui répondis : « Que je savais pourquoi il ne m'aimait pas, quoique je n'eusse jamais rien fait contre lui, sinon de refuser d'entrer

dans ses intérêts, et que, sur ce point, il avait plutôt lieu de m'estimer que de me haïr. »

Ce n'était pas le moment d'allonger les compliments ; je mis M. Fouquet dans une autre chaise que la sienne, que je tenais toute prête, et je le menai dans la maison d'un ecclésiastique de la cathédrale, qui n'était pas éloignée de là, en attendant qu'arrivât un carrosse que j'avais commandé, pour le conduire où portait mon ordre ; je le vis si abattu en ce moment, que je n'eus pas bonne opinion de ses affaires. A l'heure même, le grand-prévôt de l'hôtel arrêtait les commis du surintendant qui l'avaient suivi en son voyage, tandis qu'on scellait tous ses papiers.

Le carrosse ne tarda pas à paraître ; j'y fis entrer M. Fouquet, je m'y plaçai à son côté, et nous partîmes entourés de trente mousquetaires, à la tête desquels j'avais placé Saint-Mars, qui est aujourd'hui gouverneur de la citadelle de Pignerol. Il n'était que maréchal des logis dans la compagnie ; il se trouve aujourd'hui bien plus avancé que moi, quoiqu'en ce temps-là je fusse bien au-dessus de lui.

Mon ordre m'enjoignait de ne perdre mon prisonnier de vue ; je l'accompagnai donc jusqu'à Angers, et je le mis dans une chambre, sans avoir à reconnaître l'autorité du lieutenant du roi qui commandait dans ce château.

IX

Belle-Isle capitule. — Le donjon de Vincennes. — Fouquet à la Bastille. — Les prétentions de Besmaux. — Un nouveau rameau sur un vieil arbre généalogique. — Un fils accommodant. — Dix mille louis d'onze francs. — Les douleurs de Besmaux de Montlesun. — Jalousie et avarice. — La Chambre de justice. — La chasse aux partisans. — Les promenades de l'abbé Fouquet. — Un médecin de campagne. — Les propos des bourgeois d'Avallon. — Cervelle troublée. — Les indiscrétions d'Hervart. — Deux femmes galantes. — Une boutade de la Feuillade. — Mille écus de récompense. — Habit d'écarlate. — La mouche. — Les deux capucins. — Histoire d'une fausse barbe.

Lorsque le gouverneur de Belle-Isle eut appris l'arrestation de M. Fouquet, il fit mine de résistance aux premières sommations qui lui furent adressées. Il se moqua des menaces comme si sa place eût été imprenable et comme s'il était assuré d'un secours assez puissant pour le délivrer du siège qu'on commençait à former autour de ses murailles. Après ces premières bravades, il rabattit peu à peu de sa fierté, entra en négociations et se rendit assez vite.

Tous les parents de M. Fouquet furent compris dans sa disgrâce, avec quelques-uns de ses amis. Ils furent exilés les uns et les autres. L'abbé Fouquet, qui

s'était fait le dénonciateur de son frère, ne fut pas exempt de cette rigueur. Son sort n'excita la pitié de personne; Paris et la France jugèrent qu'il était traité comme il le méritait.

Je ne demeurai pas longtemps à Angers avec mon prisonnier; je reçus ordre de la cour de le mener à Vincennes, et je le logeai dans le donjon, où l'on gardait habituellement les prisonniers d'Etat. La Ferronnaye, lieutenant du roi sous le duc de Mazarin, m'abandonna les portes que je fis garder par mes mousquetaires. Je plaçai un corps de garde dans l'entrée de la chambre où se tenait M. Fouquet. Je savais que M. de Beaufort et que le coadjuteur s'étaient échappés de ce donjon. Je faisais coucher deux mousquetaires dans la chambre de mon prisonnier; il lui était bien difficile de me fausser compagnie. Dès que le roi eut choisi des commissaires pour instruire le procès, j'eus commandement de conduire M. Fouquet à la Bastille.

Besmaux ne faisait pas trop mal ses affaires en ce gouvernement. Il l'avait mis sur un autre pied qu'il l'était avant son entrée en possession, et, comme l'appétit vient en mangeant, il minutait déjà la grande fortune qu'il a amassée depuis. Ce fut alors qu'il imagina d'illustrer son nom par des titres assez pompeux pour répondre à ses richesses.

Il connaissait, en son pays, une famille qui portait le même nom que lui, et dont il aurait bien désiré être le parent. Il lui était loisible de prouver une même descendance, mais sous la condition de remonter jusqu'à Adam et Ève ou, tout au moins, à Noé. On vient à bout de tout avec de l'argent, et Besmaux ignorait, moins que quiconque, cette vérité. Il fit proposer à l'aîné de cette famille de le reconnaître

pour parent, et de l'enter, pour ainsi dire, sur l'arbre généalogique de ses ancêtres, promettant, en récompense, un présent dont cet aîné serait satisfait.

Ce gentilhomme avait autant de gueuserie que de noblesse, mais il était de ces nobles de province qui pensent se déshonorer en acceptant de semblables marchés. Il refusa tout net les offres de Besmaux. Celui-ci le tâta et le retâta à maintes reprises et toujours sans succès. Ce gentilhomme mourut en léguant à son fils son nom et sa gueuserie ; celui-ci était plus intéressé que son père. Deux mille louis d'onze francs chacun firent l'affaire, et ce fils reconnut non seulement Besmaux comme parent, mais il lui céda ses titres, comme s'il eût été l'aîné de la maison ; ainsi c'est lui, présentement, qui garde toutes les charges de Montlesun. Il en a fait dresser un inventaire qu'il montre à tout venant pour établir qu'il est d'aussi bonne maison que gentilhomme de Gascogne. Chacun en croit ce que bon lui semble.

J'en croirai donc, pour mon compte, ce qu'il me plaira. L'on dit de moi que je ne suis pas d'Artagnan, à moins que ce ne soit du côté des femmes, et que je ne suis que Castelmore (1). L'on dit de lui que, ni du côté des hommes, ni du côté des femmes, il n'est pas plus Montlesun qu'un grand valet qui m'appartient n'est Champagne, quoique ce valet en porte le nom. Aussi le comte de la Suze, qui est Champagne véritablement, ne le veut pas reconnaître et mon valet n'oserait lui demander de le faire. A dire le vrai, il

(1) D'Artagnan s'appelait, de son véritable nom, Charles de Batz-Castelmore, fils de Bertrand de Batz, seigneur de Castelmore, et de Françoise de Montesquiou ; il prit le surnom domanial d'Artagnan, qui distinguait une branche cadette de la maison de Montesquiou, à laquelle appartenait sa mère.

n'a pas deux mille louis à offrir au comte de la Suze pour son agrément. Il ne faut désespérer de rien ; si ce valet parvient à posséder le gouvernement de la Bastille, peut-être s'entera-t-il sur cette maison, aussi bien que Besmaux sur celle de Montlesun. Le comte de la Suze est assez gueux aujourd'hui pour accepter une telle somme et pour se contenter même de la moitié.

En arrivant à la Bastille, je communiquai mes ordres à Besmaux, qui ne lui plurent guère pour deux raisons : en premier lieu, il n'avait à prétendre aucune inspection sur mon prisonnier ; en second lieu, je lui amenais mes mousquetaires, des gaillards bien capables de caresser madame de Besmaux, si telle était sa fantaisie. Il n'y avait pas de masque à mentonnière qui la pût mettre à l'abri de leur appétit. C'étaient tous gens de dix-neuf à vingt ans, âge merveilleux pour le service des dames, surtout quand elles ne demandent qu'à aller au fait.

Passe encore si on eût laissé à Besmaux le soin de la cuisine. Cent francs que le surintendant avait chaque jour à dépenser l'eussent certainement consolé de tout le reste. Mais c'était à moi de nourrir le prisonnier, de peur qu'on ne lui passât quelque billet dans les viandes. Besmaux ne put s'en tenir de tristesse pendant quelques jours ; je crus qu'il se laisserait mourir de douleur.

Les commissaires choisis s'assemblèrent à l'Arsenal, sous le nom de Chambre de justice. On les avait tirés d'une quantité de tribunaux, pris dans toutes les provinces. Le roi attribua également à cette Chambre le pouvoir de faire le procès aux partisans qu'on voulait sacrifier au ressentiment des peuples, qu'ils avaient volés terriblement, pendant le cours de nos longues guerres.

Les uns et les autres possédaient d'immenses richesses, et leur faste humiliait jusqu'aux princes du sang.

Certains de ces partisans avaient prévu la tempête ; au lieu d'acheter des châteaux en province, des charges et des palais à Paris, ils avaient mis leurs biens en bons billets de change et se retirèrent prudemment hors du royaume. On fut réduit à les juger par contumace. Quantité furent condamnés à être pendus en effigie. En cette affaire, on ne demandait pas la mort du pécheur, mais bien son argent. Pour ceux qui s'étaient laissé prendre, on se contenta de les taxer si ferme, que leurs biens ne suffirent pas toujours à payer cette taxe. Ils prétendirent vainement que le roi leur devait de grosses sommes ; certains furent taxés à sept millions, d'autres jusqu'à neuf. Quant à ceux que la Chambre de justice considérait comme indignes de sa colère, elle les frappa seulement de deux à trois cent mille écus d'amende. Beaucoup pourrirent en prison faute de pouvoir s'acquitter ou, peut-être, de le vouloir faire.

Le roi paya ainsi ses dettes d'un seul coup, exemple que la noblesse, qui s'était épuisée dans les guerres, eût volontiers imité ; mais cette façon d'opérer lui fut interdite, d'autant que le commencement de la grande puissance du roi était la diminution de celle de la noblesse.

M. Le Tellier ne vit pas sans jalousie l'élévation de M. Colbert à qui le roi donna, mais sous un autre titre, la charge que M. Fouquet avait possédée. Il fut nommé contrôleur général des finances, laissant croire au roi qu'il serait lui-même son propre surintendant. Sa Majesté goûta cette apparente modération, et cependant M. Colbert acquit sous ce nouveau

titre une puissance beaucoup plus grande que celle dont avaient joui tous ses prédécesseurs.

Madame Fouquet, qui, pendant la fortune de son mari, s'était montrée la femme du monde la plus superbe, rendit au prisonnier tout le secours dont elle était capable. De nombreux amis s'employèrent activement en sa faveur, mais secrètement, car, selon M. Colbert, c'était un crime d'État que d'embrasser la défense d'un homme aussi coupable.

Pour coupable, M. Fouquet l'était certainement; le fait d'avoir pensionné le tiers et le quart méritait punition; on avait à lui reprocher bien d'autres choses, parmi lesquelles les millions qu'il avait volés paraissaient comme le moindre de ses crimes. On l'accusait, en effet, d'avoir excité l'Angleterre contre le roi, et d'avoir formé des brigues dans le royaume pour soulever une révolte, au cas où il serait arrêté.

L'une et l'autre de ces dernières accusations présentaient un grand fond de vérité, mais il ne subsistait que peu de preuves de ces menées. On avait trouvé, dans la cheminée d'une de ses maisons, des papiers écrits de sa main qui contenaient les mesures à prendre pour le tirer de prison, si le roi venait à l'enfermer. M. Fouquet répondit qu'il fallait considérer ce plan comme dicté par les méchantes pensées qui viennent à tout homme et dont on ne saurait être responsable pourvu qu'on les rejette sans s'y arrêter. Il ajouta que s'il avait attaché quelque importance à ces notes, il les eût mieux cachées qu'il ne l'avait fait.

Tandis que ce procès poursuivait son cours, l'abbé Fouquet, dont l'esprit inquiet travaillait plus encore depuis qu'on l'avait chassé de la cour, osa se rendre à plusieurs reprises à Paris, mais incognito. M. Col-

bert en eut vent et s'ingénia à l'attraper. Il ne pensait qu'à persécuter cette famille ; il aurait dû montrer quelque indulgence pour l'abbé Fouquet, puisque c'était celui-ci qui avait commencé à dénigrer son frère, préparant en même temps la chute du surintendant et la grandeur de M. Colbert.

Cependant ce dernier, qui s'acharnait dans sa haine contre tous ceux qui portaient le nom de Fouquet, voulut prouver à Sa Majesté que l'esprit de rébellion était propre à cette famille. Il dépêcha un courrier à Avallon, petite ville de Bourgogne fixée à l'abbé comme lieu d'exil. Ce courrier s'enquit si l'abbé n'avait pas fait quelques absences, mais celui-ci se dispensait de sonner la trompette quand l'envie le prenait de pousser une fugue. Au contraire, il usait de précautions et, comme les plus simples sont les meilleures, il jouait le malade ; son valet de chambre se mettait au lit et l'on envoyait chercher un médecin à trois ou quatre lieues de là qui, ne connaissant personne en la maison, soignait le valet sous le nom du maître. Cette scène s'était renouvelée trois ou quatre fois, et d'autant sûrement que le valet était du même âge que l'abbé. Quant à la maladie, il n'est pas difficile d'abuser un médecin de campagne, qui est plutôt médecin de nom que de vérité ; on en voit d'ailleurs à Paris quantité qui peuvent loger à la même enseigne.

Les principaux de la ville, en reconnaissance de quelques bons repas auxquels l'abbé les avait conviés, se crurent obligés de visiter ce malade ; mais on leur ferma la porte au nez sous prétexte que l'abbé était pris de vertiges. Les bons Bourguignons acceptèrent cette raison pour argent comptant, et se murmurèrent à l'oreille que la cervelle de ce pauvre abbé faisait bien la mine de battre la campagne.

On le considérait déjà comme attaqué de ce côté ; la façon dont il avait agi vis-à-vis de son frère semblait une bonne marque de cette faiblesse d'esprit. D'Avallon, le bruit se répandit dans la province, et, de là, poussa jusqu'à Paris, où la nouvelle rencontra forte créance. On savait que l'abbé enrageait de son exil ; d'autre part, il avait accoutumé d'être amoureux douze mois de l'année ; le chagrin d'être séparé de ses maîtresses le poussait à pester contre cet exil qui le confinait en un vilain trou, tandis qu'il eût employé son temps plus agréablement ailleurs.

Lorsque le courrier de M. Colbert parut à Avallon, chacun le salua de cette nouvelle dans l'hôtellerie où il avait mis pied à terre. Il demanda à son hôte si l'abbé Fouquet ne se rendait pas quelquefois à Paris ; l'autre lui répondit que le pauvre homme n'était pas en état de faire le voyage, à moins qu'on ne prît la peine de le conduire sous bonne garde pour l'enfermer aux Petites-Maisons. Cette déclaration fut confirmée par tous ceux de la ville qui eurent l'occasion d'entrer à l'hôtellerie, pendant que le courrier y demeura. Il partit sans plus s'attarder et rapporta la nouvelle à M. Colbert, qui n'éprouva pas d'autre chagrin, bien au contraire ; aussi fut-il aise de connaître que cette nouvelle se divulguait dans le monde.

Il eut occasion de parler de l'abbé Fouquet avec Hervart, qui, autrefois, avait été contrôleur des finances, mais avec un pouvoir beaucoup plus limité que celui dont M. Colbert était investi. Néanmoins, Hervart avait bénéficié de quelques bons coups qui l'avaient mis à son aise. C'était un des plus gros milords de Paris ; il possédait un superbe hôtel, qu'il avait fait construire et qui lui avait coûté sept cent

mille francs pour le moins, une terre aux portes de Paris qui valait davantage, et je ne sais quelle quantité d'autres biens ; aussi méritait-il d'être compté parmi ceux que taxait la Chambre de justice.

Du vivant de M. le cardinal, ils s'étaient entendus tous deux pour voler de compagnie, et Son Eminence avait été si satisfaite d'Hervart, qu'elle n'avait jamais perdu une occasion de le prôner, devant la reine-mère et même devant le roi, comme un homme qui avait rendu les plus grands services à l'Etat. On ne le pressura donc pas au même taux que les autres ; mais si on l'avait traité selon ses mérites, il n'eût pas été quitte à moins de cinq à six millions.

Lorsque M. Colbert lui parla de l'abbé Fouquet, Hervart convint que cet homme était un des plus grands fous qu'il connût, mais d'une espèce de folie qu'on n'a pas coutume d'enfermer aux Petites-Maisons. Il ajouta qu'à son sens, l'abbé annonçait plutôt un retour vers la sagesse, puisqu'au lieu de mener ses folies au grand jour, ainsi qu'il faisait avant la disgrâce de son frère, il prenait présentement le plus grand soin pour les cacher.

M. Colbert, ne comprenant rien à ce discours, pria Hervart de s'expliquer. Celui-ci affirma que l'abbé venait souvent à Paris, mais incognito. M. Colbert se récria, parla de son courrier. Hervart le laissa dire, et, quand il eut fini, il répliqua à son tour : « Que jusqu'à ce jour il avait pensé que les ministres étaient bien renseignés, mais qu'il voyait combien on dépense mal à propos de l'argent à payer des espions. » Il affirma, une fois encore, que l'abbé était à Paris deux jours auparavant, et qu'il était instruit sur ce point par une personne qui avait bu et mangé avec lui.

Hervart s'imaginait peut-être qu'il resterait le maître d'arrêter ses confidences quand il lui plairait. M. Colbert ne souffrit pas qu'il se tût après en avoir tant dit. Il appréhenda alors qu'on le prît pour celui qui, à son dire, avait bu et mangé avec l'abbé. Il avoua donc qu'il tenait la nouvelle d'une maîtresse qu'il avait : c'était, en effet, un homme de plaisir, et sa réputation sur ce point était assez mauvaise.

Colbert s'étonnait que la maîtresse d'Hervart reçût l'abbé Fouquet ; mais l'autre lui expliqua que cette maîtresse était l'amie d'une autre femme, et c'était cette dernière, qui était au mieux avec l'abbé, qu'elle voyait fréquemment. Or, l'avant-veille, la maîtresse de l'abbé avait invité la maîtresse d'Hervart à souper avec deux hommes qui étaient, l'un l'abbé en question, l'autre un homme de la cour, amené par l'abbé, et que les deux femmes ne connaissaient pas. A la description qui en avait été faite à Hervart, celui-ci croyait bien que c'était la Feuillade.

M. Colbert se hâta d'instruire le roi. Sa Majesté aimait la Feuillade qui lui débitait mille folies ; elle répondit qu'on ne saurait le blâmer ou même le punir sur un simple soupçon ; elle chargea M. Colbert d'éclaircir cette affaire.

Il était facile de mettre un terme aux promenades de l'abbé ; il suffisait de l'envoyer à Quimper-Corentin, qui semble être le lieu où l'on confine les gens dont on ne veut plus entendre parler, ou du côté des Pyrénées, dans un de ces endroits peuplés d'autant d'ours que d'hommes raisonnables. La vengeance de M. Colbert eût été moins certaine que s'il eût saisi l'abbé en faute ; il n'était pas fâché non plus de mêler la Feuillade dans quelque méchante affaire, et la

raison pour laquelle il lui voulait pis que pendre était que la Feuillade, le jour où j'arrêtai M. Fouquet, se trouvait dans la cour du château de Nantes ; il cria au surintendant de compter sur lui ; qu'il serait son serviteur, à la vie à la mort, sauf les intérêts de Sa Majesté.

La Feuillade fut très satisfait de s'être ainsi distingué des autres personnes de la cour, mais le roi ne lui sut pas bon gré de ses protestations de dévouement à un homme coupable d'aussi grands crimes; il lui en parla comme d'une chose qui lui déplaisait fort. La Feuillade ferma pour ainsi dire la bouche de Sa Majesté en plaisantant lui-même de ce qu'il avait fait. Il déclara que ce serait une étrange chose s'il n'était plus permis de donner une parole de consolation à un homme, en échange de quantité de beaux louis d'or que lui, la Feuillade, en avait reçus de temps en temps, sans compter les deux mille bons écus de pension qu'il avait du surintendant.

— Si M. Colbert, ajouta-t-il, consent à m'en donner autant, je lui jure à l'avance de lui faire le même compliment, et même un plus dévoué, quand il se trouvera dans le même état.

Le roi sourit de cette saillie ; M. Colbert, quand on lui rapporta ces paroles, ne les accueillit pas avec la même bienveillance. Il se courrouça qu'on osât prendre la liberté de lui prédire un sort semblable à celui de M. Fouquet; aussi s'ingénia-t-il à nuire de toutes ses forces à la Feuillade dans l'esprit du roi, mais il ne réussit pas mieux que M. le cardinal ne l'avait fait. Sa Majesté lui montrait parfois grise mine, mais cette mauvaise humeur ne durait pas. La Feuillade n'a jamais cessé de jouir des bonnes grâces du roi. Après des hauts et des bas, nous le voyons aujour-

d'hui en meilleure posture que jamais auprès de Sa Majesté qui l'a comblé de faveurs.

Pour en revenir à mon sujet, M. Colbert engagea M. Hervart à promettre mille écus à sa maîtresse pour qu'elle l'avertît lorsque l'abbé reviendrait à Paris. Cette fille ne put tenir sa langue, et s'en fut conter cette offre à son amie, la maîtresse de l'abbé, qui, naturellement, se hâta de prévenir son amant. L'abbé profita de l'avis, et, en homme généreux, il fit présent à la fille d'un diamant qui valait autant que la somme promise pour la trahison. La maîtresse de l'abbé ne se montra pas ingrate, et comme elle tenait à son amant, elle fit de son côté un assez beau présent à son amie. Celle-ci n'eut donc pas lieu de se repentir d'avoir parlé ; elle jura à son amie qu'elle sacrifierait cent Colbert pour elle et pour l'abbé.

Ce dernier ne bougea pas d'Avallon pendant un bout de temps, et ne voulut pas permettre à sa maîtresse de le venir voir où il était. Quand il crut que la surveillance du ministre s'était relâchée, il risqua le paquet. Il monta un cheval anglais, sortit de son logis par une porte de derrière et galopa jusqu'à la première poste. Il était vêtu d'un habit et d'un manteau d'écarlate, et semblait quelque officier en cet équipage. Le lendemain au matin, il arrivait à Paris, alors qu'on le croyait encore dans son lit.

Il s'en fut chez sa belle, qui sans doute avait des inclinations guerrières, car elle le trouva mille fois plus aimable sous cet habit que sous celui qu'il portait habituellement. Ils s'en donnèrent à cœur joie, comme des gens qui ne se sont pas vus depuis longtemps. Vers la fin de la journée, ils envoyèrent chercher la maîtresse d'Hervart, en même temps qu'un conseiller du Parlement, nommé Faideau, qui était

des amis de l'abbé. Ils soupèrent ensemble et se régalèrent comme il faut ; puis ils couchèrent deux à deux, car la maîtresse d'Hervart ne se faisait aucun scrupule de lui être infidèle.

Dès le matin, la maîtresse de l'abbé se leva la première ; son amant lui avait donné la veille une bourse qui contenait cent louis d'or. Elle ne voulait pas attendre plus longtemps pour s'acheter un habit dont elle avait envie. Sous le prétexte de donner des ordres pour le dîner, elle prit une écharpe, et sortit pour se rendre dans la rue aux Fers, où étaient alors les marchands de soie qui vendaient les plus belles étoffes de Paris.

Le hasard fit qu'elle jeta les yeux, en sortant, sur une porte qui était de l'autre côté de la rue, presque vis-à-vis de la sienne. Elle y aperçut un homme d'assez méchante mine, et qui avait tout l'air de ce que l'on nomme une *mouche* en matière de prévôts, de sergents et d'autres gens semblables. Elle s'alarma quand elle reconnut que cette mouche la regardait fixement. Elle feignit de n'avoir rien remarqué, afin de ne pas donner méfiance à cet homme, et se mit en marche, non pour se rendre où elle avait dessein d'aller, d'abord, mais pour ne pas précipiter les choses, si elle rentrait chez elle sur le coup. Elle pensait bien que cet homme en voulait à l'abbé et non à elle, puisqu'elle n'avait point d'affaire sur les bras.

Elle s'en fut tout droit chez son rôtisseur pour contremander la viande qu'elle lui avait ordonné la veille d'apporter pour le dîner. C'était là mesure de prudence, car la mouche aurait vite reconnu qu'elle avait compagnie chez elle, et que ce ne pouvait être que celle qu'il cherchait. Néanmoins, elle ne s'attarda pas, et, rentrant au logis, elle aperçut du coin de l'œil

la mouche qui n'avait pas bougé de son poste. Cet homme était bien là pour l'abbé. M. Colbert ne recevant aucun avis par le ministère d'Hervart, avait jugé que, pour une cause ou pour une autre, la maîtresse de celui-ci avait faussé sa parole. Il envoya aussitôt son espion à Avallon, avec commission de revenir au plus vite dès qu'il apprendrait que l'abbé souffrait de ses prétendus vertiges. L'espion, aux aguets, fut averti alors que l'abbé était déjà à Paris. Il accourut par la poste, le plus rapidement possible, auprès de M. Colbert, qui détacha aussitôt la mouche dont j'ai parlé et dont il se servait habituellement dans ces sortes de circonstances.

L'abbé était encore au lit quand sa maîtresse revint de la ville. Il lui demanda si l'on ferait bonne chère à dîner; mais elle répliqua qu'elle avait donné ses ordres pour qu'on dînât par cœur, attendu qu'il s'agissait de bien autre chose que de se divertir. Elle lui conta ce qu'elle avait vu, et l'abbé, qui n'était pas trop courageux, sauta de son lit et s'en fut réveiller Faideau qui dormait encore.

Faideau considéra que la conjoncture était délicate, puisque, si l'abbé se laissait prendre, le moins qu'il lui arrivât c'était de faire un tour à la Bastille. Il lui conseilla vivement de regagner Avallon au plus tôt. Il soupçonnait que M. Colbert aurait soin que l'on constatât l'absence de l'abbé ; aussi ce dernier n'avait-il pas un moment à perdre. Quant à l'espion qui gardait la porte, Faideau annonça qu'il tenait un moyen propre à lui brûler la politesse.

Il envoya chercher le gardien des capucins du Marais qui était de ses amis, dont le couvent était à deux pas du logis. Le gardien arriva avec un compagnon. Faideau lui dit à l'oreille qu'il lui fallait faire présente-

ment un tour d'ami ou bien ne pas s'en mêler; qu'il avait besoin de son habit ou de celui de son compagnon pour sauver un homme qu'on guettait à trois pas de là, que ce serait une charité si grande qu'il n'en pouvait être de plus agréable à Dieu.

Le gardien hésita un peu avant de s'y résoudre ; mais sur l'avis de son compagnon qu'il appela au conseil, quoique ce fût à lui de commander d'autorité absolue, il se dépouilla de son habit et en revêtit l'abbé qu'il ne connaissait pas. On était bien en peine de dénicher une barbe pour compléter ce déguisement; ce fut même un grand embarras. Le gardien que Faideau s'efforçait d'induire à couper la sienne se récria contre cette proposition, ni plus ni moins que si on lui eût conseillé un crime. Il lui semblait qu'un capucin sans barbe fût une espèce de monstre dans la nature, principalement un gardien qui ordinairement montre autant d'attachement pour la sienne que pour sa propre vie.

Faideau parla alors de raser le compagnon; il pensait que ce parti répugnerait moins au gardien, car la barbe de ce compagnon était beaucoup moins belle que la sienne, et d'ailleurs on prend toujours moins de souci de ce qui appartient à autrui que de ce qui est à soi.

Le compagnon poussa de beaux cris à son tour, disant qu'il n'oserait plus rentrer au couvent et que les religieux lui jetteraient des pierres ; le gardien, lui-même, lui défendit de s'exposer à cette mésaventure.

Faideau leur remontra vainement que toutes leurs objections n'étaient que bagatelles en comparaison de la charité qu'ils devaient avoir, l'un et l'autre, pour leur prochain. Il cessa enfin de contester avec eux pour ne pas éterniser le débat, et prolonger un

retard périlleux pour son ami. Il banda son esprit à inventer un moyen de se procurer une fausse barbe et ne trouva rien de mieux que de tondre les deux filles avec qui ils étaient. On appliqua cette toison sur une vessie de cochon ; on n'en tailla que ce qu'il fallait pour être posé sur les joues, le menton et les lèvres de l'abbé, puis on colla le tout avec de l'empois, au risque que la barbe tombât à quinze pas, puisqu'il ne s'agissait que de dépasser la mouche.

Ce nouveau capucin sortit avec le frère, et passa devant le nez de l'espion sans que celui-ci se doutât de rien. L'abbé s'en fut chez Faideau où il revêtit un de ses habits de campagne. Il y prit également un cheval de selle, qui n'était pas mauvais, et partit à la grâce de Dieu. Tout cela s'exécuta avec un bonheur incroyable. Il sortit de Paris par la porte Saint-Antoine, le nez dans son manteau, et fit douze lieues de chemin en deux heures et demie, sans prendre seulement le temps de regarder derrière son dos.

X

La fuite de l'abbé Fouquet. — Casaques bleues. — Les archers et les chopines. — Une femme à l'article de la mort. — Un hôtelier bien informé. — Le lieutenant de la prévôté de l'Hôtel. — Ébène et ivoire. — Fou à lier. — Incertitude de M. Colbert. — Le rapport de la mouche. — Capucin en carrosse. — Compte difficile à établir. — Un bon fils de saint François. — La vengeance de l'abbé Fouquet. — Une lettre insidieuse. — Les mains d'Hervart. — Soufflets et coups de pied. — Une femme qui fait la harpie. — Miroirs brisés. — Un commissaire vigoureux. — Qui casse les pots, les paie !

L'abbé Fouquet n'était pas parti au hasard ; il avait une lettre de Faideau pour un gentilhomme de ses amis, nommé Fincour, dont le fils est présentement dans les mousquetaires que j'ai l'honneur de commander. Lorsque l'abbé s'arrêta, après ses douze lieues faites, il était non loin de la maison de ce Fincour. La lettre de Faideau disait que le porteur du billet était de ses bons amis, qu'il venait de tuer un homme en duel, et qu'il fallait lui donner le meilleur cheval que possible afin qu'il se sauvât en diligence.

Fincour avait un cheval qui n'était pas mauvais ; et l'abbé repartit sans plus attendre. D'ailleurs, il craignait qu'on le reconnût dans le pays, où il possédait une abbaye, celle de Barbeaux ; l'endroit n'est pas non

plus éloigné de Vaux-le-Vicomte, deux lieues à peine. Il marcha cinq ou six lieues encore et comme il approchait d'un village, il aperçut assez loin derrière lui quatre hommes qui couraient la poste ; sur le cheval du postillon ils avaient attaché leurs casaques, qui étaient de couleur bleue. L'abbé s'alarma d'avoir à ses trousses des archers avec leur officier. Craignant d'être rejoint, il se cacha et laissa passer ces hommes qui entrèrent dans le village où était la poste. L'abbé, qui connaissait les routes, prit un chemin détourné et courut jusqu'à la poste suivante.

Il avait calculé que les archers s'arrêteraient quelque peu, car ces gens ressemblent à de certains chevaux qui boivent à tous les gués qu'ils rencontrent. Ils firent tirer chopine pour commencer ; celle-là en amena une autre, et ainsi de suite, tout comme s'ils devaient dresser leur tabernacle en ce lieu. Tandis qu'ils vidaient chopine sur chopine, l'abbé gagnait du pays et se mettait hors de vue du village. Il fut toujours au galop, tant que put fournir son cheval ; mais sentant qu'il était à bout, il prit la poste là où sa monture lui manquait. Il dit au maître du logis qu'il avait espéré que cet animal fournirait jusque chez lui, où il allait retrouver sa femme qu'on lui mandait être à toute extrémité, et que cependant cette bête faisait mine de bientôt périr entre ses jambes ; aussi se déterminait-il à la laisser en route, et à prendre la poste ; il priait donc qu'on gardât ce cheval qu'il enverrait chercher dans trois ou quatre jours.

Cette histoire était aux fins de donner le change aux archers rencontrés par l'abbé et qui, voyant à la poste ce cheval échauffé, demanderaient sans doute une explication. Il piqua de son mieux, et comme ce n'était pas la première fois qu'il courait la

poste, il devança si bien les autres, qu'il arriva plus de deux heures avant eux à Avallon. Il n'avait pas trop mal préjugé, puisque ces hommes étaient des archers qui faisaient le voyage tout exprès à son intention.

L'abbé arrêta son postillon avant que d'entrer en ville. Il lui conta qu'il avait une amourette et qu'il ne voulait pas qu'on le vît entrer en ville en cet équipage, car il serait vite remarqué et le mari de sa belle averti. Un écu par là-dessus décida le postillon à s'en retourner avec les chevaux. L'abbé entra chez lui par une porte de derrière et se mit au lit en arrivant.

Ses valets avaient eu ordre, pendant son absence, de tenir toujours le même langage, savoir que les vertiges ne quittaient pas leur maître. Tous les habitants ajoutaient foi entière à cette maladie et se répétaient les uns aux autres qu'ils n'auraient pas voulu être à sa place avec toutes ses richesses.

Deux heures donc après qu'il se fût mis au lit, les quatre hommes qu'il avait dépassés arrivèrent en ville; ils descendirent à la meilleure hôtellerie, et celui de la bande qui avait plus d'apparence que les autres, demanda à l'hôte comment se portait l'abbé Fouquet, et s'il était toujours incommodé.

Ils avaient caché leurs casaques; à dire le vrai, ces sortes de gens sentent toujours le métier, et l'hôte éventa bien ce qu'il en était. Il répondit donc que si l'on voulait quelque mal à l'abbé, c'était bien du superflu, car il avait son compte et au delà. En même temps, il se toquait le front du doigt pour bien montrer où le tenait la maladie.

Le maître de ces hommes était un lieutenant de la prévôté de l'Hôtel, et les autres, des gardes de cette compagnie. Se voyant découvert pour ce qu'il était,

le lieutenant partit de la main avec ses gens, sans faire réponse à l'hôte, et piqua tout droit sur le logis de l'abbé. Il avait ordre de M. Colbert de vérifier, de ses propres yeux, si l'abbé était dans la ville. Cependant on ne laissait pas de le guetter devant le logis de sa maîtresse. Les valets de l'abbé refusèrent d'abord la porte, ce qui mit la joie dans l'esprit du lieutenant ; il s'imagina que M. Colbert n'avait pas jugé en vain. Il connaissait l'abbé pour l'avoir rencontré mille fois à la cour ; il suffisait donc qu'il entrât dans la chambre de celui-ci pour être définitivement fixé, au cas même où un autre aurait pris sa place dans le lit. Pour se faire passage, il montra son bâton de commandement aux domestiques qui s'inclinèrent devant lui.

Les portes lui furent ouvertes, tant inspire de respect le peu d'ivoire et d'ébène dont ce bâton est composé. Le lieutenant monta à la chambre, tira les rideaux et aperçut l'abbé qui sembla se réveiller d'un profond sommeil. Contrefaisant le fou à toute outrance, celui-ci feignit de croire qu'il était le roi et que le lieutenant était son capitaine des gardes; il lui demanda qui l'avait fait assez hardi pour oser entrer en la chambre de son prince, le bâton à la main.

Le lieutenant demeura tout interdit ; il était au courant des bruits qui circulaient sur l'abbé, mais M. Colbert lui avait dit, d'un autre côté, qu'il ne fallait ajouter aucune foi à ces histoires, car elles avaient été répandues pour couvrir les voyages que l'abbé faisait à Paris. Tandis que ce lieutenant demeurait bouche bée, l'abbé continuait ses extravagances ; il finit par appeler son premier gentilhomme de la chambre pour arrêter ce capitaine des gardes qui lui avait manqué.

Le lieutenant de la prévôté avait vu ce qu'il voulait voir, c'est-à-dire l'abbé en son lit, au lieu de son exil. Il était convaincu, en outre, que le bruit public ne mentait guère, quand il représentait cet homme comme fou à lier. Il partit en donnant pour prétexte à sa venue qu'il avait un ordre de la cour pour mener l'abbé en un autre endroit, mais qu'il ne croyait pas devoir exécuter cet ordre dans l'état où il voyait ce malheureux. Tout cela n'était que paroles en l'air, mais il lui fallait bien imaginer une défaite pour couvrir l'équipée qu'il venait de faire.

Les quatre hommes séjournèrent à l'hôtellerie le temps nécessaire pour y manger un morceau. Ils s'en retournèrent à Paris et le lieutenant rapporta à M. Colbert que la folie de l'abbé n'était que trop véritable pour lui. Il fit son récit de ce qu'il avait vu et entendu. Le ministre n'eut pas l'air convaincu et peut-être douta-t-il même de la bonne foi du lieutenant, car il lui survenait d'autre part des indications qui le jetaient en un étrange embarras, si bien qu'il finissait par n'y plus rien comprendre et qu'il eût donné beaucoup pour être éclairci.

La mouche que la maîtresse de l'abbé avait surpris devant sa porte remarqua donc la sortie des deux capucins, comme je l'ai dit tantôt. Je parle de deux capucins, quoiqu'il n'y en eût qu'un de véritable, et c'est le cas de répéter que l'habit ne fait pas le moine. Le gardien des capucins était resté chez la belle pour les gages et, de peur d'être obligé de se mettre au lit, il se revêtit des hardes laissées par l'abbé, ce qui ne lui allait guère avec sa grande barbe.

Faideau, après avoir sauvé son ami, devait résoudre une seconde difficulté en faisant sortir le gardien, sans que la mouche se mît en éveil. Le laisser partir

en habit rouge, avec sa longue barbe, c'était faire croire à quelque mascarade. On l'eût pris pour un bourgmestre des Quatre-Cantons sortant d'une friperie. D'autre part le gardien ne pouvait paraître aux environs de son couvent, ainsi équipé. Chacun l'aurait reconnu, et l'on eût préjugé qu'il venait de quelque fredaine; or, il avait son honneur à garder.

Faideau songea bien à lui envelopper cette malheureuse barbe dans les plis du manteau, qu'il relèverait par-dessus son nez.

Dans ce cas, l'espion était fixé, il prenait le gardien pour son homme, et comme il devait avoir embusqué des archers dans quelque cabaret des environs, le gardien serait arrêté et devrait parler; quand on est entre les mains de ces gens-là on ne sait jamais quand on en sort.

Rebuté par ces difficultés, Faideau prit enfin le parti d'envoyer en son logis, dire au compagnon du capucin, qui y devait attendre jusqu'à nouvel ordre, d'y demeurer encore jusqu'à la nuit, de prendre un carrosse et de rapporter l'habit du gardien là où il avait laissé celui-ci.

Au soir, un valet du conseiller chercha un carrosse de louage, et l'amena à quelque distance du logis, devant une porte, où le capucin attendait avec son paquet. Faideau, par mesure de prudence, n'avait pas voulu que cette manœuvre s'exécutât devant chez lui, en quoi il n'agit pas trop mal, comme on le verra ensuite.

Le capucin trouva le train de la voiture plus doux que celui de ses sandales, aussi le chemin ne lui dura guère. Il dit au cocher d'arrêter devant la porte de la maîtresse de l'abbé; elle fut ouverte aussitôt, sans qu'il eût besoin de frapper, car une servante se tenait

derrière le battant, prête à ouvrir dès qu'elle entendrait un carrosse s'arrêter.

Malgré ces précautions, la mouche ne laissa pas de voir le capucin descendre de voiture avec son paquet et entrer dans le logis. Pour le coup, il ne sut plus ce que cela signifiait ; il avait eu sous les yeux trois choses merveilleuses, savoir : un capucin en carrosse dans Paris, ce qui ne s'était jamais vu, à moins peut-être que ce ne fût le général de l'ordre ; un capucin tout seul, chose tout aussi extraordinaire, si ce n'est quelque débauché, qui s'est sauvé par-dessus les murs et qui va courir le guilledou, et enfin, un capucin portant un gros paquet.

Il courut après le cocher et le questionna sur l'endroit où il avait embarqué le moine ; l'autre répondit qu'il l'avait pris dans la rue, aussi ne l'interrogea-t-il pas davantage, persuadé qu'il n'en tirerait rien de bien utile. La mouche se rencogna dans son poste, attendant ce qu'il adviendrait de tout cela. Il supposa néanmoins que ce moine était un capucin renié qui venait caresser la maîtresse de l'abbé, ce qui n'étonna qu'à demi l'espion, cette femme n'ayant pas réputation d'être une vestale. Dans ce cas, sa présence devant la porte n'avait plus aucun but, s'il admettait le bien fondé de sa supposition, car il était peu probable que l'abbé fût présent au logis, pour assister aux ébats de sa belle avec un capucin. Le cocher du carrosse, payé à l'avance, était parti sans attendre ; la mouche se confirma dans la pensée que le moine coucherait là.

Il débattait en lui-même s'il ne quitterait pas sa garde, lorsque la porte s'ouvrit pour livrer passage à deux capucins, au lieu d'un seul qu'il avait vu entrer. Si cet espion eût bu ce jour-là, comme cela lui arri-

vait souvent, il eût cru que le vin lui doublait les objets. A jeun depuis le matin, il était en droit de se fier aux témoignages de ses yeux, et pour plus de sûreté, il courut contempler les deux religieux sous le nez; il aperçut deux barbes vénérables, et pour en avoir le cœur net, il les suivit, afin de rendre bon témoignage à celui qui l'avait mis en sentinelle. Il n'eut pas à marcher longtemps : le gardien rentra bientôt dans son couvent avec son compagnon. On les croyait perdus depuis le matin qu'ils étaient partis. Le portier les reçut avec des exclamations de joie, et la mouche fut lui demander, dès que les autres eurent disparu : « Quels étaient ces bons pères et s'ils ne revenaient pas de la campagne? »

Le portier raconta naïvement ce qu'il en savait; l'espion comprit enfin que les deux capucins qu'il avait vus, d'abord, entrer chez la dame, n'étaient pas ceux qui étaient sortis ensuite; à force de tendre son esprit, il en vint à serrer la vérité de bien près.

Faideau avait profité de ce que la mouche filait derrière les capucins pour se retirer chez lui. Avant son départ, il recommença la leçon qu'il avait faite aux deux femmes, pour qu'elles ne se coupassent pas si elles étaient interrogées. Tout était pour le mieux du monde, si M. Colbert n'avait été informé de ces allées et venues de capucins; il approuva le raisonnement de la mouche et devina que l'oiseau qu'il entendait dénicher s'était enfui sous un habit de capucin. Il manda près de lui le gardien du couvent et l'interrogea sur ce qu'il avait fait chez des filles où il avait séjourné de telle heure à telle heure, en un endroit qu'il lui nomma. Le gardien répliqua qu'il avait disposé ces filles à une confession générale et qu'il n'avait vu personne autre dans le logis.

M. Colbert remarqua très brusquement que s'il employait autant de temps en faveur de chacune de ses pénitentes, il ne ferait pas grand ouvrage dans toute une année. Il l'engagea très sérieusement à lui avouer la vérité, car il lui semblait que, nonobstant la robe dont il était revêtu, il cherchait à lui en imposer. Là-dessus M. Colbert fit son compte de capucins ; il en était entré trois pour quatre de sortis : qui était ce quatrième ? Il exigeait qu'on lui expliquât le mystère, sinon il ne répondait pas de ce qu'il adviendrait.

Le gardien, en bon fils de saint François, croyait qu'on peut mentir officieusement, pourvu qu'on tienne la main en sa manche. Il répliqua qu'il ne se mêlait pas de résoudre les questions qui dépassaient sa connaissance et qu'on lui apprenait là des choses bien nouvelles pour lui.

Il disait vrai dans le fond; il ignorait qui était celui qui s'était sauvé et si cet homme avait quoi que ce soit à démêler avec la cour. Il ajouta par là-dessus qu'il était loisible à Sa Majesté de faire de lui ce qu'il lui plairait, mais qu'il était en droit de jurer que son compagnon et lui étaient les seuls capucins qui fussent entrés en la maison, et que si on avait rapporté à M. Colbert qu'ils étaient sortis une heure après, on avait menti, et qu'il ferait serment du contraire, si ce n'est que les serments ne sont pas permis en toutes rencontres, comme M. Colbert le savait mieux que personne. Quant au reste, toujours selon le gardien, il n'était pas plus véritable que ce qu'il venait de nier. M. Colbert n'avait qu'à s'en prendre à celui qui le renseignait et qui déguisait par des contes mystérieux son défaut de surveillance, à supposer toutefois qu'il eût été mis en embuscade.

M. Colbert devina qu'il n'en tirerait rien davantage;

il le renvoya avec des menaces de lui arracher la vérité par la force. Je ne sais s'il se faisait plus méchant qu'il l'était; toujours est-il qu'en attendant, il ordonna au Lieutenant-criminel d'arrêter la maîtresse de l'abbé et de la mener en prison, ce qui fut exécuté et bien inutilement pour M. Colbert. Elle n'en voulut pas dire plus long que ce qu'avait dit le gardien. Le Lieutenant-criminel, après l'avoir tournée et retournée, dut la laisser en paix.

Sur le rapport de ce magistrat, le ministre, outré de colère, commanda qu'on transférât cette fille à Vincennes, où elle demeura cinq ou six ans prisonnière d'État. Il eût envoyé le gardien la rejoindre, mais il eut peur que l'Ordre n'en porta ses plaintes à Sa Majesté; aussi en parla-t-il d'abord au roi.

Sa Majesté, qui témoigna toujours d'une grande piété, n'y voulut consentir que sous de bonnes raisons. Arrêter un capucin, et encore un gardien, sur des bagatelles, lui parut un acte contraire au respect de la religion. M. Colbert lui refit son compte d'entrée et de sortie de capucins, mais le roi jugea qu'il n'y avait pas là une raison valable pour agir rigoureusement, d'autant que si le fait était exact, le gardien pouvait avoir agi par esprit de charité, sans connaître la personne de l'abbé Fouquet, non plus que la disgrâce dont il était frappé.

Le roi conclut que l'espion était seul coupable d'avoir mal mené sa surveillance, en laissant échapper sous un déguisement l'homme qu'il était chargé de dépister, et que le gardien et la fille n'avaient rien à voir là-dedans.

Les choses en étaient là quand le lieutenant de la prévôté de l'Hôtel revint d'Avallon; c'est pourquoi tout ce qu'il put dire ne fut pas reçu comme il le

pensait. Cette affaire tomba bientôt en oubli, car M. Colbert en avait une autre bien plus grosse sur les bras. Il s'était mis dans l'esprit qu'il emporterait une condamnation à mort contre M. Fouquet, surtout depuis que le peuple, envers qui M. Colbert déployait une grande dureté, montrait, en plaignant le prisonnier, qu'il eût été bien aise de le voir justifier. Certains même allaient plus loin dans leurs souhaits : ils désiraient qu'il revînt en grâce, parce qu'il leur semblait qu'ils étaient plus heureux sous son temps qu'ils ne l'étaient sous M. Colbert. Aussi n'hésitaient-ils pas à présenter comme injuste la procédure qu'on suivait contre le surintendant, d'autant qu'il s'y passait des choses criantes et qui prouvaient qu'on le voulait perdre à tout prix.

Hottman était procureur général de la Chambre de justice. Il ne manquait pas de droiture, mais ce n'était pas à cette qualité qu'il devait sa charge, le ministre préférant à la droiture une entière soumission à ses volontés. Hottman avait épousé une des parentes de M. Colbert, et celui-ci prétendait par là qu'il était obligé de s'incliner devant toutes ses volontés. Hottman lui rendait compte chaque jour de ce qui se passait dans la Chambre; à ce moment, tous les commissaires, presque sans exception, concluaient à la mort. Cette nouvelle réjouissait M. Colbert, qui jugeait n'être définitivement assuré dans sa place qu'au jour où son rival aurait vécu.

Quoi qu'en pût dire M. Colbert, toute la cour tenait l'abbé Fouquet pour fou; le lieutenant de la prévôté n'avait su se retenir de parler, et son récit avait confirmé les bruits qui circulaient déjà dans le public. Au contraire, celui-ci, qui n'avait plus besoin de jouer la comédie puisque sa maîtresse était enfermée

à Vincennes, s'abstenait dorénavant de garder le lit pour cause de vertiges.

Il en voulait furieusement à Hervart, qui était cause par ses bavardages du malheur de cette fille, sans compter que l'abbé, sans sa bonne chance, se serait vu logé à la même enseigne; aussi résolut-il de se venger. La chose n'était pas facile. La réputation de folie dont l'abbé jouissait à la cour enlevait toutes forces sur les révélations qu'il était à même de faire au sujet des richesses d'Hervart.

D'ailleurs chacun connaissait que c'était un voleur, le fait était même prouvé et ne lui avait attiré d'autre disgrâce qu'une taxe de cent mille écus, qu'il avait été trop content de payer, moyennant quoi il tenait sa quittance en poche, dûment vérifiée par la Cour des aides. Le bien qui lui demeurait était hors de toute atteinte, comme s'il eût été honnêtement acquis; or, cette taxe paraissait à peine une goutte d'eau en comparaison de ses grandes richesses.

L'abbé Fouquet, connaissant que son homme était invulnérable sur ce point, inventa de lui porter une botte sur un autre point sensible. Hervart était jaloux de sa maîtresse comme un gueux de sa besace; il aurait eu fort à faire s'il eût été instruit de ses caravanes, car c'était une fille qui lui en donnait à porter, mais assez habilement pour qu'il n'y vît rien. L'abbé songea à Faideau pour lui fournir un bon sujet de jalousie.

Ce conseiller, tout débauché qu'il fût, ne souciait plus de s'égarer en ces endroits. Depuis qu'il avait vu mettre à Vincennes la maîtresse de l'abbé, il s'était gardé de revoir l'amie de celle-ci, et il comptait bien persévérer dans sa réserve. Il était même si peu rassuré, que si les devoirs de sa charge ne l'avaient

retenu à Paris, il serait parti pour Rome ou pour tout autre endroit aussi éloigné. Aussi se tenait-il aux écoutes, assez inquiet de ce qui pouvait lui pendre au nez un jour ou l'autre.

Il reçut donc fort mal les invitations de l'abbé qui entendait le mettre de moitié dans sa vengeance. Il lui conseilla de s'en tenir à l'envie et de ne pas attirer l'attention sur lui, en vertu du proverbe qui commande : de ne pas éveiller le chat qui dort. Quant à lui, il déclinait toute part dans cette entreprise, et s'en lavait les mains à l'avance.

L'abbé, reconnaissant que cette corde manquait à son arc, en tendit une autre dont il devait être plus sûr, tout au moins du côté du secret, puisqu'il se passait de complice. Il écrivit, en déguisant son écriture, un billet à Hervart par lequel il lui mandait : « Qu'il était bien dupe de se constituer en dépense comme il faisait pour une misérable qui ne songeait qu'à le tromper, puisque récemment encore elle s'était abandonnée à Faideau, à première entrevue ; qu'elle avait eu de nombreux rendez-vous avec La Basinnière qui lui avait fait des présents, entre autres un beau diamant qui valait pour le moins mille écus; qu'il serait pleinement assuré de la vérité contenue en cette lettre s'il fouillait dans l'endroit où cette fille serrait ses bijoux, car il y trouverait infailliblement ce diamant, et qu'on ne lui faisait pas un plus grand détail de ses fourberies, parce que celui-là suffisait pour qu'il fût édifié sur le reste. »

L'écriture avait toutes les apparences d'une écriture de femme ; l'abbé, depuis qu'il faisait profession d'être un galant à toute outrance, s'était étudié à se donner ce talent, qui l'aidait à commettre de vilains coups à la sourdine. Il était certain de ce qu'il avan-

çait en parlant du diamant de mille écus, puisque c'était lui qui l'avait donné à cette fille, et même, en agissant ainsi, il oubliait le service de conséquence que celle-ci lui avait rendu, et l'exposait à de méchants traitements, comme on le verra.

Hervart fut d'autant frappé de cette lettre, qu'il s'imagina qu'elle venait d'une ancienne femme de chambre de sa maîtresse. Celle-ci l'avait chassée parce qu'elle lui avait découvert quelques intrigues qui ne lui revenaient pas. Il lui plaisait de faire l'amour pour son compte, mais elle se scandalisait que les autres l'imitassent. Elle avait donc jeté cette femme de chambre hors de chez elle avec éclat, après lui avoir reproché toutes ses vérités. L'autre en avait gardé rancune, comme il convient. Hervart pensa donc qu'elle rendait la monnaie de sa pièce à son ancienne maîtresse, au moment où celle-ci s'y attendait le moins. Tout cadrait donc à servir le mauvais tour de l'abbé, qui consistait à allumer la jalousie d'Hervart et à lui faire passer quelques heures de mauvais temps.

Une circonstance relatée dans le billet aurait pu jeter quelque doute sur l'ensemble : c'était celle qui avait trait à la Basinnière. La maîtresse d'Hervart n'avait jamais eu aucun particulier avec cet homme ; mais comme il était à la Bastille et qu'il n'avait pas mine d'en sortir si tôt, l'abbé n'avait pas lieu d'appréhender qu'Hervart demandât explication.

Ce pauvre la Basinnière avait été compris dans les poursuites contre les gens d'affaires ; on lui réclamait plusieurs millions qu'il était hors d'état de payer, car, à mesure qu'il volait, il dépensait aussitôt. Hervart avait donc là un vilain os à ronger ; il connaissait la Basinnière pour un homme vain, qui, du temps

de sa fortune, ne faisait pas plus de cas de mille écus que d'un denier, et par-dessus tout, un galant de profession, parfaitement capable d'un présent de cette nature. En effet, comme il était trésorier de l'Epargne, avant de s'en aller loger en prison, il ne lui coûtait qu'un trait de plume pour gagner ce qu'il voulait.

Hervart accepta donc comme vérité tout ce que contenait le billet, et s'il eût tenu sa maîtresse, il l'eût souffletée de bon cœur ; mais il décida qu'elle ne perdrait rien pour attendre. C'était un homme à user de main mise, aussi bien sur ses valets que sur ses maîtresses. Il était même dangereux d'avoir affaire à lui, car il frappait comme un sourd, et chacun de ses coups laissait sa marque. Sa main était large comme une épaule de mouton et sèche comme un pendu d'été ; rien n'en corrigeait la dureté.

Il avait donc hâte de se trouver seul à seul avec sa belle. Dès qu'elle le vit, les yeux égarés, elle tomba dans une mortelle frayeur sur sa mine. Elle s'inquiéta s'il n'était pas malade pour montrer un visage à ce point enluminé d'écarlate ; il la remercia du souci qu'elle témoignait de sa santé en lui détachant, par provision, une couple de soufflets et autant de coups de pied au derrière. La pauvre fille, stupéfaite de cette brutalité, se répandit en larmes qui ne l'attendrirent nullement. Il lui appliqua un nouveau coup de pied au même endroit, et comme elle préjugeait une méchante conclusion d'après les prémisses, elle se laissa choir sur le parquet et fit la morte.

Hervart n'était pas assez novice pour se laisser fléchir par là. Il lui conseilla de se réveiller de son feint assoupissement, car il l'obligerait bien de se relever à force de coups. En même temps, il joignait les effets aux promesses, tout en l'appelant « madame la

p.... de la Basinnière ». Ce nom lui vint plutôt à l'esprit que celui de Faideau qu'il ne connaissait pas.

Ce nom produisit un merveilleux effet sur la femme; elle s'était rencognée dans sa coquille, ni plus ni moins qu'un escargot dont on tire les cornes, par la créance où elle était qu'il avait découvert quelqu'une de ses intrigues; or, elles étaient nombreuses. Du moment qu'il l'accusait à faux, en citant le nom d'un homme qu'elle n'avait jamais vu, la colère s'empara d'elle à son tour. Elle se dressa, droite comme un jonc, et lui demanda si c'était une raison parce qu'il était visionnaire pour qu'elle fût battue comme plâtre. En même temps, elle lui sautait à la figure et lui appliquait une bonne gourmade, au risque d'en attraper dix.

Elle parut si redoutable en cet état, qu'Hervart se recula de trois pas, et l'invita à interrompre le combat, en expliquant la cause de sa fureur. Elle se récria bien fort contre ses reproches, mais il l'interrompit en lui conseillant de livrer les clés de son cabinet (1); elle se justifierait ainsi plus sûrement qu'en faisant la harpie; si elle était innocente, comme elle l'affirmait, il s'engageait à lui offrir toutes les réparations désirables.

La belle accepta la proposition, tant pour mettre fin aux coups que pour rentrer dans les bonnes grâces d'Hervart; il lui donnait deux mille écus par an et ne la voyait qu'une ou deux fois par semaine. C'était une rente qui lui agréait fort. Elle consentit à lui donner les clés en question, s'imaginant qu'il espérait trouver là des lettres d'amour de l'homme

(1) Meuble à tiroirs; voir le premier volume de ces *Mémoires*, page 254.

avec qui il l'accusait d'avoir eu commerce, comme si elle eût été assez folle pour ne pas mieux cacher les billets de ce genre qu'elle pouvait recevoir.

Elle se plaignit de sa jalousie ; elle recommença à jurer qu'elle ne connaissait pas l'homme dont il lui répétait le nom ; enfin, elle le prenait sur un ton d'autant plus haut qu'elle s'attendait à sa confusion ; mais elle changea bientôt de chanson. En fouillant dans le cabinet, il découvrit le diamant dont parlaitla lettre de l'abbé ; il ne demanda pas d'autre preuve, et recommença la danse, tout en l'appelant du seul nom de p.... Cette fois, elle tomba tout de bon sous les coups.

Fatigué de la battre, il tourna sa rage contre les miroirs qui étaient dans la chambre et les brisa les uns après les autres, quoique ce ne fût pas lui qui les eût payés. La vue de ces miroirs qui volaient en pièces ranima la femme qui se traîna à la fenêtre et cria de toutes ses forces : « Au voleur ! »

Le voisinage s'amassa à ces cris. Le cocher et les laquais d'Hervart, qui attendaient dans la rue, s'alarmèrent du tapage. Leur maître n'était pas là en trop bon lieu ; il arrivait chaque jour d'étranges choses en ces sortes d'endroits. Ils craignirent qu'on l'eût pris à la gorge pour l'étrangler, ou, tout au moins, pour lui voler sa bourse. Se laissant emporter par un zèle indiscret, l'un d'eux courut chez le commissaire pour le prier d'intervenir.

Le magistrat arriva et frappa à la porte de la rue que l'on n'ouvrit pas ; il appela un serrurier qui crocheta la serrure. Il monta dans la maison, à la grande confusion d'Hervart qui se voyait surpris en vilaine besogne. Un homme de son importance aux prises avec une fille qui se cramponnait à lui pour sauver le

reste de ses meubles, c'était une algarade qui lui faisait peu d'honneur.

Ils se tenaient donc aux crins lorsque le commissaire leur fit lâcher prise. Hervart, furibond, le prit de très haut, et le malmena parce qu'il venait fourrer son nez où il n'avait que faire. C'était bien à un commissaire de s'immiscer dans les affaires d'un homme comme lui ! Bref, il le renvoya à ses gibiers ordinaires. Le commissaire ne manquait pas de vigueur ; il rabroua fièrement son homme. Hervart, un peu refroidi, regagna vivement son carrosse, craignant de ne pas avoir le dernier mot.

Le commissaire, fort mécontent, reçut la déposition de la fille et de ses domestiques ; il dressa procès-verbal du bris des miroirs, des coups reçus par la fille et des autres désordres. Ce ne fut pas tout ; la maîtresse du logis, ayant regardé en son cabinet, n'y retrouva pas son diamant. Elle cria, pleura, clama de plus belle, et ce fut un nouveau texte tout à fait propre à grossir le procès-verbal.

La procédure terminée, le commissaire parti, la belle s'en fut, en chaise à porteurs, visiter Faideau à qui elle demanda conseil et protection ; elle insista sur le vol du diamant, qui lui tenait fort au cœur, bien plus encore que l'averse de coups qu'elle avait essuyée. Faideau blâma fort Hervart, au procédé de qui il ne comprenait un mot, puisqu'il n'avait pas voulu tremper dans la malice de l'abbé. Cependant il conseilla à la belle, plutôt que de pousser l'information, de parler à Hervart qui ne manquerait pas de rentrer en son bon sens après une aussi lourde faute.

Il écrivit à l'abbé, aussitôt, pour lui faire part de l'aventure, et l'autre lui répondit que son annonce ne

l'avait pas surpris outre mesure, puisque c'était lui qui en avait préparé la matière.

La fille se conforma donc aux conseils de Faideau. Elle fit parler à Hervart, qui lui renvoya son diamant, car il craignit, la tête rafraîchie, de passer pour un escroc. Elle ne se contenta pas à si bon compte; elle voulut qu'il payât ses miroirs et autres dégâts, puisqu'il ne parlait pas de se raccommoder avec elle. Ce fut un gros débat; Hervart, se voyant menacé d'être mené en justice, préféra qu'il lui en coûtât quelque chose plutôt que d'être tympanisé davantage dans le Châtelet, et même par tout Paris. On ne parlait déjà que trop pour son honneur de cette affaire, et les enfants même, pour ainsi dire, en allaient à la moutarde.

XI

Fouquet à la Bastille. — La surveillance de d'Artagnan est déjouée. — La marquise de Sévigné. — Réforme de l'armée. — Soldats sans vêtements et sans souliers. — Richesse des capitaines. — La rancune des Espagnols. — Les projets de M. Colbert. — Le baron de Watteville. — La question de la préséance. — Offense préméditée. — Les guides du carrosse coupées. — Domestiques battus. — Colère du roi de France — Courriers sur courriers. — Maladie feinte du roi d'Espagne. — Paroles dilatoires. — Les médiatrices. — Le voyage du marquis de las Fuentes. — Le pape intervient. — Humiliation de l'Espagne.

Le procès de M. Fouquet se poursuivait, pendant ce temps, et suivant une direction telle, qu'il était facile de deviner qu'on désirait emporter une condamnation capitale. M. Le Tellier avait eu jadis d'importants démêlés avec le surintendant qui avaient jeté une grande inimitié entre eux. Aussi s'était-il rangé, en premier lieu, parmi ceux qui demandaient la tête du coupable.

Quand il observa que M. Colbert s'établissait plus solidement, de jour en jour, dans l'esprit de Sa Majesté et qu'il en viendrait même à l'emporter sur lui dont il avait été autrefois le commis, il s'attacha à traverser sous main les efforts de M. Colbert. On assure qu'il ne se produisit plus rien, dans le conseil de Sa Ma-

jesté, touchant les affaires du prisonnier, sans que la famille de M. Fouquet et son avocat n'en fussent avertis. La cause de l'accusé était bien malade toutefois, puisque le roi lui-même prenait à tâche que la punition fût exemplaire. Sa Majesté avait reçu information secrète du roi d'Angleterre (et ceux qui savent le dessous des choses n'en font nul doute) des intrigues menées par le surintendant pour obtenir l'appui de la nation anglaise. Néanmoins Sa Majesté s'était interdit, en promettant le secret au roi d'Angleterre, de se servir des révélations qui lui avaient été communiquées.

Que ce fût de M. Le Tellier, ou de tout autre, que la famille de M. Fouquet tirât ces connaissances, il est constant que le procès dura près de trois ans avant que d'arriver au jugement définitif.

Je demeurai tout ce temps à le garder étroitement et je ne me rendais au Louvre que lorsque j'y avais affaire ou que Sa Majesté me mandait. Le prisonnier logeait en une belle chambre pour une prison. Elle avait vue sur le bastion qui est à main droite du chemin, lorsqu'on sort de la porte Saint-Antoine pour aller dans la grande rue qui conduit au Trône, c'est-à-dire à l'endroit où Leurs Majestés se placèrent lorsque, au jour de leur entrée, elles reçurent les compliments des Cours souveraines, du Châtelet et de la ville.

De cette chambre, la vue s'étendait sur le faubourg : on apercevait, de ce côté, des maisons qui étaient à peine éloignées de quatre cents pas des murailles. Craignant que le prisonnier ne reçût quelque signal de ces maisons, je plaçai des sentinelles pour y veiller spécialement. Néanmoins, à quelques précautions que j'eusse recours, on ne laissa pas de m'attraper. La

marquise de Sévigné (1), qui était des amies particulières du surintendant, s'arrangea pour se poster en l'une des maisons, et pour faire savoir quelque chose à M. Fouquet, dont elle reçut réponse.

Ce quelque chose devait être de conséquence, par ce qui en résulta: l'avocat de M. Fouquet, nommé Beure, était demeuré court sur une certaine objection portée dans le procès. Après deux mois de silence, il sembla se réveiller, ni plus ni moins qu'un homme qui sort d'évanouissement. Il répondit alors, avec une vigueur surprenante, et battit en ruine ce qui avait été dit auparavant.

M. Colbert, au comble de la surprise, me fit chercher pour me demander comment une communication avait pu s'établir. Je me savais innocent et je lui soutins en face que personne n'avait parlé à M. Fouquet depuis que je le tenais en garde, puisque je ne l'avais pas plus quitté que l'ombre ne quitte le corps. Si je venais à m'éloigner lorsque le roi me mandait, je laissais toute la brigade des mousquetaires, avec l'officier qui les commandait, si bien qu'ils se surveil-

(1) Les diverses éditions des Lettres de Madame de Sévigné contiennent onze lettres adressées à M de Pomponne, au sujet du procès Fouquet; le passage qui suit à quelque rapport avec l'assertion émise ici par d'Artagnan: « Imaginez-vous que des dames m'ont proposé d'aller dans une maison qui regarde droit dans l'Arsenal, pour voir revenir notre pauvre ami (Fouquet). J'étais masquée; je l'ai vu venir d'assez loin. M. d'Artagnan était auprès de lui ; cinquante mousquetaires, à trente ou quarante pas derrière. Il paraissait assez rêveur. Pour moi, quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé, et le cœur m'a battu si fort que je n'en pouvais plus. En s'approchant de nous pour entrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées, etc. » (Jeudi 27 novembre 1664.) Les lettres adressées à M. de Pomponne n'ont été publiées qu'en 1756 ; la première édition des *Mémoires* de M. d'Artagnan est de 1702.

laient, pour ainsi dire, les uns les autres, et si on les voulait gagner, il les fallait gagner tous.

M. Colbert, ne pouvant mettre ma parole en doute, s'informa comment était disposée la chambre de M. Fouquet; si par quelqu'un de la prison, par le prêtre qui lui disait la messe ou, même, par quelqu'un de mes mousquetaires on n'avait pu lui passer un billet? Je lui donnai satisfaction en lui disant que si le diable en personne ne s'en était chargé, je ne devinais pas comment le fait avait pu s'accomplir. Derrière la chambre de M. Fouquet s'en trouvait une autre; elles étaient séparées toutes deux par un mur de vingt-quatre pieds d'épaisseur. J'avais visité cette chambre et sondé le mur avant que d'installer M. Fouquet, et je n'avais découvert ni trou ni fissure; j'avais renouvelé cet examen à de nombreuses reprises et tout récemment encore.

Devant la chambre de M. Fouquet s'ouvrait la chapelle, que je visitais chaque jour, avant d'y introduire mon prisonnier, pour reconnaître si l'on n'avait pas placé quelque billet au lieu où il se tenait habituellement. Des deux côtés, il n'y avait que la cour et le jardin; dans la chambre du dessus, on ne gardait personne, et je tenais en poche la clé de cette chambre où personne n'entrait que moi. La chambre du dessous n'était pas habitée non plus; on y menait les gens à qui l'on donnait la question. J'avais fait barrer la porte au moyen d'une double barre de fer, afin d'être prévenu quand on y pénétrait. Quand je conduisais mon prisonnier à la messe, je le faisais passer devant moi, et ne laissais approcher de lui qui que ce fût, pas même Saint-Mars non plus que les brigadiers. Je laissai M. Colbert juge de décider s'il était aussi facile de me tromper qu'il l'avait cru d'abord.

Le ministre se donna la patience de m'écouter jusqu'au bout et me répliqua que ce détail le contentait et lui paraissait d'un homme entendu, et que, néanmoins, il ne savait que dire, puisqu'il avait la preuve que M. Fouquet avait communiqué d'une manière inexplicable avec les gens du dehors.

Tandis que l'on travaillait à réformer les finances, et qu'on montrait à ceux qui les géreraient dans l'avenir ce salutaire exemple, M. Le Tellier n'oubliait rien de son côté, pour ramener la discipline dans les troupes du roi. Il faut reconnaître que jamais réforme ne fut plus nécessaire; jusqu'alors chacun quittait l'armée quand bon lui semblait, et pourvu qu'on fût présent lors de la revue du commissaire qui se faisait à des jours fixes et désignés, ce dernier n'en demandait pas davantage. Les compagnies d'ordonnance qui auraient dû se montrer les meilleures étaient les pires; celles de la Maison du roi étaient exécrables; au lieu d'être composées de gentilshommes ou d'officiers réformés, on n'y voyait que des gens de campagne qui s'exemptaient ainsi de la taille. Habitués à vivre de peu, mais régulièrement, ces gens de campagne entendaient dîner et souper chaque jour à la même heure, et coucher toutes les nuits dans leur lit; aussi préféraient-ils abandonner leur solde aux officiers plutôt que de s'exposer aux incommodités du métier de soldat.

Les capitaines s'arrangeaient à merveille de cette façon d'être; la moindre compagnie des gardes du corps valait bien quatre-vingt mille livres de rente, par ce procédé. Les lieutenants de ces compagnies étaient à l'avenant; on en comptait bien peu qui fussent gens de condition. Cet abus avait régné tant que M. le cardinal avait été de ce monde; il eût pré-

féré le fils du bourreau, se présentant l'argent en main, à un homme de qualité et de mérite à qui eût manqué la somme qu'il exigeait d'une charge.

Après avoir pris avis de ses principaux capitaines, tant de cavalerie que d'infanterie, le roi établit ces beaux règlements qui ont ramené l'ordre dans l'armée. Cela ne plut pas à quantité d'officiers qui n'avaient d'autre soin que de voler leurs soldats. Le plus souvent, ils laissaient leurs hommes en si méchant équipage, qu'ils étaient nus comme la main, sans bas, ni souliers, ni chapeaux. Aussi, sur les fins de campagne, quantité de ces malheureux mouraient de maladie, au point que l'on voyait des compagnies qui n'avaient pas dix hommes à mettre en rang. Les gardes du corps furent purgés également des soldats et des officiers de contrebande, dont les quatre compagnies étaient remplies depuis la tête jusqu'à la queue.

Cette réforme s'exécutait lorsqu'on pensa que la guerre se rallumerait incessamment avec l'Espagne, sur un événement qui semblait prouver que cette nation avait prémédité d'offenser Sa Majesté.

Les choses remontaient un peu haut et les Anglais étaient mêlés, en quelque sorte, à cette nouvelle affaire. Cette nation, qui a pour coutume de ne point aimer la nôtre, avait connu le ressentiment que portait Charles II au cardinal; elle avait pris ce sujet pour texte de nous haïr davantage, en ajoutant à ce premier grief d'autres qui l'intéressaient plus particulièrement.

Les Anglais s'irritèrent surtout d'une déclaration de M. Colbert qui conseillait d'établir un grand nombre de manufactures en France, afin que notre pays se passât des marchandises étrangères. Cette mesure, que l'on devait bientôt mettre à exécution,

préjudiciait à la vente des draperies d'Angleterre, dont on consommait une grande quantité chez nous.

Les Hollandais, de leur côté, nous vendaient leurs draps et bien d'autres marchandises, dont M. Colbert projetait de nous affranchir également ; ces peuples n'étaient pas plus contents que les Anglais de voir qu'on se passerait bientôt d'eux. Là-dessus les Espagnols, qui ne nous avaient pas pardonné la paix faite à leurs dépens, tentèrent de brouiller les cartes, en excitant ces deux nations contre nous. Le Parlement d'Angleterre prêta une oreille complaisante à ces excitations ; les Provinces-Unies se montrèrent plus réservées ; elles attendaient à quoi aboutiraient les grands desseins de M. Colbert, et s'ils nuiraient à leurs intérêts autant que les Espagnols s'efforçaient de le leur persuader.

Le roi d'Angleterre ne demandait pas la guerre ; il entendait goûter le repos après les longues traverses qu'il avait essuyées ; il professait d'ailleurs une estime singulière à l'égard de Sa Majesté. Cette modération ne plaisait que peu à son Parlement et aux Espagnols ; ils projetèrent ensemble de brusquer les choses, et de forcer pour ainsi dire la main au roi d'Angleterre.

Le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne à Londres, se chargea de faire naître un prétexte qui amènerait d'abord une rupture entre son pays et le nôtre, pour commencer, et qui déterminerait ensuite une guerre générale. Les plus considérables du Parlement d'Angleterre étaient dans le complot, affirme-t-on. Quant au baron de Watteville, il avait reçu certainement des ordres de sa cour, car on ne peut concevoir qu'un homme de bon sens, rompu aux

affaires, ait risqué de son chef une telle affaire, propre à dégénérer en une levée de boucliers.

Jamais, en tout cas, le roi son maître ne se fût tiré seul du triste pas où une guerre avec la France l'eût conduit. Nos forces, déjà plus considérables que celles de l'Espagne lors de la conclusion de la paix, s'étaient fort accrues depuis. La Chambre de justice avait non seulement payé les dettes du roi d'un seul trait de plume, mais encore rempli ses coffres de telle manière que jamais monarque en France n'avait été aussi puissant. Pour que Watteville, c'est-à-dire l'Espagne, se risquât si loin, il fallait qu'il fût bien assuré de l'appui du Parlement d'Angleterre.

Voici comment les choses se passèrent. Depuis un siècle ou deux, l'Espagne, qui alors avait acquis une splendeur merveilleuse, s'était avisée de disputer la préséance à la France. Charles-Quint l'avait emporté sur nous dans cette question, non pas en sa qualité de roi d'Espagne, mais en celle d'empereur. Son fils Philippe II, tirant argument du passé, prétendit obtenir, comme roi d'Espagne seulement, ce que son père avait obtenu comme empereur.

Il s'en suivit de longues contestations entre les États, qui ne furent jamais réglées à fond ; car si les rois de France avaient le droit pour eux, les rois d'Espagne avaient la force. Ce qui assure la préséance d'un État sur un autre, c'est l'ancienneté et la grandeur. La France avait des rois sept cent ans avant qu'il n'y en eût en Castille ; il s'en suit donc que notre cause était bonne et que celle des Espagnols ne valait rien.

Watteville n'inventa rien de mieux que de renouveler cette prétention qui avait paru comme ense-

velie dans le silence depuis trente ou quarante ans. Il prit son temps, le jour de l'entrée à Londres du comte de Brahe, ambassadeur extraordinaire de Suède. Notre ambassadeur était le comte d'Estrades, lieutenant-général des armées du roi, homme de main et de tête, et bien capable d'avoir raison de l'injure que Batteville méditait de lui infliger, si le différend eût dû se vider entre eux deux. Dans ces sortes d'occasions, ce ne sont pas les maîtres qui agissent, mais ceux qu'ils envoient avec leurs carrosses ; il arriva que des Anglais, au nombre de plusieurs centaines, se joignirent aux gens de Watteville pour les aider à remporter l'avantage qu'ils cherchaient.

Ils coupèrent d'abord les guides du carrosse de notre ambassadeur ; les gens de celui-ci tentèrent de rendre même traitement au carrosse de Watteville, mais, par une précaution qui prouvait combien celui-ci avait préparé de longue main son offense, les guides étaient faites d'un fer délicat recouvert de cuir. Il y eut des coups distribués de part et d'autre ; comme la partie n'était pas égale, quelques-uns des domestiques de notre ambassadeur restèrent sur place, tandis que les assaillants se retiraient sans tués ni blessés.

D'Estrades dépêcha sur l'heure un courrier au roi pour l'informer de cet attentat; en même temps, il demandait audience au roi d'Angleterre pour se plaindre à lui de l'aide prêtée par ses sujets aux gens de Watteville.

L'audience fut accordée aussitôt et Sa Majesté Britannique promit à M. d'Estrades de lui rendre toute la justice qu'il était en droit de réclamer ; ce prince ne manqua pas à sa promesse, mais ce ne fut

rien en comparaison de la hauteur avec laquelle le roi se proposa d'obtenir réparation des Espagnols. Il envoya un courrier à son ambassadeur à Madrid, qui lui portait l'ordre de se renseigner auprès de Sa Majesté Catholique, si Watteville avait agi de son propre mouvement ou s'il avait obéi aux ordres de son gouvernement.

C'était l'archevêque d'Embrun, frère aîné de la Feuillade, que le roi entretenait comme ambassadeur en Espagne. Watteville avait déjà envoyé un courrier, en toute diligence, pour rapporter au roi, son maître, ce qui s'était passé à Londres. Lorsque le roi d'Espagne eut connaissance de l'arrivée d'un courrier venant de Paris, et qu'il vit notre ambassadeur sollicitant immédiatement une audience, il comprit de quoi il retournait. Aux premières nouvelles de Watteville, la question avait été agitée dans le conseil, et l'on avait décidé que le roi feindrait d'être malade, afin de différer l'audience et de gagner du temps.

C'était reculer la solution et non pas la résoudre. On tint conseil de nouveau pour débattre la réponse à fournir. Il fut décidé que Sa Majesté Catholique s'exprimerait en termes généraux, de façon à écarter toute interprétation qui dans l'avenir fût préjudiciable aux intérêts de la couronne d'Espagne. Le roi dirait, par exemple : « Qu'il n'aimait pas la violence ; qu'il désapprouvait l'acte de Watteville, et qu'il révoquerait celui-ci incessamment. »

Ce prince expédia, en même temps, divers courriers en Angleterre, en Hollande, en Suède et en Danemark, pour sonder ces différentes cours et connaître si elles étaient d'humeur à s'opposer à la grandeur naissante du roi de France. Les ministres d'Espagne résidant auprès de ces cours eurent mission de pré-

senter comme suspecte l'ambition que commençaient à révéler les actions de notre roi.

Cependant, l'archevêque d'Embrun se montrait peu satisfait de ne pas obtenir audience ; il devina sans peine que cette maladie subite était commandée par les circonstances. Mais comme le roi d'Espagne s'était mis au lit, il dut user de patience, jusqu'à ce que ce prince se fût lassé de jouer sa comédie. Il avisa sa cour de ce retard et attendit. Le roi d'Espagne, fatigué de garder la chambre, se décida enfin à recevoir notre ambassadeur et lui donna la réponse que j'ai dite. L'archevêque d'Embrun jugea ces paroles captieuses et dilatoires ; il avait ordre de se retirer s'il n'obtenait pas satisfaction convenable ; il menaça Sa Majesté Catholique de son prochain départ.

La reine-mère, mise au courant de ces difficultés, pria notre roi, son fils, de ne pas obéir à l'irritation qu'il ressentait de ces procédés. A son tour, elle envoya un courrier au roi d'Espagne, son frère, pour lui remontrer que la cour de France ne pouvait se contenter de sa déclaration ; elle le suppliait d'aviser à ne pas déchaîner de nouveau une guerre aussi cruelle que celle qui venait à peine de s'éteindre.

Le conseil d'Espagne se réunit de nouveau ; les réponses faites aux communications présentées par les ministres d'Espagne aux différentes cours, que j'ai citées, n'étant pas encore arrivées, on s'exprima une seconde fois auprès de l'archevêque d'Embrun d'une façon équivoque. Le conseil conclut encore que le roi d'Espagne enverrait auprès de sa sœur le marquis de las Fuentes, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec ordre de terminer cette affaire au désir du roi de France.

Sa Majesté, à qui cette décision fut signifiée, ne la

trouva pas moins captieuse que la première. Le roi était tout résolu à rappeler son ambassadeur et à se préparer à la guerre, quand la reine-mère gagna sur lui qu'il attendît le marquis de las Fuentes. La jeune reine joignit ses prières à celles de la reine-mère et, comme elle venait de donner un dauphin à la France, ce dont le roi et la cour étaient comblés de joie, il fut impossible à Sa Majesté de se défendre contre deux médiatrices aussi puissantes sur son esprit.

Le marquis de las Fuentes ne hâta pas son départ. Cependant aucune des cours sollicitées ne consentait à soutenir l'Espagne dans son différend avec la France. Sa Majesté Catholique, qui n'entendait pas céder, eut recours à l'expédient qui lui avait servi pour son propre compte, en intimant au marquis de las Fuentes l'ordre de feindre une maladie. Mais les cours en question, en dépit des pressantes objurgations de l'Espagne, persistaient dans leur dessein ; le marquis de las Fuentes, toujours sur l'ordre de sa cour, se vit ressuscité en un clin d'œil.

Ce fut une triste résurrection, plus pénible certes que son incommodité d'emprunt. Le voyage qu'il entreprenait ne lui était guère agréable, et moins encore pour l'Espagne, qui était à la veille de renoncer à un droit usurpé, dont elle faisait vaniteusement parade. Cet ambassadeur ne s'avança qu'à regret et à petites journées, sous le prétexte qu'il n'était pas encore remis de son indisposition.

Cette lenteur déplut singulièrement à Sa Majesté, très vive sur tout ce qui regardait sa réputation et sa gloire. Elle s'arma de patience ; puisque cet ambassadeur avait tant fait que de partir, il ne demeurerait pas éternellement sur les grandes routes. Aussi bien, se fût-il pressé davantage, il n'eût pas obtenu d'autre

composition; Sa Majesté Catholique n'avait plus à compter de se tirer d'embarras avec honneur; tout au plus devait-elle espérer d'en être quitte avec le moins de honte possible.

Tandis que las Fuentes s'avançait tout doucement, Sa Sainteté s'employait à arranger la querelle à l'amiable ; le nonce à Paris se rencontra avec M. de Lyonne en trois ou quatre conférences, sans que l'accord se fût nettement établi. Le roi de France voulait une déclaration par écrit attestant que le roi d'Espagne désavouait Watteville et renonçait à la préséance. Le roi d'Espagne prétendait s'engager seulement à ce que ses ambassadeurs ne figurassent plus dans les cérémonies auxquelles assisteraient les ambassadeurs français.

Ce débat durait depuis cinq longs mois et la patience du roi était à bout. M. de Lyonne signifia au nonce que si les Espagnols s'obstinaient là-dessus, le marquis de las Fuentes n'avait que faire de pousser jusqu'à Paris. Il était parvenu à Orléans, où sa maladie de commande l'avait repris. Le compliment de M. de Lyonne le guérit tout d'un coup. Enfin le nonce et M. de Lyonne convinrent qu'au lieu de donner par écrit la déclaration que le roi de France exigeait, le marquis de las Fuentes la ferait de bouche, en présence de tous les ambassadeurs étrangers accrédités à la cour de France.

Le marquis termina enfin son voyage. Le lendemain ou le surlendemain de son arrivée, il fut reçu en audience solennelle. Tous les princes du sang y furent mandés, avec les principaux officiers de la couronne et les quatre secrétaires d'État ; les ambassadeurs étrangers avaient été priés d'y assister.

Les secrétaires d'État, installés devant un bureau,

étaient chargés de dresser procès-verbal de la déclaration ; cette formalité valait bien une déclaration par écrit comme authenticité ; elle était non moins mortifiante.

Le marquis de las Fuentes avala le calice jusqu'au bout; fidèle à son habitude, il se fit attendre, mais il parut enfin, et prononça en présence de l'auguste assemblée : « Que le roi son maître avait bien eu du déplaisir, d'abord qu'il avait appris l'attentat du baron de Watteville ; qu'il ne souhaitait rien tant que d'entretenir la bonne intelligence qui était entre les deux couronnes ; tellement que, comme cette action y était entièrement opposée, il avait non seulement révoqué le dit baron de Watteville, mais encore il lui avait donné ordre de s'en venir à Madrid, pour y rendre compte de sa conduite ; qu'il avait commandé cependant à tous ses autres ambassadeurs, dans quelque cour qu'ils pussent être, de ne point se trouver à l'avenir dans toutes les affaires de cérémonie où se trouverait l'ambassadeur de France, de peur qu'il n'arrivât encore pareille chose pour le pas. »

Ces paroles signifiaient beaucoup, si on les prenait suivant qu'elles devaient être prises, mais comme il n'y était pas dit en termes formels que Sa Majesté Catholique cédait cette préséance, maintes fois contestée dans maintes rencontres, ce fut un sujet de consolation pour elle, pour son peuple et pour son ambassadeur.

XII

Le pape Alexandre VII. — L'orgueil du duc de Créqui. — Hostilité des parents du pape. — Le droit d'asile. — Un débiteur poursuivi. — Sbires repoussés. — La garde corse. — Le palais Farnèse assiégé. — Le carrosse de l'ambassadrice. — Le cardinal Imperiali. — Renvoi du nonce. — Un petit homme qui n'entend pas raillerie. — L'abbé Rasponi. — Convention de Pise et humiliation du pape. — Le cardinal-légat Flavio Chigi. — Puyguilhem, comte de Lauzun. — La ruine de la noblesse. — Le train de vie de M. Fouquet à la Bastille. — Les épingles de Pellisson. — Le rachat de Dunkerque.

Le pape (1), qui s'était entremis pour autrui dans l'affaire Watteville, aurait eu bon besoin qu'on lui rendît le même service, cinq ou six mois après, dans un différend qui lui survint à son tour avec Sa Majesté, au sujet de notre ambassadeur à Rome. Celui-ci fut beaucoup plus maltraité que ne l'avait été le comte d'Estrades.

A Londres, les gens de notre ambassadeur avaient seuls souffert; mais à Rome, ce fut l'ambassadeur que l'on prit à part, en sa propre personne et dans celle de l'ambassadrice. C'était le duc de Créqui qui, en ce pays, avait l'honneur de représenter Sa Majesté.

(1) Fabio Chigi, élu pape le 7 avril 1655 sous le nom d'Alexandre VII, mort en 1667.

Homme d'un naturel fier, sa figure ne démentait pas son naturel, et la gloire était peinte sur son visage. Certains se corrigent des défauts dont on les avertit ; celui-ci ne devint que plus superbe sous les observations qui lui furent présentées. A son arrivée à Rome, il ne daigna visiter ni Augustin Chigi, frère du pape, ni les autres parents de Sa Sainteté ; il tint cette marque de déférence comme indigne de sa qualité de duc et pair, et de son rang d'ambassadeur du premier roi de la chrétienté.

Dom Augustin et les autres parents s'offensèrent de ce mépris, puisque les ambassadeurs des différentes puissances avaient coutume de leur rendre la première visite. Le duc de Créqui avait dit à ce sujet que c'était là une méchante coutume, et, puisqu'il la connaissait pour telle, il prenait soin de s'abstenir.

Alexandre VII occupait alors le trône pontifical. Il s'était élevé jusque-là par les mêmes manœuvres qu'employa jadis Sixte-Quint. On disait de ce dernier pontife qu'il avait revêtu la peau d'un renard pour obtenir la tiare, et la peau d'un lion pour la conserver. Alexandre VII avait joué l'homme qui a renoncé aux vanités de ce monde, au point qu'il gardait auprès de son lit, tant qu'il fut cardinal, le cercueil dans lequel on devait l'ensevelir. Dès qu'il eut tiare en tête, il repoussa ce triste spectacle et déploya, au contraire, toute la pompe et la magnificence du plus fastueux des souverains. Il ressentit vivement l'affront dont, à son estime, ses proches étaient victimes, et, en conséquence, il donna ordre au cardinal Imperiali, gouverneur de Rome, de ne pas perdre une occasion d'humilier notre ambassadeur. On suppose du moins que cet ordre fut donné, car il paraît impos-

sible que les faits aient pu se produire sans l'aveu, au moins implicite, de Sa Sainteté.

Voici donc comment la chose se passa. L'ambassadeur était logé au palais Farnèse, l'un des plus beaux palais de la ville. Il menait grand train, sa livrée, ses carrosses étaient superbes; il ne lui manquait que de savoir s'humaniser davantage, mais il n'avait garde de se restreindre sur ce point. Aussi s'attachait-il avec plus de violence que pas un de ses successeurs à maintenir les privilèges de sa charge. Il avait en conséquence commandé fermement à ses gens de ne laisser approcher aucun sbire du palais. C'est un droit qu'exercent les ambassadeurs, et qu'on nomme le droit d'asile; leur logis est sacré pour ainsi dire, et le violer, c'est attenter à la majesté des maîtres qu'ils représentent.

Les prédécesseurs du duc de Créqui, à ce que l'on prétendait, avaient déjà étendu ce droit au-delà des limites ordinaires; celui-ci, avec sa hauteur, ne voulut pas demeurer en reste, et augmenta encore les empiètements. Voilà, du moins, ce que l'on racontait. Le cardinal Imperiali vit en ce droit d'asile ainsi exagéré l'occasion qu'il cherchait pour exécuter les ordres reçus. Il aposta un homme et des sbires; l'homme joua le rôle d'un débiteur poursuivi par les sbires; et se réfugia vers le palais Farnèse en criant: « Au secours ! » de toutes ses forces (1).

Les gens de l'ambassade, très alertes sur ce point, firent une sortie sur les sbires. Ceux-ci furent aussitôt soutenus par des Corses de la garde du pape. Ces Corses, à dire le vrai, étaient en droit de veiller à la police de la ville, mais ils ne marchaient, à l'ordi-

(1) 20 août 1662.

naire, que lorsqu'ils étaient appelés. Cette fois, ils arrivèrent fort à propos, sans qu'on eût besoin de les mander ; ce qui prouvait que leur présence avait été préméditée. Néanmoins, Corses et sbires réunis ne furent pas les plus forts ; ils lâchèrent pied et battirent en retraite dans la direction du corps de garde des Corses ; ils rassemblèrent tous les soldats de ce corps qu'ils purent rassembler et revinrent en force pour se jeter sur ceux qui venaient de les reconduire. Ils prirent leur revanche, et comme les autres n'étaient pas en nombre suffisant pour faire tête, ils se rencognèrent dans les écuries d'où ils étaient sortis, lors de l'arrivée du prétendu débiteur.

L'ambassadeur était en ville, quand la première escarmouche s'était produite. Il arriva avant que les Corses, munis d'un renfort, ne revinssent de nouveau à la rescousse. Il pénétra dans son palais, par la grande porte, et alors qu'il s'informait sur ce qui s'était passé, les Corses chargeaient ses gens qui pliaient et investissaient le palais par devant et par derrière.

Se voyant ainsi assiégé, le duc se montra sur un balcon pour menacer les assaillants de la potence, s'ils ne se retiraient sur l'heure. En guise de réponse ils lui lâchèrent une décharge générale. Ce fut grand miracle s'il ne fut tué sur place, tant il y eut de balles qui donnèrent près de lui. Le duc ne s'avisa pas de haranguer plus longtemps; il se retira dans son appartement en même temps que la duchesse, sa femme, rentrait en grand émoi au palais, car elle sortait de l'échapper belle à son tour. On venait de lui tirer je ne sais combien de coups de fusil et de mousqueton dans son carrosse, dont un de ses pages et l'un de ses valets de pied avaient été tués.

Les Français, qui se promenaient en ville pendant ce temps-là, n'essuyèrent pas un moindre orage. Tous les sbires, et ils sont nombreux à Rome, se rassemblèrent pour leur courir sus. Ils en tuèrent un certain nombre, et la fuite seule sauva les autres.

L'insulte était si grande que les ennemis du duc se prirent à réfléchir sur les conséquences de cette action. Ils commencèrent par dissiper les hommes en armes qui assiégeaient le palais Farnèse, comme s'ils n'entendaient pas souffrir ce désordre plus longtemps. Le duc demanda justice au pape et au cardinal Imperiali, qui la lui promirent bonne et entière, afin de repousser tout soupçon sur leur connivence. Ils ne furent pas avares de belles promesses, mais en dessous main, ils firent évader ceux qui s'étaient le mieux signalés dans l'algarade.

Le duc ne s'y trompa pas, et ne comptant que sur lui-même, il ne sortit que bien accompagné. Ses gens étaient armés de bons pistolets et de bons mousquetons, et son carrosse était entouré d'une garde nombreuse de cavalerie et d'infanterie. Cet appareil déplut fort au cardinal Imperiali et aux parents de Sa Sainteté; ils virent une bravade dans ces précautions, et ce cardinal envoya toute la garde du pape autour du palais Farnèse. Il fit dire au duc qu'il en usait ainsi pour sa sûreté, et pour le protéger contre la colère du peuple, à qui il s'était rendu odieux par sa conduite.

Il prétendait le tenir ainsi, comme assiégé, et donner, en même temps, une bonne leçon à sa vanité. Ainsi, le duc savait quoi penser des belles paroles qu'on lui avait prodiguées tout d'abord, maintenant qu'on ne se donnait plus même la peine de sauver les apparences. Il ne fléchit pas, cependant; il se fiait en

son maître, assez puissant et assez jaloux de sa gloire pour tirer raison de tous ces outrages.

Il n'avait pas manqué de dépêcher un courrier dès la première attaque et tous les jours il tenait Sa Majesté au courant des faits survenus. Dès la réception de cette nouvelle, le roi intima l'ordre au nonce du pape de sortir de Paris dans deux fois vingt-quatre heures. Il lui envoya trente mousquetaires de la compagnie de M. le Cardinal, que Sa Majesté avait prise à son service et qui forme aujourd'hui la seconde compagnie de mousquetaires, pour l'escorter jusqu'au pont de Beauvoisin. Caseaux, qui commandait ces trente mousquetaires, avait ordre de traiter le nonce assez sévèrement, en représailles. Celui-ci se mêla de réclamer, mais il avait affaire à un petit homme qui n'entendait pas raillerie; il dut prendre patience, quoi qu'il en eût.

Sa Majesté commanda là-dessus à son ambassadeur de sortir de Rome et de se retirer dans les états du grand-duc de Toscane. Le duc obéit au plus tôt et le pape comprit alors que le règlement de ce compte n'irait pas sans difficulté ; il s'efforça d'y pourvoir en engageant le roi d'Espagne et tous les princes d'Italie dans ses intérêts. Poussée par la jalousie qu'excitaient en son esprit les prospérités du roi de France, Sa Majesté Catholique eût commencé la guerre de bon cœur, mais sa faiblesse était si grande qu'elle n'osa adopter un parti aussi dangereux sans être bien soutenue ; elle différa sa réponse jusqu'à ce qu'elle eut tâté ses alliés possibles.

Les princes d'Italie se rassemblèrent en conseil et refusèrent tout à plat d'aider le pape ; ils se souciaient assez peu d'attirer les fléaux de la guerre en leurs pays. Les Vénitiens offrirent leur médiation à Sa

Majesté et les princes d'Italie se joignirent à eux dans le même but. Notre roi déclina cette offre ; il lui semblait opportun de montrer les verges aux coupables, quand même il ne devrait pas en user pour leur punition.

Le roi d'Espagne, cependant, ne perdait pas de temps pour déterminer Sa Majesté Britannique à s'unir à lui afin d'abaisser la formidable grandeur où montait chaque jour la puissance du roi de France, mais Sa Majesté Britannique se refusa de rompre la bonne intelligence qui régnait pour le moment entre les deux nations, Le roi d'Espagne fut réduit à dire au pape de s'accommoder comme il pourrait avec le roi de France, mais qu'il n'espérât rien de lui.

Sa Sainteté, éconduite de toutes parts, regretta vivement qu'on eût poussé si loin la fanfaronnade italienne. Le saint père n'était pas en état de mesurer ses forces contre les nôtres, aussi fut-il bien empêché pour accorder ensemble son impuissance et son orgueil. Déjà, le roi, pour bien montrer que les tergiversations ordinaires ne lui convenaient nullement, faisait marcher quelques troupes, sous le commandement du marquis de Bellefonds. Celui-ci avait ordre d'assister les ducs de Parme et de Modène qui se plaignaient que Sa Sainteté leur retenait diverses places (1), au mépris des dispositions du traité des Pyrénées, qui stipulaient restitution.

Ces troupes qui avaient passé les monts devaient être suivies d'une grosse armée, dont plusieurs maréchaux de France briguaient le commandement. Le roi avait bien songé à confier cette armée au vicomte de Turenne, mais celui-ci n'avait pu se résoudre à

(1) Castro et Ronciglione.

changer de religion, quoiqu'on lui eût offert l'épée de connétable, s'il consentait à abjurer. Sa Majesté avait donc décidé que M. de Turenne ne conduirait pas l'armée contre le pape, pour qu'il ne fût pas dit que le roi Très-chrétien employait un hérétique afin d'abattre la puissance du chef de l'Eglise.

Sa Sainteté tenta sérieusement alors de conjurer l'orage qui s'approchait; elle envoya l'abbé Rasponi au duc de Créqui. Cet abbé, marchant en toute diligence, parvint à rejoindre notre ambassadeur avant que celui-ci n'eût franchi les monts. En homme qui ne s'effraye pas de ramper à plat ventre, pourvu qu'il arrive à ses fins, l'abbé aborda le duc de Créqui avec force compliments et révérences. C'était le prendre par son faible, et le duc le reçut bien mieux qu'il n'avait eu dessein de le faire.

L'abbé le supplia de se signaler par un trait de générosité en intercédant auprès du roi, afin que Sa Majesté ne s'en prît pas au père des chrétiens de la faute commise par quelques Corses. Il s'excusa de son mieux sur les retards qui avaient été apportés dans la punition des coupables; il parla également des prétentions qu'on prêtait au roi et les qualifia d'exorbitantes, puisque c'était un fils qui s'adressait à son père. Le duc coupa court à cette partie de la conversation ; toutes les obséquiosités de l'abbé n'y gagnèrent rien. Il lui répliqua qu'on ne l'avait pas chargé de cette négociation, et qu'il eût à s'adresser à un autre que lui pour obtenir une réponse.

Repoussé de ce côté, le Pape se résolut enfin à en passer par les volontés du roi. Une conférence fut ouverte à Pise pour régler le différend. L'abbé Rasponi représenta le pape et l'abbé Bourlemont, auditeur de rote, fut investi des pouvoirs de Sa Majesté. Il fut

arrêté (1) : Que le cardinal Flavio Chigi, neveu de Sa Sainteté, se rendrait en France, en qualité de légat, pour assurer à Sa Majesté que ni le pape, ni personne de sa maison n'avait eu part dans l'attentat dirigé contre l'ambassadeur et l'ambassadrice ; que dom Augustin rédigerait par écrit la même protestation pour son compte et qu'il sortirait de Rome, jusqu'à ce que le légat eût obtenu audience de Sa Majesté, et le pardon de cet attentat; que le cardinal Imperiali se rendrait également à Paris, pour se justifier auprès de Sa Majesté entre les mains de qui il se remettrait afin d'être puni s'il était jugé coupable; que toute la nation corse serait déclarée incapable, par un décret solennel du pape, de servir jamais dans les Etats de l'Eglise; que pour conserver durablement mémoire de la réparation faite à Sa Majesté, une pyramide serait dressée vis à vis du corps de garde des Corses, sur laquelle serait gravé, en lettres d'or, le décret en question.

Le cardinal Chigi se rendit en France avec le cardinal Imperiali, selon cette convention. Le roi les reçut tous deux en prince qui venge une injure faite non à lui-même, mais à sa gloire. Le légat eut audience solennelle à Vincennes ; il n'aborda pas Sa Majesté sans un certain tremblement, mais le roi le rassura par sa parole affable ; on lui réserva une entrée magnifique dans Paris, et les courtisans s'empressèrent auprès de lui, à l'envi.

Il avait cru rencontrer une réception méprisante : il fut ravi de constater combien il s'était trompé ; s'il était venu avec tristesse, il ne s'éloigna pas sans regrets. Il laissa même, à ce qu'on dit, surprendre son

(1) 12 février 1664.

cœur aux charmes d'une belle dame, qui valait certes la peine d'être aimée; c'est pourquoi il ne s'en retournait pas aussi volontiers qu'on l'eût cru. Le cardinal Imperiali n'eut pas lieu de se plaindre, non plus, de l'accueil qui lui fut fait. Le roi renvoya le duc de Créqui à Rome, à qui le pape fit par politique la plus aimable mine. Les parents de Sa Sainteté conformèrent leur conduite à la sienne.

Le légat avait arrêté, de concert avec Sa Majesté, certains points de cérémonie qui s'observeraient à l'arrivée de l'ambassadeur et à celle de l'ambassadrice. Le légat s'empressa bien fort d'être ponctuel auprès de la duchesse; on rapporte, en effet, que c'était elle qui avait touché son cœur. Après les affronts qu'on avait infligés à elle et à son mari, le légat avait lieu d'appréhender qu'elle ne lui fît porter la folle enchère de la faute d'autrui; mais comme tous les Français se font gloire d'imiter leur monarque, et que le cardinal-légat avait trouvé grâce auprès de Sa Majesté, la duchesse se conforma à cet exemple, et le légat n'eut qu'à se louer de sa courtoisie.

On n'attendit pas que le légat fût arrivé en France pour restituer à Sa Sainteté le comtat d'Avignon dont les troupes du roi s'étaient saisies. Bellefonds revint en même temps d'Italie avec Puyguilhem, qui s'appelle aujourd'hui comte de Lauzun. Il servait sous lui en qualité de maréchal de camp, et s'était élevé à ce poste tout comme un champignon qu'on voit sorti de terre le matin. Pour un cadet de Gascogne, il avait bien poussé son bidet, quoique ce ne fût rien en comparaison de ce qu'il a obtenu depuis.

Cette affaire étant accommodée, le roi ne songea qu'à se divertir. L'âge du roi, sa santé qui était merveilleuse, sa bonne mine, son opulence l'y conviaient

également, et par-dessus tout cela la politique des ministres qui ne demandaient qu'à rendre les courtisans aussi gueux que possible, afin qu'ils fussent plus soumis. Ceux-ci, bien encouragés, se piquaient d'honneur sur des dépenses qui entraînaient infailliblement leur ruine. Quelques pensions que le roi semait avec adresse les menaient dans cette voie, car chacun, s'efforçant d'attraper semblable profit, dépensait son capital insensiblement et se voyait un jour dans l'entière dépendance de la cour.

Tandis que se passaient ces événements, je continuais à garder mon prisonnier. Fouquet, qui avait été l'homme le plus vif et le plus remuant, était changé du tout au tout, tant il se montrait paisible et tranquille. Il avait réglé ses heures, comme s'il eût été dans un couvent. Après avoir prié Dieu, car c'était là, comme de raison, le commencement de sa journée, il prenait un livre, et lisait une heure ou deux ; alors, il écrivait des remarques sur ce qui l'avait frappé dans ce livre. Il entendait ensuite la messe, et, après, se promenait, dans sa chambre, jusqu'à l'heure du dîner. Il méditait ensuite, pendant une demi-heure ; il reprenait son livre jusqu'à quatre heures du soir ; il se remettait à écrire, non pas des remarques, comme le matin, mais quelque chose qu'il tirait de son propre fonds. Après, il se promenait, toujours en sa chambre, ou il regardait par la fenêtre. Le souper terminait la journée, et les jours se passaient pour lui de la même façon, excepté lorsqu'il était interrogé.

Je le menais alors, moi-même, devant ses juges par une galerie couverte, que l'on avait construite tout exprès afin que les autres prisonniers ne le vissent, car certains avaient la liberté de la cour ; on

eût été forcé de les enfermer lors de son passage, sans cet expédient de la galerie.

Un des commis du surintendant, nommé Pellisson, était enfermé à la Bastille; mais on m'avait recommandé, par-dessus tout, de ne permettre aucune communication entre eux. On gardait également en cette prison l'écuyer de Fouquet, jeune homme bien fait et d'une agréable physionomie, mais dont la tête n'était pas bien timbrée. Le désespoir s'empara de lui, quand il se vit enfermé entre quatre murs, et la cervelle lui tourna. La première marque qu'il donna de sa folie fut de brûler ses habits, jusqu'à sa chemise. On l'obligea d'en revêtir d'autres, qu'il brûla de même, si bien qu'on finit par le conduire aux Petites-Maisons.

Pellisson était dans une chambre moins commode que celle où logeait son ancien maître.

Il n'avait pas une aussi belle vue, et, pour mieux dire, il n'en avait pas du tout. De ce côté, toute distraction lui était interdite ; aussi avait-il imaginé une plaisante occupation. Il s'était fait acheter un mille d'épingles ; il les semait de toutes parts dans sa chambre, et les ramassait ensuite, une à une, jusqu'à la dernière, pour recommencer quand il avait son compte. Au demeurant, ne valait-il pas mieux qu'il employât ainsi son temps, plutôt que de songer creux et de s'abandonner au désespoir ?

Des amis à lui s'entremirent auprès des ministres, et comme il avait parlé de changer de religion, car il était protestant, la reine-mère, très pieuse, s'intéressa à son sort. Elle parla en sa faveur au roi son fils, qui adoucit la prison de cet homme, puisqu'on ne voulait pas lui rendre la liberté avant que M. Fouquet fût jugé.

Cet adoucissement consista surtout en ce qu'on lui donna de l'encre et du papier, grande consolation pour un homme d'esprit. Il se mit à écrire l'histoire de Sa Majesté ; il en donnait les cahiers à Besmaux, pour qu'il les montrât à Sa Majesté, à mesure qu'il les finissait.

Vers cette époque, le roi, qui se maintenait en bonne intelligence avec le roi d'Angleterre, songea à retirer de ses mains la ville de Dunkerque.

Sa Majesté Britannique, pendant ses années d'adversité, mêlait volontiers au souci des affaires le soin de ses plaisirs ; elle n'agissait pas différemment depuis qu'elle était remontée sur le trône. Son inclination naturelle portait ce roi à ne rien faire que de se divertir, mais encore, par la connaissance qu'il avait de l'esprit remuant de ses peuples, il estimait leur enlever tout prétexte de réclamations, en n'entreprenant rien qui pût lui attirer des difficultés au dedans, comme au dehors.

Notre roi s'accommodait de cette humeur ; il se sentait assez puissant pour dicter la loi à ses voisins, pourvu que les Anglais ne se mêlassent de rien. Cependant, il ne se jugeait pas en sûreté, tant qu'il laisserait Dunkerque entre leurs mains ; il s'efforça de profiter de l'état d'indolence où se plaisait le roi d'Angleterre, par suite de son amour immodéré des plaisirs. Ce monarque n'avait encore payé aucune des dettes qu'il avait contractées pendant le temps de son exil. Ses créanciers en murmuraient très fort ; or, les principaux de ces créanciers étaient des seigneurs de la cour qui, chaque jour, approchaient le roi. M. d'Estrades eut ordre de gagner ces personnes, afin qu'elles induisissent, par leurs réclamations, Sa Majesté Britannique à vendre cette place.

Si ces seigneurs avaient pris en considération le grand avantage qui résultait pour leur nation de la possession de Dunkerque, jamais le roi de France n'eût eu satisfaction. L'intérêt personnel l'emporta en leur esprit sur l'intérêt public; aussi s'employèrent-ils à obtenir bonne réussite. Le chancelier d'Angleterre s'opposa seul à cette mesure, soit qu'il ne lui fût rien dû, soit qu'il reconnût, mieux que personne, le préjudice causé à son pays.

Les Anglais n'entendirent pas plutôt parler de ce projet qu'ils se mirent, pour ainsi dire, en sédition dans Londres. D'Estrades demeura deux jours en son logis sans sortir, pour éviter que ce peuple soulevé ne lui infligeât quelque grave injure. Cette sédition instruisit les puissances voisines des desseins de notre roi, et leur mit la puce à l'oreille. Les Espagnols et les Hollandais y apportèrent tout l'obstacle qui leur fut possible, les premiers ouvertement, les seconds avec quelque circonspection. Ceux-ci attachaient un certain prix à demeurer en bons termes avec la France ; quoiqu'ils fussent en paix avec l'Espagne, ils ne cessaient de regarder cette couronne comme leur ennemie capitale. Ils étaient aises de garder quelque mesure avec nous, pour mériter quelque secours à l'occasion.

Cependant, la grande puissance du roi n'était pas sans leur inspirer quelque jalousie ; ils craignirent qu'elle ne s'accrût à leur détriment par cette nouvelle acquisition. De leur côté, ils offrirent de l'argent au roi d'Angleterre, pour qu'il leur vendît cette place. Les Espagnols en firent autant; mais Charles II savait, comme tout le monde, que ces derniers étaient hors d'état de remplir leur promesse ; il n'en tint nul compte. D'autre part, il repoussa la

demande des Provinces-Unies, avec lesquelles il était déjà en démêlé sur bien des points ; il les voyait déjà assez puissantes sur mer, sans contribuer à augmenter leurs forces en leur cédant une place aussi importante.

Les Anglais, qui avaient jeté feu et flammes, se calmèrent sur l'assurance qu'on leur donna qu'il n'était nullement question de vendre Dunkerque. Tout demeura tranquille jusqu'au moment où on apprit que d'Estrades reprenait sa négociation en dessous main. Cette fois, il s'y prenait plus habilement ; au moyen d'une grosse somme, il gagna le chancelier, qui jusqu'alors avait si fort combattu contre lui.

Le chancelier n'osa changer d'avis du jour au lendemain, et passer du blanc au noir, ce qui eût éveillé de singuliers soupçons sur sa personne. Il s'entendit avec d'Estrades, et celui-ci conseilla, sur son avis, aux gens de sa cabale de cesser leurs demandes et réclamations auprès du roi, et de se retirer à la campagne, sauf l'un d'eux qui demeura à la cour pour y jouer un rôle concerté à l'avance.

Sa Majesté Britannique s'étonna fort de ne plus voir les personnes qui avaient accoutumé de se présenter chaque jour devant elle. Celui de la cabale qui était resté pour veiller au grain s'attendait bien à être interrogé par le roi, comme il le fut en réalité. Il répondit que ses amis s'étaient retirés parce que l'argent leur manquait, et qu'ils s'étaient résignés à demeurer quelque temps dans leurs terres, pour se procurer les fonds dont ils avaient besoin.

Le roi, à qui ces gens avaient parlé maintes fois de la vente de Dunkerque, comme d'une mesure qui lui permettrait de les tirer de nécessité, entendit bien ce que parler voulait dire. La première fois qu'il vit le

chancelier, il lui reprocha de lui avoir aliéné ses meilleurs amis, en s'opposant à un traité qui leur donnait satisfaction légitime.

Le chancelier, après qu'il eut résisté encore pour la forme, se rendit aux représentations du roi, et la vente de Dunkerque fut enfin résolue.

L'affaire fut conduite, dès lors, si secrètement que les Anglais n'entendirent plus souffler mot. L'on convint de la somme à verser (1) ; elle fut plus forte que celle qui avait été offerte à Cromwell, mais ce n'était pas trop pour une acquisition aussi avantageuse.

Sa Majesté se rendit à Dunkerque en poste, pour se mettre en possession de la ville, tant elle craignait de manquer un aussi beau coup de partie. Un détachement, pris dans les deux compagnies de mousquetaires, y conduisit l'argent convenu, pour qu'il ne fût pas dit que l'affaire échouerait encore, comme la première fois, par suite d'un retard dans le paiement.

Si la livraison (2) de la place s'exécuta heureusement pour la France, elle pensa coûter la vie au chancelier d'Angleterre. La ville de Londres, n'osant se soulever contre le roi, s'en prit au chancelier qui se réfugia à White-Hall, où Sa Majesté Britannique le protégea contre la colère du peuple. Elle crut devoir publier, là-dessus, une espèce de manifeste pour se justifier de l'action qu'on lui reprochait.

Le roi représenta que le dernier Parlement lui avait refusé la somme nécessaire au paiement de ses dettes, et à l'entretien de la garnison et des fortifications de Dunkerque. Cette place, ainsi démunie, objet de tentation pour un puissant voisin, serait tombée fatalement entre ses mains, si le roi d'Angleterre n'avait

(1) Quatre cent mille livres sterling.
(2) 27 octobre 1662.

préféré se débarrasser d'une ville qui aurait suscité une guerre prochaine, ce dont les Anglais se seraient assez mal trouvés, puisque la paix était la condition essentielle de leur prospérité de plus en plus florissante.

Ces raisons ne valaient pas cher et les Anglais ne s'en contentèrent qu'à demi; la chose était faite, il n'y avait plus à y revenir. Les seigneurs qui s'étaient retirés dans leurs terres revinrent en masse auprès de Charles II pour prendre leur part du gâteau; mais leur attente fut singulièrement déçue, car ils ne virent pas un sol de cet argent.

A dire le vrai, les maîtresses du roi avaient bon appétit, et le rongeaient jusqu'aux os. Les rois ne sont pas pressés ordinairement d'acquitter leurs dettes, et celui-ci l'était moins que tout autre. Nombre de ces créanciers ne sont pas encore payés actuellement, et ne le seront jamais, sans doute, à la mine que prennent les choses.

XIII

La Chambre des Grands Jours. — Les Parlements tenus en bride. — Un exil à Brive-la-Gaillarde. — La famine. — Le duc de Lorraine. — Les volontaires. — La magnificence de la cour. — Mademoiselle de La Vallière. — Complaisances récompensées. — La jalousie de la comtesse de Soissons. — Coquetterie des femmes. — La reine et la langue française. — Les explications de Guitaut. — Gestes significatifs. — Brigues et intrigues. — Le maréchal de Schomberg et l'Inquisition portugaise. — La Feuillade en Hongrie. — Le combat de Saint-Gothard. — Un duel au poignard. — Trois cents lieues en poste. — Spéculation de librairie.

La fermeté avec laquelle le roi avait dénoué l'affaire de Watteville à Londres, et celle du duc de Créqui à Rome ; la promptitude et l'habileté qu'il avait montrées dans le rachat de Dunkerque exaltaient encore sa puissance. Aussi, tous les gens qui ne se sentaient pas la conscience bien nette commencèrent de trembler en voyant toute proche la punition qui s'apprêtait en récompense de leurs méfaits, et leur terreur fut au comble quand on publia que Sa Majesté commandait d'ouvrir le procès de tous ceux qui s'étaient signalés par des violences, pendant sa minorité.

On créa, pour cette justice, la Chambre des Grands

Jours (1) ; et comme on assurait que des gens de la première qualité seraient poursuivis au sujet de ces violences, on raconta dans le public que le roi enverrait ses mousquetaires à la suite de cette Chambre, pour lui prêter main-forte en cas de besoin.

Les ministres de Sa Majesté n'eussent pas été fâchés de jouer une mauvaise pièce à cette compagnie, dans la jalousie qu'ils éprouvaient de voir le roi nous porter un si grand attachement. J'écrivis à M. de Nevers, pour qu'il parlât au roi, et qu'il s'occupât de parer à cette mesure. M. de Nevers ne fit aucun cas de ma lettre, tout comme si la chose ne le regardait pas. Je fus donc réduit à m'en expliquer moi-même, avec Sa Majesté.

Un jour donc que le roi m'avait mandé pour connaître si M. Fouquet était malade, parce qu'il n'avait pu se rendre devant ses juges, je donnai satisfaction à Sa Majesté, et je saisis la balle au bond pour l'entretenir du métier auquel on prétendait nous assujettir.

Le roi me répliqua que j'étais fort mal renseigné et qu'il n'avait jamais songé à faire de ses mousquetaires une compagnie d'archers, propre à fournir du gibier au bourreau ; qu'il faisait trop grand cas de sa compagnie pour la mettre ainsi à tous les jours, et que j'eusse à me tenir l'esprit en repos sur ce fait.

La Chambre des Grands Jours partit bientôt pour l'Auvergne ; elle commença à tenir ses séances dans la ville de Clermont et remplit de terreur ceux qui avaient mésusé de leur autorité au détriment des

(1) Le 31 août 1665, les Grands Jours furent annoncés pour tout le centre du royaume (Auvergne, Bourbonnais, Nivernais, Forez, Beaujolais, Lyonnais, Marche, Berri) ; mais comme on parlait depuis longtemps de ce tribunal d'exception, les coupables eurent le temps de prendre leurs précautions.

pauvres et des misérables. Les plus prudents, parmi ceux qui se sentaient menacés, s'enfuirent sans plus attendre; en quoi ils montrèrent leur sagesse, car les juges avaient ordre de faire justice exemplaire. Certains qui se fiaient à leur crédit, à celui de leurs parents et amis, y furent attrapés. On en exécuta un certain nombre, sans que les juges, et encore moins le roi, se laissassent attendrir. Sa Majesté était trop jalouse de son autorité pour permettre que d'autres s'érigeassent en maîtres dans son royaume; elle se montra donc inexorable.

Les gens de qualité n'ont pas de plus grand ennemi que la populace; ils eurent à souffrir, dans cette occurrence. A la moindre liberté qu'ils se permettaient, leurs propres paysans les menaçaient de se plaindre à l'intendant. Les ministres se gardèrent de remédier à ce désordre; leur intérêt les excitait à humilier la noblesse pour la rendre plus souple à leurs volontés. Il y avait équité à punir certains nobles qui s'étaient érigés en petits tyrans dans leurs provinces; le crime de ceux-ci n'autorisait pas les ministres à considérer les autres comme criminels. On vit bien que ce beau zèle de justice était surtout inspiré par la politique.

Les grands, qui se permettaient d'agir dans leurs gouvernements comme autant de souverains, durent également chanter sur autre ton, car le roi n'était pas d'humeur à supporter longtemps ces empiètements.

Quoique M. Colbert ne possédât ni science, ni étude, il ne laissa pas de conseiller à Sa Majesté un des faits les plus glorieux de son règne. Il appela de l'étranger tous les hommes rares, qui s'étaient rendus célèbres par leurs connaissances dans les arts et

les sciences. On ne plaignit, pour les attirer en France, ni sollicitations, ni argent.

Lorsqu'on vit refleurir en notre pays les arts et les sciences, certains esprits mal faits dénigrèrent les mesures du roi, comme si elles devaient changer le naturel des Français. Ils prétendaient qu'on allait affaiblir par là l'inclination martiale de nos peuples, qui leur avait valu la crainte et l'estime de leurs voisins. Ils citaient, comme exemple, les Hollandais, qui, après avoir compté comme une des nations les plus belliqueuses de l'Europe, s'adonnaient si complètement au commerce, qu'ils ne semblaient plus bons à faire autre chose.

M. Le Tellier et le marquis de Louvois, son fils, étaient de ceux qui appuyaient ce sentiment. L'un était secrétaire de la guerre, l'autre avait la survivance de cette charge ; ils craignaient que l'influence de M. Colbert, qui réclamait la paix avant tout, ne les reléguât, pour jamais, au second rang. Mais cette crainte n'était qu'une chimère, puisque Sa Majesté avait déjà donné trop de preuves de son goût pour le métier des armes pour qu'on pensât qu'elle bornerait sa gloire à la conduite que lui inspirait M. Colbert.

Il restait encore à ce monarque une tâche à accomplir, devant laquelle le cardinal Mazarin avait reculé : c'est-à-dire d'abaisser l'orgueil des Parlements, dont l'audace s'était donné une trop libre carrière pendant le cours de nos guerres civiles. Cette œuvre n'était pas de celles qui pussent arrêter un aussi grand roi. Il avait commencé par donner des juges de sa main à M. Fouquet et aux partisans ; il continuait par la création de la Chambre des Grands Jours. C'était autant de restrictions apportées au pouvoir que s'arro-

geaient les Parlements; aussi murmuraient-ils secrètement, car le levain de sédition bouillonnait encore dans leur sein.

Ils n'osaient réclamer trop haut, parce que l'autorité souveraine n'était pas languissante comme au temps de leurs entreprises, et qu'elle était soutenue par l'obéissance aveugle de tous les grands. Le temps du cardinal Mazarin était bien passé, alors qu'au moindre mécontentement, chacun montrait les dents au premier ministre. Aujourd'hui, les ministres, tout subalternes qu'ils fussent, ne toléraient pas qu'on manquât au respect qui leur était dû et qui n'était que le reflet de celui qu'on doit au roi. Ils se servaient du nom de Sa Majesté pour venger leurs injures propres; ils n'avaient pas hésité à envoyer à la Bastille et dans d'autres prisons royales les malavisés qui s'étaient hasardés à faillir aux égards qu'ils exigeaient de chacun.

Cette vigueur inspirait le respect à tous et le Parlement, lui-même, n'osait branler. Pour mieux empêcher les tentatives auxquelles cette compagnie eût pu se laisser aller, le roi institua divers règlements concernant la justice, mais qui n'accommodèrent pas les gens du Parlement; car ces règlements s'opposaient à l'autorité qu'ils avaient usurpée et rognaient les gros profits qu'ils tiraient indûment de leurs charges. Sa Majesté s'en vint, en personne, présenter elle-même ses édits pour les faire enregistrer par les gens du Parlement; ceux-ci n'osèrent tenir la conduite qu'ils tenaient quelques années auparavant, alors qu'ils ne vérifiaient que les édits qui leur plaisaient.

Quoique les édits du roi leur coupassent bras et jambes, ils s'inclinèrent, sauf l'un deux, un président

des enquêtes, qui se mêla de présenter des remontrances de son chef. Il parla avec toutes les précautions et tout le respect possibles, afin de ne pas soulever la colère du roi contre lui ; mais Sa Majesté entendait qu'on exécutât ses volontés, sans qu'on se donnât la liberté de les examiner. Ce président reçut, le même jour, une lettre de cachet qui le reléguait à Brive-la-Gaillarde.

Ses confrères se gardèrent de se mettre en la même rumeur où on les avait vus quand on arrêta Broussel. Les Parisiens, de même, ne s'avisèrent pas de recommencer leurs barricades de ce temps-là ; chacun se fit sage aux dépens de l'exilé. Pour consoler le peuple de quantité de choses que M. Colbert entreprenait à son désavantage, celui-ci établit quantité de manufactures, où bien des gens gagnaient leur vie ; et ce soin n'était pas inutile, car il y avait grande famine en France, les récoltes ayant manqué complètement.

Ce ministre désirait conserver l'amitié des Parisiens qui s'éloignait bien fort de lui ; il acheta des blés en Barbarie, que l'on engrangea dans le Louvre, et que l'on distribua à bas prix, afin de soulager la misère des particuliers qui mouraient de faim pour la plupart. Cela ne paraît pas grand'chose que trois ou quatre sous en plus ou en moins sur une livre de pain ; mais de la cherté ou du bon marché de cette matière dépend le bonheur ou le malheur d'un État, car on ne saurait se passer de pain.

Quelque temps après la famine, le duc de Lorraine, qui était sorti de la captivité où le retenaient les Espagnols, à la paix des Pyrénées, et qui avait été rétabli dans ses États, en vertu de ce même traité, s'en vint à Paris sous prétexte de quelque différend qui lui restait à terminer avec Sa Majesté. Il fut con-

venu après bien des pourparlers, et en échange de certains avantages consentis par le roi au duc de Lorraine, que la place de Marsal serait remise temporairement entre nos mains.

Ce duc ne se hâta pas de remplir cette obligation du traité ; il différait toujours, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Sa Majesté, impatientée, envoya en Lorraine le comte de Guiche pour assembler son armée, conjointement avec Pradel qui était déjà en ces pays-là. Le comte y partit en poste. Le bruit qu'on se préparait à assiéger Marsal se répandit aussitôt par toute la France ; et comme on ajoutait que le roi en personne assisterait à ce siège, on vit marcher en même temps une si grande quantité de volontaires, que leur réunion eût suffi pour abîmer le duc et son pays.

Tel qui ne s'était pas montré à l'armée depuis douze ou quinze ans se faisait gloire d'y paraître, tant le roi avait su inspirer d'estime et de respect. On connaissait qu'on n'était plus aux temps du cardinal Mazarin, alors qu'il suffisait de se faire craindre pour obtenir une récompense ; tel qui avait servi fidèlement sous ce ministère avait été, par contre, injustement dédaigné. Aussi, bien des gens comptèrent qu'ils rappelleraient ainsi le souvenir de leurs services passés, en accourant à l'armée. Toujours est-il que grande fut la presse, et la cour se trouva si grossie à Metz que nombre de personnes ne savaient où se loger pour leur argent.

Marsal fut investi par Pradel et par le comte de Guiche. Le duc de Lorraine comprenant enfin que Sa Majesté n'entendait pas la raillerie, eut recours à sa miséricorde. C'était le meilleur moyen qu'il pût employer pour se délivrer d'une armée dont le séjour

incommodait très fort ses peuples. Il remit la place aux mains du roi et la guerre finit au moment où chacun s'imaginait qu'elle devait commencer.

Le gouvernement de Marsal fut confié à un lieutenant des gardes du corps, nommé Faury. Le roi s'en retourna à Metz où le duc vint lui présenter ses respects ; le lendemain de cette audience, le roi regagna Paris.

Ce voyage, qui dura à peine trois semaines, acheva de ruiner la noblesse. Encore celle-ci se voyait-elle astreinte à une plus grosse dépense pendant la paix que pendant la guerre. Tous les ans, le roi donnait une douzaine de bals à la cour ; on y dansait également des ballets où figurait Sa Majesté, et chacun y voulait sa place, pour mériter la faveur du maître ; c'était à qui déploierait le plus de magnificence.

La politique, comme je l'ai marqué, entrait pour une bonne part dans ces divertissements ; d'un autre côté, le roi était bien aise de plaire ainsi à une maîtresse qu'il s'était donnée. Il était devenu amoureux d'une fille d'honneur de Madame, qui s'appelait mademoiselle de La Vallière et qui était plus charmante mille fois dans une médiocre beauté que la personne du monde la plus belle.

Le roi tint son amour caché pendant longtemps, car il montrait de grands égards pour la reine à qui il craignait de causer quelque chagrin. Cependant il allait souvent chez Madame, femme de son frère et sœur du roi d'Angleterre, qui était tout aimable par l'esprit et la beauté ; cette princesse s'imaginait qu'elle était le seul objet des visites de Sa Majesté. Il fallut, pour la détromper, qu'elle eût connaissance d'un présent fait par le roi à sa maîtresse et qui consistait en un collier de perles et des boucles d'oreilles

en diamant. Madame de Choisy, revenue d'exil, s'était fait de fête pour instruire la personne préférée des sentiments que le roi ressentait pour elle, pour la guider dans la conduite qu'elle devait tenir en présence d'une semblable fortune ; elle avait fini par décider cette personne à bien accueillir Sa Majesté.

D'ailleurs, le roi ne manqua pas de gens tout fiers de jouer le même personnage auprès de celle qu'il voulait comme maîtresse. Le comte de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre, et la marquise de Montausier y mirent non moins d'empressement. Cette bonne volonté leur fut comptée à un plus haut prix que les autres services qu'ils avaient pu rendre en différentes circonstances. A leur conscience près, ils agirent plus sagement en témoignant de leur facilité, que certains qui se soulevèrent contre le choix de Sa Majesté.

La comtesse de Soissons (1), que le roi avait aimée, fut au désespoir de ce qu'il lui préférait une fille dont le mérite lui paraissait bien inférieur au sien. Tout le monde n'était pas de son avis ; elle était coquette et mademoiselle de La Vallière ne l'était pas. Il est vrai qu'elle s'était rendue aux désirs de Sa Majesté, ce qui prouve qu'elle n'était pas une vestale ; mais il était bien difficile de résister à un grand prince, tout séduisant par sa personne et par ses manières ; d'ailleurs il est constant qu'elle aimait le roi, avant même qu'il eût déclaré les sentiments qu'elle lui inspirait. Une belle passion avait dicté sa conduite, sans qu'il s'y mêlât un soupçon de coquetterie ; au lieu que la comtesse de Soissons, après qu'elle eût été aimée du roi, s'était laissé mâtiner par quantité d'autres, qui ne pouvaient entrer en aucune comparaison avec lui.

(1) Olympe Mancini.

Ses torts étaient d'autant plus grands de mener cette méchante conduite, qu'elle possédait un mari honnête homme et qui l'aimait éperdument. Aussi était-elle grandement désirable, à la coquetterie près, qui n'est pas toujours un défaut selon certaines gens. Certains y découvrent un aiguillon que n'offrent pas les beautés unies ; ce qui est vrai dans un sens, mais non pas dans celui qu'on devrait souhaiter pour son propre contentement. Une beauté piquante, selon moi, est une beauté enjouée, qui se renferme dans son devoir ou qui n'y manque, tout au plus, qu'en faveur d'un amant ; c'est-à-dire, qui ne joint qu'un seul amant à son mari. Quand la coquetterie s'accorde avec un grand nombre d'amants, je laisse cet agrément à d'autres et n'en fais nul cas pour mon compte.

La comtesse de Soissons, furieuse que cette fille occupait une place qui était le but de ses désirs secrets, excita son amant à instruire la reine ; or, celle-ci aimait le roi d'une passion démesurée, au point que jamais femme n'a tant aimé son mari. Ce n'était pas chose aisée de communiquer une nouvelle de cette sorte à la reine, sans que personne de son entourage ne s'en aperçût.

Quand Sa Majesté était arrivée en France, elle ne savait pas un mot de français, et ne s'était guère instruite depuis. Pour lui dire quoi que ce soit, il fallait recommencer trois ou quatre fois avant qu'elle eût compris, et bien souvent l'on recourait aux signes pour remédier à l'insuffisance de la parole.

En semblable circonstance, je ne connais que le bonhomme Guitaut qui eût été capable d'exprimer sa pensée clairement et sans user de la voix. Si je mets Guitaut en avant, c'est qu'il renseigna pleinement un jour la reine-mère sur un sujet dont personne n'avait

osé fournir l'explication à Sa Majesté. Elle avait ouï dire d'un gouverneur de province qu'il souffrait tranquillement que son page fût au mieux avec sa femme. La reine-mère demanda à tout le monde le pourquoi de cette complaisance.

Chacun gardait le silence, dans l'impossibilité de répondre à la question sans scandaliser les oreilles de Sa Majesté. La reine voyait bien qu'il y avait là quelque mystère, ce qui piquait davantage sa curiosité. Elle n'osait prier personne de la contenter, en enveloppant la chose, parce qu'elle y avait été attrapée déjà. Une de ses filles d'honneur, à qui elle demandait un service de la même espèce, lui avait débité les plus grandes ordures du monde, tant cette fille était malhabile à se servir d'un voile.

Néanmoins, Sa Majesté n'avait toujours pas contenté son envie ; n'y tenant plus, elle demanda un jour à Guitaut s'il n'aurait pas plus d'esprit que les autres. Mis au courant de la question, Guitaut lui répondit que s'il ne fallait que ça pour rendre Sa Majesté satisfaite, elle le serait sur l'heure. Là-dessus il étendit sa main droite, en priant la reine d'imaginer que c'était la femme du gouverneur.

— Maintenant, voici le page, dit-il ; et il étendit la main gauche, avec laquelle il recouvrit la main droite.

Dégageant celle-ci, il la reporta sur la gauche :

— Voilà présentement, fit-il, M. le Gouverneur ; qui a des yeux, s'en serve, et juge ce que je veux dire.

La reine trouva gestes et discours très compréhensibles, comme cela l'était. L'amant de la comtesse de Soissons aurait pu recourir à un jeu de mains semblable ; mais outre qu'il n'avait pas la liberté d'allure que montrait Guitaut en toutes circonstances, les temps étaient bien changés. Ce que je viens de rap-

porter se passait pendant la minorité, au lieu que, présentement, le moindre manque de respect était regardé comme un grand crime.

L'amant de la comtesse se récusa donc, s'il s'agissait d'instruire la reine de vive voix, d'autant que c'était se perdre à jamais, et perdre avec lui sa maîtresse. La comtesse comprit qu'il avait raison; elle changea de dessein, et se résolut à faire écrire à la reine puisqu'il était dangereux de lui parler. Le comte de Guiche, qui était de la cabale, ne fut pas plutôt revenu de Lorraine, qu'il s'offrit à écrire la lettre, pour plaire, à ce que l'on croit, à une personne de grande considération dont il était amoureux.

Cependant, la chose ne s'exécuta pas aussi vite, par suite de divers contretemps. La jalousie qui tenait la comtesse de Soissons ne lui permettait pas de demeurer en repos ; il n'est de malices dont elle ne s'avisât afin de mortifier mademoiselle de La Vallière. C'était, en somme, s'attaquer à Sa Majesté que de s'attaquer à cette personne; le roi différa d'intervenir, puisqu'il connaissait le sentiment auquel obéissait la comtesse de Soissons. Il patienta assez longtemps, jugeant cette femme assez punie par la rage qu'elle éprouvait de se voir dédaignée, et par le tort que lui faisait dans le monde une aussi méchante conduite ; car elle apprenait ainsi à chacun ce qui serait demeuré caché, si elle ne s'était affichée avec autant de fracas.

Les Espagnols, en ce temps-là, se plaignirent que nous assistions les Portugais, au mépris des engagements souscrits dans le traité des Pyrénées. Cela était vrai dans le fond ; nous ne faisions que de leur rendre en cette rencontre ce qu'ils nous avaient prêté en une infinité d'autres. Pour sauver les apparences, on édicta des défenses fulminantes pour empêcher les

Français de se porter au secours du Portugal ; mais, en dessous main, on fournit des vaisseaux et de l'argent à ceux qui voulaient faire le voyage.

Les ministres se récriaient contre cette guerre qui coûtait beaucoup d'argent à Sa Majesté ; M. Colbert se montrait mécontent par-dessus tout, car les frais étaient à nos dépens. La paix n'avait pas été plutôt signée, que le roi avait fait passer en Portugal un corps d'armée commandé par le maréchal de Schomberg. A dire le vrai, ces troupes avaient été cassées au préalable, afin qu'elles perdissent le caractère de troupes du roi. Le maréchal de Schomberg était étranger, il n'était plus attaché à la cour par aucun emploi, ce qui donnait plus de poids encore aux dénégations qu'opposait la cour de France aux réclamations des Espagnols.

C'était M. de Turenne qui l'avait désigné au roi ; outre sa qualité d'étranger qui paraissait nécessaire dans la circonstance, il possédait toute la capacité qu'on peut désirer dans un général. Les Portugais firent la grimace quand ils connurent que c'était un huguenot que le roi leur envoyait. La cour de Portugal souleva quelques difficultés pour le recevoir et surtout pour lui accorder le libre exercice de sa religion. Elle craignait de s'attirer l'Inquisition sur les bras, tribunal d'autant plus dangereux qu'il ne manque pas de couvrir ses actes sous le voile des intérêts divins.

On chercha quelque ajustement ; pendant ce temps les Espagnols se renforçaient sur la frontière, et prétendaient réduire bientôt les révoltés ; car c'est ainsi qu'ils traitaient les Portugais. La nécessité obligea ces derniers à accueillir quand même M. de Schomberg ; l'Inquisition y mit les pouces en lui accordant

la présence d'un ministre, en son hôtel, et même à l'armée. Il leur rendit les plus grands services, et les Espagnols, qui parlaient de tout dévorer, furent battus plus souvent qu'à leur tour.

Tel était le sujet de leurs plaintes ; ils n'obtinrent pas grand contentement de Sa Majesté. En manière de vengeance, ils reprirent leurs brigues en Europe. Leurs plus grands efforts se dirigèrent encore du côté de l'Angleterre, mais il était bien difficile de mettre en mouvement Sa Majesté Britannique qui tenait à conserver la paix avec ses voisins. D'ailleurs elle avait à s'occuper chez elle; son royaume recommençait à se diviser en de nombreux partis ennemis. Cette division tenait aux différences de religion; c'est un mal qui dévore ce pays depuis longtemps, et dont il ne paraît pas près de se débarrasser.

Pendant que le roi d'Espagne s'appliquait ainsi à susciter des ennemis à Sa Majesté, l'Empereur, qui se voyait menacé par les Turcs, envoya en France le comte de Strozzi, pour prier le roi de lui accorder un secours contre l'ennemi commun de la chrétienté. Sa Majesté, en sa qualité de landgrave d'Alsace, y eût été obligée ; mais lorsque la paix de Munster avait attribué cette province à la couronne de France, l'Empereur craignit que l'on ne mît le nez en ses affaires, puisque le landgrave d'Alsace avait le droit d'envoyer un député à la Diète des princes : il préféra le démembrement. Sa Majesté était donc délivrée de l'obligation en laquelle se tenaient jusque-là tous les possesseurs de cette province, de secourir l'Empereur d'un certain nombre de troupes, qu'on nommait le contingent, quand les infidèles se mettaient en rumeur.

L'âme généreuse du roi n'en était pas à regarder, sur ce point, si telle était ou non l'obligation qu'il avait à

remplir. Sa Majesté promit donc six mille hommes à Strozzi. Il ne restait plus qu'à nommer un général. Chacun brigua ce commandement, quoiqu'on dut combattre loin des yeux de Sa Majesté. Le choix de Sa Majesté trompa l'attente de chacun, car elle désigna M. de Coligny ; non que celui-ci méritât mieux que tout autre d'être mis à la tête de ces troupes, mais il venait de se brouiller avec M. le Prince qu'il avait suivi auparavant dans sa rébellion, et dont il avait été le fidèle et dévoué partisan.

Le roi n'avait pu s'imposer de pardonner au prince de Condé, et ne manquait jamais de lui faire sentir que le souvenir de sa faute n'était pas encore oublié. Le roi donna deux maréchaux de camp à Coligny, tous deux aussi gueux l'un que l'autre, savoir la Feuillade et Poowis. Ce dernier, néanmoins, pourvut à ses équipages avec plus de facilité que la Feuillade, car sa pauvreté lui avait appris à être ménager. Aussi conservait-il une réserve pour s'en servir dans l'occasion, tandis que la Feuillade, qui s'était vu maintes fois dans l'opulence, avait toujours dissipé ce qu'il avait ; aussi retombait-il bientôt en une gueuserie qui n'avait rien à envier à celle du bonhomme Job.

Quantité de volontaires se joignirent à ces troupes, qui étaient composées d'infanterie pour les deux tiers et le reste de cavalerie. Cette petite armée entra en Allemagne, au commencement du mois d'avril 1664 ; elle arriva en Hongrie à la fin de mai, et rejoignit l'armée de l'Empereur, commandée par Montecuculli qui venait d'éprouver un échec.

Cette armée était frappée de consternation ; elle bordait le Raab, du côté de Saint-Gothard, pour empêcher que les Infidèles ne franchissent cette rivière

avec le gros de leurs forces, dont une partie avait déjà effectué ce passage. Les Turcs avaient donc jeté un pont sur le Raab, et entreprirent de s'avancer quand même, non sans réussite, puisqu'ils bousculaient déjà les troupes de Montecuculli.

Les nôtres, qui tenaient la gauche de ce général, ne purent souffrir ce désordre plus longtemps; ils chargèrent si vivement, qu'ils repoussèrent les Turcs, et les contraignirent à reprendre le chemin de leur pont; mais la presse était si grande à ce retour, que nombre des Infidèles tombèrent dans la rivière et s'y noyèrent. Les nôtres s'avançaient toujours; les Turcs craignirent d'être poursuivis sur l'autre rive : ils brûlèrent eux-mêmes leur pont, et le combat finit par là. La campagne fut arrêtée, l'Empereur ayant traité presqu'aussitôt avec les Turcs.

Cependant, après la défaite de ses ennemis, il était en droit d'espérer de grands avantages, en poursuivant la guerre. On s'étonna même que l'Empereur n'eût pas pris avis de notre roi, dont il avait reçu une aide qui lui avait été profitable. Afin d'expliquer cette résolution, aussi brusque qu'incompréhensible, les Allemands répétèrent que l'Empereur s'était ému des allées et venues des seigneurs hongrois, qui s'empressaient chez le comte de Coligny, et qui choisissaient les heures de la nuit, pour donner plus de secret à leurs démarches.

Toujours est-il que les Français revinrent fort mécontents ; ils manquèrent de tout dans leur retour, quoique l'Empereur eût nommé des commissaires pour qu'on fournît des étapes. La plupart des nôtres seraient morts de faim, s'ils n'avaient eu de l'argent; encore ne trouvaient-ils pas toujours à se procurer leurs nécessités même à prix d'argent, car les endroits

par où ils passaient étaient désertés, le plus souvent comme s'ils n'étaient venus que pour piller et pour saccager.

M. de Coligny, quoique très brave de sa personne, et fort entendu dans le métier, ne tira pas grand honneur de cette expédition, parce qu'il ne se trouva pas au combat. Il demeura sur les derrières, malade de la goutte qui le tourmentait. Il ignorait d'ailleurs que les ennemis fussent si proches. La Feuillade profita de l'occasion pour combattre sans l'attendre, et ne perdit pas non plus un instant pour instruire le roi de ce qui s'était passé ; il ne fit mention que de lui, et insista sur la part qu'il avait prise à la victoire, sans même mentionner Poowis, qui s'était montré aussi bien que tout autre.

Il recueillit donc toute la gloire de l'affaire, et répara de la sorte une cascade toute récente qu'il avait faite à Madrid. Saint-Aunais, gouverneur de Leucates, avait été mis à la Bastille pour avoir parlé au marquis de Louvois avec beaucoup de hauteur et de hardiesse. A sa sortie de prison, il obéit à de mauvais conseils et passa au service du roi d'Espagne. Non content de changer de maître, il écrivit au roi une lettre dans laquelle il traitait fort insolemment les ministres de Sa Majesté. Le roi s'en irrita au point qu'il montra son déplaisir devant toute la cour.

La Feuillade, pour jouer le bon valet, prit la poste sans différer, dans le dessein de s'en aller battre contre Saint-Aunais. Il ne fut pas plutôt arrivé en Espagne, qu'il s'en revint aussi vite. Saint-Aunais, presque estropié par suite des blessures reçues à la guerre, n'avait plus le libre usage de ses jambes, et ne pouvait tenir une épée. Néanmoins, il ne refusa

pas le défi de la Feuillade ; il l'accepta sous certaines conditions et entre autres qu'on se battrait au poignard.

La Feuillade ne manquait pas de courage, mais ce combat lui parut être le fait d'un enragé et non d'un homme raisonnable. On ne pardonne rien à la cour ; il sembla que la Feuillade, après s'être donné la peine de courir la poste pendant trois cents lieues, dût être préparé à tout ; on railla bien fort qu'il eût refait ces trois cents lieues pour revenir, plus vite encore qu'il n'était parti, après un aussi piètre résultat (1).

Sa conduite en Hongrie le lavait donc des moqueries qui s'étaient attachées à lui. Le roi le reçut avec beaucoup de témoignages d'estime et d'amitié ; il lui donna peu après, le moyen de s'acquitter envers Prudhomme, en lui accordant, à l'exclusion de tout autre, le privilège de faire imprimer le Code civil et criminel, que Sa Majesté avait ordonné de publier pour le règlement de la justice.

La Feuillade traita avec les libraires, moyennant cinquante mille écus. Le roi lui fit bien d'autres dons, mais la Feuillade était un véritable panier percé ; il eût mangé tout le royaume, sans se voir plus à son aise.

(1) Selon les *Mémoires du comte de Coligny* (publiés par la Société de l'Histoire de France), cette aventure de la Feuillade avec Saint-Aunais ou Saint-Aunay se serait passée en 1666. Saint-Aunay, d'après le comte de Coligny, aurait offensé directement Louis XIV, en faisant figurer sur ses gonfanons des lys brisés.

XIV

Une lettre supposée. — Eclat enragé. — Les deux reines. — Le comte de Guiche. — Un conseil de M. de Louvois. — Les moqueries de la comtesse de Soissons. — Le jugement de M. Fouquet. — D'Artagnan se refuse à remplir plus longtemps le rôle de geôlier. — M. de Saint-Mars. — Une liste d'infamie. — La maigreur de mademoiselle de La Vallière. — Expédition de Djidjelli. — M. de Beaufort et le comte de Gadagne. — Les vivres manquent. — Evacuation de la ville. — Grosses pertes. — Billets semés dans la chambre du roi. — Disgrâce de M. de Vardes. — L'évêque de Munster. — M. de Maulévrier.

Le roi continuait à aimer mademoiselle de la Vallière avec la même passion qu'il montrait au commencement de la liaison ; de son côté, la comtesse de Soissons n'avait pas oublié le ressentiment qu'elle avait voué à cette personne. Elle revenait toujours à son idée de prévenir la reine, et le comte de Vardes, son amant, qu'elle ne laissait pas en repos sur ce point, s'entendit enfin avec le comte de Guiche, qui fut assez faible et assez fou pour écrire la lettre qui dénonçait ces amours. Le comte de Guiche, comme on l'affirma à cette époque et comme je l'ai dit tantôt, se serait décidé à cette action, sur la prière d'une personne de grande considération, dont il était vivement épris (1).

(1) Cette personne serait Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur, à qui le roi avait montré quelque bonne volonté.

Cela fit un éclat enragé; la reine montra la lettre (1) à la reine-mère, et se plaignit qu'on lui eût caché une aventure qui était publique à la cour et dont elle était seule à ne pas connaître le premier mot. Elle se doutait cependant de quelque chose, car le roi, qui lui donnait de nombreuses marques de son amour dans les premiers temps de leur mariage, ne montrait plus les mêmes ardeurs.

La reine-mère lui représenta : « Qu'elle ne devait pas s'étonner si on lui avait caché une nouvelle de cette nature ; on eût persévéré à la maintenir en cette ignorance aussi longtemps que possible, pour lui épargner tout chagrin. Aussi en voulait-elle mal de mort à ceux qui s'étaient permis de dévoiler ce mystère ; elle ne doutait pas que le roi n'en fît une punition exemplaire s'il découvrait jamais les coupables. »

En même temps, la reine-mère conseilla à sa belle-fille de dissimuler sa douleur et de n'en rien faire paraître à personne. Sur ce point, la reine fit quelques réserves, car elle estimait cette abnégation au-dessus de ses forces. En effet, dès qu'elle vit le roi, elle ne put lui cacher sa jalousie, non plus que l'avis qui causait son désespoir. Il garda cette lettre, dont il ne connaissait pas l'écriture, pour la montrer à ses ministres, qui, par leurs fonctions, étaient en commerce de lettres avec un grand nombre de gens de qualité.

Peut-être eût-il soupçonné l'auteur, car cette lettre était écrite en bon espagnol, et le comte de Guiche

(1) « M. de Vardes me vint voir, aussitôt que je fus arrivé (d'Espagne). Il me conta la liaison d'amitié qu'il avait faite avec M. le comte de Guiche, la belle lettre qu'ils avaient écrite et fait porter par un de mes gens, comme s'il arrivait d'Espagne, à la signora Molina, première femme de chambre de la reine, qui avait beaucoup de crédit sur son esprit ; mais la reine l'avait remise au roi, ce qui faisait un grand vacarme. (Juin 166?. — *Mémoires de M. de Gourville.*)

était une des rares personnes de la Cour qui parlât et écrivît l'espagnol dans la perfection. Le roi était à même d'en juger à bon escient, car il connaissait assez bien cette langue qu'il avait apprise lorsqu'il s'était vu au moment d'épouser l'infante. Celle-ci ne savait pas un mot de français à cette époque, et c'eussent été d'étranges caresses que les leurs s'ils n'avaient pu les assaisonner d'un entretien qui a coutume d'en faire le principal agrément.

Le roi ne s'arrêta pas dans ses soupçons sur le comte de Guiche. Il le croyait trop sage et trop satisfait de son roi pour commettre une semblable faute. Il lui avait donné, peu de temps auparavant, la survivance de la charge de colonel du régiment des gardes; le comte était, en outre, général des armées du roi et lieutenant-général employé, ce qui n'est pas peu durant la paix où il n'y a pas d'emploi pour tout le monde. Ces deux postes étaient assez considérables pour contenter l'ambition d'un particulier, surtout celle d'un jeune homme qui n'avait pas encore trente ans. En effet, il touchait par là au bâton de maréchal de France que les autres sont trop heureux d'obtenir lorsqu'ils ont vieilli sous le harnois.

Sa Majesté, qui ne savait trop quoi penser, prit le parti de consulter d'abord M. Colbert. Ce dernier, après avoir longuement examiné la lettre, déclara qu'il ne reconnaissait pas le caractère. Le comte de Guiche avait si bien contrefait son écriture qu'il était impossible au mieux clairvoyant de deviner sa main.

M. Le Tellier et le marquis de Louvois, à qui le roi s'adressa ensuite, ne le renseignèrent pas davantage; si bien que Sa Majesté fut bien forcée de suspendre la punition qu'elle prétendait infliger à l'auteur de la dénonciation. Néanmoins, plusieurs enquêtes furent

menées ; tous ceux qui trempaient dans ce complot étaient également intéressés à ce que le secret demeurât impénétrable : aussi personne d'eux ne commit la moindre imprudence.

Sur le conseil du marquis de Louvois, le roi examina toutes les personnes qui étaient véritablement amies de sa maîtresse, et celles qui faisaient semblant de lui porter de l'affection. Il suffisait donc de démêler si le sentiment était vrai ou faux. La piste, reprise en ce sens, mena le roi tout droit à la comtesse de Soissons et à son amant, M. de Vardes. Ce dernier possédait une grande charge dans la maison du roi ; il était capitaine des Cent-Suisses. Pendant longtemps, il avait disputé la qualité de favori à Puyguilhem, et n'était guère moins bien que ce dernier dans l'esprit du roi. Les soupçons du roi furent guidés par le marquis de Louvois ; celui-ci avait observé que la comtesse de Soissons ne voyait pas mademoiselle de La Vallière sans qu'elle contrefît sa démarche en ce qu'elle avait de défectueux (1).

Le roi ne voulut pas ajouter entière créance à ces soupçons ; pour la comtesse de Soissons, il considéra, en outre, qu'elle était apparentée aux premiers de la cour. Il attendit les preuves qu'amènerait un plus ample examen, afin que, lorsqu'il frapperait les coupables, les parents et les amis de ceux-ci eussent plutôt sujet de louer le roi de sa patience, que de le blâmer de sa sévérité.

Pendant que ces choses se passaient, M. Fouquet, après avoir subi une infinité d'interrogatoires, fut enfin jugé et condamné à un bannissement perpé-

(1) Comme on le sait, Louise de La Vallière boitait légèrement.

tuel (1). M. Colbert éprouva une grande surprise de ce jugement auquel il ne s'attendait pas. Hottman lui avait encore répondu la veille des sentiments des juges, qui étaient tous portés à prononcer une condamnation à mort. Les griefs ne manquaient pas pour motiver une sentence sévère : dissipation horrible dans les finances ; dessein formel d'armer le royaume et les étrangers contre le roi ; dépense personnelle effroyable, surpassant de beaucoup les ressources d'un particulier, et, par cela même, preuve évidente de malversations dont on retrouvait les traces dans les pensions versées à la plupart des grands.

On reprochait encore à M. Fouquet quantité de choses que je ne saurais rapporter, mais il avait réponse à tout. Il se plaignait, de son côté, qu'on eût saisi tous ses papiers, ce qui lui enlevait tout moyen de se défendre. Il rejetait la dissipation dans les finances sur M. Servien, qui était mort, et qui, de son vivant, disposait des fonds, que M. Fouquet préparait seulement. Pour le projet d'armer contre le roi, il avouait que cette mauvaise pensée lui avait traversé l'esprit, mais qu'il ne s'y était pas arrêté, et qu'il n'y avait donné nulle suite ; quant à ses dépenses personnelles, il objectait qu'il avait dépensé, non seulement ses revenus qui étaient considérables, mais son propre fonds. Enfin, il alléguait que les sommes distribuées par lui ne l'avaient pas été à titre de pensions, mais bien comme présents offerts à des amis. En plus de cette défense habile, M. d'Ormesson, qui était un de ses juges, reprit sa justification, et fit revenir les autres sur leur jugement. Il était néanmoins impossible de justifier complètement cet homme ;

(1) Le jugement fut rendu le samedi 20 décembre 1664.

c'est pourquoi la Chambre se rallia à la condamnation que j'ai dite.

La mortification qui atteignait M. Colbert fut au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. Il ne perdit pas de temps pour démontrer à Sa Majesté que l'État éprouverait un grave préjudice si on laissait exécuter le jugement. Selon lui, M. Fouquet, par esprit de vengeance, irait porter aux étrangers le secret des affaires du royaume.

Le roi estima que le conseil méritait d'être pris en considération, et se résolut à garder M. Fouquet en lieu de sûreté. Au lieu d'être remis en liberté, comme celui-ci était en droit de l'espérer, on le renferma aussi étroitement que jamais ; mais on ne le garda pas longtemps à la Bastille. Il fut conduit au château de Moret, à deux lieues au-dessus de Fontainebleau. Peu après on le mena dans la citadelle de Pignerol où il est encore aujourd'hui. Il ne fut pas sans se démentir alors de la constance qu'il avait témoignée depuis son arrestation, quand il apprit que le roi avait changé son bannissement en une prison perpétuelle.

Le jugement de M. Fouquet me rendit à la liberté, puisque la vie que je menais ressemblait fort à celle d'un prisonnier. M. Colbert eut envie de prolonger ma captivité en m'envoyant garder M. Fouquet à Pignerol. Je lui dis alors que s'il n'y allait pas absolument du service de Sa Majesté, je le priais de me dispenser de passer ma vie à faire le geôlier ; je lui représentai qu'il rencontrerait mille gens pour un tout heureux d'adopter une condition semblable, témoin Besmaux qui n'eût pas changé son gouvernement de la Bastille contre le bâton de maréchal de France. Cet amour lui venait de ce qu'il y faisait grassement ses affaires. Pour mon compte, j'avais bien rétabli les

miennes pendant que je surveillais M. Fouquet; mais comme je n'étais pas né intéressé, j'aimais encore mieux servir le roi, même comme simple soldat dans les gardes, plutôt que d'être le premier geôlier du royaume.

M. Colbert ne fut pas content de mon refus, et me répliqua d'en parler au roi; ce que je fis aussitôt, en répétant à Sa Majesté le langage que j'avais tenu auprès du ministre. Le roi se prit à rire de la chaleur avec laquelle je m'exprimais, en homme qui a souffert presqu'autant que le prisonnier confié à sa garde. Il me répondit qu'il était fort aise de connaître que je n'aimais pas à thésauriser. Il me demanda s'il pouvait se fier à de Saint-Mars, et comme je n'en pensais rien que de bon, Saint-Mars fut chargé de la conduite et de la garde de M. Fouquet à Pignerol.

Cette grande et longue affaire terminée, beaucoup considérèrent la peine qui frappait M. Fouquet comme mille fois pire que la mort. On s'accordait également à voir dans cette infortune une juste punition du ciel, châtiant toutes les coquetteries par lesquelles cet homme s'était signalé pendant sa prospérité. Il avait débauché je ne sais combien de filles de condition avec son argent. Lors de son arrestation, on découvrit un journal chez lui, sur lequel les femmes, dont il avait acheté les faveurs étaient couchées, par noms et par surnoms, avec, en regard, la somme qu'il leur avait donnée. Ces femmes en furent déshonorées à tout jamais, sans qu'on prît la peine d'approfondir la vérité de ces mentions; une fille d'honneur de la reine-mère fut même chassée honteusement de la cour, pour cause de la trop belle place qu'elle occupait dans ce livre d'infamie.

L'amour que le roi avait pour mademoiselle de

La Vallière n'empêchait pas qu'il s'adressât parfois ailleurs, comme ces gens qui dédaignent le bon repas qui les attend chez eux pour en chercher un fort méchant au dehors. C'est un effet de la fragilité humaine qui nous porte tous, tant que nous sommes, à agir de même. Le roi brûla un moment pour une fille d'honneur de la reine, sa femme, et qui était fille de l'aîné d'un maréchal de France.

Chacun s'aperçut du manège de Sa Majesté, et la duchesse de Navailles se mit en tête d'empêcher qu'ils n'en vinssent aux approches, si tant est, néanmoins, que cela ne fût déjà arrivé. Elle prit, pour en venir à bout, des voies et moyens qui déplurent considérablement à Sa Majesté ; le roi la soupçonnait déjà d'avoir donné à la reine, au sujet de la lettre qui dénonçait l'intrigue avec mademoiselle de La Valière, certains conseils qu'elle aurait pu garder pour elle ; il la chassa de sa maison et son mari fut compris dans sa disgrâce. Ils eurent commandement de se défaire de leurs charges, qui représentaient une somme considérable.

La disgrâce de ces deux personnes était un présage certain de la sévérité avec laquelle seraient traités les auteurs de la lettre en question. Mais ceux-ci semblaient si aveugles, qu'ils ne prévoyaient pas l'orage menaçant; ils poussèrent l'audace jusqu'à jeter des vers dans la chambre du roi, où mademoiselle de La Vallière était raillée et bafouée.

On se moquait de sa jambe boiteuse et surtout de sa maigreur. Pour maigre, elle l'était, et ce mal, si on peut parler ainsi, remontait loin, car elle n'était rien moins que grasse lors de son arrivée à la cour. Depuis que le roi l'avait distinguée, elle avait eu deux enfants de lui, qui pouvaient passer à bon droit

pour des enfants de l'amour, puisqu'ils étaient tous deux plus beaux l'un que l'autre ; cela avait beaucoup augmenté sa maigreur, de sorte que peu s'en fallait qu'elle ne fût étique.

Un peu avant le jugement de M. Fouquet, M. Colbert, qui avait formé des compagnies pour porter le commerce dans tous les pays du monde, entreprit de conquérir une place dans la Barbarie, afin de favoriser nos vaisseaux marchands qui naviguaient par là. Nous avions à compter avec deux sortes d'ennemis : les uns, déclarés, étaient les Barbares sur qui on prétendait conquérir cette place; les autres, secrets, étaient les Espagnols qui possèdent par là Ceuta et différentes autres villes sur la côte ; les Espagnols n'étaient pas désireux que notre voisinage, qu'ils tenaient pour suspect, s'étendît aussi de ces côtés-là.

Le duc de Beaufort, qui était amiral de France, à la place de son père, fut chargé de cette entreprise, quoiqu'il ne fût guère capable de la mener à bien. S'il eût connu son ignorance et qu'il eût consenti à prendre conseil auprès de gens plus habiles que lui, l'entreprise aurait pu se poursuivre avec succès. Au contraire, parce qu'il était oncle du roi, le duc faisait blanc de son épée et n'écoutait personne.

Il commença par se brouiller avec Gadagne, qu'on lui avait donné comme un homme capable de lui apprendre ce qu'il ne savait pas. Gadagne le laissa faire ; son avis à lui était de ne pas quitter la Provence, où ils avaient ordre d'embarquer, qu'ils ne menassent avec eux des vivres en abondance, afin d'attendre cinq ou six mois, s'il le fallait, qu'on leur en apportât d'autres. Il jugeait que dès que la ville serait prise, elle serait entourée par l'ennemi, qui leur

boucherait la campagne, d'où l'on a coutume de tirer la subsistance.

Le duc ne daigna rien écouter et l'on arriva le 19 juillet devant Gigeri (1), qui était l'objet du voyage. La première attaque de notre nation est toujours dangereuse ; les Barbares n'y purent résister : la place fut prise, les Français s'y établirent et les événements que Gadagne avait prévus se réalisèrent.

Les Barbares se logèrent autour des murailles, hors de la portée de canon, et, jetant des pirates en mer, ils se mirent sur le pied d'affamer la ville de tous les côtés. La garnison, qui effectivement n'avait que peu de vivres, commença à souffrir dès les premiers jours. M. de Beaufort ne voulait pas avouer qu'il avait eu tort de ne pas écouter M. de Gadagne. Il pestait, de tout son cœur, contre l'intendant de marine de Provence et l'accusait de ne pas avoir exécuté ses ordres, qui étaient de faire partir incessamment, après son départ, un convoi suffisant pour obvier à la famine qui les pressait présentement.

Or, après le départ de M. de Beaufort, la peste avait éclaté en Provence, et la plupart des maisons où étaient les magasins de blé avaient été infectées de cette dangereuse maladie ; on n'avait rien osé transporter, de peur de la répandre parmi les troupes, comme elle l'était parmi les habitants.

M. de Beaufort demeura trois mois entiers dans l'attente de ce convoi, mais la nécessité croissait de jour en jour parmi ses troupes ; il tint conseil de guerre, non pour délibérer si l'on demeurerait dans la ville, la question étant résolu de ce côté, puisqu'il

(1) Gigeri, où, comme on l'écrit aujourd'hui, selon la prononciation arabe, Djidjelli, est à 128 kilomètres N. O. de Constantine ; elle compte à peine actuellement 1,100 habitants européens.

n'y restait plus rien à manger, mais pour arrêter les moyens propres à assurer le départ des troupes.

La difficulté n'était pas grande, puisqu'on possédait la porte de mer grande ouverte, et que les pirates n'oseraient même pas attaquer la flotte à son retour. Le seul danger qu'on pouvait craindre était pour ceux des soldats qui se rembarqueraient en dernier. Si les ennemis avaient connaissance du départ, ils entreraient en ville lorsque la majeure partie des troupes seraient à bord, et attaqueraient alors l'arrière-garde.

Le duc de Beaufort fit courir le bruit qu'il envoyait ses malades en Provence, afin d'économiser sur les vivres qui restaient. Ces malades étaient nombreux, car les souffrances éprouvées avaient été de conséquences fâcheuses. On évacua l'hôpital d'abord, en mêlant aux malades nombre de gens bien portants. Les Infidèles se laissèrent tromper, et, à la nuit, M. de Gadagne veilla en personne à faire embarquer tous ceux qui demeuraient dans la ville ; celle-ci fut définitivement abandonnée le 31 d'octobre, trois mois après qu'elle avait été prise. Le malheur voulut que certains vaisseaux, qui étaient en mauvais état, s'entr'ouvrirent pendant la route et s'engloutirent avec les troupes et les équipages qu'ils portaient.

Les ennemis de M. Colbert triomphèrent de ce gros insuccès. L'État avait fait de cruelles pertes; on comptait que, de son côté, M. Colbert perdrait, pour cette cause, les bonnes grâces de Sa Majesté. Les ennemis du ministre se hâtèrent de répandre dans le public le récit des fautes commises, dans l'espérance que la responsabilité en serait attribuée à M. Colbert. Les mauvaises langues les mieux avisées hésitent avant de s'exprimer auprès du roi sur le compte d'un ministre. Sa Majesté eût sans doute

ignoré les accusations qu'on portait dans le monde, mais on eut soin de l'instruire par des billets qui furent jetés en sa chambre à son petit coucher, soit que le roi dût les apercevoir lui-même, soit qu'ils dussent être trouvés par le premier valet de chambre.

Ne paraissait pas qui voulait au petit coucher du roi. C'était donc quelque grand seigneur qui se mêlait de jouer cette pièce à M. Colbert; mais l'effet produit ne répondit pas à l'attente. Le roi, en son esprit judicieux, plaignit de tout cœur ceux qui étaient morts pendant cette malheureuse expédition, sans accuser son ministre, ce dont les ennemis de ce dernier recueillirent grande confusion.

L'affaire de la lettre écrite à la reine eut enfin sa conclusion. Le roi finit par recueillir les preuves que cette petite conspiration avait été ourdie par la comtesse de Soissons, comme on le soupçonnait depuis longtemps. Elle fut exilée dans ses terres, et son mari partagea son exil. M. de Vardes fut mis à la Bastille et le comte de Guiche (contre qui le roi était plus irrité que contre tous les autres) fut chassé du royaume.

Depuis la mort du cardinal Mazarin, le roi avait solidement établi sa puissance; il avait payé les dettes de la couronne et sans bourse délier; il avait réprimé les usurpations des Parlements, qui empiétaient journellement sur les droits de la royauté, sous le prétexte du titre qu'ils s'attribuaient de médiateurs entre le roi et son peuple; il avait rendu les grands aussi soumis qu'ils étaient désobéissants dans le passé; il avait rétabli la discipline dans ses troupes, réformé les finances; mais tout cela constituait l'œuvre d'un prince pacifique et non d'un prince con-

quérant. or, son ambition intime était de signaler son règne par de hauts faits d'armes.

Il observait donc soigneusement les brouilles qui survenaient entre ses voisins : pendant que ceux-ci seraient aux prises, ils n'auraient pas le loisir, du moins, de traverser ses grands desseins.

L'Angleterre lui était suspecte, par l'aversion qu'il savait que ses peuples professaient à l'égard de la France; d'autre part, Sa Majesté s'alarmait à la pensée que les forces maritimes de cette nation surpassaient de beaucoup les siennes. Les Provinces-Unies lui semblaient également sujettes à caution ; les prospérités du nouveau règne étaient mal vues par ces peuples, comme s'ils eussent deviné que la France tournerait bientôt contre eux toutes ses forces. On avait rapporté à Sa Majesté que les Hollandais s'étaient réjouis de notre échec à Gigeri. Le mécontentement de cette nation s'augmentait aussi avec les progrès que faisait notre commerce dans tous les pays du monde.

Le roi, instruit du mauvais vouloir des Hollandais, s'attacha à leur ménager quelques occasions d'user leurs forces, sans qu'il mît lui-même quoi que ce soit dans le jeu. C'est, du moins, ce que l'on affirme. Il excita sous main les mécontentements que le roi d'Angleterre éprouvait de la conduite de ces peuples. On prétend aussi qu'il poussa Bernard von Galen, évêque de Munster (1), qui montrait les qualités d'un général d'armée plutôt que celles d'un prélat. Tous les princes

(1) L'évêque-prince de Munster était, dans l'ancienne organisation de l'Allemagne, directeur du cercle de Westphalie. Il siégeait, comme prince de l'Empire, à la diète générale. Cet évêché fut érigé en principauté immédiate au douzième siècle; il ne fut sécularisé qu'en 1803.

ecclésiastiques de l'Allemagne portent la mitre et l'épée ; mais celui-ci s'entendait mieux à ranger une armée qu'à faire un sermon, et préférait une cuirasse à son rochet.

Il avait donc la Hollande pour voisine et, comme il était volontiers entreprenant sur le bien d'autrui, maintes fois les mains lui avaient démangé de commencer la guerre.

Les prétextes ne lui manquaient pas, mais il ne présumait pas tant de ses forces qu'il osât les mesurer contre celles de ses voisins. Soit qu'il fût encouragé par le mécontentement que montrait l'Angleterre, soit qu'il fût véritablement assuré du secours de la France, il ne différa pas plus longtemps la rupture.

Devant que les hostilités fussent ouvertes, Sa Majesté fit offrir sa médiation ; le roi envoya aussitôt le duc de Verneuil en Angleterre, car le roi d'Angleterre venait également de déclarer la guerre aux Hollandais. Sa Majesté Britannique se plaignait de graves agissements commis dans l'Inde par les Hollandais au préjudice des Anglais ; elle ne refusa pas la médiation du roi, sans cesser néanmoins d'armer fortement sur mer.

Les Hollandais, depuis leur paix avec l'Espagne, avaient cassé la plus grande partie de leurs troupes de terre. Ils comptaient que si quelque querelle s'élevait entre eux et les Espagnols, leurs ennemis ordinaires, notre roi leur viendrait en aide. Aussi, pour affermir leur alliance avec la France, ils avaient conservé les quelques régiments français qui étaient à leur service. L'évêque de Munster n'ayant pas voulu mettre bas les armes à la réquisition de Sa Majesté, soit que ce fût chose concertée entre eux comme on a bien voulu le dire, soit qu'il fût assez imprudent pour braver en face un monarque aussi puissant, les Hol-

landais demandèrent à Sa Majesté de leur envoyer du secours.

Le roi se rendit à leurs prières quand ils eurent subi quelque perte ; car l'évêque de Munster, qui possédait de bonnes troupes aguerries, n'avait rencontré qu'une faible résistance dans les soldats hollandais qu'on lui avait opposés et qui étaient tout amollis par une longue paix. Le secours que le roi accordait aux Hollandais se montait à six mille hommes, parmi lesquels un détachement de la maison du roi. Je demandai à y figurer : j'avais fait trop longtemps le casanier à la Bastille ; mais M. Colbert de Maulévrier (1) le demanda aussi bien que moi. Le roi avait donné la seconde compagnie de mousquetaires au frère du ministre ; cette compagnie avait été formée avec celle des mousquetaires du cardinal, que le roi avait reprise à son service à la mort de celui-ci. M. Colbert de Maulévrier était brave de sa personne, et n'aurait eu que faire de la faveur de son frère, si la valeur toute seule suffisait à l'avancement. Mais s'il avait cette qualité en partage, il en possédait une autre qui lui fut plutôt préjudiciable : c'était une vanité insupportable qui fut la cause, plus tard, de sa brouille avec la cour. Aussi ne garda-t-il pas cette compagnie bien longtemps.

Lorsque je sus que M. de Maulévrier demandait comme moi à se rendre à l'armée, je me désistai de mes prétentions ; je me rendais assez de justice pour ne pas prétendre tirer au bâton avec le frère d'un ministre.

(1) Edouard-François Colbert, comte de Maulévrier, baron de la Frogerie, frère puîné du ministre, né en 1634, mort en 1693. A peine âgé de dix-sept ans, il reçut huit blessures à l'assaut du fort de Catelet ; maréchal de camp en 1669 ; lieutenant-général en 1676.

XV

Marquis, comtes et vieux chamois. — Le mariage de d'Artagnan. — Une femme jalouse. — Querelles de ménage. — Retraite au couvent. — Obstination. — Séparation définitive. — La marquise de Virteville. — Billet alléchant. — A la Comédie. — La lettre de recommandation. — Un aspirant mousquetaire. — Au rendez-vous. — Deux femmes masquées. — Méprise. — Déclaration singulière. — Amour pur. — Un mari à la Bastille. — Bourse ouverte. — Justaucorps dorés. — L'évêque de Munster calmé. — Anglais et Hollandais. — La peste de Londres. — La bonne foi de M. de Louvois. — Consultation juridique.

Ce n'était pas la première gêne que me causait la nomination de M. Colbert de Maulévrier. Il n'avait pas plutôt pris le commandement de la seconde compagnie des mousquetaires que toute la France, pour plaire à son frère, bien plus qu'à lui, avait sollicité l'honneur de placer ses enfants dans sa compagnie. Ce n'était plus, chez lui, que marquis et que comtes, tandis que dans celle où je commandais, ce n'était plus, pour ainsi dire, que de vieux chamois (1). Les grands seigneurs, qui y étaient entrés d'abord pour

(1) Par allusion aux vêtements de peau qui, en campagne, remplaçaient peu à peu la cuirasse d'acier et les autres parties de l'armure, que Louis XIII avait maintenues tant qu'il avait pu dans ses troupes. Ce terme est donc un équivalent à notre expression de : culottes de peau.

faire leur cour au roi, s'en étaient retirés par succession du temps: ils avaient été remplacés par des gens de qualité, c'est vrai, qui n'appartenaient pas aux premières maisons du royaume, mais seulement à ce que l'on nomme la bonne noblesse.

L'envie que M. de Maulévrier avait de me primer et de s'établir sur mes ruines dans l'esprit du roi, fit qu'il inventa mille sortes de dépenses, auxquelles il crut que je ne pourrais résister, ni moi, ni mes mousquetaires.

Bien me vint, pour m'aider à soutenir la lutte, d'avoir pour maîtresse une femme riche et qui eût tant d'amitié pour moi que de partager sa fortune avec la mienne. Il est bon que je dise quelques mots de cette personne, avant de passer outre, en faisant remonter les choses d'assez haut, c'est-à-dire à l'époque de mon mariage.

Je m'étais donc marié comme les autres; si c'est une folie de se marier (pour mon compte, j'estime que c'en est une, et même une très grande), au moins est-il permis de s'y risquer une fois. J'avais épousé une femme extrêmement jalouse, et qui me désolait à un point que, si j'allais quelque part, elle mettait mille espions à mes trousses. C'était assez mal passer son temps, et pour elle et pour moi.

Je n'étais pas homme à souffrir les mercuriales qu'elle me prétendait faire chaque fois que j'allais en quelque endroit qui ne lui plaisait pas. Nous en eûmes souvent grabuge ensemble. Je lui en dis mon petit sentiment avec liberté. Elle ne voulut pas recevoir la réprimande que je me permettais. Les choses s'aigrirent de plus en plus entre nous deux, si bien que, lui ayant demandé un jour s'il y avait plus de mal à moi de voir madame ***, qu'à elle de voir M. de ***,

elle prit cette occasion aux cheveux pour se retirer en un couvent.

Comme tout le monde se moquait de sa jalousie et que ses amies mêmes lui jetaient la pierre à ce sujet, elle fut aise de faire accroire au monde que c'était moi le jaloux et non pas elle. Aussi publia-t-elle partout le reproche que je lui avais fait, disant qu'elle ne s'exposerait pas plus longtemps à ma méchante humeur et à mes reproches, et qu'elle préférait se retirer du monde plutôt que d'y vivre si malheureuse.

Chacun en crut ce qu'il devait en croire, à la réserve de ceux qui, n'étant pas de mes amis, étaient bien aises que ce faux bruit se débitât dans le monde, afin de me causer du tort. Je fus fâché de cette escapade, non que je craignisse que ma réputation en souffrît, mais parce qu'il est toujours désagréable à un honnête homme que pareille chose lui arrive avec une personne aussi proche.

Ma femme crut tirer beaucoup d'honneur de son action ; elle publia partout qu'elle ne pouvait mieux me convaincre d'imposture qu'en prenant le parti auquel elle avait recours, puisqu'en effet, une femme menant une intrigue n'irait pas s'enfermer ainsi en un couvent. Elle répétait également que sa volonté seule la menait en cet endroit, et que sa volonté seule l'y retiendrait tant que je vivrais.

Ces discours me revenaient aussitôt prononcés. Comme j'avais plus de jugement qu'elle, et que je craignais que sa justification, qu'elle répétait à tout venant, ne fît croire sur mon compte des choses dont j'étais innocent, je lui fis dire de revenir, car, selon le proverbe, les plus courtes folies sont les meilleures. Je connaissais trop bien le monde et son penchant à la médisance : pour peu que ma femme persévérât à

tenir le même langage, on prendrait ses visions pour des vérités.

Mais être femme et être raisonnable, ce n'est pas toujours la même chose. La mienne rejeta ma proposition comme une nouvelle injure. Je plaignis son aveuglement; c'était tout ce que je pouvais faire, puisqu'elle se plaisait en sa folie. Je la laissai dans son couvent: je ne sais trop si elle y était bien ou mal; toujours est-il qu'elle y est encore, et que, dorénavant, je n'ai plus pris la peine de l'en vouloir faire sortir.

De son côté, elle s'est montrée glorieuse, au point de ne me jamais prier de la reprendre; de sorte qu'elle est restée de son côté, et moi du mien. C'est ainsi que la plupart des mariages réussissent en ce monde. Trop souvent, lorsqu'on se marie, et c'est ce qui m'est arrivé, on consulte plutôt ou son intérêt ou sa passion que l'humeur de la personne avec qui on va se lier pour la vie.

Il était nécessaire de dire ce que je viens de marquer avant de passer au chapitre de ma maîtresse.

Cinq à six semaines après l'escapade de ma femme, lorsqu'on sut que nous étions séparés définitivement, je reçus un billet dont le caractère m'était inconnu; mais il me parut bien être celui d'une dame. Celui qui me l'apportait me dit d'ailleurs qu'il lui avait été remis par la marquise de Virteville. Je ne connaissais pas plus cette marquise que son écriture ; le porteur était un jeune gentilhomme de bonne mine. Je ne lui montrai pas mon étonnement, en attendant que j'eusse lu ce billet.

J'ouvris donc le pli et je trouvai une déclaration d'amour qui ne me fut pas indifférente ; si je ne me rappelle pas les termes exacts, je crois pouvoir rapporter fidèlement les sentiments qui y étaient mar-

qués, car ils sont demeurés gravés dans mon cœur.

Ce billet, donc, m'apprenait : « Qu'on ressentait pour moi une grande estime depuis un temps infini, mais que cette estime avait été mêlée longtemps à de grands regrets, dont le sujet était mon état d'homme marié ; qu'on avait trop de délicatesse pour accepter le partage d'un cœur; mais puisqu'il était public que ma femme et moi, nous étions séparés à jamais, on s'enhardissait à me déclarer l'état qu'on faisait de ma personne. On me priait, en conséquence, de me trouver le lendemain matin, sur les dix heures, dans la rue des Deux-Écus, sur la porte de l'hôtel de Soissons. Je verrais alors un carrosse de louage s'arrêter à dix pas de moi ; je monterais dedans ce carrosse où se tiendrait la dame qui m'écrivait présentement. Il m'était recommandé en outre de ne pas établir un méchant jugement sur la gentillesse du cavalier, porteur de ce billet ; on ne le connaissait pas autrement et, si l'on s'était servi de lui pour me faire tenir cette lettre, c'est qu'on n'avait pas imaginé un meilleur moyen pour m'instruire de ce qu'on désirait que je connusse, sans compromettre personne. »

Le billet finissait par un récit destiné à m'apprendre comment cette dame avait pensé à me dépêcher ce jeune homme. La veille, elle s'était rendue à la Comédie, en compagnie d'une de ses amies. Toutes les loges étaient prises, à la réserve de deux places dans une loge où se trouvaient déjà deux jeunes messieurs. Ces deux dames étaient montées, sans se mettre en peine de ce que l'on pourrait dire. L'un de ces deux jeunes hommes était le porteur de ce billet; l'autre, un de ses amis. Tous deux, à l'arrivée des dames, leur avaient cédé, avec beaucoup d'honnêteté, les meilleures places qu'ils occupaient.

A la fin du premier acte, la dame avait entendu l'un des deux jeunes gens disant à son ami qu'il eût vivement désiré me connaître pour entrer dans la première compagnie des mousquetaires. La dame avait saisi la balle au bond, et avait appris à ce jeune homme qu'elle entendait le récompenser de sa civilité en lui donnant une lettre de recommandation pour moi, qu'elle écrivit et qu'elle lui remit sur l'heure. Aussi, pour terminer sa lettre, la dame me priait d'être favorable à ce cavalier, qui, d'après la mine, paraissait digne de figurer parmi ceux qu'il regardait déjà comme ses futurs camarades.

Cette recommandation me plut à ce point que j'informai aussitôt le porteur que je me ferais un plaisir de l'obliger. Néanmoins, je lui demandai qui il était et quel était son pays, afin que je pusse en instruire Sa Majesté et que je ne m'exposasse pas à lui proposer un sujet indigne de figurer dans une compagnie qu'elle honorait de son estime.

Ce jeune homme m'apprit qu'il était le fils d'un conseiller de Bretagne et que son père possédait pour le moins vingt mille livres de rente. Cela m'agréa particulièrement : il me fallait des gens à leur aise pour tenir tête à M. de Maulévrier, et pour conserver ma compagnie sur le même pied qu'il conservait la sienne.

Je dis alors à ce cavalier, pour tirer de lui ce qu'il savait de cette dame, qu'il n'aurait pu choisir une meilleure amie auprès de moi que cette personne, et que je prétendais bien être son patron tant qu'il demeurerait à la compagnie. Il me répliqua ingénument que je n'avais pas à lui faire un mérite de la connaissance, puisqu'il n'avait jamais vu cette dame avant de l'avoir rencontrée à la Comédie. Il me conta

alors ce que la dame me rapportait déjà dans son billet. Il ajouta que, de sa vie, il n'avait vu de plus belle femme et qu'il n'en avait jamais entendu une autre qui possédât autant d'esprit; si bien qu'il me rendit amoureux fou et que je bouillais d'impatience de me voir au rendez-vous.

Il m'embarrassa quelque peu lorsqu'il s'enquit auprès de moi de l'adresse de cette personne; il la voulait remercier de la grâce qu'elle lui avait faite, mais il n'avait osé lui demander où elle logeait, pour ne pas manquer à la civilité; il lui avait été impossible également de se renseigner auprès des laquais, car cette dame n'avait pas voulu permettre qu'il lui donnât la main pour aller à son carrosse, sous le prétexte qu'elle entrait chez les comédiennes à qui elle voulait parler.

Je me refusai de lui fournir le renseignement qu'il réclamait de moi, pour cette bonne raison que je n'étais pas mieux instruit que lui. Je me gardai toutefois de confesser mon ignorance et je lui confiai que cette dame était en la puissance d'un mari extrêmement jaloux qui prenait ombrage à tout et que, seul, j'avais trouvé grâce à ses yeux, car je le connaissais de longue date, et que nous étions les meilleurs amis du monde.

Cette menterie me vint la première à l'esprit; mais, pour consoler ce jeune homme, je lui promis de rapporter à cette dame toute la reconnaissance qu'il éprouvait de sa bonté. Deux jours après, je réalisai ses désirs en le présentant au roi qui l'agréa. Il ne demeura pas longtemps dans la compagnie. Il avait du bien et aimait le plaisir; le mal du pays le prit en moins de rien; il me demanda son congé et je fus ravi de le lui accorder, car de temps en temps il re-

venait à la charge, et me témoignait une grande envie de revoir la prétendue marquise de Virteville, ce qui ne m'accommodait guère. S'il était venu à la rencontrer, il eût appris du coup son véritable nom, ce qui aurait excité en lui des soupçons préjudiciables au repos de cette dame et au mien.

Je m'étais trouvé, comme bien on pense, au rendez-vous qu'elle m'avait fixé. Une amie l'accompagnait dans ce carrosse de louage, ce qui me surprit fort ; après ce qu'elle m'avait mandé en sa lettre, j'avais lieu de supposer qu'elle préférerait un tête-à-tête. Non seulement je voyais deux femmes en ce carrosse, mais toutes deux étaient masquées ; si bien que je crus m'être trompé, et que je me préparai à me retirer, après un léger compliment, pour m'excuser de la méprise.

L'une des femmes me dit alors que je me méprenais effectivement, mais non pas de la façon que je le supposais. Elle m'invita ensuite à monter en carrosse, pour m'expliquer, ajouta-t-elle, le véritable sujet de ma méprise. J'avais été quelque peu démonté en apercevant deux dames ; ce compliment acheva de me plonger dans la stupéfaction. Quand je fus dans le carrosse, cette dame continua en me demandant de lui répondre avec franchise.

— N'êtes-vous pas venu, fit-elle, comme si vous marchiez à une conquête assurée ? Vous pensiez qu'il ne vous en coûterait pas même un soupir. Voilà en quoi vous vous êtes mépris, bien plus qu'en vous imaginant que ce n'était pas moi qui vous avais écrit. Le billet que vous avez reçu est bien de ma main ; je ne me repens pas d'avoir agi de la sorte, quoique cette conduite marque quelque audace de la part d'une femme ; il est tout compréhensible que vous portiez

une méchante opinion sur ma personne. Vous reviendrez vite sur ce jugement, et vous serez le premier à reconnaître que les apparences ici furent bien trompeuses.

» Je vous ai avoué, dans mon billet, que je ressens quelque estime pour vous ; je l'avoue présentement encore, et même en la présence d'une tierce personne ; mais sachez bien que cette estime ne me portera jamais à des actions indignes d'une personne de qualité et de vertu, comme j'ai la prétention de l'être. Si vous êtes capable d'une belle passion, je vous offre un cœur que vous apprécierez plus tard, quand vous me connaîtrez mieux. Si, au contraire, vous n'êtes pas capable de cette passion, il est inutile que nous entretenions un plus long commerce. »

Ce discours me parut si extraordinaire, venant après le billet que j'avais reçu, que si j'avais été grand liseur de romans, je me fusse cru aussitôt un de ces héros à qui il arrive des aventures aussi surprenantes que celle-ci. Mais je ne faisais pas mon passe-temps de cette lecture, et je me sentais beaucoup plus matériel que ces héros si bien dépeints ; aussi cette harangue ne me plut qu'à moitié. En effet, je m'étais attendu à tout autre histoire et je croyais, de bonne foi, n'avoir qu'à me baisser pour en prendre. Le billet m'indiquait assez bien que telle serait la conclusion du rendez-vous, sans oublier que mon penchant naturel m'excitait volontiers à en user de la sorte.

De me proposer de filer le parfait amour, c'était un agrément que je ne goûtais d'aucune manière. Néanmoins, j'avais expérimenté souvent que les femmes qui parlent le plus haut de leur vertu ne sont pas toujours celles qui ont le moins d'appétit ; je me défis de ma mauvaise impression, espérant

bien que cette dame, après avoir fait le premier pas, ne se refuserait pas à en faire un second.

Je protestai donc que j'acceptais à l'avance toutes les conditions qu'on voudrait bien m'imposer, et je me disposais à prier cette dame de me permettre de contempler son visage à découvert, lorsqu'elle prévint mon désir, en retirant son masque.

— Vous serez à même de juger, me dit-elle alors, si je mérite quelque sacrifice de votre part.

Elle avait raison de parler ainsi, et même de penser que l'obéissance à ses ordres était un plaisir ; si difficile que fût cette obéissance, on ne pouvait faire autrement que de s'y soumettre de tout cœur. C'était assurément une des plus belles personnes et l'agrément de son esprit égalait la beauté de son visage. Je ne pus cacher la profonde impression que me causaient ses attraits ; cette dame remarqua mon émotion et me dit que cet hommage de ma part valait tous les serments que je pourrais lui faire.

Son amie se démasqua de même, quand elle eut constaté que nous nous étions si fort apprivoisés l'un à l'autre. Cette amie, je la connaissais, pour l'avoir rencontrée maintes fois dans le monde ; mais pour l'autre, je me demandais en quelle profonde retraite elle avait vécu, pour que je ne l'eusse jamais aperçue jusqu'à ce jour.

Paris est bien grand ; cette ville ressemble à une immense forêt, où chacun se découvre à qui lui plaît, et se cèle à tous autres. Cependant les gens de bonne naissance finissent toujours par se rencontrer, à la Comédie, aux promenades, à la cour ou aux églises. Si on ne se connaît pas personnellement, on a des amis communs, qui vous renseignent suffisamment.

Ainsi que j'en fus instruit par la suite, si cette dame

ne fréquentait en aucun endroit, c'était pour ne pas avoir occasion de me voir. Elle m'avoua plus tard qu'elle m'avait aperçu un jour à Notre-Dame ; elle m'avait jugé à son gré. Afin de se mieux défendre contre le sentiment qu'elle avait ressenti tout d'abord, elle m'avait, par la suite, évité avec le plus grand soin. Cette précaution ne lui servit de rien, puisqu'elle devait en venir à m'écrire. Il faut ajouter, à sa décharge, que lorsqu'elle avait pris cette dernière résolution, elle me savait séparé pour toujours d'avec ma femme.

Elle était mariée, tout comme je l'étais, et vivait à part de son mari. C'était une espèce de fou, qu'on avait enfermé à la Bastille pour ses sottises, sans espérance pour lui d'en jamais sortir. Il y est mort effectivement, ce qui débarrassa sa femme d'un lourd fardeau ; et c'en était un fort pesant que d'être la moitié d'un homme semblable. Elle était de bien meilleure maison que lui ; mais, en récompense, il était beaucoup plus riche qu'elle. Aussi ses parents exigèrent qu'elle l'épousât, en dépit de ce qu'elle en eût.

Présentement, elle ne s'accommodait pas trop mal de sa condition ; le mari était enfermé et elle était libre. Une fille était née de ce mariage, ce qui lui donnait la jouissance de tout le bien, sans qu'elle eût de comptes à rendre à qui que ce soit. On lui avait adjugé la fortune entière, comme si elle eût été veuve, et, dans cette affaire, le crédit de ses parents l'avait emporté sur la coutume ordinaire.

Notre première entrevue se finit de la sorte, sans autre événement notable. Ce qui s'ensuivit me prouva qu'elle ne m'avait pas trompé sur les véritables sentiments de son cœur. En effet, quoiqu'elle m'aimât, j'ose le dire, jusqu'à la folie, je ne vis jamais tant de

sagesse parmi tant d'emportement. Elle ne permit jamais que je lui baisasse seulement le bout du doigt (1), et elle me rendit tellement amoureux par là, que je ne sache pas avoir jamais aimé personne la moitié tant que je l'aimai en moins de rien. Je l'aime encore autant aujourd'hui, parce qu'il n'est rien qui enflamme davantage que la vertu.

Je lui ai d'ailleurs des obligations infinies; sa bourse m'a toujours été ouverte, comme si c'eût été la mienne, et même sans qu'elle ait jamais voulu ni compte, ni billet. Je crois bien qu'elle s'est mise en tête que je l'épouserais si ma femme venait à mourir. Ce n'est pas que je veuille dire que je me refuserais à ce mariage, le cas échéant; ce serait pour moi une bonne fortune, de toutes les façons; il ne me saurait arriver de plus grand bonheur.

De la beauté, de l'esprit, du bien et de la vertu, ce sont là de précieux avantages, auxquels je dois joindre l'estime que cette dame professe à mon égard. Je me fais gloire de n'avoir jamais manqué à la reconnaissance, et je tiens pour certain qu'un honnête homme ne saurait faillir sans honte à ce que je regarde comme un devoir rigoureux. Mais, tant que ma femme vivra, je sais aussi que je ne puis donner entrée dans mon cœur à une semblable idée; je me garde de me repaître de chimères, et de me plaire en des espérances qu'il est malséant de concevoir.

Le secours de cette dame ne me fut donc pas inutile, comme j'ai dit tantôt, pour suivre M. de Mau-

(1) Etant donné le tempérament dont d'Artagnan était doué, et dont il s'est plu à décrire les ardeurs, on croira, de cette assertion, ce que l'on voudra croire. Cependant la mode était à ces amours patients, dont le type est la passion du grave Montausier, qui adora quinze ans la fameuse Julie de Rambouillet, sans hâte et sans exigences.

lévrier dans la grande dépense qu'il imposait à sa compagnie. Il lui plut qu'elle eût des justaucorps dorés qui coûtaient je ne sais combien. Je ne pouvais souffrir qu'il me damât le pion ; d'autre part, il m'était interdit de ruiner les gens pour lutter avec la vanité de M. de Maulévrier. Je secourus ceux qui n'étaient pas en état de se mettre comme les mieux fortunés.

L'argent de la dame assista ceux qu'il m'eût fallu congédier, sans cette ressource. Ce que prétendait M. de Maulévrier ne se réalisa pas ; sa compagnie n'offusqua pas la mienne. Pour lui, toutes ces dépenses ne lui coûtaient guère, car la fureur de figurer en sa compagnie persistait à pousser quantité de gens qui s'imaginaient ainsi acheter la faveur de son frère. Ces gens n'avaient pas la clairvoyance de reconnaître qu'ils y seraient plus mal que partout ailleurs sous le commandement d'un homme qui, voyant que chacun pliait sous M. Colbert, prétendait qu'il en fût de même à son égard.

Il ne daignait communiquer avec personne ; il fallait être duc et pair, maréchal de France, ou, tout au moins, cordon bleu pour mériter l'honneur de sa parole.

Pour les autres, il affectait des airs de hauteur qui lui faisaient grand tort et dont Sa Majesté fut assez peu satisfaite ; car si elle montrait quelque considération pour M. de Maulévrier, c'était l'unique effet du contentement qu'elle éprouvait des services de M. Colbert. Les mousquetaires de la compagnie de M. de Maulévrier, ne recevant que rebuffades et mortifications, se dégoûtèrent bientôt, et la fureur qui poussait tant de gens se calma comme un feu de paille. M. Colbert ne tarda pas à être instruit

du manège de son frère ; il était non moins superbe que lui, mais il apportait une certaine politique dans son orgueil qui le rendait acceptable ; il adressa donc, sur ce point, quelques bonnes réprimandes à M. de Maulévrier, qui, d'ailleurs, furent inutiles.

Le roi choisit cependant un général pour la petite armée qu'il envoyait en Hollande. Il désigna Pradel, qui était devenu grandement à la mode pendant la paix. Depuis cette époque, Pradel avait figuré dans tout ce qu'on avait entrepris ; non qu'il fût plus capable qu'un autre, mais les ministres persévéraient dans leur dessein d'abaisser de leur mieux les gens de qualité : Pradel n'étant pas du nombre, ils comptaient qu'il se tiendrait d'autant honoré de recevoir leurs ordres, et qu'il se montrerait plus souple devant leurs volontés.

Les troupes du roi se joignirent à celles des Hollandais et reprirent quelques petites places dont l'évêque de Munster s'était emparé. Ce prélat guerrier, qui d'abord jetait feu et flammes, et qui ne voulait point de paix auparavant, parut plus traitable après cette première leçon, et ce fut lui qui, le premier, parla de négociations. Les Hollandais accueillirent favorablement ses ouvertures, car ils se voyaient fort malmenés par les Anglais. Leur armée navale, qui en était venue aux mains avec la flotte britannique, le treizième de juin 1665, perdit pour le moins quinze vaisseaux et son amiral. Le duc d'York commandait les Anglais ; pour rendre sa victoire plus complète, il renouvela son attaque le lendemain, ou, pour mieux dire, la nuit suivante. Le vice-amiral Tromp sauva le reste de la flotte hollandaise par sa fermeté et sa prudence.

Cette victoire rendit les Anglais si hautains qu'ils

ne voulurent entendre parler de paix. Aussi les Hollandais, qui avaient fort à faire de soutenir une guerre contre cette nation, se relâchèrent de leurs réclamations à l'égard de l'évêque de Munster, qui, s'il ne les inquiétait pas beaucoup, les gênait fort, par contre. L'évêque, de son côté, n'était pas éloigné d'un accommodement, pour n'avoir rien à démêler avec notre roi, dont la puissance lui inspirait une crainte légitime. Cet accord, néanmoins, ne se conclut pas du jour au lendemain, et nos troupes durent hiverner dans le pays.

Les Anglais, sur ces entrefaites, furent affligés d'une peste épouvantable qui dévasta surtout la ville de Londres, où il mourut un nombre infini de personnes. Nos ambassadeurs s'étaient déjà retirés de cette ville lorsque le fléau éclata ; car le roi d'Angleterre, qui, en apparence, avait accepté la médiation de notre roi, montrait ensuite des exigences si hautaines, qu'il était aisé de voir qu'il ne voulait pas sérieusement conclure la paix. La peste qui ravageait son royaume ne le rendit pas d'humeur plus facile ; aussi les Hollandais, très menacés, implorèrent de notre roi du secours contre lui, aussi bien qu'ils avaient fait contre l'évêque de Munster, et une ligue offensive et défensive se conclut entre les deux États.

Philippe IV, roi d'Espagne, vint à mourir là-dessus (1). Le marquis de Louvois jugea la conjoncture favorable pour donner à son ministère une importance plus grande que celle qu'il avait eue jusqu'alors, puisque la paix avait régné longtemps, presque sans troubles. L'ambition et le courage du roi lui étaient de sûrs garants qu'il réussirait en ses desseins s'il

(1) Septembre 1665.

trouvait quelque prétexte valable. Il imagina que la renonciation faite par le roi aux droits de la reine, son épouse, ne le liait pas si étroitement qu'il ne pût se dégager à l'occasion. Il ne restait plus au marquis de Louvois qu'à faire naître cette occasion.

Le roi d'Espagne avait un fils (1), celui qui est aujourd'hui sur le trône. On craignit, lors de la naissance de ce prince, qu'il ne vécût pas longtemps, car son père passait à bon droit pour être très malsain ; mais il résista à toutes les maladies qui l'assaillirent. Il était légitime héritier de la couronne ; ses ministres employaient tous leurs efforts à vivre en bonne intelligence avec notre roi ; ce n'était donc pas de ce côté que le marquis de Louvois se procurerait l'occasion ou le prétexte dont il avait besoin.

La reine, épouse de Sa Majesté le roi de France, avait eu jadis un frère du même lit, don Balthazar, mort tout jeune. Elle était son héritière, si l'on admettait que la renonciation faite par elle, lors de son mariage, ne fût pas valable. On prétendit alors que, selon certaines coutumes de Flandre, une partie de ces provinces avaient appartenu à ce jeune prince, et qu'elles faisaient retour à ses héritiers après sa mort (2).

Le marquis de Louvois parla de cette affaire au roi, qui le rebuta en lui disant que ce prince Balthazar

(1) L'infant Charles, âgé de deux ans.

(2) Dans une province des Pays-Bas, il était de droit civil qu'un des époux mourant, la propriété de tous leurs fiefs passât à leurs enfants ; le survivant n'avait qu'un usufruit. Le but unique était d'empêcher ce survivant de se remarier. Jamais cette coutume de Brabant n'avait été étendue aux autres provinces ; jamais elle n'avait eu de portée politique, n'avait réglé la haute question de la souveraineté des États. (Michelet, *Histoire de France*, t. XIII, p. 86.)

n'avait rien possédé, puisque son père lui avait survécu. M. de Louvois attendit, pour revenir à la charge, qu'il eût une bonne consultation en main. Il fit exposer le cas aux plus habiles avocats du Parlement, qui se prirent à consulter leurs livres ; car la difficulté leur était moins commode à résoudre qu'à des hommes de loi de la Hollande, plus familiers avec les droits et coutumes de leur pays.

Ces avocats, après une longue étude, déclarèrent que la prétention était juste et légitime. Le marquis de Louvois se représenta devant Sa Majesté. Cette fois il était muni d'une pièce dans les formes, mais le roi craignit encore qu'il n'y eût autant de complaisance que de droiture dans cette consultation. Il voulut qu'une enquête fût menée en Flandre: un des avocats de Paris fut dépêché à Malines, pour y exposer le fait sous des noms supposés. Il rapporta confirmation de l'avis de ses confrères et du sien; il n'était plus question que d'appuyer ce droit par la force des armes. Le roi se prépara secrètement à la guerre.

XVI

Traité de Clèves. — Bataille navale de quatre jours. — Mort de la reine-mère. — Abondance de volontaires. — La chanson de Montpeyroux. — Le régiment de Rouergue. — Un colonel qui sent l'ail. — M. Colbert et les rentiers. — Gardé par le guet. — La fondation de Charleroi. — M. de Louvois et d'Artagnan. — Le siège de Lille. — Tentative de Marsin. — Funèbres pressentiments. — Armé de pied en cap. — Reddition de Lille. — La marche royale. — Hostilité des Lillois. — Un boulanger brutal. — Le lieutenant souffleté. — Sang-froid et présence d'esprit. — Récompense et générosité. — Van Beninghen.

Les troupes que Sa Majesté avaient envoyées au secours des Hollandais avaient pris leurs quartiers d'hiver, comme je l'ai marqué, sur les terres de cette nation. Les peuples commencèrent à se lasser d'avoir à fournir à la subsistance de cette armée, et le gouvernement des Provinces-Unies pressa la conclusion de la paix qui lui permettrait de renvoyer ses alliés devenus inutiles.

Un traité fut donc signé à Clèves, avec l'évêque de Munster, qui restitua les places dont il s'était emparé. Les Hollandais n'avaient pas fini, pour cela, avec leurs embarras, et la guerre continua avec les Anglais. Ceux-ci, après leur victoire de l'année précédente, avaient couru sus aux vaisseaux hollandais ; mais la

fortune est journalière, le vaincu de la veille est souvent le vainqueur de demain. Les deux flottes se battirent quatre jours durant (1), et le duc d'Albermale, qui commandait les Anglais, dut battre en retraite et se retirer dans la Tamise, pour qu'on y radoubât ses vaisseaux. Il en sortit six semaines après et tenta de nouveau le sort des armes. Il s'attribua la victoire, parce que Cornelis van Evertz, amiral de Zélande, avait été tué pendant le combat. C'était se vanter à bon marché, puisque, tout compte fait, les avantages étaient égaux de part et d'autre.

Quoique les Hollandais eussent quelque peu rétabli leurs affaires, ils ne laissèrent de rechercher tous les alliés dont ils se pussent fortifier. Leurs défiances, à notre égard, les tenaient en alarmes. Ils s'imaginaient que notre roi excitait, en dessous main, la guerre que leur faisait l'Angleterre; ils s'efforcèrent, sans notre participation, de s'accommoder avec Sa Majesté Britannique, qui ne cessa de persévérer dans des conditions exorbitantes. Aussi l'accord ne parvint pas à s'établir.

Les Hollandais conclurent des traités avec le roi de Danemark et avec les princes de la maison de Brunswick. Le roi d'Angleterre déclara aussitôt la guerre au roi de Danemark. L'Espagne, de son côté, se ménagea une alliance en la personne de l'Empereur, à qui fut donnée en mariage Marguerite-Marie-Thérèse d'Autriche, sœur de la reine de France.

Philippe IV, devant que de mourir, avait ordonné ce mariage, et avait institué, par son testament, cette princesse pour héritière de sa couronne, dans le cas où son fils (Charles II) viendrait à mourir sans

(1) 18, 19, 20 et 21 juin 1666.

enfants. Par ce même testament, il avait désigné ceux qui succéderaient, au besoin, à cette princesse, en excluant Marie-Thérèse, reine de France, et les enfants que celle-ci pourrait avoir de Sa Majesté. Le roi n'objecta rien à ces dispositions, que la présence de Charles II sur le trône d'Espagne rendait pour le moment inutiles, mais il n'en pensa pas moins; il leva des troupes sur la fin de l'année, pour revendiquer les droits dont j'ai parlé ci-devant.

La reine-mère n'eût jamais souffert l'exécution de ces projets, et, par ses prières, elle aurait écarté ce nouveau coup qui menaçait sa famille ; mais elle était morte depuis le 20 janvier 1666, après de longues et cruelles souffrances. Elle avait un cancer au sein, qu'elle cacha pendant quatre ou cinq ans, sans en vouloir parler à personne. Ne pouvant plus endurer la violence du mal, elle se confia à une de ses femmes de chambre qui avertit ses médecins.

L'avis venait bien tard ; les médecins n'y entendaient pas grande finesse : les remèdes qu'ils apportèrent ne servirent à rien, et le cancer poursuivit son œuvre. La reine-mère accepta cette épreuve avec une patience et une humilité admirables ; elle rendit l'esprit dans des sentiments dignes de la vertu qu'elle avait toujours témoignée. Elle avait supplié le roi de pardonner à tous ceux qui étaient bannis ou emprisonnés à son sujet. Bussy-Rabutin était du nombre de ces derniers ; mais le roi, tout humain qu'il fût, n'oubliait pas de certaines offenses, et Bussy-Rabutin demeura à la Bastille.

Les levées ne coûtèrent pas cher à Sa Majesté. L'empressement que montraient les gens à se ruiner pour l'amour du roi poussa une foule de personnes de qualité à équiper des compagnies de cavalerie à leurs

dépens. M. de Louvois savait que M. Colbert avait gagné l'esprit du roi par ses épargnes; il se hâta de suivre cet exemple en prenant les fous au mot. Le roi, sans bourse délier, vit son armée augmentée de cinq ou six mille cavaliers, beaucoup mieux montés que les vieilles troupes.

On avait mis sur pied quelques régiments d'infanterie, auxquels le roi donna le nom de certaines provinces de son royaume. Seuls les vieux corps, comme Picardie, Champagne, Normandie et quelques autres, étaient désignés de cette façon; mais l'habitude est venue aujourd'hui d'en agir de même, si bien qu'on compte bien plus de régiments, ainsi désignés, qu'on n'en voit portant le nom de leur colonel.

Ce qui détermina cette nouveauté fut une assez plaisante chose. Le roi avait donné un régiment à un gentilhomme nommé Montpeyroux, dans l'intention que ce régiment portât le nom de son propriétaire. Montpeyroux, alors, pria Sa Majesté de l'autoriser à prendre un nom de province, en alléguant pour raison qu'il n'était pas en mesure de marcher de pair avec les grands seigneurs, à qui le roi avait également donné des régiments. Ces grands seigneurs pouvaient sans inconvénient imposer leurs noms aux régiments; c'était une bonne enseigne, toute propre à attirer soldats et officiers dans leurs rangs. Mais pour lui, dont la gueuserie était bien connue, son nom ferait l'effet de la fausse monnaie et personne ne voudrait servir sous son nom.

Sa Majesté ne put s'empêcher de rire du ton sur lequel Montpeyroux chantait sa malheureuse fortune. Elle consentit à ce que le régiment que celui-ci se disposait à former se nommât Rouergue, du nom de son pays. Quand Montpeyroux partit en campagne, on

aurait pu dire que ses équipages tenaient dans un chausson. Il n'avait que deux chevaux de bât pour tout potage, chargés de lard et d'une quantité d'ail dont notre homme prétendait faire ses meilleurs repas. Aussi puait-il comme un bouc, le plus souvent; mais, à cela près, il était bon officier.

Sur les instantes prières de M. de Turenne, Sa Majesté daigna mettre un terme à la disgrâce qui avait frappé le marquis de Créqui, en raison de ses attaches avec M. Fouquet. M. de Turenne avait fait valoir, pour obtenir le pardon du roi, les grands services rendus autrefois à la guerre par cet officier, et, entre autres, la belle défense qu'il fit autrefois, lorsqu'il se jeta dans la ville d'Arras, attaquée à la fois par les trois plus grands généraux de l'Espagne.

Créqui, bien reçu par le roi, à la considération de M. de Turenne, partit pour prendre le commandement d'une armée qui lui était confiée, et qu'il assembla du côté du Luxembourg, pendant que le roi prenait le chemin des Flandres. Sa Majesté obligea le duc de Lorraine de lui envoyer la plus grande partie des troupes qu'il avait sur pied, pour empêcher que ce duc ne remuât quand il verrait nos forces engagées ailleurs; on savait qu'il s'appliquait à favoriser de son mieux la grandeur de la maison d'Autriche, par esprit d'hostilité contre la France. Il était donc prudent d'user de quelque précaution.

M. Colbert demeura à Paris où son emploi le retenait; même lorsque le roi séjournait, soit à Saint-Germain, soit à Versailles, où Sa Majesté faisait de grandes constructions, le ministre se rendait une ou deux fois par semaine dans cette ville. M. Colbert avait exécuté cette grande et dangereuse entreprise qu'il avait formée de retrancher les rentes de l'Hôtel-

de-Ville, au grand péril de sa propre personne, puisque nombre de rentiers étaient venus le menacer jusque chez lui.

Il avait fait emprisonner quelques-uns des mécontents ; les autres avaient été chassés par le guet, qui nuit et jour gardait le ministre. Les troupes du guet avaient été augmentées, afin de maintenir le peuple s'il se soulevait. Cependant, en dépit de cette protection, M. Colbert ne dormait pas toujours en repos.

Non content d'avoir tout un peuple contre lui, le ministre s'était lancé dans une seconde entreprise : la réunion des domaines aliénés, qui intéressait un certain nombre de particuliers et même de grands seigneurs ; mais comme le nombre de gens qui se plaignaient était moins considérable que celui des rentiers, à peine si on en entendit parler.

Le roi, avant de se mettre en campagne, avait demandé à la régente d'Espagne que le roi Philippe IV avait instituée, et qui était la mère du roi mineur, la restitution des biens qu'il prétendait lui appartenir du chef de sa femme. La régente objecta, contre cette restitution, la renonciation que le roi avait faite lors de son mariage ; et, là-dessus, Sa Majesté rappela son ambassadeur.

Le comte de Monterei était alors gouverneur des Pays-Bas. Il remontra aux puissances voisines que si elles ne s'opposaient aux conquêtes du roi de France, un jour viendrait où elles se repentiraient d'avoir permis que cette puissance s'augmentât si fort. Déjà, le roi, pour son entrée, venait de s'emparer d'une place que M. de Monterei faisait bâtir, et qu'il appelait du nom de son maître, *Charle-Roi*. Cette conquête fit grand bruit dans le Parlement. Or, cette place de Charleroi était une menace pour les Hollandais, avec

qui les Anglais, comme je l'ai dit, étaient en guerre. Les progrès du roi de France eurent pour résultat de réconcilier les deux peuples : les Anglais, parce qu'ils jalousaient nos succès; les Hollandais, parce qu'ils sentaient que l'orage pourrait bien se tourner un jour contre eux.

Le roi, en peu de temps, avait conquis, soit en personne, soit par ses lieutenants, un grand nombre de places. Il comprit quels sentiments poussaient ces nations à s'accorder ; en même temps, il était avisé que les Espagnols les sollicitaient toutes deux d'entrer en une ligue contre la France, à laquelle se joindrait la Suède. Il envoya des personnes en ces Etats, qui fussent capables de parer à ce coup, et jeta les yeux sur moi pour me faire passer en Angleterre, dont le chemin m'était familier.

Sa Majesté connaissait que j'étais bien vu du roi d'Angleterre, qui avait désiré autrefois m'attacher à son service; elle espérait, à ce titre, tout succès de ma négociation. M. de Louvois n'aimait pas que le roi se servît de gens qui ne venaient pas de sa main ; il détourna Sa Majesté de son projet, sous le prétexte que je ne pouvais disparaître de la cour sans qu'on ne s'enquît de savoir la cause de mon départ. Or, cette mission, étant aussi secrète que possible, ne pouvait être confiée qu'à un homme dont le départ ne mettrait pas tout le monde aux écoutes.

Le mauvais vouloir de ces différentes nations n'empêcha pas le roi de mettre le siège devant Lille. C'était le meilleur achèvement pour la campagne que de saisir cette ville, qui est la capitale de la Flandre française. A dire le vrai, les Espagnols y avaient enfermé de grosses forces ; elle était munie pour soutenir un long siège, et fortifiée avec beaucoup de soin.

Les Espagnols pensaient que Sa Majesté demeurerait ici en affront; cependant le gouverneur de Lille se vit bientôt pressé et demanda de l'aide. Les Espagnols lui envoyèrent Marsin, qui commença par s'employer à boucher les passages par où nous venaient les vivres ; mais on y remédia en tirant ces vivres de Douai, que le roi avait pris un mois auparavant.

Marsin, persuadé de l'inutilité de sa manœuvre, se résolut à en changer, et tenta de secourir directement la ville en forçant un de nos quartiers et en s'ouvrant un passage de vive force; ce qui était possible, car nos lignes de circonvallation avaient quatre ou cinq lieues d'étendue.

Le roi manda aussitôt le marquis de Créqui, et lui ordonna de le joindre en toute diligence. Il était alors du côté de Limbourg et avait beaucoup de chemin à faire. Néanmoins, il traversa les Ardennes au plus vite, passa la Meuse et s'avança du côté d'Arras.

Pendant sa marche, le roi commanda un détachement du régiment des gardes pour s'emparer de la demi-lune. Cavois, qui était lieutenant dans ce régiment, fut désigné pour être du détachement. Il passait pour brave parmi ses camarades et même pour aimer à faire le bretteur. Voilà cet homme qui frissonne de frayeur, au point que chacun s'aperçut de son trouble. On lui demanda ce qu'il avait; il répondit qu'il ne pouvait dire ce qu'il ressentait, mais qu'il était persuadé que le dernier jour de sa vie était arrivé, qu'il en avait le pressentiment certain.

Quelques-uns le raillèrent de cette faiblesse; il laissa dire, ce qu'il n'eût jamais souffert en autre temps. Ses amis, tout surpris, le réconfortèrent de leur mieux ; mais il semblait à demi mort, tant cette pensée avait frappé ses esprits. S'il eût pu s'exempter

honnêtement de se rendre à l'ordre reçu, il n'y eût pas manqué ; mais c'était se déshonorer. Il s'arma donc de pied en cap (1) et fut à la tranchée.

Ses pressentiments n'étaient pas trompeurs, et les armes qu'il portait, quoique à l'épreuve du mousquet, ne furent qu'un meuble inutile. Une balle lui vint, qui passa par un endroit où elle trouva juste son trou, là où la cuirasse s'attache au pot-en-tête avec un crochet. Il tomba mort sur la place. On conta cet événement au roi, qui eut peine à le croire, et qui ne l'eût pas cru, si le fait ne lui avait été confirmé par des témoins dignes de foi.

Après la prise de la demi-lune, la ville fut aux abois. Le gouverneur avait promis qu'il s'enterrerait sous les ruines de ses murs plutôt que de rendre la place ; il ne se ressouvint plus de sa belle promesse et demanda à capituler. Marsin, pendant ce temps-là, s'avançait au secours de la place; il venait par le côté opposé à celui où Sa Majesté était campée. Le roi avait déjà envoyé le marquis de Créqui à sa rencontre, et Bellefonds avait été commandé pour le joindre sur un autre point. Sa Majesté y fut en outre en personne et s'y rendit en passant au travers la ville. Je fus commandé pour son escorte, et au moment où Créqui et Bellefonds attaquaient les ennemis, je fis battre aux champs. Marsin entendit notre marche

(1) On peut voir au Musée d'artillerie, à Paris, dans la collection des costumes de guerre, qui sont représentés en nature sur des mannequins de la grandeur d'un homme, sous le n° 35 : « Un officier-ingénieur muni de la cuirasse de siège, du bouclier et du *pot-en-tête*, pour se rendre à la tranchée. » Au n° G, 106, est exposée une armure de siège du commencement du règne de Louis XIV, très lourde, et portant le *pot-en-tête*. Les sapeurs du génie ont porté la cuirasse et le *pot-en-tête* jusque vers le milieu de ce siècle.

qu'il connaissait bien : il s'imagina que le roi arrivait avec toute son armée et fit sonner la retraite en même temps, Il était déjà trop engagé pour se retirer sans coup férir, et cette retraite précipitée jeta le trouble dans ses gens. On lui tua quelque monde et on ramassa quelques prisonniers.

Si Marsin avait été instruit du peu de troupes que le roi amenait avec lui, il aurait pu réparer par une victoire les pertes que le maître qu'il servait présentement avait faites pendant le cours de cette campagne. Il était mestre de camp général des Espagnols et était devenu leur bras droit depuis que M. le Prince était rentré en France.

Ce fut par ce combat que finit la campagne de Sa Majesté, quoique l'on ne fût encore qu'à la fin d'août et que le temps fût le plus beau qu'on puisse voir. Sa Majesté connaissait, il est vrai, que, dès le mois de septembre, le ciel, dans ces pays, déborde en pluies continuelles; peut-être aussi avait-elle hâte de rentrer à Arras, où la reine l'attendait avec mademoiselle de La Vallière.

Le roi laissa son armée sous le commandement du vicomte de Turenne. Cependant il donna le gouvernement de Lille au marquis de Bellefonds, à qui les gouverneurs des autres places conquises en Flandre eurent ordre d'obéir. Ce fut dès lors qu'on commença à appeler les terres que nous tenions en ces pays : Flandre française, nom qui leur est resté depuis.

Sa Majesté commanda au marquis de Bellefonds de ménager l'esprit des habitants de son gouvernement, qui n'était guère bien disposé en notre faveur. Les Lillois, surtout, ne se gênaient aucunement pour montrer une aversion singulière pour notre domination, et leur mauvaise volonté se manifestait avec une

brutalité extraordinaire. La garnison se montait à six ou sept mille hommes, ce qui n'était pas de trop pour contenir une ville aussi grande et aussi mal intentionnée.

Bellefonds enjoignit à ses officiers d'user d'indulgence à l'égard de leurs hôtes, afin de les gagner par la douceur. Cette mesure eût produit quelque résultat si l'on avait eu affaire à des gens plus raisonnables. Toujours est-il qu'un lieutenant aux gardes, à quelques jours de là, eut une ample matière d'exercer sa vertu ; je doute qu'un capucin même se fût montré aussi patient.

Il passait en tête de sa compagnie, dont le capitaine était absent, lorsqu'il eut à écrire deux mots pour un sujet qui ne se pouvait différer. Il entra dans la boutique d'un boulanger et le pria de lui prêter une plume et de l'encre. L'autre lui répondit insolemment qu'il y avait suffisamment de marchands en ville qui vendaient de ces objets, et qu'il n'avait qu'à s'adresser à eux. Le lieutenant lui répondit que sa réponse était brutale, et que s'il voulait lui refuser sa demande, au moins devait-il le faire honnêtement.

Il n'avait pas fini que le boulanger lui sanglait sur la figure un soufflet, de l'espèce de ceux dont on dit communément qu'ils vous font voir une infinité de chandelles. Mille autres à sa place eussent passé leur épée à travers le corps de ce coquin et il n'en eût rien été, comme bien on pense. Notre officier n'avait même que faire de prendre cette peine, car vingt mousquetaires de sa compagnie couchaient déjà en joue le boulanger et attendaient pour tirer que leur officier se retirât de devant l'insulteur qu'il masquait.

Heureusement pour ce dernier, le lieutenant se possédait d'une façon admirable ; il fit sortir les

mousquetaires et commanda à sa compagnie de défiler, se tenant devant la porte, de peur qu'il ne prît fantaisie à quelqu'un de ses soldats de le venger; puis il partit faire son rapport à ses chefs.

Bellefonds avisa la cour sur-le-champ de l'aventure; en même temps, il ordonnait aux échevins de la ville de faire justice de l'insolent qui fut arrêté. Le marquis de Louvois communiqua l'avis de Bellefonds à Sa Majesté qui approuva fort la conduite du lieutenant, et qui le gratifia aussitôt d'une compagnie dans les gardes. Pour le boulanger, il demeura quelques jours en prison; le nouveau capitaine demanda sa grâce et l'obtint, soit qu'il se fût concerté avec la cour, soit qu'il obéît aux conseils de sa propre générosité.

Aussitôt après le départ du roi, les ennemis avaient repris Alost, l'une des places dont nous nous étions emparés. Ils y mirent une bonne garnison et relevèrent les fortifications, que le temps et le défaut de soins avaient depuis longtemps détruites. Le vicomte de Turenne n'aima pas qu'ils eussent l'air de s'y nicher à demeure. Il marcha sur la ville, et, méprisant un peu trop fort les assiégés, il ouvrit la tranchée en plein jour, ce qui nous coûta trois ou quatre cents hommes tués au bout d'une heure de temps.

Cette leçon le rendit plus circonspect; il enleva néanmoins la place, qui fit plus de résistance, à proportion, que n'avaient fait toutes les autres; les fortifications furent rasées jusqu'à terre.

Les garnisons jetées dans toutes les villes conquises diminuaient considérablement l'armée. M. de Turenne ne jugea pas à propos de continuer plus longtemps la campagne. Il mena ses troupes sur Arras, les répartit dans les garnisons et prit, lui-même, le chemin de Dourlens. Dans les environs de cette ville, à

une lieue, une lieue et demie, se trouve un passage dangereux du côté de Saint-Paul ; la disposition des lieux favorise les embuscades en cet endroit. Quelques-uns des officiers qui accompagnaient M. de Turenne quittèrent leurs escadrons et prirent l'avance. Ils tombèrent dans un parti ennemi, qui s'était coulé par là à la faveur des bois. Les uns furent pris ; les autres se sauvèrent, grâce à la vitesse de leurs chevaux ; mais quand on revint en nombre, l'ennemi, qui ne s'était pas amusé à attendre, avait regagné la route de Saint-Omer.

Tant de conquêtes enlevées en aussi peu de temps alarmèrent singulièrement les Hollandais. Ils se souciaient peu d'avoir pour voisin un roi aussi puissant. Ils s'employèrent à mettre dans leur parti l'Angleterre et la Suède pour empêcher le roi de s'emparer du reste de la Flandre. Au train dont Sa Majesté les menait, ils appréhendaient que cette conquête n'exigeât que deux ou trois campagnes.

Sa Majesté Britannique craignait de s'engager en une guerre comme celle qu'on lui proposait ; mais son Parlement lui força la main et l'obligea à traiter avec la Hollande et la Suède ; ces trois puissances s'obligeaient entre elles à mettre un terme aux hostilités qui existaient entre la France et l'Espagne.

Les Hollandais dépêchèrent à Paris le sieur Van Beninghen, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour terminer le différend. Cet ambassadeur, d'un caractère un peu vif, et tout fier de se sentir soutenu par l'accord de trois puissances, se répandit en des discours qui ne semblèrent pas suffisamment respectueux à Sa Majesté. Elle arma, pour qu'on ne prétendît par lui faire la loi.

Cette fois, le roi dut fournir l'argent nécessaire aux

levées, car la belle ardeur des gens qui brûlaient l'an précédent de se ruiner à son service s'était bien calmée.

Cependant Sa Majesté offrit de se contenter de ses conquêtes, comme équivalent de ses revendications. On pense que cette proposition avait été concertée avec le roi d'Angleterre, afin de frapper d'inutilité la ligue dont j'ai parlé et qui avait reçu le nom de Triple-Alliance.

L'offre déplut aux Provinces-Unies, qui ne s'arrangeaient pas facilement du voisinage de Sa Majesté. Charleroi était une épine dans le pied, qui menaçait de bien près Maëstricht; Courtrai et Oudenarde formaient deux postes avancés qui les bridaient bien court. Elles voulaient avant tout qu'on examinât les droits du roi et de la reine, ce à quoi le roi d'Angleterre répondait que le débat sur ce point était jugé par la consultation des avocats de Paris et par celle des avocats de Malines.

Les Hollandais pensèrent que Sa Majesté Britannique oubliait, en parlant de la sorte, ses devoirs de médiateur. Ils se retournèrent du côté de la Suède, qui ne se prononça pas davantage en leur faveur. Car notre roi s'était fait des amis par là, à prix d'argent.

XVII

Le réveil de M. le Prince. — Première conquête de la Franche-Comté. — La politesse de M de Coislin. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Le siège de Candie. — La Feuillade et ses volontaires. — Les chèvres à l'armée du duc de Nevers. — Caparaçons de velours noir. — Une ville ruinée. — Morosini et La Feuillade. — Le fouet à manche d'argent. — Sortie ramenée. — Le comte de Saint-Paul — Une maréchale sensible. — la marchande de dentelles. — Mari podagre. — Seconde expédition de Candie. — Terreur panique. — Rembarquement. — Un envoyé du Grand-Seigneur. — Longue attente. — Les magnificences de Versailles. — Capitulation de Candie.

M. le Prince se dépitait chaque jour de se voir ainsi sans crédit et sans considération à la cour; il pensa qu'il rétablirait son ancienne importance s'il parvenait à rendre quelque grand service à la couronne.

Il s'était rendu dans son gouvernement de Bourgogne pour y tenir les États ; il eut alors la pensée de s'adresser au marquis d'Yenne, qui était gouverneur de la Comté (1). Il avait connu ce marquis, pendant qu'il était au service de l'Espagne; il le savait pauvre et intéressé. Il lui envoya une personne de confiance pour lui proposer une grosse récompense, s'il voulait livrer la Comté au roi.

(1) La Franche-Comté.

Le gouverneur ne pouvait s'imaginer que M. le Prince lui fît de semblables avances sans y être dûment autorisé. La qualité de l'entremetteur lui garantissait donc que la proposition était sérieuse; il lui fit réponse : « Qu'il servait l'Espagne depuis cinquante ans, sans avoir obtenu la moindre récompense, et que, vécût-il autant d'années, il n'espérait être jamais mieux traité; en conséquence, il plaçait ses intérêts entre les mains de M. le Prince et s'abandonnait à ce qu'il désirait. »

M. le Prince écrivit à la cour, mais en se gardant de montrer les choses sous un aspect aussi facile. Au contraire, il augmenta les difficultés et fit sentir qu'on ne se pouvait passer de lui. Tout premier prince du sang qu'il fût, il dut parler de son affaire à M. de Louvois, devant que d'en entretenir Sa Majesté, sinon ce ministre eût présenté les choses de façon à les jeter à bas. Ceux qui ont essayé de se dispenser de l'avis de M. de Louvois s'en sont mal trouvés, et c'est une règle connue à la cour, que le roi n'écoute que ceux qui ont déjà persuadé ses ministres.

M. de Louvois fit sa cour au roi de ce projet, comme s'il venait de son propre fonds, et M. le Prince fut autorisé à négocier le traité qu'il avait en poche; en conséquence, celui-ci mit la dernière main à l'accord. Le marquis d'Yenne, ravi qu'on songeât à l'acheter, ne se fit pas tirer l'oreille; une grosse somme et une bonne pension furent promises.

Le roi n'avait plus qu'à se présenter; il était assuré qu'à l'exemple de Jules César, il serait en droit de répéter à son tour : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » Il partit de Saint-Germain-en-Laye, le 2 de février 1668, nonobstant la rigueur de la saison. Le prince de Condé avait pris les devants avec une armée, à la-

quelle s'étaient mêlés tous ceux qui, jadis, l'avaient suivi dans sa rébellion. Ces gens, qui s'étaient crus bien morts, se voyaient renaître, et leurs espérances, assoupies bien longtemps, ressuscitaient plus vivaces. Quant à M. le Prince, quoiqu'il ne fût pas vieux, on l'eût juré rajeuni de dix ans.

La ville de Besançon se rendit d'abord à lui, le même jour que Sa Majesté arrivait à Dijon. Dôle, qui avait résisté pendant un long siège aux efforts du père du prince de Condé, et qui n'était guère moins forte présentement qu'elle l'était en ce temps-là, ouvrit ses portes au roi, dès qu'il s'y présenta; les autres villes suivirent cet exemple, et Sa Majesté était de retour à Saint-Germain-en-Laye le 24 du même mois de février. Cette conquête s'était effectuée en vingt-trois jours.

Cet événement déconcerta les Hollandais aussi bien que les Espagnols; il en déconcerta bien d'autres, notamment le duc de Lorraine, qui se voyait serré de toutes parts, comme un prisonnier dans les murs de son cachot. Or, le prince avait conservé son esprit inquiet et remuant; il s'appliqua de plus belle à susciter des difficultés à Sa Majesté, qui le laissa faire, car elle ne voulait pas pour le moment s'attirer de querelle avec l'Empereur, d'autant qu'au jour où il lui plairait, elle s'emparerait de la Lorraine, plus facilement encore qu'elle ne s'était emparée de la Comté.

Les Hollandais craignirent là-dessus que le roi n'étonnât de nouveau le monde par quelque conquête imprévue. Ils demandèrent qu'une suspension d'armes intervînt entre la France et l'Espagne; ils prièrent le roi d'Angleterre de joindre ses instances aux leurs pour agir sur le roi. Sa Majesté Britannique,

qui appréhendait toujours la jalousie de ses peuples, sans cesse en éveil contre la France, manda à notre roi que cette suspension aurait pour premier résultat d'arrêter les brigues que des Anglais malintentionnés entretenaient contre la France, et notre roi s'inclina devant ce désir, sous la condition que la suspension n'aurait d'effet que pour les sièges.

Sa Majesté entendait que ses troupes vécussent aux dépens des ennemis, qui étaient fort bas cependant. En effet, la Flandre, en outre de la guerre, était désolée par la peste ; il ne lui manquait plus que la famine pour se voir affligée des trois fléaux entre lesquels le Seigneur donna à choisir à David, pour le punir de son péché.

Nous nous mîmes de bonne heure en campagne. Tout en nous avançant vers Bruxelles, deux camps furent établis: le premier était sous les ordres de la Feuillade et du marquis de Coislin; l'autre était commandé par le duc de Roquelaure. Coislin et la Feuillade étaient si différents de caractère que je m'étonne comment on avait pu les mettre ensemble. Le premier était la civilité même, et l'autre d'une brusquerie qui n'a pas de semblable. Cependant, la Feuillade, qui était l'homme brusque, avait plus de partisans que Coislin qui est l'homme civil par excellence. La raison, c'est que la civilité de Coislin s'étend indifféremment à tout le monde, de sorte qu'il a autant d'égards pour un homme de qualité que pour un marmiton.

Cette habitude est si bien enracinée en lui qu'il n'a jamais été le maître de s'en défendre, quoi qu'on ait pu lui représenter à ce sujet. Si je lui envoie mon laquais, il l'accueillera avec autant de compliments que si c'était moi-même.

La campagne ne dura guère; elle était ouverte depuis six semaines, lorsque la paix fut conclue (1) à Aix-la-Chapelle, en présence des ambassadeurs de la Triple-Alliance. Les conquêtes du roi lui demeurèrent, à la réserve de la Franche-Comté, qu'il lui fallut rendre. C'était pourtant un bon morceau, et le roi eut de la peine à s'y résoudre; mais il dut passer par là, car les Anglais faisaient le diable à quatre pour que leur roi nous déclarât la guerre.

Créqui, Humières et Bellefonds furent faits maréchaux de France. La Feuillade se dépita que ces trois hommes lui eussent été préférés, lui qui pensait de bonne foi valoir autant qu'eux. Pour distraire le chagrin qu'il éprouvait, il demanda au roi de lui permettre de se rendre à Candie.

La ville capitale de cette île, qui porte le même nom, était assiégée depuis je ne sais combien d'années par les Turcs (2). Elle résistait néanmoins, car elle avait été toujours secourue par mer, les Infidèles n'ayant jamais pu boucher cette voie. Cependant la place était serrée de si près maintenant, que sa perte devenait imminente. Les assiégeants, poussant leurs travaux, s'étaient si bien approchés des assiégés, qu'ils se touchaient pour ainsi dire de leurs armes.

Cette ville appartenait aux Vénitiens qui avaient dépensé, pour la conserver, dix fois plus d'argent que ne valait l'île tout entière. Cette dépense n'était pas entièrement à leur charge, et, même, ils y trouvaient leur compte; aussi s'ingéniaient-ils à ne perdre cette possession que le plus tard possible. Ils tiraient des

(1) 2 mai 1668.

(2) L'expédition turque débarqua dans l'île de Candie en 1645; en 1648, les Vénitiens furent resserrés dans la capitale de l'île, dont le siège commença.

subsides du pape, qui craignait fort que les Infidèles ne prissent le chemin de l'Italie, lorsqu'ils auraient enlevé cette ville. Quantité de gens accouraient de tous pays pour se signaler en combattant les Infidèles. L'argent affluait à Candie ; car si la guerre appauvrit les campagnes, elle enrichit les villes où se pressent une quantité de gens bien munis.

Le comte de Saint-Paul, fils puîné du duc de Longueville et de la sœur de M. le Prince, mais qui devint bientôt l'aîné par une espèce de démence dans laquelle tomba son frère, était du voyage. La Feuillade découvrit, dès son arrivée, des choses surprenantes de toutes façons ; entre autres, la vie que menaient quantité d'officiers. Ceux-ci, au milieu des périls dont ils étaient environnés, passaient leur existence dans un désordre si effroyable que cela fait horreur à rapporter.

On raconte que le duc de Nevers (1), passant d'Italie en France pour venir au secours du roi, dont la maison de Guise menaçait la couronne, sous prétexte de religion, amenait avec lui deux mille chèvres environ, couvertes de caparaçons de velours vert, avec de gros galons d'or ; c'étaient, paraît-il, autant de maîtresses que les officiers traînaient ainsi à leur suite.

Le nombre de ces bêtes n'était pas aussi grand à Candie, il faut le dire. La Feuillade n'était pas homme à s'effrayer de bien des choses, lui qui avait dit au roi, que si Sa Majesté se faisait Turque, il prendrait aussitôt le turban. Cependant il ne put voir entrer, un matin, une de ces chèvres dans la chambre d'un général de l'armée assiégée, sans que les cheveux se

(1) Louis de Gonzague, duc de Nevers, fils de Frédéric II, duc de Mantoue (1540-1595). Il amena des bandes d'Italie en 1573.

dressassent sur sa tête. Cette chèvre était caparaçonnée, non de velours vert, comme celles du duc de Nevers, mais de velours noir, avec des broderies d'or. Elle changeait même d'habit, de temps à autre : lorsqu'on est sincèrement amoureux, c'est un plaisir que de parer sa maîtresse. Aussi ce général ornait-il cette bête de rubans à profusion, dont il variait la couleur ; plus il prenait de peine pour l'ajuster, plus il donnait de preuves du crime horrible que l'on n'ose dire.

L'état de la ville était non moins surprenant, mais dans une autre façon. Ce n'était plus qu'un amas de pierres ; toutes les maisons avaient été abattues par le canon, et si l'on s'y pouvait loger, c'était dans les caves. Les Vénitiens commençaient à se fatiguer de défendre ces débris ; il n'y avait plus d'habitants et le rétablissement de la ville eût coûté des sommes immenses. Ils soutenaient le siège, pour occuper les Infidèles et pour empêcher qu'ils se répandissent ailleurs.

La Feuillade, qui ignorait cette politique et qui était vif naturellement, ne fut pas plutôt arrivé (1), qu'il proposa à Morosini, qui avait le souverain commandement des armes de la République, quantité de projets propres, selon lui, à retarder les travaux des infidèles et même à les obliger de lever le siège.

Morosini feignit d'écorcher le français et de ne pas comprendre au juste ce que lui proposait la Feuillade, afin de se dispenser de lui répondre d'une façon précise sur ce qu'il proposait maintenant et sur ce qu'il proposerait dans l'avenir. La Feuillade voulait surtout que Morosini lui confiât toutes ses troupes disponibles pour faire une sortie, ce qui n'était pas

(1) Novembre 1668.

le compte du général en chef. Aussi continua-t-il à entendre tout de travers, ce qui mit la Feuillade en une telle colère qu'à peine se connaissait-il.

En effet, c'était enrageant d'être venu de si loin pour ne rien faire ; il craignit que ce voyage ne lui procurât pas plus d'honneur que celui qu'il avait fait en Espagne ; il résolut donc de faire une sortie avec les gens qu'il avait amenés de France, sans attendre le secours d'autrui.

Personne n'eût eu le droit de blâmer le parti qu'il prenait là ; en faisant tout ce qu'il pouvait, il n'était pas tenu à davantage ; mais il gâta son action par une fanfaronnade qui prêta à rire à ses dépens. Au lieu de prendre une épée ou quelque autre arme, il se munit d'un de ces fouets, à long manche d'argent, dont la mode était venue depuis quelque temps. Il prétendait, sans doute, montrer aux Vénitiens qu'il suffisait d'un fouet pour chasser les Turcs, comme un troupeau de cochons.

Il trouva à qui parler quand il fut en leur présence ; ce furent les Turcs qui lui donnèrent la chasse, et d'une étrange manière, si bien que son fouet lui servit au moins à pousser son cheval pour fuir au plus vite (1).

Ce mauvais succès amena quelque confusion dans les rapports de la Feuillade avec les Vénitiens ; il se brouilla complètement avec Morosini, à qui il raconta bien des choses que l'autre n'aurait pas su comment digérer, s'il n'avait continué à feindre d'i-

(1) La sortie fut ramenée, en effet, par suite de la disproportion du nombre : la Feuillade avait cinq cents gentilshommes avec lui, contre une armée qui montait environ à quatre-vingt mille hommes. L'héroïque témérité de la Feuillade ne servit à rien qu'à mettre environ douze cents hommes de l'ennemi hors de combat.

gnorer notre langue. La Feuillade déchargea du moins sa bile, ce qui ne l'empêcha pas de se rembarquer au plus vite pour la France où il arriva en mauvais état de toutes façons, c'est-à-dire rapportant très peu de réputation de son voyage, mais, en revanche, une fort grande gueuserie, plus grande encore que celles par où il avait passé jusqu'à ce jour.

Le comte de Saint-Paul reparut à la cour en même temps que lui ; il n'avait encore que dix-sept ans, âge bien tendre pour avoir affronté une campagne comme celle qu'il venait de faire. Il avait les traits de sa mère et les épaules du prince de Conti, son oncle ; c'est-à-dire qu'il était beau de visage et assez mal fait de corps, puisqu'il était bossu. Sa bosse n'était pourtant sur le modèle de celle de son oncle ; ses épaules n'étaient qu'un peu hautes, mais il était à craindre que cette difformité n'augmentât avec le temps, et ne le rendît un second prince de Conti ou un second duc de Villars.

Cela n'empêcha pas qu'il ne devînt le favori des dames de la cour ; elles n'avaient pas formé grand dessein sur lui avant son expédition, car il n'y avait pas beaucoup d'honneur à faire la conquête d'un prince de seize ans. Il était à peine sorti du collège ; elles eurent peur qu'on les accusât d'être les maîtresses d'un écolier. Mais elles rejetèrent cette appréhension, maintenant qu'il avait une campagne par devers lui, et plusieurs dames de la première qualité lui firent tant d'avances qu'on vit bien que le temps était venu où les femmes prieraient les hommes.

Elles tirèrent toutes leur poudre aux moineaux, à la réserve d'une certaine maréchale à qui il tint compte de ses peines. Il eût de l'amitié pour elle, tout autant qu'elle en avait pour lui, quoiqu'elle eût

l'âge suffisant pour être sa mère. Il eût peut-être mieux fait de donner la préférence à d'autres qui étaient plus jeunes et peut-être encore plus jolies, car cette maréchale avait un mari, la brutalité même, et qui n'entendait pas raillerie sur l'article. Il avait menacé celle-ci, maintes et maintes fois, que si elle se montrait de l'humeur dont il accusait sa première femme, elle ne périrait que de sa main. Ce n'était guère sûr de se jouer à un homme si dangereux.

A dire le vrai, le maréchal bougeait peu de son lit, pour cause qu'il était rongé par la goutte. Ils pensèrent que si l'on avait trompé Argus, malgré la quantité d'yeux que lui donnent les poètes, ils tromperaient bien un vieux podagre.

C'était pain bénit que de lui jouer cette pièce, parce qu'il était médisant en diable et railleur comme un comédien qui joue une farce. Il semblait, à l'entendre, que sa femme était la seule à qui l'on n'osât en conter. Le comte de Saint-Paul usa donc de toutes les précautions possibles. Il visitait sa belle sous un déguisement de marchande de dentelle, à quoi son âge et son teint lui servaient à merveille. Les femmes de la maréchale, elles-mêmes, ne s'aperçurent pas de leur intrigue et, si la dame n'était devenue grosse, on serait encore à la connaître. Très peu de gens, néanmoins, furent dans le secret, car elle ne se confia qu'à une de ses femmes de chambre, parce qu'elle ne pouvait pas accoucher toute seule. Mais je n'en dirai pas davantage et je reviendrai à des affaires plus sérieuses.

Le pape Alexandre VII était mort sans avoir obtenu le consentement du roi à ce que la pyramide élevée devant le corps de garde des Corses, en souvenir de leur attentat contre notre ambassadeur, fût rasée. Le

cardinal Jules Rospigliosi, qui fut élevé au pontificat après lui, décida Sa Majesté à lui faire cette grâce. Ce pape prit le nom de Clément IX et vécut en assez bonne intelligence avec le roi.

Pour reconnaître le bon vouloir de Sa Majesté, il accorda, de son côté, au Portugal, qui était notre allié, de lui donner des évêques, ce que ses prédécesseurs n'avaient jamais voulu faire, dans leur partialité pour la Maison d'Autriche. Il est vrai de dire que toute difficulté était levée à ce sujet par la paix que l'Espagne venait de signer avec le fils du duc de Bragance qu'elle avait reconnu comme roi légitime, tandis qu'elle le regardait jusqu'alors comme un révolté et un usurpateur.

Le pape actuel, de même que celui qui l'avait précédé, considérait la prise de Candie par les Infidèles comme un grand malheur qui atteindrait la chrétienté tout entière. Il donna ordre à son nonce de supplier le roi pour qu'il envoyât en cette île un secours plus considérable que celui qu'y avait mené le duc de la Feuillade. Celui-ci, à son retour, avait étrangement décrié la conduite des Vénitiens, et, quoiqu'on n'eût pas coutume d'ajouter grande foi en ses paroles, les renseignements venus d'autre part confirmèrent pleinement ce qu'il racontait.

Le roi ne se décida donc pas facilement à se rendre aux prières du nonce. L'ambassadeur de Venise se joignit au nonce et n'oublia rien pour faire revenir Sa Majesté des préventions que lui avaient inspirées les récits de la Feuillade et ceux d'autres personnes. Le roi éprouvait une grande répugnance pour ces expéditions lointaines ; il conservait le souvenir de ce qui s'était passé à Gigeri. Cependant, les instances de Sa Sainteté se firent si pressantes qu'il consentit à

faire partir quelques forces dont le duc de Navailles demanda le commandement, afin de se rétablir à la cour où il n'avait pas reparu depuis sa disgrâce.

Les concurrents à ce poste n'étaient pas nombreux, les Français n'aimant guère à s'en aller combattre si loin des regards de Sa Majesté. Personne n'ayant couru sur son marché, M. de Navailles fut investi du poste qu'il sollicitait, et on commanda quelques troupes qui étaient en Provence pour s'embarquer avec lui (1).

Le [duc de Beaufort (2), dont le père était mort depuis peu de temps, eut ordre de les escorter. L'embarquement se fit à Toulon, et la flotte partit avec un vent favorable ; elle fit son trajet fort heureusement, si bien qu'on y vit comme un heureux présage de succès. Le débarquement ne s'opéra pas avec autant de facilité ; les Turcs battaient le port avec une grosse batterie de vingt-quatre pièces de canon, dont la moitié de quarante-huit livres de balles, et l'autre de vingt-quatre ; ils tuèrent quantité de gens.

Les survivants ne perdirent pas courage, cependant. Saint-André-Montbrun, qui commandait dans la ville sous Morosini, vint au-devant de Navailles, qu'il connaissait particulièrement.

Il commença par lui couler dans l'oreille : « Qu'il aurait tout aussi bien agi en demeurant à Paris, et que lui, Saint-André, était las et plus que las de cette guerre, quoiqu'il ne fût dans l'île que depuis cinq ou six mois, et que, s'il ne craignait d'être décrié en se retirant si tôt, il l'eût déjà fait de grand cœur. »

(1) Le secours montait environ à 6,000 hommes ; il parvint à Candie le 6 juin 1669.

(2) Le duc de Beaufort était amiral de la flotte française.

Saint-André avait remplacé un Savoyard, qui avait vite regagné son pays, dès qu'il avait compris que les Vénitiens ne défendaient la place que pour la forme. Saint-André-Montbrun n'avait pas été long à faire la même remarque, ce qui le poussait bien fort à imiter l'exemple de celui à qui il succédait.

Navailles n'était donc pas trop mal instruit, pour un homme qui débarque. Il ne voulut pas perdre beaucoup de temps dans l'endroit et commença par faire une sortie. Il avait amené de bonnes troupes avec lui, sur qui il savait pouvoir compter, et qui ne l'abandonneraient pas. Ces troupes renversèrent tout sur leur passage, et le moins qu'elles pouvaient faire à ce moment était de combler une partie de la tranchée et d'enclouer le canon des Turcs. Sur le moment, le feu prit à quelques barils de poudre; ces troupes s'imaginèrent que l'ennemi allumait des fourneaux de mine. Elles furent prises d'une terreur panique et s'enfuirent en désordre, de ci, de là, sans ordre, sans jugement, comme un troupeau de moutons qui voit le loup (1).

Les Turcs profitèrent d'une occasion aussi favorable; ils avaient plié sous la charge de nos troupes : ils revinrent sur leurs pas et prirent une belle revanche. Ils passèrent je ne sais combien de monde au fil de l'épée, si bien qu'il rentra en ville moitié à peine des gens qui étaient sortis.

On ne sait ce que devint M. de Beaufort pendant ce combat. Il était sorti de son vaisseau pour contempler cette affaire de plus près; quoique les gens de marine, qui étaient avec lui, lui eussent représenté qu'il n'avait pas à s'intéresser comme partie dans la

(1) 25 juin 1669.

bagarre, il ne laissa pas d'y aller voir de très près, si bien qu'on ne le vit plus revenir. On ne put savoir ce qui lui était arrivé ; on l'ignore encore aujourd'hui. Ceux-ci parlent de sa fin d'une certaine façon et ceux-là racontent tout autre chose. Le plus vraisemblable, c'est que les Turcs lui coupèrent la tête dans le combat, ainsi qu'ils ont coutume de le faire, car ils sont récompensés selon le nombre des têtes qu'ils rapportent ; ils n'oublient pas non plus de dépouiller les morts, lorsque leurs armes et leurs habits en valent la peine.

Il est bien difficile de reconnaître le corps d'un général de celui d'un soldat, lorsque ce corps est privé de sa tête et de ses vêtements ; il faudrait savoir si le corps était marqué d'un signe, par où l'on puisse le nommer avec quelque certitude.

Navailles fût demeuré quelque temps encore dans la ville, ne fût-ce que pour avoir sa revanche; mais il apprit que Morosini ne se gênait pas autrement pour le railler de sa mésaventure. D'autre part, c'était un homme de bien et de bonnes mœurs ; il ne vit pas plutôt ces chèvres qui étaient de mode et dont j'ai parlé qu'il voulut sortir d'un pays qui, selon lui, méritait le courroux divin et la punition de ces villes que détruisit le feu du ciel.

Il se rembarqua au plus vite (1), et revint en France. En ces temps dans lesquels nous vivons, il n'est pas permis d'être battu ; on s'attire ainsi une piètre considération. Navailles retomba donc dans la disgrâce, car on répéta au roi que s'il avait fait un choix moins malheureux, les événements eussent mieux tourné et qu'il ne se serait pas attiré l'affront qu'il venait de

(1) 25 août 669.

recevoir. Navailles fut donc éloigné une seconde fois de la cour, tant il est vrai qu'en ce bas monde tout n'est qu'heur et malheur.

En même temps que Navailles, débarquait en France un envoyé du Grand-Seigneur, qui venait se plaindre que la France eût donné assistance à la république de Venise, en dépit des bons rapports qui n'avaient cessé d'exister entre ledit Grand-Seigneur et notre roi. Cet ambassadeur venait également pour régler certains détails concernant le commerce du Levant.

Sa Majesté attendit quelque temps avant de lui accorder audience, car on en avait usé ainsi vis-à-vis de l'ambassadeur qu'elle avait envoyé à Constantinople. Le Grand-Seigneur estime, en effet, que ce serait profaner sa grandeur que de se communiquer si tôt, et, quand il s'y décide, c'est après bien des cérémonies. Le roi, comme de raison, se jugeant pour le moins aussi grand que son maître, laissa donc cet envoyé en suspens. Il lui fit demander par M. de Lyonne quel était le sujet de son voyage, pour que celui-ci rédigeât son rapport.

L'envoyé se refusa de parler, et répondit par son truchement qu'il avait ordre du Grand-Seigneur de le déclarer à Sa Majesté, en personne. Cette exigence fut cause qu'on l'obligea à attendre un peu plus longtemps. Cependant on lui donna un gentilhomme ordinaire de la maison de Sa Majesté, pour qu'on lui administrât tout ce qui lui était nécessaire. Cet envoyé et sa suite, tant qu'ils demeurèrent dans le royaume, furent donc défrayés aux dépens du roi.

Les Parisiens sont bien les plus sottes gens du monde pour la curiosité, au point qu'ils iraient à l'autre bout de la ville pour contempler un pendu; ils ne manquèrent pas de visiter cet ambassadeur. Ils s'é-

merveillèrent de ce qu'il était fait comme un autre homme.

Le roi, avant la dernière campagne et depuis son retour, avait pris soin d'approprier ses maisons et surtout Versailles qu'il préférait particulièrement. La magnificence y régnait, aussi bien que la propreté ; mais le plus beau, c'était la galerie où Sa Majesté avait coutume de recevoir les ambassadeurs. Elle était ornée des plus riches tapis et des peintures les plus exquises ; le roi les avait recherchés dans toute l'Europe, et même dans des pays encore plus éloignés, avec des dépenses incroyables.

Il avait d'ailleurs un peintre à ses gages, qui ne le cédait guère aux plus habiles peintres dont l'Italie se fait tant d'honneur. Ces splendeurs n'étaient encore rien auprès des cabinets, des tables, des vases, des cuvettes et autres ouvrages d'argent massif, dont cette galerie était pleine, depuis un bout jusqu'à l'autre. Le trône où s'asseyait Sa Majesté répondait à ces richesses, et, bien que la matière rendît ces objets d'un prix inestimable, la façon coûtait encore plus cher que le reste.

L'envoyé du Grand-Seigneur fut enfin admis à l'audience. Il fut tout surpris de la magnificence de Versailles et encore plus de la bonne mine du roi, laquelle était encore relevée par un justaucorps couvert des diamants de la couronne. Il n'eut garde de faire paraître ces sentiments, parce que c'eût été démentir l'opinion qu'il voulait imposer à tous, à savoir que ces splendeurs ne sont rien auprès de celles qui entourent le Grand-Seigneur.

Quoiqu'il persévérât dans la même réserve, il fut bien obligé d'admirer les troupes de la maison du roi, que l'on avait rangées sur son passage, et qui valaient

mille fois tous les spahis et tous les janissaires qu'ait jamais eus un Grand-Seigneur. Ces troupes étaient vêtues de neuf, et je me demande si l'on avait sagement agi, car cet ambassadeur était en droit de penser qu'on se livrait à cette dépense en son honneur et qu'à l'ordinaire, ces troupes étaient loin de s'habiller aussi richement.

On l'obligea, quand il s'approcha du trône, de faire les mêmes figures et les mêmes salutations auxquelles nos ambassadeurs sont astreints lorsque le Grand-Seigneur les reçoit en audience. On le ramena ensuite à Paris, qu'il quitta bientôt pour s'en retourner auprès de son maître.

Il n'avait pas reçu de bonne réponse sur le sujet de ses plaintes, mais il eut lieu de se consoler de son insuccès lors de son arrivée à Marseille. On avait reçu la nouvelle que les Turcs s'étaient emparés de Candie (1). Personne de notre nation ne se fit un plaisir de le renseigner sur ce point, mais on ne put empêcher qu'il en eût connaissance, car, dans le port, se trouvent toujours des vaisseaux de Barbarie, dont les équipages lui fournirent ce contentement.

(1) La capitulation avait été signée le 6 septembre 1669.

XVIII

Jésuite, cardinal et roi. — Un abbé bien renté. — Mauvaises fréquentations. — Avis obéi. — Les amours du prince de Lorraine. — La mère et la fille. — Brillantes espérances. — Une élection. — Changement de fortune. — La famille de Mazarin en disgrâce. — Un duc qui se scandalise. — D'Artagnan capitaine-lieutenant des mousquetaires. — La curée des charges. — Comminges et les bretteurs. — Insultes et nasardes. — Justaucorps rouges. — La médaille de Van Beninghen. — Le prince d'Orange et Jean de Witt. — Singulière commission. — Louise de Keroual.

Casimir, roi de Pologne, de la maison palatine, avait abdiqué la couronne, à l'exemple de la reine de Suède. Ils y avaient été forcés tous deux, quoiqu'ils s'attachassent l'un et l'autre à faire honneur de leur abdication à leur bon gré. Les Polonais, qui sont gens de courage et adonnés au métier des armes, n'avaient jamais eu grande opinion de ce prince, même avant de l'élire pour leur roi.

Casimir avait été jésuite, puis cardinal, avant que d'être couronné. Ces qualités ne sont pas si contraires qu'on le penserait à l'exercice de la royauté ; un jésuite et un cardinal sont des gens remplis d'ambition, dont l'esprit est singulièrement porté à l'intrigue.

On pourrait ajouter à cela que ce sont des êtres tout remplis d'orgueil. Un homme de l'ancienne cour avait accoutumé de dire : « Qu'il avait remarqué dans la nature quatre animaux extrêmement superbes d'eux-mêmes, savoir : un paon, un cardinal, un jésuite et un président. » Je m'étonne qu'il n'ait pas ajouté un cinquième animal, c'est-à-dire un médecin, et même un sixième, savoir un barbier ; pour ce dernier, du moins, il eût été d'accord avec le proverbe qui dit : « Glorieux comme un barbier. »

De son passage dans ces deux états, Casimir avait gardé une certaine crasse qui le rendait indigne de la royauté. La princesse Marie, qu'il avait épousée après la mort de son frère, ne fut pas plutôt morte, que les Polonais témoignèrent à leur roi qu'il agirait sagement en suivant le modèle que lui avait donné la reine de Suède. Ils n'avaient pas osé lui faire ce compliment du vivant de la reine Marie, qui cachait un cœur de roi sous les habits d'une femme, et qui, par conséquent, n'eût pas été d'humeur à le souffrir impunément.

Casimir, sous le règne de qui s'étaient produits quantité d'événements qui l'avaient rendu méprisable à ses peuples aussi bien qu'à ses voisins, et qui ajoutait à ses autres défauts celui d'aimer la grisette, ne fut pas autrement fâché de quitter un royaume plein de factions et d'être libre de mener une vie plus conforme à ses inclinations naturelles. Il s'était employé, lors de la mort de la reine son épouse, de façon que celle-ci instituât pour son héritière la duchesse d'Enghien, qui était de sa maison, c'est-à-dire de la maison palatine. Il est vrai qu'elle se conformait par là aux lois de la nature, puisqu'elle n'avait pas de plus proches parents que cette duchesse et

que sa sœur, la duchesse de Hanovre. Mais on ne se conduit pas toujours selon la règle, principalement quand on aime son nom, ce qui est naturel aux personnes de grande condition.

Casimir, pensant que la maison de Condé lui gardait quelque obligation de ce qu'il avait fait en sa faveur, pria M. le Prince de lui ménager une retraite en France. Le prince de Condé, depuis l'affaire de la Comté, n'était plus si mal en cour; il obtint du roi non seulement ce que Casimir demandait, mais encore le don de deux abbayes pour sa subsistance, dont l'une était celle de Saint-Germain-des-Prés qui ne vaut guère moins de quatre-vingt mille livres de rente. Ce monarque arriva donc à Paris, mais il ne fut pas long à acquérir dans cette ville une réputation semblable à celle qu'il s'était acquise à Varsovie.

Au lieu de vivre en roi, ou tout au moins comme devait le faire un abbé de sa façon, il se mit à fréquenter des femmes de rien. On fit part à Sa Majesté de cette belle conduite; elle lui manda aussitôt que le changement d'air lui serait profitable et qu'elle lui conseillait de partir pour son autre abbaye, qui était auprès d'Evreux. Casimir, qui obéissait si bien à ses peuples, ne pouvait se dispenser de se conformer aux ordres qu'il recevait d'un roi si grand et si puissant; il partit sans qu'on eût besoin de lui renouveler l'invitation.

Son abdication avait laissé une couronne vacante. Les Polonais offrirent le trône à M. le Prince; ils espéraient que M. le Prince ne serait pas mécontent d'exercer ses talents sur un théâtre digne de lui, puisque la cour ne lui donnait pas, malgré l'apparence, toute satisfaction désirable. M. le Prince refusa cette couronne pour son compte, mais il laissa

espérer qu'il l'accepterait pour son fils, le duc d'Enghien.

Les Polonais n'étaient pas aussi bien disposés pour le fils que pour le père. Le duc d'Enghien (1) était plein d'esprit et brave de sa personne ; il possédait toutes les qualités requises pour devenir un grand capitaine. La politique de la cour le maintenait dans l'obscurité ; c'était comme un diamant brut qui n'attend que sa mise en œuvre. Son nom n'était connu dans les pays étrangers que par la gloire de ses ancêtres.

Lorsqu'il fut avéré que les Polonais hésitaient à reporter sur le fils l'offre qu'ils avaient faite au père, de nombreuses brigues se nouèrent, et les diverses puissances s'employèrent à faire tomber cette couronne sur la tête de quelque personne qui leur fût affectionnée.

Le prince Charles de Lorraine, qui était passé en Italie à la suite des difficultés qui s'étaient élevées entre le duc régnant et lui au sujet de la succession de la Lorraine, avait été obligé d'en sortir, car il avait essayé de nouer une intrigue avec la grande-duchesse de Toscane. Le mari de celle-ci, qui n'était pas commode sur cet article, lui fit entendre que s'il ne se retirait pas au plus vite, il lui arriverait malheur. Il se réfugia donc à la cour de l'Empereur (2). L'impératrice douairière eut quelque bonne volonté à son endroit, car c'était un prince d'un mé-

(1) Henri-Jules de Bourbon, né en 1643, mort en 1709. — Il avait épousé en 1663 Anne de Bavière, princesse palatine ; il fut pris, vers la fin de sa vie, d'une étrange folie : il croyait être mort. Ses médecins, pour lui faire accepter quelque nourriture, durent lui persuader que les morts mangeaient quelquefois.

(2) Léopold Ier, empereur d'Allemagne, de la maison d'Autriche, régna de 1658 à 1705.

rite singulier. Il n'avait guère que vingt-cinq ans ; néanmoins, elle eut, à ce qu'on dit, l'intention de l'épouser, quoiqu'elle ne fût pas de la première jeunesse. Elle s'aperçut alors que sa propre fille entretenait les mêmes sentiments en faveur de ce prince et qu'elle était payée de retour. Charles de Lorraine s'était consolé assez vite de sa passion contrariée pour la grande-duchesse.

La mère et la fille embrassèrent les intérêts de ce prince avec tant d'ardeur qu'elles lui valurent la protection et les bonnes grâces de l'Empereur.

Celui-ci le choisit, parmi tous les princes qu'il pouvait honorer de sa protection, pour le proposer aux Polonais comme un sujet digne d'occuper le trône. Il entendait, si le prince venait à être nommé roi de Pologne, l'enchaîner au préalable, autant par les liens de la parenté que par ceux de la reconnaissance, et il l'entretint dans l'espérance qu'il lui accorderait la main de la princesse, sa sœur.

Sa Majesté Impériale, pour amener la réussite de ses projets, ne plaignit pas l'argent, et acheta le plus grand nombre des palatins, de qui dépendait l'élection. La France, qui avait de bonnes raisons pour ne pas aimer que Charles de Lorraine montât sur le trône de Pologne, usa des mêmes expédients, pour ruiner son élection. Notre ambassadeur en ce pays, reconnaissant que malgré ses efforts le prince Charles paraissait l'emporter, conseilla aux évêques et aux palatins de choisir quelqu'un d'entre eux, plutôt que d'exciter ainsi la jalousie des puissances, ce dont la nation polonaise souffrirait grandement, un jour ou l'autre.

Tout d'abord on considéra cette élection comme impossible, car c'était une règle à laquelle ces peuples

obéissaient depuis de longues années déjà, d'élire un étranger comme souverain. Ils passèrent néanmoins par-dessus cette convention et nommèrent Michel Wisniowiecki (1), qui appartenait à une famille des mieux qualifiées parmi leur noblesse.

Cette élection mortifia cruellement le prince de Lorraine. Il se voyait sans établissement, brouillé avec son oncle ; les Français étaient en possession des meilleures places du petit État qui, selon le droit, lui devait appartenir. Il lui sembla difficile qu'on songeât présentement à lui donner en mariage une fille et une sœur d'empereur.

Son soupçon ne fut que trop justifié ; les princes ont cela de commun entre eux que la politique règle seule leurs sentiments. L'empereur n'avait d'autre but que de s'attacher le roi de Pologne, quel qu'il fût ; il offrit donc sa sœur à celui qui venait d'être élu, et celui-ci accepta cette alliance avec empressement, puisqu'il n'aurait pas rencontré, dans toute l'Europe, un parti qui lui fît plus d'honneur et qui fût plus avantageux. Le prince de Lorraine, qui se fût consolé de la perte d'une couronne s'il gardait l'amour de sa maîtresse, fut au comble du désespoir. La princesse se montra non moins désolée ; l'éclat de la couronne qui l'attendait ne put l'éblouir : elle pensa qu'elle perdait infiniment, puisqu'elle serait à un autre qu'à lui.

Le prince de Lorraine n'avait plus qu'à quitter les terres de l'Empire, s'il avait su où aller. La France et l'Italie lui étaient interdites ; l'Espagne n'eût pas été une retraite sûre pour lui : son oncle y était décrié comme la fausse monnaie ; le souvenir du duc Fran-

(1) Michel Korybut Wisniowiecki régna de 1669 à 1674.

çois son père n'y était guère en honneur, puisque ce duc s'était rallié jadis à la France, en abandonnant les intérêts de l'Espagne. En cet embarras, il ne fut pas difficile à l'impératrice douairière de lui persuader de demeurer auprès d'elle ; il lui obéit, fondant ses dernières espérances sur sa protection dont elle lui donnait la formelle assurance.

A cette époque, le roi avait perdu, pour la mémoire du cardinal, cette considération qu'il avait montrée si longtemps. Il obligea les héritiers du ministre défunt de se démettre des charges importantes dont ils étaient revêtus et dont ils s'acquittaient assez mal, en faveur de gens plus capables qu'eux de les remplir.

Le duc de Mazarin, pour qui on avait de l'estime avant qu'il fût devenu le neveu et l'héritier du cardinal, était une espèce de saint, que l'on regardait comme un fou et un extravagant. Un faux zèle de religion l'avait poussé à quantité de sottises, et s'il n'était pas fou à lier sur ce point, il l'était certainement sur un autre, c'est-à-dire sur l'amour qu'il ressentait pour sa femme, tandis que celle-ci le haïssait à mort. Tout en l'aimant aussi passionnément qu'il est possible de le dire, il ne laissait pas de la tarabuster si vivement qu'elle fut obligée de le quitter.

Le roi l'avait contraint déjà à se défaire de la charge de grand-maître de l'artillerie ; il l'obligea de plus à abandonner quantité de bons postes qu'il avait et dont il n'était nullement digne. Quand on fait un métier, on doit s'y appliquer entièrement, et puisqu'il était toujours au milieu des moines, que ne prenait-il le froc une bonne fois? C'est ce qu'il eût dû faire de bonne heure et ne se jamais marier. Au reste, sa dévotion le poussa en ces temps-là à une

action qui mit les langues en rumeur et dont il eut le démenti.

Il trouva à redire que la femme du lieutenant-général de La Fère se mît sur le pied de voir quantité d'officiers avec lesquels il supposait, apparemment, qu'elle s'émancipait plus qu'il ne convenait. Il la fit enlever, de sa propre autorité, et enfermer en un couvent. Le mari ne s'avisa pas de discuter avec un fou et d'exiger raison; il se pourvut en justice et donna sa requête au Grand-Conseil. Le duc prétendit se défendre, en alléguant qu'il avait mis bon ordre au scandale. On lui répondit qu'il fournissait là une méchante excuse pour avoir aussi mal préjugé de son prochain, alors que, surtout, il voulait qu'on le crût dévot ; on le condamna ferme aux dépens.

Le duc commença ainsi la décadence de la maison Mazarine, dont il était devenu le chef, quoique sa parenté lui vînt uniquement du propre de sa femme, qui, d'ailleurs, était une cadette des nièces du cardinal. Le duc de Nevers, qui avait meilleure cervelle que lui, dut néanmoins se séparer également de sa charge.

Le roi me la donna, sans que j'osasse la demander. Je voyais un frère de ministre à la tête de la seconde compagnie ; je craignais que Sa Majesté ne me préférât quantité de grands seigneurs, qui sollicitaient cette charge avec un empressement extraordinaire.

Cette compagnie avait changé plusieurs de ses officiers après le siège de Lille. Le jeune Tréville (1) nous avait laissés pour un régiment de cavalerie ; mais, soit qu'il n'eût pas le même courage que son

(1) Il avait été nommé cornette, lors de la reconstitution de la compagnie.

père, comme le prétendaient ses ennemis, soit qu'il fût sincèrement épris de dévotion, comme il serait plus charitable de le croire, il fit bâtir une maison à l'Institut des Pères de l'Oratoire, qui est au delà des Chartreux, et s'y retira.

A toute charge vacante, la même presse de demandes se montrait qu'on avait vue pour la mienne ; les plus grands seigneurs étaient les plus ardents. Comminges, qui avait le gouvernement de Saumur, étant venu à mourir, on vit une trentaine de solliciteurs se mettre sur les rangs ; mais le premier qui parla à Sa Majesté fut si mal accueilli, que les autres ne s'avisèrent pas d'aller rompre les oreilles du roi à ce sujet.

Sa Majesté, alors qu'elle reçut le compliment de ce premier solliciteur, lui demanda de quoi vivraient la veuve et les enfants, si elle accordait ce gouvernement à d'autres qu'au fils aîné. Chacun admira la bonté du monarque, qui s'intéressait à la famille d'un homme mort, au lieu de l'oublier, comme c'est la coutume de la cour.

Cependant le fils de Comminges, celui-là à qui le roi attribuait le gouvernement de son père, avait bien pensé naguère n'avoir plus jamais besoin de rien, et peu s'en était fallu que des bretteurs ne l'eussent envoyé dans l'autre monde.

Il s'était rendu dans un mauvais lieu, avec un seul laquais à sa suite, lorsque ces canailles arrivèrent derrière lui ; ils le regardèrent comme un jeune homme qu'on pouvait molester impunément. Aussi bien, n'avait-il que vingt ans à peine ; et je ne sais même s'il était aussi âgé, car cette aventure arriva avant la mort de la reine-mère.

Ces bretteurs commencèrent donc par l'insulter ; il

fut assez sage pour ne pas relever leurs paroles ; ce qui ne faisait pas le compte des autres, qui n'osaient cependant le maltraiter de but en blanc, comme ils en avaient l'intention, afin de lui enlever son argent, son épée, son habit, et même la vie, s'il se montrait par trop récalcitrant.

Ils outrèrent leurs insultes, puis ils vinrent à lui appliquer des nasardes. Comminges les laissa faire encore, puisqu'il n'était pas le plus fort. Cependant, pour voir à se délivrer de leurs mains, il leur dit qu'il était galant homme, qu'il en userait bien pourvu qu'ils voulussent s'humaniser avec lui ; s'il n'avait pas d'argent en poche, il avait bon crédit dans un cabaret qui n'était pas loin, et que, s'ils le désiraient, il enverrait chercher quelques bonnes bouteilles de vin.

Les bretteurs, lui entendant dire qu'il n'avait pas d'argent, acceptèrent son offre plutôt que de ne rien avoir. Ils consentirent à ce qu'il appelât son laquais, pourvu qu'il lui donnât ses ordres devant eux et à voix haute. Comminges obéit à cette injonction ; il commanda à son laquais de s'en aller quérir une douzaine de bouteilles de vin, du plus rouge qu'il pourrait, de celui qu'il faisait venir quand il avait quelqu'un à dîner chez lui. Le laquais comprit bien que par ce mot de rouge, il entendait les gardes de la reine qui avaient des justaucorps de cette couleur. Il se hâta du mieux qu'il put, car il avait compris que son maître était entre les mains de véritables brigands.

Les bretteurs furent bien étonnés quand, au lieu de bouteilles de vin, ils virent arriver ces gardes ; le caquet revint à Comminges sur le coup. Il l'avait perdu depuis un moment, quoiqu'il eût coutume d'en avoir plus que dix autres ensemble, avec sa voix de fausset.

Il mit flamberge au vent tout aussitôt, et se donna la joie de faire quelques abreuvoirs à mouches dans la peau de ces honnêtes gens, pour paiement des nasardes qu'il en avait reçues. Pour en finir, les gardes et lui poussèrent ces vilains personnages dans l'escalier, qu'ils descendirent un peu vite à leur gré.

Depuis que les Hollandais, soutenus par l'Angleterre et par la Suède, avaient obligé le roi à conclure la paix, on avait vu se produire par le monde une médaille qu'on attribuait à Van Beninghen. Si cette médaille prouvait quelque esprit de la part de cet ambassadeur, elle dénotait, en revanche, une rare insolence. Sur le plat était figuré un soleil, avec ces mots en latin : *In conspectu meo stetit sol.* Or, Van Beninghen se nommait Josué ; on entendait facilement qu'en arrêtant la course du soleil, il se vantait d'avoir arrêté dans ses conquêtes Sa Majesté qui avait pris le soleil pour emblème, avec la devise : *Nec pluribus impar.*

Le fait était d'autant plus offensant qu'il ne manquait pas de vraisemblance. On ne sait si les maîtres de Van Beninghen avaient été consultés avant que cette médaille fût frappée ; toujours est-il qu'ils en frappèrent une autre, et cette fois de leur propre aveu, où la Hollande était représentée, se reposant sur un trophée d'armes, avec ces mots : *Post laborem, requies.* Et pour que nul n'en ignorât, elle prit soin de publier qu'elle avait protégé les rois, menacés de l'oppression, rassuré le repos de l'Europe mis en péril, et fait quantité de belles choses ; ce qui était peut-être véritable, mais qui ne laissait de blesser le roi, puisque c'était lui qu'on accusait d'avoir commis les injustices contre lesquelles la Hollande s'était armée.

Peut-être le moment n'était-il pas bien choisi pour étaler semblables bravades. La faiblesse de cette nation avait paru à tous les yeux, puisqu'elle n'avait pu soutenir la guerre, même contre l'évêque de Munster. En outre, elle souffrait de dissensions intestines, ce qui est la pire des conditions pour un État. Guillaume de Nassau, prince d'Orange (1), fils posthume de Guillaume et de Marie d'Angleterre, n'avait pas obtenu dans la république le rang qui semblait devoir lui être acquis en reconnaissance des services rendus par ses ancêtres. Les Hollandais l'avaient fait élever, sans suite et sans équipage, comme s'il était le fils d'un simple bourgeois.

Ce prince, rejeton de tant de grands hommes et qui comptait parmi ses aïeux plusieurs empereurs, n'avait pas ressenti son abaissement tant que la jeunesse le rendait indifférent aux grandeurs de ce monde. Cependant, les personnes qui étaient affectionnées à sa maison, s'indignèrent que la république marquât aussi peu d'égards au descendant de ceux qui avaient consacré leur vie et leurs efforts à la gloire de la nation ; elles s'attachèrent à le tirer d'une situation inférieure.

La Hollande avait alors pour Pensionnaire, ce qui est la plus grande charge de l'État, un nommé Jean de Witt, homme d'esprit et de jugement, s'il en fut jamais. Il était né ennemi de la maison d'Orange, car son père avait été enfermé dans le château de

(1) Fils de Guillaume II de Nassau et d'Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, né en 1650, huit jours après la mort de son père ; épousa, en 1677, Marie, fille aînée de Jacques II, roi d'Angleterre, ce qui lui permit, en 1688, de profiter du mécontentement de l'Angleterre contre son beau-père, pour détrôner celui-ci et pour s'emparer du trône au nom de sa femme, héritière de son père.

Lowenstein, forteresse au confluent du Rhin et de la Meuse, où on garde les prisonniers d'État. Il accusait le prince d'Orange d'être la cause de cette captivité, et reportait sur le fils la haine qu'il avait conçue contre le père.

La république accordait la plus grande confiance à Jean de Witt, qui vivait sans faste, qui pour suite avait un seul laquais. Il était affable à chacun, saluant tout le monde dans les rues ; son vêtement était modeste, sa table simple, et ses meubles plus simples encore. Il vivait, en somme, comme un homme dénué de toute ambition, quoique, en secret, en eût-il peut-être autant et plus qu'un autre.

Jean de Witt s'était longtemps flatté que le jeune prince ne lui causerait aucune gêne ; pendant sa jeunesse, Guillaume d'Orange, toujours valétudinaire, avait inspiré de vives craintes à sa mère. Les médecins de la Hollande ne connaissant ancun remède au mal dont il souffrait, sa mère, la princesse d'Orange, pria le roi de lui envoyer quelqu'un de Paris. Sa Majesté commanda à Daquin de se rendre en Hollande, et celui-ci, soit qu'il fût plus savant que les autres, soit qu'il arrivât au moment où la nature secondée par la jeunesse triomphait enfin de la maladie, eut tous les honneurs d'une guérison complète.

En l'année 1670, le duc de Lorraine, poussé par son esprit inquiet qui ne lui permettait pas de demeurer en repos, s'efforça de persuader aux Hollandais de se défier du roi qui bientôt tirerait vengeance du tort que lui avaient fait ces peuples en l'arrêtant dans ses conquêtes. Le jeune prince saisit l'occasion de cet avertissement pour demander qu'on le rétablît dans les charges de ses ancêtres : l'une de ces charges était celle de stathouder, qui veut dire gouverneur du

pays ; l'autre était celle d'amiral, et les deux donnaient le pouvoir à celui qui en était investi de commander les armées de terre et de mer.

Jean de Witt ne s'accommoda pas de ces prétentions. Il riposta que la guerre ne menaçait nullement le pays, et que, si la France attaquait la Hollande, elle trouverait devant elle l'Angleterre qui s'opposerait à ce qu'elle ruinât ce pays.

Cette espérance ne reposait que sur des fondements peu assurés. Le roi d'Angleterre était déjà intervenu en faveur du prince d'Orange, et son intervention n'avait abouti à rien. Il gardait quelque ressentiment du mépris dans lequel les Hollandais semblaient tenir sa demande. D'autre part, des difficultés sur mer, à propos d'affaires de commerce, contribuaient à aigrir les rapports entre l'Angleterre et les Provinces-Unies ; d'autant que les Hollandais, très puissants sur mer, restaient sourds à toutes les réclamations et ne se relâchaient en rien sur ce qu'ils soutenaient être leur droit.

Dans ces conjonctures, le roi décida de mettre à profit cette animosité, pour tirer la vengeance qu'il méditait contre la république. Il fit proposer à Sa Majesté Britannique une ligue offensive et défensive. Ce prince ne put se décider à entrer dans ces vues, toujours par la crainte de ses peuples aux yeux de qui la France semblait extrêmement suspecte. Le roi se résolut à patienter, sachant que le moment viendrait où Sa Majesté Britannique s'affranchirait du joug qu'elle acceptait de ses sujets, et qu'il n'y avait qu'à l'enhardir, en plaçant auprès d'elle une personne qui travaillât à faire triompher les intérêts de la France.

Ce monarque, aussi habile dans le conseil que

vigoureux dans l'action, étudiait les inclinations des princes avec qui il se voyait en rapport, et s'attachait à tirer son profit de ses observations. Il envoyait, par exemple, de belles femmes à ceux qui étaient connus pour aimer le beau sexe, et pénétrait par le ministère de ces femmes, qu'il pensionnait largement, dans le secret le plus intime des cabinets.

Le roi d'Angleterre avait fourni les preuves que son cœur ne pouvait longtemps résister aux charmes d'une belle personne. Sa maîtresse actuelle était la comtesse de Castelmaine, qu'il avait faite duchesse de Cleveland, mais qui le contentait assez mal à cause de ses infidélités continuelles. Bien qu'il se réconciliât à tout bout de champ avec cette volage, on prévoyait que la rupture serait imminente le jour où le roi aurait trouvé un objet à son gré. Madame avait, parmi ses filles d'honneur, une beauté qui semblait être le fait de ce prince. Ses charmes étaient irrésistibles; elle ne demandait qu'à devenir la maîtresse d'un roi.

Elle était venue à la cour dans ce seul dessein; elle s'était imaginé qu'elle n'avait qu'à paraître pour effacer complètement madame de La Vallière, d'autant que le roi se dégoûtait de plus en plus de sa maîtresse, par suite de sa maigreur qui devenait extraordinaire. Sa Majesté n'aimait pas les coquettes de profession, si bien que cette fille perdait son temps et ses peines. Elle manquait aussi de patrons propres à la prôner auprès de Sa Majesté, car la mode en était venue à la cour, et l'on voyait des maris vanter leurs femmes; des parents, leurs parentes; des amis, leurs amies; des amants, leurs amantes. Ces gens n'avaient d'autre idée que d'établir leur fortune en vendant ce qu'ils avaient de plus cher.

Un prince, et non des moindres, s'en vint présenter ses excuses au roi parce que sa fille avait mal accueilli Sa Majesté. Un père osa même raconter au roi qu'il avait eu l'occasion de voir sa fille toute nue, que le spectacle valait un dérangement et qu'il serait charmé d'en donner l'agrément au roi, si Sa Majesté daignait en exprimer le désir.

Cette fille d'honneur de Madame se nommait mademoiselle de Keroual ; elle risquait fort de sécher sur pied en attendant le bon plaisir de Sa Majesté. Le roi avait remarqué sa beauté, qui était admirable, mais il ne s'était pas senti la moindre tentation à son endroit. Cependant, il pensa qu'il ne rencontrerait pas mieux, pour ce qu'il entendait faire, et que ces charmes, dont il se souciait peu pour son compte, agréeraient fort au roi d'Angleterre. Il s'en ouvrit à Madame, qui avait eu recours maintes fois à Sa Majesté, dans les chagrins que lui donnait le favori de son mari, le chevalier de Lorraine, et qui ne demandait qu'à plaire à Sa Majesté. Madame accepta de mener cette fille en Angleterre, pour voir si sa beauté produirait l'effet qu'on était en droit d'espérer (1).

(1) Cette histoire de proxénétisme royal est parfaitement historique. « Triste, honteuse, déplorable négociation que le roi imposa à Madame », dit Michelet. Louise-Renée de Pen-An-Coët de Keroual était née en Bretagne, dans le Bas-Léon, en 1649 ; elle mourut à Paris en 1734. — Voir, dans les lettres de madame de Sévigné (11 octobre 1675, à madame de Grignan), un passage amusant sur la rivalité de cette femme, devenue duchesse de Portsmouth, avec une comédienne, Nel Gwin, qui lui disputait le cœur du roi Charles II.

XIX

Un appeau bien tendu. — Pas de marché sans arrhes. — La mort de Madame. — Doutes et soupçons. — La visite des médecins. — Un frère qui se console. — Moisy, fabricant de point de France. — Une intrigante. — M. le comte. — Quatre mille francs de dentelles. — Les deux lettres de change. — Protestation devant notaire. — Visite à d'Artagnan. — L'exercice des mousquetaires. — Aveux. — Mouchoir disparu. — La revue. — L'opinion du roi. — L'abbé et la mouche. — L'appareilleuse. — Effronterie. — Intervention royale. — Punition du voleur.

Pour que Madame pût passer en Angleterre sans qu'on cherchât à épiloguer dans le public sur la véritable cause de son voyage, le roi imagina un prétexte. Il fit partie avec la reine de la mener voir la Flandre française, où l'on exécutait, sur ses ordres, de grandes constructions. Sa Majesté avait commandé de raser les vieilles fortifications des places qu'elle avait prises, et d'élever de nombreuses citadelles en remplacement. Elle faisait, de plus, je ne sais combien de travaux, qui prouvaient l'immensité de ses richesses.

Le roi partit donc de Saint-Germain-en-Laye, vers la fin du mois d'avril 1670, Madame le suivit, n'ayant d'autre dessein, en apparence, que d'accompagner la cour, là où elle se rendait.

Le roi fut d'abord à Arras, puis à Douai ; il visita les travaux qui se faisaient à Tournai, et arriva à Dunkerque, en passant par Lille. A Dunkerque, Sa Majesté envoya complimenter le roi d'Angleterre. Madame usa de l'occasion pour en faire tout autant et manda au roi, son frère, qu'il lui envoyât un yacht, afin qu'elle traversât la mer et qu'elle eût le bonheur de le voir, puisqu'aussi bien, ils ne s'étaient pas rencontrés depuis longtemps.

Madame débarqua en Angleterre avec une suite magnifique, mais nulle des femmes qui l'accompagnaient ne rivalisait de beauté avec mademoiselle de Keroual. Pour que l'ajustement relevât encore ses charmes, Madame lui avait fait un présent considérable, qui ne venait pas de sa bourse, comme on pense, mais de celle du roi. Elle n'eut pas plutôt paru devant le roi d'Angleterre, que celui-ci fut épris. Il ne voulait pas que sa sœur remmenât avec elle une personne qu'il voyait déjà d'un aussi bon œil. Madame désirait au moins sauver les apparences, pour qu'on ne l'accusât pas de jouer un personnage qui convenait peu à son rang ; elle se refusa donc de consentir aux désirs de son frère.

A dire le vrai, mademoiselle de Keroual s'était déjà accordée en tout avec le monarque, et je ne sais trop si elle n'avait pas donné quelques arrhes sur le marché conclu. Aussi promit-elle au roi d'Angleterre qu'elle ne serait pas plutôt arrivée à Paris, qu'elle abandonnerait son service au Palais-Royal, où demeuraient Madame et son mari, et qu'elle reviendrait en toute hâte en Angleterre.

Mademoiselle de Kéroual tint sa parole en fille d'honneur, quoiqu'elle s'apprêtât à commencer un métier qui ne s'accommode guère avec cette qualité.

On lui donna assurance, avant qu'elle quittât Paris, que les pensions ne lui manqueraient pas, pourvu qu'elle obtînt du roi d'Angleterre tout ce qu'on désirait de lui. Elle y réussit assez bien, mais Madame, à qui elle était redevable de ce commencement de fortune, n'en put voir la fin, parce qu'elle mourut, quelques jours après, d'une si étrange manière, que l'on soupçonna que sa mort n'était pas naturelle (1).

Le roi ne put croire cependant que personne eût été si méchant que d'attenter ainsi à la vie de cette princesse. Cependant, celle-ci, du moment qu'elle s'était sentie mal, jusqu'à l'heure où elle avait rendu l'esprit, n'avait cessé de protester qu'on l'avait empoisonnée. Ces paroles méritaient un éclaircissement. Aussi le roi ordonna qu'on ouvrît le corps en présence de ses principaux médecins. Il fit appeler l'ambassadeur d'Angleterre, afin que le rapport qu'on ferait en la présence de celui-ci parût moins suspect à Sa Majesté Britannique, car le roi craignit qu'une brouille entre les deux couronnes ne résultât de cet événement.

Soit que les médecins eussent été gagnés, soit qu'en vérité Madame fût morte d'une colique comme on l'affirmait, ceux-ci certifièrent qu'après avoir visité les parties nobles d'un bout à l'autre, ils n'avaient reconnu aucun indice de poison (2).

Le roi d'Angleterre, quoiqu'il eût été touché de la

(1) Trois heures du matin, 29 juin 1670.

(2) Saint-Simon affirme que Louis XIV, alors que Monsieur, son frère, songeait à se remarier, voulut savoir si oui ou non il avait empoisonné sa première femme. Il interrogea Furnon, le maître d'hôtel de Madame, qui avoua que le poison avait été envoyé d'Italie par le chevalier de Lorraine, à Beauveau, écuyer de Madame, et à d'Effiat, son capitaine des gardes, mais que Monsieur n'en savait rien.

fin funeste de sa sœur, ne put soulever aucune réclamation. Il se consola dans les bras de sa nouvelle maîtresse, et comme les conseils donnés par la femme que l'on aime ont la plus grande influence sur un cœur épris, il se laissa aller à suivre ses désirs ; elle le porta à se joindre à la France pour faire la guerre aux Hollandais, dont les vaisseaux refusaient de saluer les vaisseaux anglais, ce qui excitait un grand mécontentement chez ce peuple.

Le roi, assuré sur ce point, ne différa pas plus longtemps de châtier le duc de Lorraine, en remerciement de toutes les cabales que celui-ci formait dans toutes les cours de l'Europe, et principalement chez les Hollandais, contre la France. Le maréchal de Créqui entra dans son pays avec une armée de quinze mille hommes et s'en rendit le maître en un mois de temps.

Vers ce temps-là, il arriva à un ancien mousquetaire, qui était alors officier aux gardes, une aventure qui mérite d'être rapportée. Cet homme fait aujourd'hui le gros dos avec une belle charge qui est le fruit de ses friponneries. Je n'irais cacher si j'étais à sa place !... Toujours est-il que je fus cause si le fait dont je vais parler fut reconnu.

Il y avait à Paris, dans la rue des Bourdonnais, un gros marchand de point de France qui se nommait Moisy, et qui faisait dans son métier le plus fort négoce de Paris. Il possédait une manufacture de point à Aurillac, qui avait cassé le col aux points de Venise, ce qui lui valait la protection de M. Colbert, qui s'était déclaré le patron de ceux qui introduisaient en France de ces sortes de choses.

Ce marchand, qui passait pour un Crésus, vit arriver un jour chez lui une certaine parente de

M. le Premier, femme d'intrigue et bien connue comme telle. Cette femme raconta qu'elle était chargée d'acheter, pour une personne de condition qui se mariait, un mouchoir en point de France et les divers objets dont on fait emplète en ces sortes de circonstances. Moisy n'ignorait pas ce qu'était cette femme ; il eût dû se méfier d'elle.

Néanmoins, comme elle avait parfois des commissions et que, même, il avait gagné quelque chose par son entremise, il la reçut comme si c'eût été quelque femme bien régulière. Il lui montra sa marchandise; elle en choisit pour environ quatre mille francs et lui dit de lui apporter ces objets sur le soir, et qu'il rencontrerait chez elle un parent de la demoiselle qui se mariait. Elle était aise, ajouta-t-elle, que ce parent vît la marchandise, afin qu'elle se réglât sur son approbation.

Moisy se rendit à l'heure indiquée et rencontra notre ami, l'officier aux gardes, qui se donnait de grands airs. Le marchand, voyant un homme bien fait, bien paré, lui montra quelque respect, d'autant que l'entremetteuse lui avait confié que cet homme avait une bourse bien garnie. L'officier regarda les objets et approuva. Il ne restait plus qu'à compter l'argent pour que l'affaire fut consommée; le prix des objets montant à quatre mille francs, comme on le sait.

La femme dit alors à Moisy que M. le comte (c'est ainsi qu'elle désignait ce maître fripon) n'avait à lui donner en paiement qu'une lettre de change sur MM. le Gouteux, fameux banquiers de Paris : autant dire de l'or en barre. Mais le montant de cette lettre de change était supérieur à celui de l'achat; on demanda à Moisy de souscrire une seconde lettre de change, représentant la différence.

Moisy se laissa abuser ; d'autre part, en entrant chez cette femme, il avait aperçu deux ou trois hommes, qui lui parurent être de véritables coupe-jarrets. La lettre de change était de sept mille livres ; Moisy en écrivit une autre de trois mille livres qu'il laissa aux mains de ces gens, avec le carton qui renfermait les dentelles.

A peine le marchand fut-il dehors qu'il se jugea attrapé ; il courut chez un de ses voisins qui s'entendait fort bien à la chicane. Ce voisin le blâma d'avoir lâché sa marchandise et son billet. Moisy répliqua que s'il ne s'était pas montré aussi facile, il aurait été assassiné, car l'endroit sentait le coupe-gorge à plein nez. Le logis où la dame l'avait fait venir était du côté des Invalides (1) ; on l'eût tué dix fois pour une avant qu'on ne fût venu à son secours. Le voisin lui conseilla, dans ce cas, de se rendre sur-le-champ chez un notaire pour protester contre la lettre de change qu'il avait signée. Pour la marchandise, il la devait considérer comme perdue, car le prétendu M. le comte ne se retrouverait pas facilement. Cependant, Moisy pourrait se rendre avec un commissaire chez la dame ; encore ce logis devait-il être un logis d'emprunt, auquel cas tous les oiseaux dénicheraient au plus vite, si ce n'était déjà fait.

Pour ne rien faire à la boulevue, le voisin recommanda à Moisy, avant qu'il tentât quoi que ce soit, de voir MM. le Gouteux afin de se renseigner sur la lettre de change. Selon toute apparence, c'était une lettre de change de contrebande, mais la prudence

(1) L'édit royal ordonnant la construction de l'hôtel des Invalides est du 15 avril 1670 ; le monument fut inauguré par le roi en personne, en octobre 1674.

commandait au moins de s'en assurer. Malgré que l'heure fut avancée, il courut chez MM. le Gouteux qui lui dirent, comme il ne s'y attendait que trop, qu'on l'avait trompé. Il s'en fut de là chez son notaire, qui rédigea sa protestation.

Il avait toujours sous les yeux la figure de ce comte. Tout d'un coup la pensée lui vint qu'il avait déjà vu cet homme sous la casaque d'un mousquetaire de ma compagnie. Il ne balança pas plus longtemps à se présenter chez moi, quoiqu'il fût bien près de minuit.

Je n'étais pas encore couché; mes gens m'avertirent qu'un marchand de point de France faisait mille prières pour me voir pour une affaire d'importance. Je commandai qu'on le fît entrer; il me raconta son histoire, et comme quoi il se souvenait d'avoir vu son homme faisant l'exercice dans la cour du Louvre. Je lui répondis qu'il se méprenait sans doute, mais, toutefois, quelque soin que j'eusse de choisir des gens incapables de faire honte à la compagnie, il était possible que quelque brebis galeuse se fût glissée dans les rangs. Je me mis à sa disposition pour l'aider à ce qu'il retrouvât son voleur.

Moisy me demanda que je consentisse, si j'en avais le loisir, à commander l'exercice des mousquetaires entre dix et onze heures du matin, au Pré-aux-Clercs, qu'il les verrait ainsi, les uns après les autres, quand ils défileraient. Il m'était facile de le satisfaire, mais l'heure qu'il m'indiquait ne me convenait pas, car je voulais assister à la messe du roi, Moisy, d'autre part, avait l'intention de se rendre au préalable chez la dame qui s'était entendue avec son fripon. Enfin, nous arrêtâmes que l'exercice aurait lieu entre huit ou neuf heures du matin; j'eusse pu commander mes

mousquetaires pour une heure plus matinale, s'ils avaient tous logé à l'hôtel des mousquetaires, mais beaucoup d'entre eux habitaient en ville; il me fallait un certain temps pour les prévenir.

Entre six et sept heures du matin, Moisy se rendit chez la dame qui n'avait pas délogé comme il le craignait. Ses gens refusèrent l'entrée à Moisy, qui s'avisa de dire qu'il venait de la part de M. Colbert, et que si on ne lui ouvrait la porte de bon gré, il se la ferait ouvrir de force. La dame s'attendait bien à une visite de Moisy, mais elle ne croyait pas qu'il découvrirait si vite le pot aux roses. Néanmoins, elle s'efforça de payer d'effronterie; elle demanda à Moisy s'il devenait fou que d'oser de semblables accusations; l'autre, qui était tout excité de colère, remit M. Colbert en avant, et lui conseilla de ne pas jouer plus longtemps la femme indignée, puisqu'il se faisait fort, avec l'aide du ministre, de l'envoyer en prison, avant qu'il fût peu.

La dame savait que M. Colbert tenait Moisy en grande estime, et qu'il le recevait familièrement : elle changea de langage aussitôt et reconnut que M. le comte avait joué là un vilain tour, et qu'elle regrettait bien qu'il eût emporté la lettre de change de Moisy. Celui-ci, à ces paroles, comprit qu'elle avait gardé les marchandises par devers elle. Il était garanti pour sa signature; il exigea donc la restitution des objets qu'il avait apportés; de cette façon les voleurs auraient travaillé pour rien.

La dame ne se refusa pas à restituer, mais elle y mit une condition, c'est que, directement ou indirectement, Moisy s'engagerait sous serment à ne pas l'obliger de révéler le véritable nom du comte prétendu. Moisy jura; le plus pressé pour lui, en ce moment,

lui semblait être de rentrer dans son bien. Il comptait, d'ailleurs, par la lettre de change, connaître le fripon; eût-elle passé en une infinité de mains, on remonterait facilement à la source.

Quand il vérifia, devant la dame, l'état de ses marchandises, il se trouva qu'un mouchoir avait disparu. La dame répliqua que le comte l'avait emporté, mais qu'elle le paierait au premier argent qui lui rentrerait. C'était là une méchante caution; le mouchoir valait une trentaine de pistoles. Moisy s'estima encore heureux d'en être quitte à ce prix.

Là-dessus, il vint me rejoindre au Pré-aux-Clercs, comme il était convenu. Il était en carrosse de louage; il mit pied à terre, comme s'il venait me saluer. Je lui trouvai l'air plus joyeux qu'il ne l'avait, lorsque je l'avais vu la veille. Je le tirai à part et lui demandai s'il avait quelques bonnes nouvelles de son vol. Il me fit le compte de son expédition du matin. Je lui dis alors que si, comme je l'espérais, il ne retrouvait pas son voleur parmi les mousquetaires, il n'avait qu'à mettre la dame en surveillance, au moyen d'espions, et qu'il reconnaîtrait le larron qui devait être le bon ami de cette femme ou celui de sa fille, car elle en avait une fort jolie, qui avait été cause de la mort d'un homme, un nommé Courboyer, qui était son amant. La fille était mariée, et détestait son mari; Courboyer, d'accord avec ces deux femmes, suborna des témoins qui accusèrent ce mari d'avoir conspiré contre la vie de Sa Majesté; mais l'intrigue fut éventée. Courboyer eut le col coupé et les deux femmes se sauvèrent en Espagne où elles demeurèrent assez longtemps.

Après quelques évolutions, je commandai le défilé; tous les mousquetaires de la compagnie étaient là, personne ne manquait, pas même celui qui devait

aller à l'ordre, parce que je comptais le prendre moi-même de Sa Majesté. Moisy eut beau regarder tous les rangs, les uns après les autres, il n'aperçut pas celui qu'il cherchait. J'en fus ravi, comme on peut croire.

Je montai en carrosse, après cela, pour me rendre à Versailles, à la messe de Sa Majesté. Le roi s'était mis à son balcon, pour inspecter les Cent-Suisses que l'on venait d'habiller à neuf. Il me vit arriver de Paris et mettre pied à terre à la grande grille de fer qui est au-devant de la cour du palais. Dès que je fus monté, le roi, qui avait coutume de me voir arriver de meilleure heure, me demanda où j'avais pu m'amuser si longtemps pour m'être à ce point attardé.

Je lui répondis que je l'en informerais tout au long s'il lui plaisait de m'accorder un moment d'audience. Il me tira à part pour entendre ce que j'avais à lui confier, et quand je lui eus dit l'aventure de Moisy, et comme quoi, sur le soupçon que ce pouvait être un mousquetaire qui eut commis ce vol, j'avais réuni la compagnie pour le détromper, Sa Majesté approuva pleinement ma conduite et répéta tout haut, devant la cour, ce que je lui avais dit tout bas, à la réserve qu'elle eut la bonté de ne pas nommer la dame, par égard pour les personnes de considération à qui elle était apparentée.

Moisy fournissait madame de La Vallière, à qui le roi rapporta cette histoire; elle m'envoya quérir pour connaître le fait d'original, mais je ne pus lui en conter plus long que l'avait fait le roi à qui j'avais défilé mon récit de bout en bout, sans y manquer d'un point.

Quelque vigilance qu'y apportât le marchand, il n'arriva pas à mettre la main sur son voleur; la dame

et sa fille recevaient une si grande quantité d'hommes qu'il était difficile au plus clairvoyant de s'y reconnaître.

Une douzaine de jours se passèrent de la sorte, puis un abbé se présenta chez Moisy pour demander le paiement de la lettre de change qu'il avait signée. C'était le propre frère du filou, à qui l'autre avait fait confidence complète, car, ne rencontrant pas le marchand à son logis, il ne voulut pas s'expliquer, ni laisser son nom et son adresse. On l'en pressa vivement toutefois, car Moisy avait donné des ordres formels à ce sujet. L'abbé revint une seconde fois, sans plus de succès, mais à la troisième fois, il se rencontra avec le marchand, qui lui demanda à voir la lettre de change, sous prétexte qu'il en signait un si grand nombre, qu'il ne se souvenait pas pour quelle cause il avait fait celle-là.

Il s'était gardé, pour ne pas inquiéter son homme, de parler de filouterie; l'abbé lui répliqua qu'il n'avait pas le papier, mais qu'il reviendrait le lendemain, à une heure qu'il fixa, et qu'il donnerait satisfaction à Moisy sur ce sujet.

Celui-ci eut peur de ne pas le voir revenir; il dépêcha un des espions qu'il payait pour cette affaire. L'abbé ne se sentait pas la conscience bien nette et se détournait à toute minute, si bien qu'il reconnut qu'une mouche était à ses trousses. Il se jeta en une quantité de rues où il n'avait que faire, mais bien qu'il coupât et recoupât sa piste, il ne fit pas lâcher prise a son espion. Après des tours et des détours, il gagna le Pont-Neuf; là il rencontra une appareilleuse ou, du moins, une femme qui en avait toute la mine.

Cette femme l'arrêta et ils causèrent tous deux pen-

dant quelques minutes. La mouche s'était rejeté en un coin, et ne s'occupa plus de l'abbé; car il voyait que la femme, après avoir quitté l'abbé, s'acheminait de son côté. Il l'arrêta et lui demanda le nom de l'abbé, comme si le connaissant de visage, il avait oublié qui il était. Cette femme, pour se vanter de ses belles connaissances, le lui dit tout bonnement. Le nom était bien connu; le frère l'avait rendu célèbre par ses aventures au jeu, et par diverses frasques moins recommandables certainement.

Tandis que l'espion faisait part à Moisy de sa découverte, l'abbé rejoignait le prétendu comte et lui apprenait : « Qu'une mouche s'était attaché à ses talons, et qu'il avait tenté de le dépister en lui faisant voir du pays; que ses peines avaient été inutiles, puisqu'il avait rencontré une femme dont il était connu, qu'il avait vu l'espion en conversation avec cette femme, et que celle-ci, apparemment, l'avait nommé. »

Quand le maître fripon connut cette nouvelle, il comprit qu'il était bien inutile de se cacher plus longtemps ; il s'arma d'effronterie, s'en fut chez un sergent et donna assignation à Moisy devant les consuls. Il estimait qu'en sa qualité d'officier aux gardes porteur d'un bon billet, il en imposerait aux juges qui n'oseraient prononcer contre lui; il était décidé, par là-dessus, à accuser Moisy d'imposture, et à demander réparation d'honneur, si le marchand se retranchait derrière la friponnerie dont il avait été victime ; aussi poussa-t-il l'audace jusqu'à comparaître en personne.

Le cas était fort embarrassant, et les juges s'apprêtaient à conclure en sa faveur, lorsque le duc de Gênes tira Moisy de ce mauvais pas.

Le duc s'était rendu à plusieurs reprises chez le

marchand, pour diverses emplettes, et ne l'avait pas trouvé, car cet homme était toujours par voies et par chemins par suite de son procès. Le duc le rencontra enfin, tout échauffé, arrivant de la ville; il lui dit qu'il n'avait jamais ouï parler d'un coureur comme lui, qu'il était venu quatre fois sans le voir et qu'il était bon, cependant, qu'un marchand fût à ses affaires.

Moisy lui répéta ses ennuis et le nom du fripon. Le duc de Gênes en parla aussitôt au roi ; Sa Majesté se ressouvint du rapport que je lui avais fait, et déclara qu'elle rendrait justice au marchand. Elle ordonna, tout aussitôt, au maréchal de Gramont d'enjoindre à cet officier de se défaire de sa charge et de rendre le billet à Moisy, ajoutant qu'elle se retenait bien fort pour ne pas l'envoyer tout droit en justice afin qu'on le punît comme il le méritait.

Sur ce commandement, notre homme fut bien forcé d'abandonner son procès et de sortir du régiment des gardes. Aujourd'hui il ne se souvient plus de cette honte ; sourd aux reproches de sa conscience, il va la tête levée, comme s'il était irréprochable. On ne sait vraiment comment Monsieur a pu le recevoir dans sa maison; il ignore certainement les hauts faits de ce personnage, car s'il en était instruit, il ne pourrait faire autrement que de le jeter à la porte de chez lui.

XX

Truite et turbot. — Le magasin de Moisy. — Un prêtre amateur de dentelles. — Les édits contre les huguenots. — Les poches du haut-de-chausses. — L'humanité d'un Lieutenant-criminel. — Le conseil de d'Artagnan. — Intervention de M. Colbert. — Deux magistrats semoncés. — La Hollande menacée. — Second mariage de Monsieur. — La cavalerie suisse. — Régiments anglais et italiens. — Les libellistes en Hollande. — Un roi de revue. — Entrée en campagne. — Chamilli et le chevalier de Grancey. — Une femme disputée. — Enlèvement. — Une galanterie. — Serment oublié. — Sur le Pont-Neuf.

Je profitai, dès lors, de la connaissance que j'avais faite de Moisy, pour acheter chez lui le linge dont j'avais besoin personnellement, et celui que des amis de province me donnaient souvent commission d'acheter pour leur compte. Je me trouvais un jour chez lui, vers l'heure du dîner, quand il me dit qu'il avait le meilleur vin de France, et que je lui ferais grand plaisir si je consentais à ce qu'il me donnât à manger, puisqu'aussi bien je n'avais pas encore dîné, et qu'il fallait que je dînasse quelque part.

Il m'en priait de si bonne grâce que j'allais accepter, lorsque je me souvins que Moisy était huguenot, et que ce jour-là était un vendredi. Pensant qu'il n'avait que de la viande à me donner, je lui répondis

que, tout homme de guerre que je fusse, je ne laissais pas de manger maigre les vendredis et les samedis. Il répliqua qu'il n'entendait pas que je perdisse, par sa faute, mes bonnes coutumes; qu'il me servirait un turbot avec des truites, et qu'il se vantait que je ne pourrai manger de meilleurs poissons, même à la table du roi.

C'était me promettre bonne chère que de parler de ce dernier poisson, que j'aimais par-dessus tout; j'acceptai donc, et il me fit verser un doigt de vin, en attendant qu'on servît, car il se faisait tard. A ce moment, le garçon de Moisy vint lui annoncer qu'une dame de qualité, que je connaissais bien, l'attendait en son magasin. Il y fut aussitôt et je l'y suivis, pour saluer cette dame, avec qui je riai et plaisantai, si bien que le temps ne me dura guère, et qu'il était deux heures et demie quand nous nous mîmes à table.

Pendant ce temps, diverses personnes, tant de la cour que de la ville, étaient survenues dans le magasin; Moisy et sa femme avaient ouvert une grande quantité de cartons. Tandis que Moisy m'emmenait dans sa salle, sa femme demeurait au magasin, afin de veiller, car il y avait encore quelques acheteurs et, parmi eux, un prêtre qui était venu voir le maître-garçon; ils étaient tous deux du même pays et se connaissaient de longue main.

Ce prêtre venait assez souvent chez Moisy; on ne se défiait pas de lui. Cependant, la femme, ayant jeté les yeux sur un carton, s'aperçut qu'il était vide. Elle s'étonna fort, puisqu'on n'avait autant dire rien vendu dans la matinée, quoiqu'il fût venu abondance de monde. Sans rien dire, elle épia ce prêtre et ne fut pas longtemps à le voir mettre la main en un carton et escamoter une pièce de dentelles.

Elle le vint dire tout bas à son mari, n'osant l'avertir tout haut, à cause de moi, pour ne pas manquer à la bienséance. A leur air, je devinai qu'il se passait quelque chose; ils en voulaient d'abord faire mystère, mais Moisy, que je pressai, m'avoua à la fin ce qu'il en était. Je lui dis qu'il était fou de garder le silence sur une chose semblable, qu'il n'avait pas à s'inquiéter de moi, et, fussé-je un prince du sang, je ne pouvais trouver mauvais que, toute affaire cessante, il commençât par faire rendre gorge à son voleur.

Moisy reconnut que la considération de ma présence l'avait retenu tout d'abord, mais qu'il s'y mêlait une autre difficulté sur laquelle il n'était pas fâché de connaître ma pensée. Il était huguenot, comme je l'ai déjà dit, et son voleur était prêtre; or, on commençait, à cette époque, de mener la guerre contre ceux de sa religion. Il craignait qu'on ne machinât contre lui quelque faux rapport à la cour, le représentant comme ayant voulu noircir un ecclésiastique pour venger les persécutions infligées aux protestants. Aussi ne savait-il encore s'il devait se plaindre.

Je répliquai qu'il n'y avait pas à délibérer sur ce point; que je me portais sa caution, si quelqu'un trouvait à redire à ses faits et gestes. Je l'excitai si bien qu'il se leva de table et passa en son magasin. Le prêtre venait de sortir, sans se presser, le front haut, comme le plus honnête homme de la terre. Moisy, accompagné de deux de ses garçons, lui courut sus et le rattrapa au coin de la première rue. Il lui dit alors, pour tout compliment, qu'il entendait passer en revue son haut-de-chausses, car on lui avait pris des dentelles, et que ses poches lui paraissaient bien remplies.

Le prêtre en appela aux passants, cherchant à les émouvoir contre son accusateur, en le traitant de huguenot. Par bonheur pour Moisy, il était connu pour honnête homme dans tout son voisinage. Ceux qui s'intéressaient déjà en faveur du prêtre revinrent sur leur impression, car les voisins accourus se déclaraient prêts à répondre, corps pour corps, en faveur de Moisy. « D'ailleurs, disaient ces bonnes gens, la chose est commode à éclaircir, puisque le prêtre n'a qu'à se laisser fouiller pour établir sa pleine justification. »

Il n'y avait rien à répliquer à cet argument ; seulement le prêtre ne voulait pas entendre parler de fouille, et comme il cherchait à se dégager, ceux qui avaient combattu le plus chaudement pour lui furent les premiers à lui visiter les poches : on en retira pour cinq ou six cents écus de dentelles ; il en avait jusqu'en un endroit que je n'ose marquer. Les fouilleurs menèrent tout droit mon homme au Grand-Châtelet, après l'avoir régalé en enfant de bonne maison.

Un exempt l'écroua aussitôt, au nom de Moisy, sans savoir si le marchand le trouverait bon ou non. Or, cela n'arrangeait nullement Moisy, car il n'entendait pas que le procès du prêtre se fît à ses frais. Il avait recouvré ses dentelles et n'en demandait pas davantage ; aussi désavoua-t-il l'exempt.

Le Lieutenant-criminel était Dessita, qui avait succédé à Tardieu. Il avait non moins bon appétit que son prédécesseur, et même meilleur, car il s'en fallait de beaucoup qu'il fût aussi riche que l'autre. Il était humain à sa manière, car on ne peut pas soutenir qu'il eût laissé périr un coupable, lorsque celui-ci avait de l'argent à lui donner. Quant à la justice, il prenait de singulières libertés avec ses devoirs, et ce que je vais rapporter en est une bonne preuve.

Lorsque Dessita fut averti que Moisy ne voulait pas se rendre partie contre le prêtre, il fut bien fâché de perdre une occasion de se faire la main. Il poussa le procureur du roi qui était tout aussi intéressé que lui. C'était pourtant un homme de condition ; mais il était aussi gueux que Job, et la pauvreté entraîne à des actions qu'on ne commettrait pas dans la richesse.

Ce magistrat invita Moisy à déposer, au greffe, les dentelles trouvées sur le prêtre ; c'étaient, disait-il, des témoins muets, plus propres à convaincre le coupable que tout autre témoignage. Moisy entendit bien que le Lieutenant-criminel et le procureur du roi, ayant perdu tout espoir de le ronger, se vengeraient volontiers sur ses dentelles. Il répondit que les témoins du vol et de la fouille étaient assez nombreux, sans qu'on eût besoin de ses dentelles.

Les autres ne se contentèrent pas de cette réponse ; ils avertirent Moisy qu'un jugement était rendu et que, s'il ne s'exécutait pas, on mettrait garnison chez lui. Voilà ce pauvre marchand tout effrayé qui accourt chez moi. Il me conte l'affaire des deux juges, les menaces qu'on lui a portées jusqu'en son logis, et me prie d'en dire un mot au roi. Sa Majesté, dans son esprit de justice et d'équité, ne permettrait pas qu'on le dépouillât, au nom de la justice. A la première visite que M. le Premier-Président ferait au roi, Sa Majesté n'aurait qu'à lui ordonner d'imposer silence aux magistrats prévaricateurs.

Le plan qu'avait imaginé Moisy n'était pas difficile à exécuter, et je ne refusai pas mon aide ; mais la voie, tout excellente qu'elle fût, me semblait trop lente. Sa Majesté haïssait l'injustice au plus haut point, mais elle était chargée de tant de soins, qu'elle oublierait certainement le cas de Moisy. Je lui con-

seillai donc de voir M. Colbert, auprès de qui il avait libre accès; ce ministre avait tout pouvoir nécessaire pour rembarrer les persécuteurs de Moisy.

Il tomba d'accord avec moi que cette façon de procéder était préférable et s'en fut auprès de M. Colbert. Celui-ci l'écouta, et lui dit de revenir chez lui, le surlendemain, à huit heures du matin, et que cela l'étonnerait fort si l'on continuait après cela de lui causer quelque préjudice.

Les magistrats ne perdaient pas de vue les dentelles qu'ils guignaient. Après l'exempt, ils envoyèrent le greffier-criminel, toujours dans le même but. Moisy demanda vingt-quatre heures de délai, en payant cet homme d'une défaite : il attendit impatiemment l'heure du rendez-vous fixée par le ministre.

On doit rendre cet hommage à M. Colbert qu'il aimait par-dessus tout la droiture. Il n'oublia pas ce qu'il avait promis, et envoya un petit billet aux magistrats dans lequel il leur mandait, de la part du roi, de se rendre auprès de lui à huit heures du matin. Ils arrivèrent dès sept heures et demie, bien embarrassés de deviner pourquoi le ministre les appelait.

Ils attendirent un moment, que M. Colbert voulût les recevoir ; l'arrivée de Moisy, qui survint un quart d'heure après eux, commença de les renseigner sur ce qui les attendait. A ce moment, ils eussent donné gros pour être ailleurs ; mais le vin était tiré, il fallait le boire.

Le valet de chambre de M. Colbert, ayant annoncé Moisy, eut ordre de le faire entrer immédiatement, ce qui acheva d'édifier les autres sur l'accueil qu'on leur ménageait. Ce fut à leur tour d'entrer dans le cabinet de M. Colbert, où Moisy était demeuré, afin que leur confusion fût parfaite. Le ministre ne leur laissa pas

le temps de souffler : « Il était aise d'apprendre, leur dit-il, comment ils rendaient justice au public ; il leur fallait des témoins muets qu'ils se pussent approprier ; de telles habitudes étaient pernicieuses au plus haut chef, car c'était couvrir du manteau de la justice la plus grande infamie que les juges fussent à même de commettre ! »

Ils cherchèrent à s'excuser sous le prétexte que les témoins manquaient et qu'il était ordonné de représenter les objets volés aux coupables, pour les mieux convaincre.

Moisy, encouragé par la présence de M. Colbert, répondit que les témoins manquaient si peu, qu'on pouvait assigner toute la rue et qu'on aurait cent témoins pour un. M. Colbert l'interrompit en disant : « Qu'il fallait qu'ils alléguassent quelque chose, bon ou mauvais, pour s'excuser, mais qu'il ne leur conseillait pas de soutenir une aussi méchante cause, car, s'il en parlait à Sa Majesté, le moins qui leur adviendrait serait un commandement d'avoir à se défaire de leurs charges. Pour cette fois, il consentait à ne pas pousser plus loin, mais à la première injustice dont le bruit lui viendrait aux oreilles, il leur ferait payer le passé et le présent. »

Les deux magistrats se retirèrent là-dessus, et se gardèrent à l'avenir de molester Moisy. Si leur appétit ne se calma pas, au moins prirent-ils le soin de le rassasier aux dépens de gens sans protection.

Pour en revenir à des choses de plus grande conséquence que celles-là, le roi, s'étant assuré du concours du roi d'Angleterre contre les Hollandais, commença à donner des preuves de ses mauvaises dispositions à l'égard de ces peuples, en suscitant les réclamations de l'Electeur de Cologne, qui était éga-

lement prince de Liège, et qui avait fait alliance avec Sa Majesté. Les terres de ce prince étaient enchevêtrées dans celles de la Hollande; Maëstricht est partagé entre les deux puissances, puisque la ville haute, c'est-à-dire celle qui est en deçà de la Meuse, appartenait aux Hollandais, et celle qui est au-delà, vulgairement appelée Wick, appartenait aux Liégeois; il y avait je ne sais combien de territoires qui étaient dans les mêmes conditions, si bien que c'était, chaque jour, matière à dispute. Le premier ministre de l'Electeur était l'évêque de Strasbourg que le roi pensionnait, et qui, pour gagner l'argent qu'on lui donnait, ne cessait d'exciter son maître à chercher noise aux Provinces-Unies.

Cet Electeur possédait des places sur le Rhin et sur la Meuse, aussi son concours était-il indispensable à Sa Majesté pour les projets qu'elle nourrissait. Le roi gagna également la bonne volonté de l'évêque de Munster et celle de l'Electeur Palatin. Celui-ci avait une fille que le roi fit demander pour la marier avec Monsieur qui, comme je viens de le dire, venait de perdre sa première femme.

Ce mariage ne semblait pas facile à ajuster, cette princesse appartenant à la religion protestante; Sa Majesté, entre plusieurs édits qu'elle avait faits contre les protestants de son royaume, avait défendu à l'avenir, entre ses sujets, la célébration de semblables mariages, qui était permise auparavant. Mais l'Electeur venait de se remarier de la main gauche, quoique sa première femme fût encore de ce monde. Sa fille, devant le mépris qu'il faisait de sa mère, n'aspirait qu'à quitter son père; celui-ci, de son côté, n'était pas fâché de voir s'éloigner une fille qui blâmait ouvertement son second mariage.

L'Electeur accepta donc que sa fille changeât de religion. Dans le traité secret qui fut conclu à propos de cette union, il était arrêté que l'Electeur favoriserait de son mieux les desseins du roi, et que si par hasard, l'Empereur ou les princes d'Allemagne se mettaient en devoir de fournir des secours aux Hollandais, il prendrait ouvertement le parti de Sa Majesté, sous le prétexte d'assurer la paix sur le Rhin.

Ces alliances inquiétèrent les Hollandais, et comme elles étaient assez significatives pour leur démontrer que l'orage éclaterait sous peu, ils se décidèrent à ne plus fournir d'armes à l'ennemi, sous la forme de l'argent qu'ils apportaient en France, en échange de nos vins et de nos eaux-de-vie, dont ils achetaient chaque année des quantités considérables. Ils défendirent ce commerce dans leurs provinces, et le roi, pour user de représailles, interdit d'acheter chez eux certaines marchandises qu'on avait coutume d'y chercher. Ces mesures sentaient bien la guerre prochaine; aussi le roi commença ses levées, tant d'infanterie que de cavalerie.

La fureur qu'avait montrée la noblesse, pour monter des compagnies, et qui s'était un peu calmée, reprit avec plus de force encore. Comme si chacun avait presse de se ruiner, cinq cent soixante et douze personnes demandèrent à lever des compagnies de cavalerie, et un nombre plus considérable voulaient en faire d'infanterie. Sa Majesté accepta une bonne partie de ces offres; de plus, il distribua quelques commissions à des étrangers. Kœnigsmark en obtint une; il était fils du général de ce nom qui, peu avant la paix de Munster, se rendit fameux en même temps que riche par le sac de Prague ; le butin qu'il ramassa se montait, dit-on, à vingt millions.

Le roi fit de nouvelles levées en Suisse; il y forma même un régiment de cavalerie, ce qui ne s'était guère vu jusque là. Quoique ce pays produise quantité de chevaux et qu'il en vende aux nations voisines, un Suisse à cheval paraissait chose extraordinaire.

Les Hollandais, de plus en plus en alarmés, s'adressèrent au roi d'Angleterre qui ne s'était pas encore déclaré. Ils cherchèrent même des appuis dans le Parlement de cette nation, au cas où Sa Majesté Britannique refuserait de les écouter. Ce roi, au moyen des subsides que Sa Majesté lui versait, avait gagné à ses intérêts les principaux membres de cette assemblée, si bien que les Hollandais ne purent engager personne dans leur cause.

On commença même à armer en Angleterre : le roi y traita de deux régiments qui devaient passer la mer pour combattre dans nos rangs. Magalotti, qui servait depuis longtemps en France, en leva un autre en Italie, qui franchit les Alpes. Jamais on n'avait vu autant de préparatifs. Les deux rois envisageaient que la nation à vaincre était non seulement riche, mais prudente et politique, et qu'on devait proportionner les efforts aux richesses et aux qualités de l'ennemi.

J'ai parlé des médailles frappées, qui avaient augmenté le ressentiment que Sa Majesté avait conçu contre ces peuples ; ce n'était pas tout. Le courroux du roi avait été allumé par le manque de respect que les écrivains de ce pays professaient à l'égard de Sa Majesté. Ils avaient lancé quantité de libelles, où les plus belles qualités du roi étaient tournées en ridicule. C'est ainsi que Sa Majesté, à l'exemple de Jules César, un des plus grands hommes de l'antiquité, exerçait ses troupes en pleine paix, dans des camps qu'elles

établissaient sur ses ordres et où elles se livraient à tous les travaux de la guerre ; les libellistes, là-dessus, le nommaient le roi des revues.

Ils avaient écrit quantité de sottises sur ses amours, comme si un roi était exempt des passions que ressentent tous les hommes. C'est le propre des républiques de souffrir cette licence qu'on condamne justement ailleurs. Toujours est-il que le roi ne savait aucun gré aux Hollandais de toutes ces attaques, et je l'entendis exprimer son opinion sur ce point, qui ne me permet pas de douter de son irritation.

Rebutés du côté de l'Angleterre, les Hollandais envoyèrent à Paris, en qualité d'ambassadeur, Grotius, qui n'avait pas la fougue de Van Beninghen, mais qui l'emportait en talent sur celui-ci. Le caractère de son esprit convenait certes mieux aux conjonctures présentes que celui du précédent ambassadeur, qui avait tout gâté.

Grotius mit des espions en campagne, à la ville et à la cour, pour connaître le sentiment général. Il apprit que chacun approuvait le mécontentement de Sa Majesté ; on répétait que sans les secours de Henri IV, de Louis XIII, et même sans ceux du roi présent, la Hollande n'aurait jamais résisté efficacement aux efforts des Espagnols, lorsque ceux-ci s'attachaient à rétablir leur domination sur ce pays ; et, bien plus, qu'elle ne serait jamais parvenue au point de prospérité qu'elle avait atteint aujourd'hui.

Grotius prit texte de ces paroles pour toucher le cœur du roi ; il lui dit que la couronne de France avait toujours été le plus ferme appui de la Hollande, que Sa Majesté elle-même avait bien voulu soutenir de sa puissance les Provinces-Unies, et que les Hollandais s'étonnaient que cette main qui les avait

aidés jadis s'apprêtât aujourd'hui à les abîmer dans la ruine.

Si Van Beninghen avait parlé de la sorte, le roi ne se fût pas courroucé contre les Hollandais. Il était bien tard, actuellement, pour que de belles paroles suffissent à calmer la colère de Sa Majesté. Le roi se montra inexorable et répondit à l'ambassadeur : « Que ses discours provenaient de ses propres sentiments, au lieu d'être l'écho de ceux que tenaient les gens de sa nation; que la république avait outrepassé ses droits, et que le temps était venu de lui infliger la juste punition méritée par ses attaques. »

Les Hollandais n'attachaient pas grand espoir dans la mission qu'ils avaient donnée à Grotius, et pendant que celui-ci négociait à Paris, ils imploraient l'assistance des princes d'Allemagne et des couronnes du Nord. Ces puissances estimaient que les Hollandais étaient trop forts pour être abattus d'un coup; elles voulurent attendre à les secourir qu'ils eussent subi une bonne saignée.

Ce pays si menacé était en proie, par là-dessus, à des divisions intérieures. Le jeune prince d'Orange avait été admis au conseil d'Etat, malgré de Witt. Il avait caressé aussitôt tous ceux qui jouissaient de quelque crédit dans la république, afin d'obtenir ce qu'il ne cessait de réclamer, c'est-à-dire qu'on l'investît des mêmes emplois que ses ancêtres avaient exercés si glorieusement. De Witt, par contre, s'opposait de toutes ses forces à ces revendications, car c'était démentir la politique que les Provinces-Unies avaient rigoureusement suivie depuis la mort de Guillaume II. Il affirmait que cette politique devait être observée avec plus de soin que jamais, car le roi d'Angleterre n'avait d'autre souci que de faciliter au

prince d'Orange, son neveu, l'accès de la souveraineté, ce qui s'accordait d'ailleurs avec les intérêts de la Grande-Bretagne.

Les Hollandais, depuis qu'ils avaient conclu la paix avec les Espagnols, s'étaient adonnés avec un succès merveilleux au commerce, en négligeant en même temps le métier des armes. Ils ne voyaient qu'à regret une guerre à soutenir contre deux puissances aussi formidables que la France et l'Angleterre. Ils prêtèrent l'oreille, quoi que pût dire et faire Jean de Witt, aux promesses du prince d'Orange qui s'engageait à les réconcilier avec le roi d'Angleterre, son oncle, s'ils l'y voulaient employer. Bien plus, ils craignirent, s'ils repoussaient les offres de ce jeune prince, d'indisposer gravement Sa Majesté Britannique.

Ils se disposèrent à contenter les désirs du prince, et tout ce que put obtenir Jean de Witt, c'est qu'ils se borneraient à le nommer stathouder, sans y adjoindre le poste d'amiral. Guillaume d'Orange ne fut pas satisfait qu'on ne lui eût accordé que la moitié de ce qu'il réclamait. Il accepta néanmoins, mais l'influence dont il se vantait auprès du roi d'Angleterre ne fut pas suffisante pour obtenir de ce monarque qu'il reniât l'alliance conclue avec notre roi.

Sa Majesté avait porté ses soins sur les préparatifs de son armée de terre ; elle accorda une égale sollicitude à ses forces de mer, qu'elle avait déjà singulièrement accrues. De son côté, le roi d'Angleterre équipait une belle flotte, dont le commandement était destiné à son frère, le duc d'York. La flotte de France devant être sous les ordres du comte d'Estrées, celui-ci eût soulevé des difficultés pour obéir à l'amiral de la flotte d'Angleterre, si celui-ci n'eût pas été, comme le duc d'York, le propre frère de Sa Majesté Britannique.

Si les Hollandais avaient été en état de résister sur terre, comme ils étaient en état de le faire sur mer, leur situation eût été moins mauvaise. Ils pouvaient mettre en ligne trois cents vaisseaux de haut bord et même davantage. Sur terre, ils étaient à peu près sans armée ; c'est pourquoi ils résolurent de ne pas tenter la fortune des armes en rase campagne, mais de se confier à la force de leurs murailles et aux autres obstacles que la nature des lieux mettait à leur disposition.

Ces divers obstacles ne laissaient pas de présenter des difficultés considérables à surmonter, de quelque côté que l'on se présentât. Sur les quatre places du Brabant hollandais, trois surtout se montraient pour ainsi dire inaccessibles, par les écluses que la garnison était maîtresse d'ouvrir quand bon lui semblerait. Ces quatre places se nomment Maëstricht, Breda, Berg-op-Zoom et Bois-le-Duc. Pour les autres, elles sont couvertes par de grosses rivières, et masquées par celles que je viens de citer ; si bien qu'elles semblaient être en sûreté derrière des défenses aussi formidables.

Le roi, dans sa prévoyance, voulut être certain que les Espagnols ne se mettraient pas en travers de ses projets, car il était difficile qu'ils acceptassent sans regret l'abaissement des Hollandais à son profit. Il s'attacha à les décider à se prononcer avant qu'il se mît en campagne et, tout d'abord, il s'employa à gagner Marsin, pour être averti secrètement des machinations de cette puissance.

Marsin (1) était bien moins suspect que tout autre

(1) Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marchin et du Saint-Esprit, était né dans les Pays-Bas espagnols ; son fils, Ferdi-

aux yeux de l'Espagne. En outre qu'il n'était pas Français, il avait tout lieu d'être mécontent du roi, puisque lui seul avait été exclu de l'amnistie à la suite de la paix des Pyrénées. Cette exception l'avait notablement chagriné, car sa femme était demeurée en France, et elle lui avait apporté, en même temps qu'un bien considérable, beaucoup d'honneurs ; elle était d'une maison distinguée entre toute la noblesse, avantage dont il ne pouvait se vanter pour ce qui était de sa propre naissance.

Assuré de ce côté, le roi demanda passage au gouverneur des Pays-Bas espagnols qui n'osa le refuser, de peur que le roi n'avançât quand même, sans sa permission, et en se saisissant des places à sa convenance.

Le roi, au préalable, renvoya Grotius avec de grandes marques d'estime pour sa personne, mais avec l'expression de son mécontentement à l'égard du gouvernement des Provinces-Unies (1).

Grotius était des amis de Jean de Witt et fort attaché aux intérêts de celui-ci, qu'il trouva bien embarrassé à son arrivée, parce qu'il constatait que le parti du jeune prince d'Orange se fortifiait de jour en jour.

Ce prince avait le pouvoir, en sa qualité de stathouder, de distribuer quantité de grâces ; aussi ses créatures se multipliaient à vue d'œil. Ceux qui n'étaient pas pourvus accouraient à lui de toutes parts pour offrir leurs services. De Witt, afin d'entraver le cours de sa fortune, avait obtenu de la république que l'on renouvelât l'édit déclarant incompa-

nand de Marchin, né en 1656, mort en 1706, prit du service en France et reçut le bâton de maréchal en 1703. Il est plus connu sous le nom de Marsin, qu'on a fini par attribuer à son père.

(1) 7 avril 1672.

tibles la charge de stathouder et celle d'amiral. Le crédit du Pensionnaire était limité à la province de Hollande où il avait ses amis. Pour les six autres, elles lui avaient tourné le dos, le prince ayant gagné la noblesse et les personnes de crédit de ces provinces.

A dire le vrai, la province de Hollande vaut largement, et même plus, à elle seule, que toutes les autres réunies ; aussi le prince d'Orange employa tous ses efforts à détruire les sentiments avantageux que cette partie de la Hollande professait en faveur de son ennemi. Il mit peu à peu la noblesse de la province dans ses intérêts. Elle y est fort clairsemée ; néanmoins cet appoint ne laissa pas de balancer l'influence dont Jean de Witt jouissait en cette contrée. Trois mois suffirent au prince d'Orange pour opérer de si grands changements dans la république, où l'on commençait à considérer que, dans les conjonctures présentes, ce prince serait à même de rendre les plus grands services au pays.

Sa Majesté entra enfin en campagne à la tête d'une belle armée. Elle en donna deux autres à commander : l'une, au prince de Condé, dont le roi s'était servi pour gagner Marsin ; l'autre au comte de Chamilli qui, cependant, avait toute sa vie porté les armes contre lui.

Ce comte devait l'obligation de ce commandement à M. le Prince, au service de qui il avait été toujours attaché. Il lui devait en outre sa fortune, puisque M. le Prince lui avait fait épouser une riche héritière de Normandie, qu'il lui avait fallu conquérir, il est vrai, à la pointe de l'épée, sur le fils du maréchal de Grancey, qui était moins amoureux de cette femme que de son bien.

Il n'avait tenu qu'à celui-ci d'en faire sa femme,

puisqu'il l'avait gardée quelques jours en sa possession. Il l'avait laissée aller, après avoir reçu sa parole qu'elle n'épouserait jamais d'autre homme que lui ; soit qu'elle éprouvât quelque mépris pour un amant qui s'était contenté de lui adresser quelques compliments, alors qu'elle s'attendait à bien autre chose, soit qu'il lui déplût pour toute autre cause, elle ne fut pas plutôt hors de ses mains qu'elle se hâta de lui manquer de parole. Voici comment la chose se passa :

Le chevalier de Grancey éprouvait donc une grande passion pour les trente mille livres de rente qu'avait cette personne. Voyant que le comte de Chamilli, autant par son propre mérite que par la protection que lui accordait le prince de Condé, avait le don de lui plaire plutôt que lui, il l'enleva un beau jour. Il la mena dans un château, où il essaya de lui démontrer que la force de son amour l'avait poussé à cette extrémité ; il ne mentait pas, puisque c'était l'amour du bien dont cette personne était nantie qui avait dicté son action. Cependant, il s'en tint aux paroles, et ne tenta rien de plus, afin de ne pas lui faire un méchant cadeau.

Une dame de Paris avait gratifié le chevalier d'une galanterie qui l'obligeait à avaler une bouteille de tisane tous les matins. Comme ce régal lui était fort désagréable, il ne jugea pas utile d'entrer en connaissance avec cette personne sous d'aussi vilains auspices ; il pensait bien qu'elle se dégoûterait aussi vite de lui qu'il s'était dégoûté du remède désagréable auquel il était condamné. S'il se contenta d'une simple promesse, c'est qu'il jugeait que Chamilli renoncerait à une femme qu'un rival avait eue en sa puissance.

Il fut néanmoins assez fou pour confier à cette per-

sonne pourquoi il s'abstenait de pousser son entreprise jusqu'au bout. Dès qu'elle fut libre, elle divulgua partout ce beau secret. Chamilli fut persuadé qu'elle n'avait eu aucun commerce, comme elle l'affirmait, avec Grancey, puisqu'elle conservait la fraîcheur de son teint qui aurait été singulièrement gâté si Grancey avait partagé avec elle les inconvénients dont il souffrait.

Rien n'empêchait donc qu'il poursuivît le mariage, nonobstant ce que le chevalier en penserait. Celui-ci n'eut d'autre ressource que d'attaquer le comte en plein Pont-Neuf, mais à sa confusion, car Chamilli le battit et le désarma. Lui ayant enlevé son épée, il lui enleva sa maîtresse, qu'il épousa quelques jours après.

XXI

D'Artagnan commandant de la place de Lille. — Une chemise ou deux. — La Rivière, sous-lieutenant des mousquetaires. — La campagne de 1672. — Orsoi, Wesel, Burick et Rhinberg. — Le comte de Guiche en reconnaissance. — Passage du Rhin. — Imprudence du duc de Longueville. — Décharge meurtrière. — Le prince de Condé blessé. — Reddition d'Utrecht. — Le camp royal. — Festins et violons. — Le marquis de Rochefort. — Assassinat des frères de Witt. — Sédition des mousquetaires. — Au For-l'Evêque. — L'Électeur de Brandebourg reconduit. — Triomphe du roi. — Préliminaires de la campagne de 1673.

Je ne pus suivre le roi dans cette mémorable campagne qui n'aura jamais sa pareille. Sa Majesté m'avait donné le commandement de Lille, où je dus me rendre. Cette ville avait changé de gouverneur ; le marquis de Bellefonds, que le roi y avait placé lors de la conquête, devint quelque temps après maréchal de France. C'était un homme à grandes ambitions, qui aspirait au poste de ministre d'Etat. Aussi commença-t-il à étudier le droit, de même que M. Colbert apprenait le latin pour être nommé chancelier.

Le marquis de Bellefonds, craignant que le séjour auquel il était obligé dans cette place ne le fît oublier de Sa Majesté, pria le roi de le décharger de cet emploi en le confiant à quelque autre.

Sur les instances de M. de Turenne, qui était de mieux en mieux dans les bonnes grâces de Sa Majesté, le roi accorda ce poste à M. d'Humières, qui était déjà maréchal de France depuis l'année précédente. J'allai donc occuper la place de ce maréchal, ce qui m'empêcha d'être témoin oculaire des événements que je vais rapporter. La compagnie que j'avais l'honneur de commander suivit Sa Majesté dans ce voyage : je dis voyage, puisque le roi ne fit que courir de conquêtes en conquêtes, sans qu'aucun obstacle ne pût l'arrêter ; une marche aussi rapide ne peut être désignée sous un autre nom que celui-là.

Dans l'année précédente, un détachement des mousquetaires avait été déjà formé, aussi bien de la compagnie des mousquetaires noirs que de celle des gris, qui se rendit dans le pays de Cologne. Le roi, en m'ordonnant de faire ce détachement, ne m'en avait pas désigné la destination ; la guerre n'étant pas déclarée, il voulait que personne ne sût où il allait. Il me dit seulement qu'on se rendrait à Châlons, ce qui était vrai, puisque cette ville est sur le chemin. Sa Majesté m'avertit seulement de recommander aux mousquetaires du détachement de prendre une chemise ou deux. L'ordre de marche que je reçus des mains du sieur Charpentier, un des commis du marquis de Louvois, s'arrêtait effectivement à cette ville de Châlons.

C'était à cette époque que se faisait le second mariage de Monsieur ; je crus que le roi avait décidé de se rendre au-devant de Madame et que ce détachement était destiné à l'escorter ; mais il ne fut pas plutôt arrivé à Châlons, qu'un second ordre lui fut signifié pour la destination que je viens de dire.

Lorsque le roi m'avait donné la charge du duc de

Nevers, j'avais obtenu qu'il accordât la mienne à un bon officier de mes parents, nommé la Rivière. Il était à la tête d'un vieux corps lorsque je lui avais procuré cette grâce. Il commençait à être sur l'âge, et ne possédait pas la tournure d'esprit qu'il faut avoir pour commander une troupe semblable. Il me revenait fréquemment aux oreilles qu'on se moquait volontiers de lui, et qu'on n'en faisait guère de cas, quoique ce fût un de mes parents et que je l'eusse choisi de ma main.

Je ne prétends pas exagérer la considération qui m'était due, j'entends parler de celle que les mousquetaires m'accordaient par leur propre volonté ; car si je les tenais, tous, pour mes enfants, ils me regardaient comme un véritable père. Je me dispensai d'intervenir, car il y avait là plus de jeunesse que de malice ; mais je touchai, en passant, quelques mots à la Rivière, pour qu'il s'abstînt de certaines choses qui prêtaient à rire à ses dépens. Le pli était pris, comme on dit communément ; il lui fut impossible de se corriger.

Ce que je dis là peut paraître inutile, mais on verra par la suite les résultats de la conduite de la Rivière ; je n'en puis parler plus au long avant de rapporter ce qui se passa pendant cette campagne.

Les Espagnols, dissimulant les mauvais sentiments qu'ils nourrissaient contre Sa Majesté, dès qu'ils apprirent que le roi était arrivé devant Charleroi, lui envoyèrent offrir tout ce qui était en leur pouvoir. On a dit des Espagnols que leur caractère est de mentir avec gravité; c'est ce qu'ils firent en cette circonstance. Le roi, qui n'était pas leur dupe, les remercia de tout son cœur, ainsi qu'il convenait; puis il poursuivit sa route, passa près de Liège et fut camper

à Visé, petite ville sur la Meuse, à mi-chemin entre Liège et Maëstricht.

M. le Prince quitta son armée et vint tenir conseil de guerre avec Sa Majesté. On s'était déjà saisi de tous les postes, sur la rivière et en rase campagne, afin de bloquer Maëstricht. On hésitait à l'attaquer, néanmoins, à cause de la bonté de ses dehors et de la grosse garnison enfermée dans la place. M. de Louvois communiqua au conseil des nouvelles qui lui venaient de Hollande et qui portaient que si le roi s'acheminait sur le Rhin, il ne rencontrerait aucune résistance de ce côté.

M. le Prince, par crainte, sans doute, qu'on ne perdît beaucoup de monde devant Maëstrich s'il conseillait d'attaquer cette place, se rangea à l'avis de prendre par le Rhin, avant même que le roi lui eût demandé ce qu'il pensait de ce changement de route. Personne n'osa parler contre le sentiment de M. le Prince, surtout si l'on considérait l'importance de la nouvelle communiquée par M. de Louvois. M. le vicomte de Turenne, qui eût été en droit par son mérite de discuter cette opinion, s'il ne l'eût pas jugée opportune, acquiesça également à la proposition.

L'armée du roi décampa aussitôt, passa la Meuse sur un pont de bateaux qui avait été construit près de Visé, et s'achemina vers le Rhin. On était à la mi-mai, moment de l'année où les chaleurs commencent à se faire sentir; le roi néanmoins, malgré le soleil et la poussière, marcha à la tête de l'armée, dédaignant l'usage de son carrosse qui demeura aux bagages.

M. le Prince prit les devants avec son armée et arriva devant Wesel. A ce moment, le roi parvenait devant Orsoi ; deux jours auparavant, Sa Majesté avait

détaché le vicomte de Turenne pour qu'il assiégeât Burick, qui est un fort en deçà du Rhin, à un quart de lieue de Wesel. Ces trois places furent investies et prises en un même temps. Orsoi ne tint que vingt-quatre heures de tranchée ouverte, et se rendit à discrétion. Wesel ne résista guère davantage et Burick encore moins, si bien qu'on apprit à la fois leur prise et leur attaque.

Comme le roi entendait ne laisser aucune menace derrière lui, avant de passer le Rhin, il mit le siège devant Rhinberg, qui n'est qu'à une lieue d'Orsoi. Cette place avait un Irlandais pour gouverneur, qui commandait quinze cents hommes de garnison. Soit que cet homme fût saisi de terreur, soit qu'on l'eût gagné à prix d'argent, il se rendit sans défense, puisqu'on ne prit même pas la peine d'ouvrir la tranchée.

M. le Prince s'était porté, après la prise de Wesel, sur Rées, puis sur Emmerich ; ces deux places furent enlevées aussi rapidement, quoique, en d'autres époques, elles eussent longtemps retenu des armées assiégeantes.

Le prince d'Orange ne disposait, pour résister au roi et au prince de Condé, que de vingt-cinq mille hommes de troupes de nouvelle levée ; or, ses ennemis en avaient soixante mille. Il se contenta de fortifier l'Issel, qui est un bras du Rhin enfermant de bonnes places plus avancées dans le pays ; il ne voulait pas s'éloigner par trop de La Haye, où ses intérêts exigeaient une fréquente présence. Jean de Witt avait conservé son poste de Pensionnaire, mais son crédit était fort ébranlé. Pour balancer la grande autorité que le prince d'Orange avait acquise, par cela même qu'il avait le commandement de l'armée, Jean de Witt avait voulu lever une armée de douze mille hommes

dans la province de Hollande, qui serait destinée à la seule défense de cette province ; mais le prince s'y était opposé pour ne pas créer de division dans l'Etat, car on parlait de confier le commandement de cette armée à un autre que lui.

Le comte de Guiche, à qui le roi avait accordé de rentrer en France, reçut avis d'un gentilhomme du pays qu'on pouvait passer le Rhin à la nage, devant le château de Tholhuis (1), sans qu'on fût obligé de forcer l'Issel. Il envoya son écuyer sonder l'endroit indiqué. L'écuyer lui rapporta que ce passage était possible, parce que les bords étaient plats, à l'entrée et à la sortie. M. de Guiche y fut alors en personne, pour être à même de parler pertinemment de la chose.

Il reconnut que son écuyer lui avait rapporté le véritable état des lieux. Il était lieutenant-général de l'armée de M. le Prince ; il avisa celui-ci qui s'en rapporta à M. de Guiche, car il était prudent de ne pas envoyer de continuelles reconnaissances sur ce point, pour ne pas attirer l'attention de l'ennemi.

Le prince de Condé se hâta de porter cette nouvelle à Sa Majesté qui en fut ravie ; car plus elle envisageait le passage de l'Issel, plus elle se convainquait de la difficulté que présentait cette opération, devant des retranchements garnis de nombreuses troupes.

Le roi partit de son camp, avec sa Maison et un détachement de deux mille chevaux ; il se rendit auprès de M. le Prince. Il ne fut pas plutôt arrivé que toutes les dispositions furent arrêtées pour exécuter sans plus de retard cette entreprise. Le prince d'Orange avait été averti qu'on avait vu des gens sondant ce

(1) *Toll huyss,* la maison du péage.

passage ; il envoya Montbas, beau-frère de Grotius et commissaire-général de la cavalerie hollandaise, avec ordre de prendre des troupes dans Nimègue, et de défendre ce passage si l'armée du roi osait le tenter.

Montbas ne resta pas longtemps en cet endroit, le temps de s'y présenter à peine ; il se retira sur l'ordre de Jean de Witt qui, paraît-il, n'était pas mécontent que les affaires tournassent mal, pour dégoûter les peuples du prince d'Orange. Celui-ci n'eut pas le temps d'approfondir ce mystère, et, comme la situation était pressante, il y envoya Wurtz, qui valait bien Montbas.

Le roi arriva sur la hauteur qui fait face à Tolhuis, sur les deux heures après minuit. Il commanda à M. le Prince de tenter le passage. On était alors aux plus longs jours de l'été (1), alors qu'il n'y a point de nuit, pour ainsi dire ; mais il soufflait un vent très violent, qui agitait étrangement les eaux ; c'était un spectacle effrayant quand on vit les premiers qui s'aventurèrent dans le fleuve, soulevés tantôt à six coudées de hauteur, tantôt s'abîmant dans une profondeur non moins grande.

Ceux qui voulurent ainsi montrer le chemin à leurs compagnons étaient des volontaires. Il s'en noya une douzaine, qui rencontrèrent comme un gouffre où l'eau tourbillonnait. Les autres, instruits par cet exemple, évitèrent ce péril, mais ce ne fut que pour en rencontrer, un autre, car dès qu'il s'approchèrent du bord, ils virent accourir les ennemis qui s'étaient tenus à couvert sous des arbres, et qui se précipitaient sur eux.

Les nôtres reculèrent, toujours dans l'eau, où l'ennemi n'eut ni l'esprit, ni l'assurance de les pour-

(1) Le 12 juin 1672.

suivre. Ils se tinrent là jusqu'à ce que leur nombre, grossi de nouveaux arrivants, leur permît de pousser de l'avant, quand la partie se fut à peu près égalisée.

Les ennemis alors lâchèrent pied, quoiqu'ils fussent soutenus par quatre ou cinq cents chevaux divisés en trois escadrons ; ils s'enfuirent aussi vite que s'ils avaient eu l'armée à leurs trousses. Le roi ordonna alors à sa Maison de se jeter en escadron dans le fleuve, afin que les ennemis, voyant le petit nombre de ceux qui les avaient attaqués, ne se ravisassent pas au point de les charger. La Maison du roi entra dans le fleuve, tout comme elle se fût engagée sur un pont, et fut en moins de rien de l'autre côté du fleuve. Tout ce que ces cavaliers eurent à affronter, ce fut les vagues qui menaçaient de les engloutir ; quant aux ennemis, on n'en vit plus un seul.

Les troupes d'infanterie, qui garnissaient le château, s'étaient retranchées, non loin de leurs murs, derrière une barricade, et se contentaient d'attendre qu'on les attaquât. M. le Prince, à qui revenait l'honneur de la journée, ne voulut pas laisser son ouvrage imparfait.

Il passa lui-même le fleuve, avec son fils, le duc d'Enghien, et le duc de Longueville, en même temps que d'autres personnes de considération. A peine fut-il arrivé sur l'autre bord que le duc de Longueville, par une imprudence qu'il paya cher, pensa être cause de la mort du prince et de ceux qui l'accompagnaient.

Les ennemis, après avoir fait une décharge de quinze à vingt coups de mousquet sur certains des nôtres qui les avaient approchés de trop près, voyant venir à eux ces seigneurs, se prirent à demander quartier. Le duc de Longueville leur cria qu'ils n'a-

vaient pas de merci à espérer, et en même temps, d'un coup de pistolet, il tuait un de leurs officiers.

Ces malheureux, ainsi désespérés, répondirent par une décharge générale sur le prince et sur tous ceux de sa troupe. Il n'y en eut pas un seul qui ne portât la peine de la folie du duc de Longueville. M. le Prince fut blessé, de même que les ducs de Coislin et de Vivonne. Le prince de Marsillac, fils aîné du duc de La Rochefoucauld, le fut également, avec quelques autres personnes de qualité. Pour le duc de Longueville, il fut tué net sur la place, aussi bien que le marquis de Guitry, grand-maître de la garde-robe du roi.

Je passe sous silence les noms des autres personnages importants, tués ou blessés dans cette affaire ; toujours est-il que les soldats ennemis qui avaient fait ce beau coup furent traités sans pitié. On les passa tous au fil de l'épée. Le château de Tholhuis, où tous les gens du pays avaient porté ce qu'ils possédaient, fut mis au pillage, et le butin enrichit ceux qui arrivèrent en premier.

On dressa un pont de bateaux en même temps et le roi commanda qu'on fît passer le canon. Sa Majesté s'en fut rejoindre là-dessus le vicomte de Turenne, après avoir donné à M. le Prince les ordres nécessaires pour qu'il profitât de la consternation dans laquelle un événement aussi considérable et aussi peu attendu avait jeté l'ennemi. Le prince de Condé ne fut pas en état de poursuivre ce succès ; la blessure qu'il avait n'était pas bien dangereuse, mais elle le laissait comme à demi mort. Il dut abandonner le commandement de son armée à M. de Turenne, qui la mena aussitôt devant Arnheim.

Le prince d'Orange, qui gardait l'Issel, ne sut pas

plutôt que nous étions maîtres du passage du Rhin, et que, par conséquent, il nous était facile de l'attaquer par derrière, qu'il abandonna ses retranchements. Il prit le chemin de Nimègue où il trouva Montbas qu'il fit arrêter. Il crut que c'était une victime qu'il devait au ressentiment public, d'autant plus que Jean de Witt, pour se disculper, rejetait sur lui toute la responsabilité de cet événement désastreux pour la Hollande.

Le roi, ayant trouvé l'Issel abandonné, le fit passer à ses troupes sans qu'il fût besoin de construire des ponts, sauf pour l'infanterie. Par suite de la sécheresse de la saison, l'eau était si basse qu'à peine s'élevait-elle aux poitrails des chevaux. Le siège fut mis alors devant la ville de Doesbourg, munie d'une bonne garnison qui se défendit fort mal, puisqu'elle se rendit après deux ou trois jours de tranchée ouverte. Le roi prit son chemin par Nimègue, dont M. de Turenne s'était rendu maître après la prise d'Arnheim.

L'approche de l'armée effraya fort les gens d'Utrecht; le prince d'Orange, ne s'y trouvant plus en sûreté, prit le parti de se retirer, en emmenant Montbas qu'il gardait prisonnier. Il eut même beaucoup de peine à le sauver des mains de la populace, qui lui imputait tous les malheurs du pays, sous le prétexte qu'il avait abandonné le poste commis à sa garde. On qualifiait son acte de trahison et on l'accusait d'avoir obéi aux conseils de Jean de Witt qui, disait-on, s'entendait avec le roi pour lui livrer la Hollande.

Ces propos, qui se communiquaient par tout le pays, donnèrent la hardiesse à un chirurgien d'accuser le frère du Pensionnaire, Cornelis de Witt, de l'avoir voulu soudoyer pour empoisonner le prince

d'Orange. Quoique le témoignage de ce chirurgien fût assez suspect, puisque c'était un repris de justice, on décréta contre Cornelis de Witt. Le Pensionnaire voyait par là que la faveur du peuple dont il jouissait jadis était bien évanouie ; il tenta un dernier effort et proposa aux Etats d'envoyer des députés au roi pour demander la paix, à quelque prix que ce pût être.

Le roi venait de recevoir une autre députation, celle de la ville d'Utrecht, qui, à dix lieues des murs, était venue offrir au roi les clés de la ville. L'évêque de Munster, qui avait attaqué la Hollande de son côté, avait enlevé les villes de Groll et de Deventer; ce qui lui ouvrit une route par laquelle il rejoignit Sa Majesté, et lui vint rendre ses hommages jusque dans son camp.

Le duc de Neubourg et divers autres princes se présentèrent également pour saluer le roi dont le camp leur parut la plus belle chose du monde et la plus agréable en même temps. Le roi, qui faisait manger avec lui les grands seigneurs, avait amené ses violons qui jouaient pendant les repas. Le désir de contempler un si grand prince attirait un nombre considérable de peuple, d'autant que les troupes vivaient dans une exacte discipline, que chacun allait et venait aussi sûrement qu'à Paris en plein jour.

Le roi donna le gouvernement d'Utrecht au marquis de Rochefort, qui avait épousé mademoiselle de Laval, fille unique du comte de Laval. Elle était parente de la femme du marquis de Louvois, qui est Souvré. Cette alliance valait au marquis de Rochefort ce gouvernement, plutôt que ses services, qui n'étaient pas considérables, non plus que sa capacité. Il s'y comporta si mal, qu'après mille fautes, qui furent

cause que le roi ne se rendit pas maître de la Hollande, on fut obligé de le révoquer.

Durant ces événements, les flottes de France et d'Angleterre réunies avaient attaqué celle de Hollande, qui fit une meilleure défense que n'avaient faite les villes et l'armée de terre. Les premières avaient remporté l'avantage, ce dont les Hollandais ne convenaient qu'à demi.

Jean de Witt, comprenant que l'union des deux rois était telle qu'il n'obtiendrait pas la paix de l'un, si l'autre n'y était consentant, décida la république à envoyer des ambassadeurs à Sa Majesté Britannique en même temps qu'elle en envoyait au roi. Ceux qui vinrent vers Sa Majesté la rencontrèrent auprès d'Utrecht et le roi nomma, pour les entendre, M. de Pomponne, secrétaire d'État des affaires étrangères, qui avait pris la place de M. de Lyonne, mort récemment.

Ces ambassadeurs dirent à M. de Pomponne, quand il leur demanda quelles propositions ils apportaient, qu'ils s'en remettaient à la volonté du roi; et, dès qu'ils connaîtraient ses conditions, ils les transmettraient aux États réunis à La Haye, si bien que la réponse ne tarderait guère. Ce fut à cette époque que deux jeunes gens, gagnés par les ennemis du Pensionnaire, ou animés par la défaveur publique qui s'attachait à cet homme, l'attaquèrent comme il sortait du conseil, suivi d'un seul laquais, et le frappèrent de plusieurs coups d'épée. Jean de Witt ne garda pas le lit bien longtemps, ce qui prouve que les blessures étaient bénignes.

L'un de ces jeunes gens se laissa prendre : son procès fut fait et on l'exécuta ; l'autre se déroba par la fuite à la punition.

Néanmoins le Pensionnaire et ses amis étaient menacés, et ce qui survint le fit bien voir. Jean de Witt ayant rendu visite à son frère que l'on gardait en prison sur une accusation dont j'ai parlé, la populace s'attroupa, et quelques-uns parmi ces gens rassemblés s'écrièrent qu'il fallait tuer les deux frères, qui avaient comploté d'assassiner le stathouder et de livrer le pays aux Français.

Il faut dire qu'un des ambassadeurs envoyés au roi venait de faire savoir que la Hollande n'obtiendrait la paix que sous les plus rigoureuses conditions. Le marquis de Louvois avait en effet dit à Grotius, chef de cette ambassade, que le roi exigeait qu'on lui livrât le Brabant hollandais, en sus d'un certain tribut annuel et du paiement des frais de la guerre. Le roi d'Angleterre montrait des prétentions non moins sévères; au point que si la Hollande acceptait cette dure extrémité, elle se voyait, après une campagne de six semaines, tomber du plus haut éclat de gloire dont elle s'enorgueillissait auparavant, dans une humiliation digne de pitié.

Chacun dans le pays se sentit indigné de ces exigences dont on rejetait la responsabilité sur Jean de Witt, qui avait conseillé l'envoi des ambassadeurs. La troupe des séditieux se grossissant de minute en minute, bientôt cet afflux de populace environna la prison. Les plus hardis de ces gens attaquèrent les portes à coups de masse, et le peuple, envahissant la prison, massacra les deux frères qui s'encourageaient, l'un l'autre, à la mort. Ces enragés se saisirent ensuite des cadavres et furent les pendre par les pieds devant le Vivier, où se font ordinairement les exécutions.

Il ne fut plus question de paix : les ambassadeurs furent rappelés et le prince d'Orange, tout-puissant,

dès lors, dans la république, fit révoquer l'édit par lequel les charges de stathouder et d'amiral étaient déclarées incompatibles; il obtint cette seconde charge, pendant que les amis du Pensionnaire assassiné étaient pourchassés en tous lieux.

Les Hollandais avaient perdu trois provinces sur les sept dont leur État est composé. Il leur était impossible de conserver le reste, s'ils n'inondaient tout le pays en lâchant les écluses. Le prince d'Orange se résolut à ce sacrifice, d'autant qu'Amsterdam avait été sur le point de se livrer au roi. Le Conseil de ville s'était montré tout disposé à cette extrémité; mais deux de ses membres retinrent tous les autres, qui étaient au nombre de trente-quatre, en les menaçant d'ameuter le peuple contre eux et de leur faire subir le sort des frères de Witt.

Cependant cette ville serait fatalement tombée aux mains du roi, si le marquis de Rochefort, exécutant ses ordres, s'était emparé de Muiden. Par là il tenait les écluses de cette ville et de toute la Hollande. Mais il négligea d'envoyer des forces en temps opportun. Le prince d'Orange profita de la faute commise; il lâcha les écluses et mit tout le pays sous l'eau, ce qui arrêta les progrès du roi, qui ne s'attarda pas plus longtemps en Hollande, puisqu'il lui était interdit de pousser plus avant. Il se retira par le Brabant hollandais, où il fut reconnaître Bois-le-Duc, qui est tout environné d'eau, sans qu'on ait besoin d'ouvrir des écluses. La place est située d'une façon si avantageuse qu'on pourrait dire qu'elle est imprenable, si le comte Maurice (1) ne s'en était jadis emparé après un siège de quelques mois.

(1) La ville de Bois-le-Duc fut prise en 1629, sur les Espagnols, par Frédéric de Nassau, frère de Maurice de Nassau, mort en 1625.

Le roi cependant ne songeait pas à commencer ce siège, car il avait fort affaibli son armée par les garnisons jetées dans les villes conquises. M. le Prince, avec qui Sa Majesté entretenait une continuelle relation, lui avait conseillé de raser les fortifications, afin de retirer les garnisons des villes, puisque le roi, par un manifeste, au commencement de la campagne, avait publié qu'il entreprenait la guerre pour humilier une orgueilleuse république et non pour faire des conquêtes; ces détachements envoyés un peu partout avaient réduit l'armée à une poignée de monde, ce qui s'accordait peu avec la majesté d'un aussi grand roi; cette faiblesse apparente était de nature à encourager certaines puissances, qui n'y auraient pas songé autrement, à se prononcer pour la Hollande.

Le raisonnement de M. le Prince fut justifié par les faits. L'Empereur, le roi d'Espagne et l'Électeur de Brandebourg, qui tout d'abord avaient marché bride en main, relevaient la tête maintenant qu'ils voyaient nos forces occupées à garder des murailles. Ils avaient fait un traité secret avec la Hollande, dont ils recevaient des subsides, et levaient des troupes pour venir à son secours. Le marquis de Louvois s'opposa à l'avis de M. le Prince, sous divers prétextes, et le roi le crut, préférablement à celui-ci. Sa Majesté s'en retourna en France, en laissant ses troupes au marquis de Rochefort, lieutenant-général, à qui elle donna l'ordre de consommer les fourrages aux environs de Maëstricht, dont elle entendait faire le siège à l'entrée de la campagne suivante. Rochefort, qui était un brave homme mais peu entendu, fatigua tellement ses troupes, par l'appréhension continuelle où il était d'être surpris, qu'il les mit sur les dents.

Tandis qu'il était à se donner tout ce mouvement,

quelque commis des bureaux écrivit à un de ses amis de la Maison du roi qu'il pouvait s'apprêter à passer en Allemagne, car on travaillait dans les bureaux à expédier les ordres, et que l'armée les recevrait sous peu. L'avis venait de trop bon lieu pour qu'on doutât de sa véracité; en quatre heures de temps, cette nouvelle se répandit parmi toutes les troupes de cette petite armée.

Quelques mousquetaires, de ceux qui, l'année précédente, avaient été envoyés en Allemagne, sous prétexte d'aller à Châlons, dirent hautement qu'ils n'iraient pas, et parlant de leur voyage de l'an précédent, ils osèrent se plaindre publiquement qu'on les avait attrapés; car, sous le prétexte d'un voyage de quarante lieues, on les avait fait marcher sans argent, sans équipage et même sans linge, dans un pays aussi éloigné.

La Rivière tenta de leur imposer silence, pour que ces réclamations ne fussent rapportées au roi; mais il ne savait ni se faire aimer, ni se faire craindre; ils ne tinrent aucun compte de ses paroles. Il me le manda incontinent.

J'envoyai aussitôt un de mes amis, que les mousquetaires connaissaient bien. Cet ami leur représenta de ma part qu'ils avaient grand tort de parler de la sorte, et que s'ils voulaient m'obliger, ils mettraient un terme à leur fâcheuse conduite. Je n'ignorais pas que c'était le manque d'argent qui les poussait à ces plaintes; j'avais donné mille louis à mon ami pour qu'il les prêtât à ceux qui en auraient besoin. Personne ne voulut de mon argent, par orgueil; l'esprit de libertinage leur inspirait le désir de revenir à Paris.

Lorsque le marquis de Rochefort eut exécuté les

ordres qu'il avait reçus, il eut commandement de remettre la Maison du roi entre les mains de Lancon, lieutenant des gardes du corps, qui la devait mener à M. de Turenne, du côté de Wesel. Tous mes séditieux désertèrent à la fois, comme s'il eût dépendu de leur seule volonté de demeurer ou de rester. La Rivière n'osa se servir de son autorité pour les retenir par la force; comme si les mousquetaires différaient sur ce point des autres troupes, qu'on oblige bien de servir malgré qu'elles en aient.

Ils partirent au nombre d'une trentaine environ, sous la conduite d'un lieutenant de cavalerie, qui se retirait chez lui, pour raison de mécontentement, car on avait donné à un autre qu'à lui une compagnie qui était venue à vaquer dans son régiment.

Aussitôt averti, j'avais écrit à la cour pour obtenir l'ordre qu'on les arrêtât dès leur arrivée à Paris ; ce qui fut fait. Les déserteurs furent enfermés au For-l'Evêque. C'est un exemple que je devais à la compagnie, mais je manquai l'officier de cavalerie qui les avait conduits. C'était le plus coupable, car sans ses promesses de les mener à bon port, ils auraient regardé à deux fois avant de se mettre en route. Cet officier se cacha de son mieux, jusqu'à ce qu'il eût fait sa paix. Un de ses amis s'y employa qui était bien vu de M. de Louvois.

L'Électeur de Brandebourg s'était avancé sur le Rhin, à la tête de vingt-cinq mille hommes; il prétendait prendre ses quartiers d'hiver sur les terres de ses alliés. M. de Turenne se porta à sa rencontre, pour lui faire rebrousser chemin.

Pendant que ces troupes étaient en mouvement, le prince d'Orange assiégeait Worden, où commandait le comte de Marx, colonel du régiment de Picardie,

qui fit une belle résistance et donna le temps au duc de Luxembourg de venir à son secours; le prince d'Orange ne l'attendit pas et leva le siège.

Les Espagnols, feignant de vouloir garder leur frontière dont le prince d'Orange s'était approché, se mirent en campagne ; on pensa qu'au jour où ils jugeraient l'occasion favorable, ils se tourneraient du côté des Hollandais, ce qui ne tarda pas. Pendant la durée de la campagne, Chamilli était demeuré dans le pays de Liège ; il tomba malade vers la fin de la saison et fut remplacé par le duc de Duras. Le prince d'Orange et les Espagnols avaient le dessein de surprendre ces troupes entre eux deux ; mais le duc de Duras, averti à temps, eut le temps de se mettre en sûreté derrière la Roër. Après qu'il eut passé cette rivière, il rompit ses ponts, et brûla tous les bateaux qu'il ramassa dans les environs, pour que les ennemis ne pussent s'en servir contre lui ; si bien que ceux-ci perdirent beaucoup de temps avant de reprendre la poursuite. Les Espagnols, qui tenaient l'avant-garde, ne mirent pas toute la diligence possible à rejoindre Duras, et cela fit croire que Marsin était gagné.

Le prince d'Orange ayant manqué son coup se rejeta alors sur Tongres, que l'on avait fortifié tant bien que mal pendant la campagne. Montal (1), à qui le roi avait donné le gouvernement de Charleroi, quoiqu'il eût servi toute sa vie contre lui, avait ordre d'y prendre garde. Il se jeta dans Tongres dès que le prince d'Orange s'approcha de ce côté ; mais celui-ci tourna tout d'un coup sur Charleroi et l'assiégea sérieusement.

(1) Charles de Monsaulnin, comte du Montal, né en 1616, mort en 1696. Voir, sur ce personnage, le IIe volume de ces *Mémoires*, pages 169 et suiv.

Ce fut une grande surprise pour la cour, et une grande confusion pour Montal. Il fut tout honteux, lui, un vieux routier, d'avoir été joué par un jeune prince, à peine âgé de vingt-deux ans. Montal résolut qu'il rentrerait dans Charleroi ou qu'il se ferait tuer. Il fut assez heureux pour réussir. Comme sa présence dans la place changeait bien des choses; que, d'ailleurs, l'on était à la fin de décembre, le moment le plus fâcheux de l'année, le prince leva le siège.

D'autre part, il avait appris, et cette nouvelle ne fut pas sans influence sur sa retraite, que le roi partait de Saint-Germain, avec sa cour, pour lui venir livrer combat, et que l'on assemblait toutes les troupes sur la frontière de Picardie pour former un corps d'armée.

Lorsque Sa Majesté connut que le prince d'Orange avait mis un frein à son audace, elle fit rentrer les troupes dans leurs garnisons et s'en retourna sur ses pas.

Il ne manquait plus, pour combler la gloire de ce monarque, qu'un heureux succès remporté sur l'Électeur de Brandebourg. C'était le seul de ses ennemis qui fût en posture de jeter quelque ombre sur l'éclat resplendissant des victoires de Sa Majesté. Bien loin que l'Électeur remportât quelque avantage, le vicomte de Turenne le chassa de la Westphalie, où il prétendait prendre ses quartiers d'hiver; il le ramena tambour battant dans ses propres Etats, et lui prit quelques-unes de ses places, pour y loger nos soldats qu'il mit dans la paille jusqu'au ventre.

L'Électeur, se voyant ainsi maltraité, eut recours à la miséricorde du roi. Il offrit de renoncer à l'alliance qu'il avait contractée avec les Hollandais, si le roi consentait à retirer son armée de ses États. Le traité

qui avait été ébauché par M. de Turenne fut ratifié par le roi au commencement de l'année 1673.

Sa Majesté se vit donc en état de poursuivre ses conquêtes contre les Hollandais, et de punir les Espagnols qui s'étaient déclarés contre sa puissance. Le roi, pour mener à bien ses desseins, augmenta ses troupes de plusieurs régiments nouveaux, tant d'infanterie que de cavalerie ; il fit travailler à ses équipages, pour entrer en campagne dès que la saison le permettrait.

Je fus ravi de pouvoir suivre Sa Majesté cette année-là ; le maréchal d'Humières, en reprenant son gouvernement, me mettait en état de remplir, comme auparavant, les devoirs de ma charge.

Le roi partit de Paris le 1er de mai 1673, et prit son chemin par Lille. Les Espagnols désavouèrent ce qu'ils avaient entrepris la campagne précédente, car ils craignaient que le roi ne tombât sur eux avec son armée ; aussi jugeaient-ils à propos de filer doux. Le roi leur infligea quelque mortification pour les punir de ce qu'ils avaient fait, puis nous marchâmes droit sur Maëstricht, que le roi avait résolu d'attaquer en premier lieu.

« *Ici finissent les présents* MÉMOIRES DE M. D'ARTAGNAN, *qui fut tué à ce siège, qui ne dura que treize jours de tranchée ouverte, quoiqu'il y eût une puissante garnison et un gouverneur dont la réputation était grande parmi les personnes du métier.* »

C'est sur cette brève indication que se termine l'édition originale (PIERRE MARTEAU, COLOGNE, 1702), *sur laquelle nous avons réimprimé les trois volumes que nous présentons actuellement au public. Il nous a semblé que nous devions au lecteur une relation plus circonstanciée de cet événement, d'autant que la mort de M. d'Artagnan ne passa pas inaperçue, loin de là; l'émotion qu'elle produisit ne fut pas effacée par les nombreuses victimes de marque que faisait un siège meurtrier. La* GAZETTE DE FRANCE *imprima alors, dans la relation qu'elle donnait de ce fait de guerre :* « *On ne put s'empêcher de perdre beaucoup de nos braves, entre lesquels était le sieur d'Artagnan, qui fut tué d'un coup de mousquet, de quoy Sa Majesté témoigna être sensiblement touchée, pour sa valeur et la confiance qu'elle avait en lui.* »

Le Mercure galant *consacre également quelques lignes à notre héros, et remarque qu'il perdit la vie dans une affaire périlleuse où seul son courage l'avait conduit, car il n'était pas « de jour. »*

Les relations de ces deux publications, qui représentaient le journalisme de l'époque, sont nécessairement incomplètes, mais il subsiste nombre d'ouvrages qui consacrent au siège de Maëstricht, et à l'incident qui nous occupe particulièrement, des développements plus considérables. Nous nommerons, parmi les principaux : Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand, *par M. de Quincy* (*in*-4°, 1726); Lettres historiques de M. Pellisson (3 *vol. in*-12, 1729) ; Abrégé chronologique et historique de l'origine, du progrès et de l'état actuel de la Maison du roi et de toutes les troupes de France, *par M. Simon Lamoral Le Pippre de Nœufville* (*Liège,* 3 *vol. in*-4°, 1734-1735).

Nous pourrions augmenter cette liste; nous nous bornerons à citer encore, mais avec une mention toute particulière, un petit volume intitulé : Journal fidèle de tout ce qui s'est passé au siège de Maëstricht, attaqué par Louis XIV, et défendu par M. de Fariaux, baron de Mande, gouverneur de la place ; avec son plan et celui de ses attaques (27 mars-2 juillet 1673). (*Amsterdam*, *in*-8° 1674.) *Cette relation a été rédigée par un anonyme, qui appartenait aux forces assiégées. C'est la contre-partie et pour ainsi dire le contrôle des relations faites par les auteurs français. Chose curieuse, de tous les Français tués sous les murs de la place, il ne cite guère nominalement que d'Artagnan.*

L'énumération de nos sources ainsi faite, nous allons reprendre succinctement le récit des opérations du siège, pour en venir à celle où le capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires trouva une mort glorieuse.

Le roi avait rejoint l'armée qui venait d'investir Maëstricht, le 10 juin 1673; les deux compagnies de mousquetaires l'accompagnaient.

Maëstricht, la ville principale du Brabant hollandais, est située d'une façon avantageuse sur la Meuse, qui coupe la ville en deux parties très inégales; la plus petite est un faubourg nommé Wick. Le corps de la place n'était fortifié que d'une bonne muraille flanquée de tours; c'était l'ancienne fortification du moyen âge que l'on avait transformée pour la mettre en état de résistance au canon. Les murs avaient été arrasés et remparés, et formaient des boulevards.

Les défenses extérieures, établies selon les règles de la tactique de l'époque, se composaient de cinq ouvrages à cornes, bien retranchés, de quelques bastions détachés, et de plusieurs demi-lunes revêtues, c'est-à-dire dont les escarpes et les contrescarpes étaient muraillées. Le tout était environné d'un excellent chemin couvert. Cette fortification offrait à l'assaillant de sérieuses difficultés à surmonter.

La garnison montait à cinq mille hommes d'infanterie, mille cavaliers, et un certain nombre de milice bourgeoise. Le gouverneur était M. de Fariaux, baron de Mande, un excellent capitaine qui commandait Valenciennes en 1656 (1), *lorsque cette ville fut*

(1) *Voir le IIe volume de ces* Mémoires, *p. 323 et suiv.*

attaquée par M. le vicomte de Turenne et le maréchal de la Ferté, qui durent lever le siège; M. de la Ferté fut même fait prisonnier.

L'armée française, commandée par le roi lui-même, acheva ses lignes de contrevallation, et rassembla les vivres et les munitions nécessaires. La tranchée fut ouverte par trois bataillons, soutenus par huit escadrons de la maison du roi.

La principale attaque était à la porte de Tongres : cette porte était couverte par une grande demi-lune qu'il fallait emporter pour arriver à battre le corps de place et à faire brèche. « *Le samedi 24 juin, jour de la Saint-Jean, dit la relation hollandaise citée plus haut, nous sûmes de nos prisonniers que le bruit du camp était que le roi voulait entendre messe ce jour-là dans la ville... Le gouverneur (M. de Fariaux) fit entreprendre un ouvrage entre la porte de Tongres et le Jar.* »

Le Jar est un gros ruisseau, qui coulait entre les murs de la ville et le mont Saint-Pierre, où les Français avaient établi une batterie qui canonnait vigoureusement la demi-lune, et qui avait fait sauter les palissades qui protégeaient les abords de cet ouvrage. Les Hollandais s'appliquaient à rétablir ces palissades, le meilleur obstacle à l'assaut qu'ils appréhendaient. Ils n'en eurent pas le temps. Nous reprenons le récit de la relation hollandaise :

« *Sur les dix heures du soir, environ, le canon de la batterie Saint-Pierre et d'une autre ayant tiré, trois cents grenadiers, avec la première compagnie des mousquetaires et le comte de Montbron à la tête de*

quatre bataillons du régiment du roi, attaquèrent la contrescarpe de la porte de Tongres. L'on y combattit fort rudement et avec bien de l'opiniâtreté, mais enfin, les nôtres ayant perdu un grand nombre d'officiers, ils plièrent. »

Ce que la relation nomme la contrescarpe, c'est le chemin couvert. La possession du chemin couvert entraînait celle du fossé de la demi-lune, et, comme celle-ci avait été démolie en partie par le canon, les mousquetaires entrèrent dans la place d'armes ; les autres troupes les suivirent et travaillèrent à établir un logement sous leur protection ; c'est-à-dire qu'elles apportèrent, en toute hâte, des gabions et des fascines, au moyen desquels elles se retranchèrent tant bien que mal, tout en résistant aux retours furieux de l'ennemi.

Celui-ci, repoussé, rejeta par-dessus la barricade élevée par les nôtres des tonneaux pleins de poudre dont l'explosion fut provoquée par une pluie de grenades éclatant au milieu des travailleurs.

La demi-lune était battue par un ouvrage à cornes, sur lequel d'autres troupes françaises, dont la deuxième compagnie des mousquetaires, s'étaient jetées pour le réduire à l'inaction. La nuit se passa ainsi ; les nôtres tenaient sous le feu à bout portant de leurs adversaires et construisaient de leur mieux l'obstacle qui devait s'opposer définitivement au retour de la garnison assiégée.

Tout n'était pas dit cependant. Le dimanche 25 juin, au petit jour, le feu se ralentit de part et d'autre. M. de Fariaux, à la lueur du soleil qui se levait, se

rendit compte de la situation et fit exécuter des coupures, partout où il était nécessaire, pour entraver la marche des Français, s'ils sortaient de leur logement de la demi-lune pour s'élancer plus avant.

Ce n'était pas assez : il voulut faire un effort pour reprendre le terrain qui lui avait été enlevé; il envoya le capitaine des mineurs dans les galeries qui conduisaient aux mines pratiquées sous la demi-lune que les Français occupaient, pour reconnaître si ceux-ci ne travaillaient pas à les découvrir.

Le capitaine revint bientôt en disant que l'ennemi contreminait, aussi devait-on se hâter. M. de Fariaux eût voulu attendre jusqu'à midi, pour rassembler les hommes et surtout les munitions dont il avait besoin. Il était surtout à court de mèches pour les grenades; or ces bombes à main jouaient un rôle important dans cette guerre de corps à corps. Toujours est-il que, vers onze heures, il lui fallut donner l'ordre d'allumer les deux mines qui sautèrent. L'explosion culbuta les travaux et les travailleurs, mais elle n'eut pas toute la puissance qu'espéraient les Hollandais, car elle se produisait en terre remuée.

Le gouverneur, à la tête de son monde, chargeait en même temps du côté du Jar, et ramenait les Français qui tenaient en respect l'ouvrage à cornes, pendant qu'un autre corps de ses troupes envahissait la demi-lune ou plutôt le monceau de terres, de matériaux et de cadavres qui demeuraient sur l'emplacement de cet ouvrage. Ces troupes ne purent aller bien loin et reprendre la contrescarpe, car les Français, revenus de leur surprise, tenaient bon dans une

coupure qu'ils avaient ménagée pour assurer leurs communications.

Le gouverneur, réunissant toutes ses forces, après deux tentatives infructueuses réussit, une troisième fois, à se maintenir et même à chasser les Français du chemin couvert.

Le lieutenant-général qui commandait, voyant qu'il était impossible de reprendre cette demi-lune, si l'on n'y employait des gens de la plus grande résolution, envoya demander quelques mousquetaires à M. d'Artagnan. Celui-ci avait donné la nuit précédente, à la tête de sa compagnie, qui avait subi de grosses pertes; il ne s'était retiré que lorsque les pionniers avaient établi le retranchement qui mettait les troupes de garde à l'abri des retours offensifs de la garnison.

Il vint, néanmoins, en personne, avec sa compagnie. « *Les mousquetaires, dit Pellisson, donnèrent dans cette occasion des preuves d'une valeur extraordinaire; on n'en vit jamais reculer un seul, et ceux qui en revinrent avaient tous leurs épées faussées des coups qu'ils avaient donnés et sanglantes jusqu'aux gardes.* » *L'ouvrage fut emporté une fois encore, et l'on s'y fortifia. Lorsque les mousquetaires se retirèrent, ils s'aperçurent que leur capitaine n'était plus avec eux. D'Artagnan était très aimé; Saint-Léger, premier maréchal des logis de la compagnie, et quelques-uns de ses camarades, passèrent par-dessus le retranchement, et rentrèrent dans cette partie de la demi-lune que battait le feu de l'ennemi. Ils trouvèrent leur capitaine, bien en avant, qui avait été tué raide, d'un coup de mousquet. Ils ramenèrent son*

corps, sous une grêle de balles. Il était une heure de l'après-midi environ.

Quatre-vingts mousquetaires de la première compagnie avaient été tués dans ces deux attaques; cinquante y furent blessés dont quinze moururent presqu'en entrant à l'hôpital. M. de Montmouth, fils naturel du roi d'Angleterre, qui servait dans l'armée française, avait commandé l'action comme lieutenant général du jour.

Le samedi suivant, 2 juillet, la ville capitulait.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I. — Intrigues espagnoles à Londres. — L'alliance anglaise. — La campagne de 1657. — Attaque de Cambrai. — Marche rapide du prince de Condé. — Les régiments de Mancini et de Mazarin. — Le colonel Reynolds. — Le roi à l'armée. — Parcimonie royale. — Les gants mouillés. — Saint-Venant. — Siron et le trésor de l'armée. — Les quinze cents chevaux du comte de Bouteville. — Utilité des bons amis. — La vaisselle d'argent de M. de Turenne. — Ardres en péril. — Une garnison aux abois. — Tentatives infructueuses. . . . 1

II. — Trois émissaires. — D'Artagnan se déguise en marchand de tabac. — Un justaucorps à la livrée de Condé. — La tranchée d'Ardres. — Un pari d'ivrognes. — Le mouchoir. — Une salve de réjouissance. — Un faux déserteur. — L'interrogatoire du prince de Condé. — Une vilaine promesse. — Une vedette qui s'enfuit. — De bois en bois. — Coureurs de cavalerie. — Royal-Etranger. — Les *schenapans*. — Une ruse de M. de Turenne. — Les défiances de Rouville. — La trahison du maréchal d'Hocquincourt. — Hesdin et son major. — Lockard et M. de Guiche. 13

III. — Campagne de 1658. — Préparatifs du siège de Dunkerque. — Le marquis de Leyde. — Défense furieuse de la garnison. — Molondin, mestre de camp du régiment des Suisses. — La

mort du maréchal d'Hocquincourt. — L'ennemi offre le combat. — Ordre de bataille. — Prétentions des Anglais. — Le régiment de Picardie. — Faute de canons. — Les « water-gangs. » — Charge désespérée de M. le Prince. — Victoire des Dunes. — Castelnau et le bâton de maréchal. — Capitulation de Dunkerque. — Le roi en reconnaissance. — Maladie du roi. — Les alarmes du cardinal. 29

IV. — Commission périlleuse. — Les chiens à grands colliers. — Stratagèmes de Bocet du Bois. — Les transes du cardinal. — Rétablissement du roi. — Fausse joie. — Le gouverneur du duc de Nevers. — La créance de M. de Charnassé. — Si le roi payait ses dettes!... — D'Artagnan au comble de ses vœux. — Les préférences du neveu de Son Eminence. — La fille de Pluvinel. — Jalousie forcenée. — Quatre-vingt mille francs de nourriture. — Le placet de Besmaux. — Au trou de la serrure. — Calcul déjoué. — La pitance des prisonniers. — Plus heureux que sage. 44

V. — Le frère de Bernajoux. — Bien faits, riches et gens de condition. — La cour du Louvre. — Les obligeances de M. Fouquet. — Propositions alléchantes. — Jalousie du cardinal. — Les espions de cour. — M. Fouquet revient à la charge. — Une révélation compromettante. — Signification de rupture. — Le dépit de M. Fouquet. — Mademoiselle de Savoie. — Pimentel. — La réception de Berny. — Collation pillée par les courtisans. — La gourmandise de l'Infante. — Une bonne maison. — L'orgie du château de Roissy. — Un cochon baptisé. — La relation de Bussy-Rabutin. — Exil des coupables. 60

VI. — Pimentel et de Lyonne. — L'île des Faisans. — Les conférences. — Difficultés au sujet de M. le Prince. — Terreur et obstination du cardinal. — Ruse des Espagnols. — Dupeur dupé. — Marie Mancini. — Les amours du roi. — Explication entre amants. — Larmes et fureurs. — Le dépit mauvais conseiller. — Regrets tardifs. — Une orgueilleuse humiliée. — Vaux-le-Vicomte. — Le faste de M. Fouquet. — Hauteur méprisante. — Le baigneur Prudhomme. — La famille du surintendant. — Frères ennemis. — Le mariage du roi. — Vingt pistoles de rubans sur un cheval. — Le rétablissement du roi d'Angleterre. 74

VII. — La maladie de Son Eminence. — Un vieux projet. — D'Artagnan se rend de nouveau en Angleterre. — Audience royale. — Millions refusés. — Amères récriminations. — Pour brouiller les cartes. — L'émissaire de La Haye. — Prompt départ, heureuse arrivée. — Consigne bien observée. — L'hôtellerie du *Loup*, à Bruxelles. — Une aiguille dans une botte de foin. — Launai, résident de France. — Contre-expédition de quinze officiers. — L'enlèvement. — Arrivée à Boulogne. — Un major qui joue l'homme important. — Prétendus rebelles. — Réclamations à Paris. — Anglais ou Français? — Le chevalier Temple. — Mécontentement de Sa Majesté Britannique. 89

VIII. — Mort du cardinal Mazarin. — Mariage d'Hortense Mancini. — Les amours du duc de Nevers. — Michel-François Le Tellier — Jean-Baptiste Colbert. — Les imprudences de M. Fouquet — Conférences secrètes du roi avec Colbert. — Pilule dorée. — Bonne mine trompeuse. — La place de Belle-Isle. — Intrigues criminelles du surintendant. — Voyage à Nantes. — Projet différé. — Courrier surpris. — Une lettre dans un talon de botte — Mauvaise excuse. — La question — Invitation matinale. — Générosité mal à propos. — Le lever du roi. — Arrestation de M. Fouquet. — Au château d'Angers. 106

IX. — Belle-Isle capitule. — Le donjon de Vincennes. — Fouquet à la Bastille. — Les prétentions de Besmaux. — Un nouveau rameau sur un vieil arbre généalogique. — Un fils accommodant. — Dix mille louis d'onze francs. — Les douleurs de Besmaux de Montlesun. — Jalousie et avarice. — La Chambre de justice. — La chasse aux partisans. — Les promenades de l'abbé Fouquet. — Un médecin de campagne. — Les propos des bourgeois d'Avallon. — Cervelle troublée. — Les indiscrétions d'Hervart. — Deux femmes galantes. — Une boutade de la Feuillade. — Mille écus de récompense. — Habit d'écarlate. — La mouche. — Les deux capucins. — Histoire d'une fausse barbe. 123

X. — La fuite de l'abbé Fouquet. — Casaques bleues. — Les archers et les chopines. — Une femme à l'article de la mort. — Un hôtelier bien informé. — Le lieutenant de la prévôté de l'Hôtel. — Ébène et ivoire. — Fou à lier. — Incertitude de M. Colbert. — Le rapport de la mouche. — Capucin en car-

rosse. — Compte difficile à établir. — Un bon fils de saint François. — La vengeance de l'abbé Fouquet. — Une lettre insidieuse. — Les mains d'Hervart. — Soufflets et coups de pied. — Une femme qui fait la harpie. — Miroirs brisés. — Un commissaire vigoureux. — Qui casse les pots, les paie ! 139

XI. — Fouquet à la Bastille. — La surveillance de d'Artagnan est déjouée. — La marquise de Sévigné. — Réforme de l'armée. — Soldats sans vêtements et sans souliers. — Richesse des capitaines. — La rancune des Espagnols. — Les projets de M. Colbert. — Le baron de Watteville. — La question de la préséance. — Offense préméditée. — Les guides du carrosse coupées. — Domestiques battus. — Colère du roi de France. — Courriers sur courriers. — Maladie feinte du roi d'Espagne. — Paroles dilatoires. — Les médiatrices. — Le voyage du marquis de las Fuentes. — Le pape intervient. — Humiliation de l'Espagne 158

XII. — Le pape Alexandre VII. — L'orgueil du duc de Créqui. — Hostilité des parents du pape. — Le droit d'asile. — Un débiteur poursuivi. — Sbires repoussés. — La garde corse. — Le palais Farnèse assiégé. — Le carrosse de l'ambassadrice. — Le cardinal Imperiali. — Renvoi du nonce. — Un petit homme qui n'entend pas raillerie. — L'abbé Rasponi. — Convention de Pise et humiliation du pape. — Le cardinal-légat Flavio Chigi. — Puyguilhem, comte de Lauzun. — La ruine de la noblesse. — Le train de vie de M. Fouquet à la Bastille. — Les épingles de Pellisson. — Le rachat de Dunkerque. 172

XIII. — La Chambre des Grands Jours. — Les Parlements tenus en bride. — Un exil à Brive-la-Gaillarde. — La famine. — Le duc de Lorraine. — Les volontaires. — La magnificence de la cour. — Mademoiselle de La Vallière. — Complaisances récompensées. — La jalousie de la comtesse de Soissons. — Coquetterie des femmes. — La reine et la langue française. — Les explications de Guitaut. — Gestes significatifs. — Brigues et intrigues. — Le maréchal de Schomberg et l'Inquisition portugaise. — La Feuillade en Hongrie. — Le combat de Saint-Gothard. — Un duel au poignard. — Trois cents lieues en poste. — Spéculation de librairie. 189

XIV. — Une lettre supposée. — Éclat enragé. — Les deux reines. — Le comte de Guiche. — Un conseil de M. de Louvois. —

Les moqueries de la comtesse de Soissons. — Le jugement de M. Fouquet. — D'Artagnan se refuse à remplir plus longtemps le rôle de geôlier. — M. de Saint-Mars. — Une liste d'infamie. — La maigreur de mademoiselle de La Vallière. — Expédition de Djidjelli. — M. de Beaufort et le comte de Gadagne. — Les vivres manquent. — Évacuation de la ville. — Grosses pertes. — Les billets semés dans la chambre du roi. — Disgrâce de M. de Vardes. — L'évêque de Munster. — M. de Maulévrier 207

XV. — Marquis, comtes et vieux chamois. — Le mariage de d'Artagnan. — Une femme jalouse. — Querelles de ménage. — Retraite au couvent. — Obstination. — Séparation définitive. — La marquise de Virteville. — Billet alléchant. — A la Comédie. — La lettre de recommandation. — Un aspirant mousquetaire. — Au rendez-vous. — Deux femmes masquées. — Méprise. — Déclaration singulière. — Amour pur. — Un mari à la Bastille. — Bourse ouverte. — Justaucorps dorés. — L'évêque de Munster calmé. — Anglais et Hollandais. — La peste de Londres. — La bonne foi de M. de Louvois. — Consultation juridique 222

XVI. — Traité de Clèves. — Bataille navale de quatre jours. — Mort de la reine-mère. — Abondance de volontaires. — La chanson de Montpeyroux. — Le régiment de Rouergue. — Un colonel qui sent l'ail. — M. Colbert et les rentiers. — Gardé par le guet. — La fondation de Charleroi. — M. de Louvois et d'Artagnan. — Le siège de Lille. — Tentative de Marsin. — Funèbres pressentiments. — Armé de pied en cap. — Reddition de Lille. — La marche royale. — Hostilité des Lillois. — Un boulanger brutal. — Le lieutenant soufflété. — Sang-froid et présence d'esprit. — Récompense et générosité. — Van Beninghem 239

XVII. — Le réveil de M. le Prince. — Première conquête de la Franche-Comté. — La politesse de M. de Coislin. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Le siège de Candie. — La Feuillade et ses volontaires. — Les chèvres à l'armée du duc de Nevers. — Caparaçons de velours noir. — Une ville ruinée. — Morosini et la Feuillade. — Le fouet à manche d'argent. — Sortie ramenée. — Le comte de Saint-Paul. — Une maréchale sen-

sible. — La marchande de dentelles. — Mari podagre. — Seconde expédition de Candie. — Terreur panique. — Rembarquement. — Un envoyé du Grand-Seigneur. — Longue attente. — Les magnificences de Versailles. — Capitulation de Candie 253

XVIII. — Jésuite, cardinal et roi. — Un abbé bien renté. — Mauvaises fréquentations. — Avis obéi. — Les amours du prince de Lorraine. — La mère et la fille. — Brillantes espérances. — Une élection. — Changement de fortune. — La famille de Mazarin en disgrâce. — Un duc qui se scandalise. — D'Artagnan capitaine-lieutenant des mousquetaires. — La curée des charges. — Comminges et les bretteurs. — Insultes et nasardes. — Justaucorps rouges. — La médaille de Van Beninghen. — Le prince d'Orange et Jean de Witt. — Singulière commission. — Louise de Keroual 270

XIX. — Un appeau bien tendu. — Pas de marché sans arrhes. — La mort de Madame. — Doutes et soupçons. — La visite des médecins. — Un frère qui se console. — Moisy, fabricant de point de France. — Une intrigante. — M. le comte. — Quatre mille francs de dentelles. — Les deux lettres de change. — Protestation devant notaire. — Visite à d'Artagnan. — L'exercice des mousquetaires. — Aveux. — Mouchoir disparu. — La revue. — L'opinion du roi. — L'abbé et la mouche. — L'appareilleuse. — Effronterie. — Intervention royale. — Punition du voleur 286

XX. — Truite et turbot. — Le magasin de Moisy. — Un prêtre amateur de dentelles. — Les édits contre les huguenots. — Les poches du haut-de-chausses. — L'humanité d'un Lieutenant-criminel. — Le conseil de d'Artagnan. — Intervention de M. Colbert. — Deux magistrats semoncés. — La Hollande menacée. — Second mariage de Monsieur. — La cavalerie suisse. — Régiments anglais et italiens. — Les libellistes en Hollande. — Un roi de revue. — Entrée en campagne. — Chamilli et le chevalier de Grancey. — Une femme disputée. — Enlèvement. — Une galanterie. — Sermon oublié. — Sur le Pont-Neuf. 299

XXI. — D'Artagnan commandant de la place de Lille. — Une chemise ou deux. — La Rivière, sous-lieutenant des mousque-

taires. — La campagne de 1672. — Orsoi, Wesel, Burick et Rhinberg. — Le comte de Guiche en reconnaissance. — Passage du Rhin. — Imprudence du duc de Longueville. — Décharge meurtrière. — Le prince de Condé blessé. — Reddition d'Utrecht. — Le camp royal. — Festins et violons. — Le marquis de Rochefort. — Assassinat des frères de Witt. — Sédition des mousquetaires. — Au For-l'Évêque. — L'Electeur de Brandebourg reconduit. — Triomphe du roi. — Préliminaires de la campagne de 1673. 317

APPENDICE. 337

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY